Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois
Service des Eaux 3 Rue Louis Majorelle
54 110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tel : 03 83 45 23 32
Email : servicedeseaux@cc-seletvermois.fr

RAPPORT ANNUEL 2024

RAPPORT TECHNIQUE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2024

Article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales Décret n° 2007-675 du mai 2007
Circulaire interministérielle n°12/DE du 28 Avril 2008

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025



Station d'Infiltration-Percolation sur sable d'AZELOT (670 EH)

Station sur Filtres plantés de roseaux de BURTHECOURT-AUX-CHENES (410 EH)





Station d'Infiltration-Percolation sur sable de COYVILLER (170 EH)

Station d'Infiltration-Percolation sur sable de CREVIC et SOMMERVILLER (2 000 EH)



Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

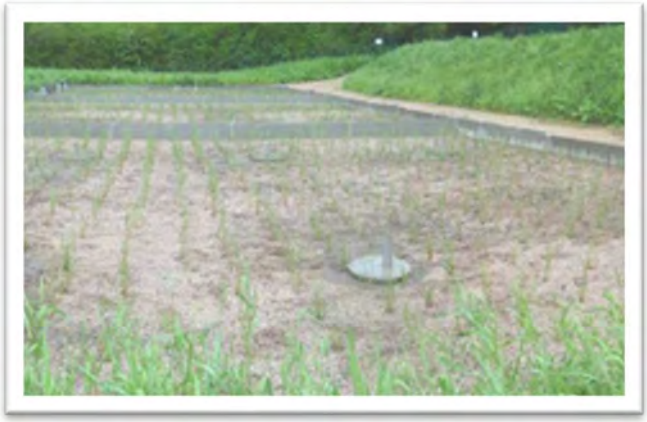

Station de Filtres plantés de roseaux de FERRIERES (300 EH)

Station de Filtres plantés de roseaux d'HUDIVILLER (410 EH)





Station de Filtration-Percolation sur sable de LUPCOURT et VILLE-EN-VERMOIS (1 200 EH)

Station de Filtration-Percolation sur sable de TONNOY (700 EH)



Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025



Station d'épuration à boues activées de ROSIERES-AUX-SALINES (3 200 EH)

Station d'épuration à boues activées – aération prolongée de VARANGEVILLE et SAINT-NICOLAS-DE-PORT (12 500 EH)



Station d'épuration à boues activées de DOMBASLE-SUR-MEURTHE (10 000 EH)



Station de Filtration-Percolation sur sable de MANONCOURT EN VERMOIS (350 EH)



Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

SOMMAIRE

GLOSSAIRE

I. INFORMATIONS GENERALES 8

A. Préambule 8

B. Usagers 9

C. Effectif du service 9

D. Etat des lieux succincts 9

II. ELEMENTS TECHNIQUES 11

A. Localisation des ouvrages 11

B. Satisfaction des usagers et partenaires 12

1. Usagers 12

2. Partenaires 15

C. Inventaire des ouvrages / bilan activité 16

1. Station d'épuration d'Azelot 16

2. Station d'épuration de Burthecourt-aux-Chênes 21

3. Station d'épuration de Coyviller 27

4. Station d'épuration de Crévic-Sommerviller 32

5. Station d'épuration de Ferrieres 40

6. Station d'épuration de Hudiviller 44

7. Station d'épuration de Lupcourt / Ville-en-Vermois 49

8. Station d'épuration de Manoncourt-en-Vermois 56

9. Station d'épuration de Rosières-aux-Salines 61

10. Station d'épuration de Tonnoy 67

11. Station d'épuration de Saint-Nicolas-de-Port / Varangéville 72

12. Station d'épuration de Dombasle-sur-Meurthe 81

D. Renouvellement canalisations 87

E. Entretien Electromécanique 87

ELEMENTS DE FACTURATION 88

A. Modalités de tarification 88

B. Le prix du m^3 88

VOLET FINANCIER 90

INDICATEURS DE PERFORMANCE RATTACHES AUX SERVICES 91

A. Indicateurs descriptifs des services 91

B. Indicateurs de performance 92

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE 98

ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

GLOSSAIRE

PARAMETRES :

DBO_5 (Demande Biochimique en Oxygène à cinq jours) :
La DBO_5 représente la quantité d'oxygène (O_2) nécessaire à la dégradation des composés organiques biodégradables (glucides, lipides et protéines) par l'action de micro-organismes. L'oxygène consommée est mesurée après une période de cinq jours et représente principalement la dégradation des matières carbonées.
Le résultat s'exprime en milligrammes d'O_2 consommée par litre d'effluent (mg/L).

DCO (Demande Chimique en Oxygène) :
La DCO représente la quantité d'oxygène consommée par voie chimique pour oxyder l'ensemble des matières oxydables (organiques ou minérales) présentes dans l'eau. Les composés sont les mêmes que pour la DBO_5 auxquels s'ajoutent les graisses de tous types et divers sels minéraux. Elle est particulièrement indiquée pour mesurer la pollution d'un effluent industriel.
Le résultat s'exprime en milligrammes d'O_2 consommée par litre d'effluent (mg O_2/L).

MES (Matières En Suspension) :
Les MES sont constituées de toutes les particules minérales ou organiques véhiculées par l'effluent. Elles servent de support à une partie de la pollution.
Le résultat s'exprimé en milligrammes par litre d'effluent (mg/L).

Pt (Phosphore total) :
Le Pt inclut la part organique liée aux rejets d'origine humaine ou animale, et la part minérale liée, entre autres, aux détergents et lessives. Le phosphore comme l'azote intervient principalement dans le phénomène d'eutrophisation des rivières.
Le résultat est exprimé en milligrammes par litre d'effluent (mg P/L).

NTK (Azote Kjeldahl ou azote organique) :
Le NTK représente l'équivalent d'azote disponible de l'ammoniaque et de l'azote organique. Ce dernier provient notamment des déchets d'origine humaine (ex : urée, matières fécales). Il contient donc une grande partie d'ions ammonium.
Le résultat est exprimé en milligrammes par litre d'effluent (mg N/L).

NH_4^+ (Azote ammoniacal) :
La dégradation des déchets organiques produit des carbonates d'ammonium. La proportion de NH_4^+ dans l'azote organique varie autour de 70%. Une présence trop élevée d'ions ammonium peut être le signe de la présence d'effluents agricoles dans les réseaux.
Le résultat est exprimé en milligrammes par litre d'effluent (mg N/L).

MS (Matière Sèche ou résidu sec) :
La MS est ce que l'on obtient lorsqu'on retire l'eau d'un produit. Le pourcentage de matière sèche est le ratio entre la masse de la matière sèche et la masse de la matière non sèche (hydratée).
Le résultat est exprimé en pourcentage (%) ou en tonne de matière sèche (tMS).

TYPES D'EAUX ET DE COLLECTE :

Réseau d'assainissement unitaire :
Ensemble des collecteurs qui véhiculent en mélange les eaux usées (EU) et les eaux pluviales (EPU) pour les diriger vers la station d'épuration (STEP). Ce réseau n'a pas pour vocation d'être destinataire d'ECP.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ECP (Eau Claire Parasite) :
Eau parvenant dans le réseau d'assainissement mais n'ayant pas vocation à être dépolluée. Elle provient généralement du sous-sol, des rivières, des sources, des fontaines, des trop-pleins de réservoirs, etc. *Attention : les EPU ne sont pas des ECP.*

Débit ESD (Eau Strictement Domestique) :
Débit d'eaux usées moyen annuel que la station de traitement des eaux usées est en mesure de recueillir.

Réseau d'assainissement séparatif :
Système d'évacuation qui possède deux catégories de collecteurs : les collecteurs qui véhiculent d'une part les eaux usées (collecteurs EU) et ceux qui véhiculent les eaux de pluie (collecteurs EPU).

EH (équivalent habitant) :
Unité de mesure définie comme la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique en oxygène en cinq jours (DBO_5) de soixante grammes d'oxygène par jour. (1 EH = 1 pièce principale).

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

I. INFORMATIONS GENERALES

A. Préambule

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) exerce la compétence Eau potable en régie sur 16 communes de son territoire.

Communes gérées en régie par la CCPSV : Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Crévic, Coyviller, Dombasle-sur-Meurthe, Ferrières, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Nicolas-De-Port, Tonnoy, Varangéville et Ville-en-Vermois.

Concernant la gestion des stations d'épuration de Dombasle-sur-Meurthe, et de Varangéville - Saint-Nicolas-De-Port, elles sont sous prestation de service, selon les règles d'un marché public.

Le rapport annuel est un outil de communication entre les élus et leurs assemblées délibérantes ; et surtout un outil d'information aux usagers. Il doit être présenté dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 septembre pour la Préfecture et le 31 mars pour la Police de l'eau.
Le Conseil municipal de chaque commune membre de la CCPSV est destinataire du rapport annuel adopté par le Conseil Communautaire. Le maire doit présenter le rapport au Conseil municipal au plus tard le 31 décembre.

La loi sur l'eau de 1992 impose aux communes et à leurs groupements de délimiter des zones d'assainissement collectif et non collectif :

- les zones d'assainissement collectif : sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- les zones d'assainissement non collectif : sont seulement tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement, et si elles le décident, leur entretien, afin de protéger la salubrité publique.

Etat de lieux concernant le zonage :

Azelot	Pas de zonage.
Burthecourt-aux-Chênes	Pas de zonage.
Coyviller	Procédure finie, 11 février 2003.
Crévic	Procédure finie, 22 octobre 2019.
Dombasle-sur-Meurthe	Pas de zonage.
Ferrières	Pas de zonage.
Hudiviller	Procédure finie, 20 février 2018.
Lupcourt	Procédure finie, 2005.
Manoncourt-en-Vermois	Pas de zonage.
Rosières-aux-Salines	Procédure finie, 27 septembre 2006.
Saffais	Procédure en cours.
Saint-Nicolas-de-Port	Pas de zonage.
Sommerviller	Procédure finie, 22 octobre 2018.
Tonnoy	Pas de zonage.
Varangéville	Procédure finie.
Ville-en-Vermois	Procédure finie, 2005.

B. Usagers

Il s'agit de toute personne physique ou morale qui utilise un service public : le propriétaire, le locataire et l'occupant de bonne foi ou le gestionnaire d'immeuble représenté par son syndic. Un usager abonné est une personne titulaire du contrat d'abonnement auprès du Service des Eaux qui dispose d'un compteur mis à sa disposition par le distributeur de l'eau.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

	2022	2023	2024
Population totale	29 456	29 434	29 257
Nombre d'habitants estimés en Assainissement collectif	26 805	26 785	26 624
Taux de desserte de la population **P201.1** (%)	91	91	91

C. Effectif du Service des Eaux

Une Directrice Eau et Assainissement : Mme Eva ASENSIO (remplaçante de Julien BENIGNA).

Un Chef d'Equipe : M. Franck CARIDADE.

Trois assistantes administratives : Mme Gwladys DEBERG, Mme Mélissa GIUDICI et Mme Mélanie GERMAIN.

Dix agents techniques : M. Kevin OGER, Rémy PECHE, Kenny NICOLAS (remplaçant de Robin LEDOUX), M. Manson BOOMKARTNER (remplaçant de Lucas BONTEMPS), M. Michel CARDANI, M. Benoît STUTZMANN, M. Guillaume MONFORT (remplaçant de Rémi DUBOIS), M. Florian JACQUES, M. Antoine PSZONAK et M. Philippe NICOLAS.

La continuité du Service Public est assurée par une astreinte du Service des Eaux (SdE) (réseau et station), le week-end, le soir, les jours fériés. Les installations techniques sont reliées par informatique au poste de gestion centralisée situé à la CCPSV, sur le site de Dombasle.

Le SdE est géré en régie et le nombre d'agents en régie directe est donc de 15 représentants 15 équivalents temps plein.

D. Etat des lieux succincts

La commune d'**Azelo**t dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur Sable d'une capacité de 600 équivalents habitants (EH) depuis décembre 2005.

La commune de **Burthecourt-aux-Chênes** dispose d'une station d'épuration de type Filtres plantés de roseaux (FPR), d'une capacité de 110 EH depuis décembre 2017.

La commune de **Coyviller** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 170 EH depuis décembre 2007.

Les communes de **Crévic** et de **Sommerviller** disposent d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration- Percolation sur sable d'une capacité de 2 000 EH depuis mars 2003.

La commune de **Dombasle-sur-Meurthe** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type boues activées (BA) d'une capacité de 10 000 EH depuis janvier 2004.

La commune de **Ferrières** dispose d'une station d'épuration de type FPR, d'une capacité de 300 EH depuis novembre 2012.

La commune d'**Hudiviller** dispose d'une station d'épuration de type FPR, d'une capacité de 410 EH depuis août 2017.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Les communes de **Lupcourt** et de **Ville-en-Vermois** disposent d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 1 200 EH depuis août 2007.

La commune de **Manoncourt-en-Vermois** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type Infiltration- Percolation sur sable d'une capacité de 350 EH depuis novembre 2007.

La commune de **Rosières-aux-Salines** dispose d'une station d'épuration des eaux usées de type BA d'une capacité de 3 200 EH depuis février 1986.

La commune de **Saffais** ne dispose pas à ce jour de système de traitement des eaux usées communales. *Une étude est en cours pour l'implantation d'une station d'épuration de type FPR sur la commune.*

Les communes de **Saint-Nicolas-de-Port** et de **Varangéville** disposent d'une station d'épuration des eaux usées type BA d'une capacité de 12 500 EH depuis juin 2002.

La commune de **Tonnoy** dispose d'une station d'épuration des eaux usées type Infiltration-Percolation sur sable d'une capacité de 700 EH depuis 2000.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

II. ELEMENTS TECHNIQUES

A. Organisation du territoire

La carte ci-dessus met en évidence d'une organisation mis en place au 1er janvier 2020.

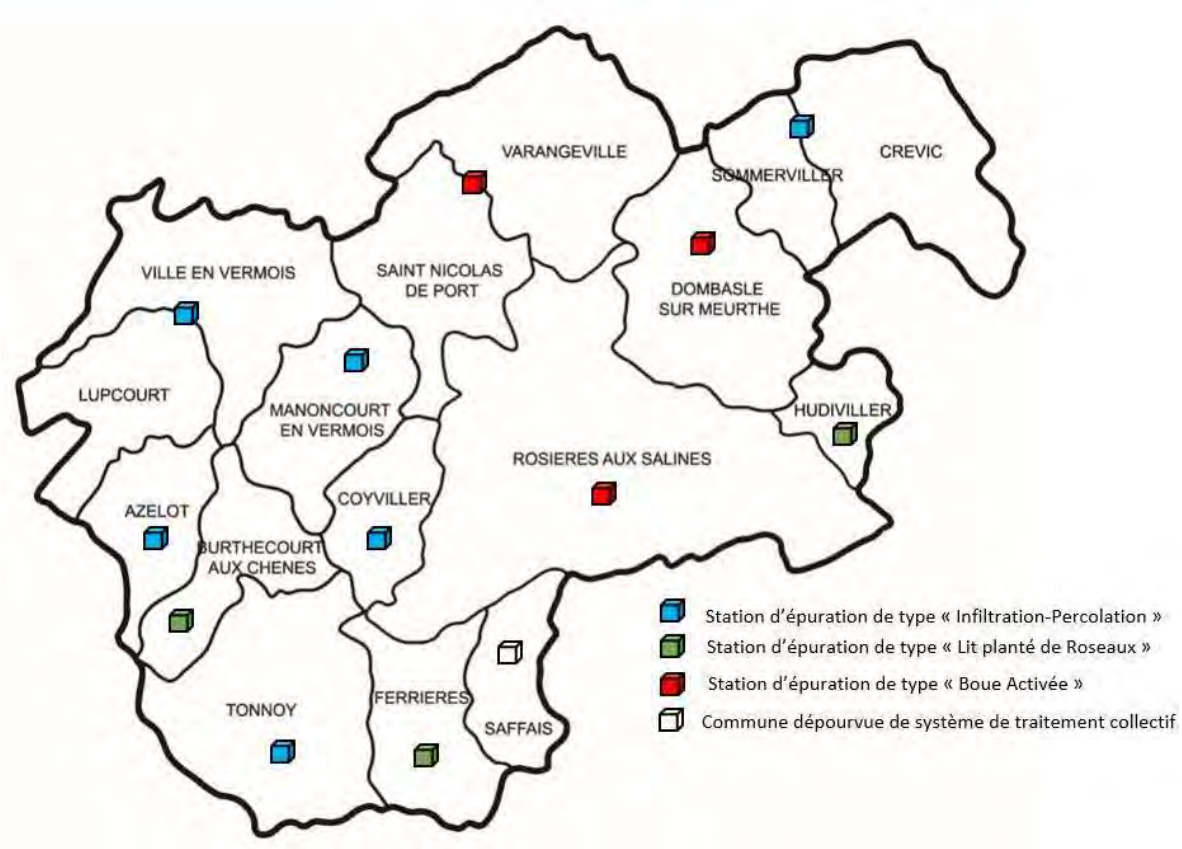

B. Satisfaction des usagers et partenaires

En 2023, le SdE de la CCPSV a mis en place un questionnaire de satisfaction à destination des usagers et des partenaires afin d'apprécier leur retour quant aux prestations de services effectués par le SdE.

Usagers : 19 réponses :
Moyens de contact : email, **téléphone**, courrier, sur site.
Demandes d'intervention : **oui**, non.
Types d'intervention : **eau**, assainissement, les deux.
Niveau de satisfaction : **Très satisfaisant**, Plutôt satisfaisant, Pas du tout satisfaisant selon : Qualité, Réactivité, Contact en urgence, Déroulement du service.
Prise de rendez-vous, créneaux proposés : **oui**, non.
Echelle de 1 à 10 : 3, 5, 7, 9, **10**.

Partenaires : 24 réponses :
Niveau de satisfaction : 4, **5**.
Communication et organisation : 2, 4, **5**.

De manière générale, les réponses étant peu nombreuses, cette enquête n'a pas été renouvelée en 2024.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

C. Inventaire des ouvrages et bilans d'activité

1. Station d'épuration d'Azelot

1. Données techniques

Localisation	Rive droite du ruisseau de Villers, à la sortie d'Azelot en direction de Lupcourt
Commune concerné	Azelot
Constructeur	BONINI SAS
Année de mise en service	2005
Type de traitement	Infiltration-Percolation sur sable
Puissance électrique totale	40 kW
Charges brutes prévisibles	670 EH
Milieu récepteur	Ruisseau de Villers
Equipement de télésurveillance	Oui
Population INSEE	425 habitants pour 179 habitations
Population estimée en ANC	0 habitant pour 0 habitation
Population effectivement raccordée	425 habitants pour 179 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté interministériel du 21 juillet 2015 et l'Arrêté du 7 septembre 2004 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	90 %	25 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
NH_4^+	80 %	10 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les concentrations et les rendements (moyen sur 24h) sont à respecter simultanément par temps sec ; les uns ou les autres par temps de pluie.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	450 m³/j
Débit horaire moyen de temps sec	6,25 m³/h
Débit de pointe temps de pluie	18,75 m³/h
Débit nominal	150 m³/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

Charge journalière en DBO_5	36 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitations	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
AZELOT	179	425	100 %	0%

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
AZELOT	183	0	0	0

Poste de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Entrée – STEP Azelot	50 m³/h	4,8 kW	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
AZELOT	Eaux pluviales	Eaux usées	2 043	48
	1 163	2 129		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
AZELOT	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	4
	33	43	65	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Sel & Vermois

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
	Azelot	DO	Forfait pompage DO
	Azelot	Poste de relevage	forfait pompage poste de relevage y compris dégrilleur

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP d'Azelot	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j) Débit ESD (m^3/j)	22,6 15,1	18,4 12,3	20,3 23,2
Taux dilution (%)	149,7	150,0	87

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station = ES

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 09:25	10/10/2024 à 09:25
Température de l'effluent	°C	13,9	14,3
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,1	7,3
Température de mesure du pH	°C	13,9	14,3

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station = SS

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 08:58	10/10/2024 à 08:58
Température de l'effluent	°C	15,7	15,6
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,5	7,5
Température de mesure du pH	°C	15,7	15,6

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	43,5	m^3	37,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	6	mg/l	2	mg/l		85	
ST-DCO	18	mg O2/l	18	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	< 3	mg/l	< 3	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	< 0,4	mg N/l	< 0,4	mg N/l			
Azote Kjeldahl	0,8	mg N/l	non mesuré	mg N/l			
Azote nitreux	0,195	mg N-NO2/l	< 0,015	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	3,76	mg N-NO3/l	16,9	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	4,75	mg N/l	Non mesuré	mg N/l			
Phosphore (P)	0,17	mg P/l	3,39	mg P/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	43,5	m^3	37,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	0,26	kg/j	0,07	kg/j	71,4%	50%	Oui
ST-DCO	0,78	kg/j	0,67	kg/j	**14,3%**	**60%**	**Non**
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	< 0,13	kg/j	< 0,11	kg/j	**14,3%**	**60%**	**Non**
Azote ammoniacal	< 0,02	kg/j	< 0,01	kg/j	14,3%		
Azote Kjeldahl	0,03	kg/j		kg/j			
Azote nitreux	0,008	kg/j	< 0,001	kg/j			
Azote nitrique	0,16	kg/j	0,63	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	0,21	kg/j		kg/j			
Phosphore (P)	0,01	kg/j	0,13	kg/j			

A la suite d'un problème sur l'analyseur du laboratoire et à un manque d'eau pour réaliser les analyses, le laboratoire n'a pas pu rendre de résultat sur ces deux paramètres en sortie station : NTK et NGL.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences du texte : Arrêté Ministériel du 21 juillet 2015. Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement.

Toutes les concentrations respectent les exigences règlementaires. Cependant, les rendements épuratoires ne respectent pas les exigences pour les paramètres : DCO et DBO_5.

Les exigences sont satisfaites compte tenu qu'elles doivent être respectées en concentrations ou en rendements épuratoires. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps pluvieux à la suite d'une période de même tendance.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 43,5 m^3/jour en Entrée station et de 37,3 m^3/jour en Sortie station. L'effluent brut est très dilué et impacté par les précipitations.
- Charge en DBO_5 : < 0,13 kg/jour, correspondant à 2 EH, soit un taux de raccordement de 1 %.
- Charge en DCO : 0,78 kg/jour, correspondant à 8 EH, soit un taux de raccordement de 2 %.
- Charge en NTK : 0,03 kg/jour, correspondant à 3 EH, soit un taux de raccordement de 1 %.

Les taux de raccordement sont très faibles.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :
- Taux de charge organique : 0,3 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 0,5 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 30 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont assez faibles, compte-tenu de la dilution des eaux brutes. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement épuratoire, ce qui est le cas lors de ce bilan.

Conformité des performances :

STEP d'Azelot	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	100	100	100	

Gestion des boues :

Accumulation des boues dans le décanteur (vidange environ tous 4 ans).
Pas d'évacuation de boues en 2024.
Dernière vidange effectuée en août 2018 et boues mises en épandage sur 1 parcelle de 4,8 ha : 286 m^3.
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration **D203** :

	2018
Tonnage de boues produites (tMS) (hors réactifs)	286 m^3 en 4 ans
Tonnage de boues évacuées (tMS)	4,55

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Résultats d'analyses des boues 2018 :

ANALYSES BOUES 2018

Pg annuel (<32 TMS) avril à août 2018

	Valeur agro	ETM	CTO
Pg annuel (<32 TMS) avril à août 2018	4/2	2	1/0
	4	2	1

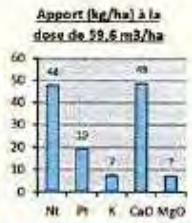

Valeur agronomique (Teneurs en % de la MS, sauf MS, pH et C/N)										
	MS en %	pH	C/N	MO	N Kjeldahl	$N\text{-}NH_4$	P_2O_5	K_2O	CaO	MgO
moyenne	1,6	7,3	7,7	60,1	5,0	1,8	2,0	0,8	5,1	0,8
minimum	0,2	6,7	4,3	53,9	4,0	0,3	1,7	0,3	3,4	0,4
maximum	3,0	7,8	9,3	64,7	7,6	5,2	2,6	1,9	7,7	1,4

Eléments Traces Métalliques et Composés traces organiques (en mg/kg de MS)												
	Cadmium (Cd)	Chrome (Cr)	Cuivre (Cu)	Mercure (Hg)	Nickel (Ni)	Plomb (Pb)	Zinc (Zn)	Cr+Cu+ Ni+Zn	somme des PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran thène
moyenne	1,7	37,2	***514,0***	0,7	25,0	69,1	1 446,0	***2 023,5***	0,14	0,14	0,27	0,38
minimum	1,7	35,7	***501,0***	0,69	24,7	67,3	1 409,0	1 972,0	0,14	0,14	0,27	0,38
maximum	1,8	38,7	***527,0***	0,8	25,2	70,9	1 483,0	***2 075,0***	0,14	0,14	0,27	0,38
AP 8/01/98	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000	0,8	2	2,5	5

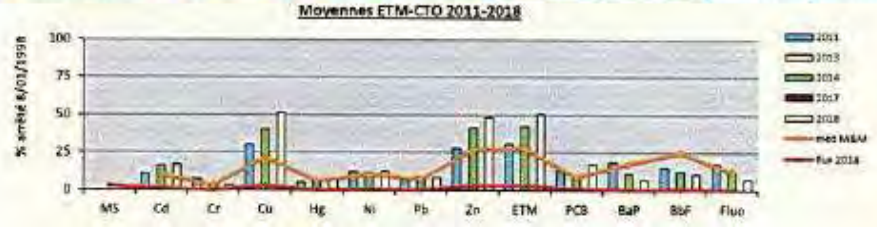

ANALYSES SOLS 2018

Valeur agro	ETM
1	0

Analyses de référence existantes : 3

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Mise en place de bâches sur les filtres au repos ;
- Autosurveillance de la station par la société IRH ;
- Réflexion sur évacuation des boues du décanteur *(analyse de boues en 2024).*

Travaux à prévoir : remplacer le sable des filtres, remplacer le regard derrière dégrilleur par un trop-plein, évacuer les boues.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 5.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Station d'épuration de Burthecourt-aux-Chênes

1. Données techniques

Localisation	Nord Est du village de Burthecourt-aux-Chênes - ZB74
Commune concerné	Burthecourt-aux-Chênes
Constructeur	MAYER DETP
Année de mise en service	2017
Type de traitement	Filtres plantés de roseaux
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	110 EH
Milieu récepteur	Ruisseau du Frahaut
Equipement de télésurveillance	Non
Population INSEE	156 habitants pour 77 habitations
Population estimée en ANC	24 habitants pour 12 habitations
Population effectivement raccordée	142 habitants pour 65 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 et du Porter à connaissance :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	75 %	35 mg/L
DCO	60 %	140 mg/L
MES	65 %	60 mg/L

Les performances sont à atteindre en rendement ET concentration jusqu'au débit de temps sec de 19,8 m^3/j, au- delà et jusqu'au débit de référence de 46,2 m^3/j, seul un des deux critères est exigé.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques : (débit de référence : 46,2 m^3/j)

Débit journalier de temps sec	19,8 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	0,8 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	0,8 m^3/h
Débit nominal	13,2 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

	DBO_5	DCO	MES	NTK	Ptotal
Temps sec (kg/j)	6,6	12,1	6,6	1,21	0,20

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
BURTHECOURT	77	156	85%	15 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
BURTHECOURT	69	0	0	0

Poste de relevage (PR) :

La commune de Burthecourt-aux-Chênes ne possède pas de poste de relevage.

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
BURTHECOURT	Eaux pluviales	Eaux usées	909	0
	532	591		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
BURTHECOURT	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	2
	35	22	29	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Sel & Vermois

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
	Burthecourt	DO	Forfait pompage DO + 1 poubelle

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Burthecourt	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j)	3,5	3,5	230,1
Débit ESD (m^3/j)	9,2	9,2	182,3
Taux dilution (%)	38	38	126

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/24 10:01	10/10/24 10:01
Température de l'effluent	°C	14,4	15,1
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9	7,8
Température de mesure du pH	°C	14,4	15,1

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/24 9:42	10/10/24 9:42
Température de l'effluent	°C	14,6	14,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,4	7,5
Température de mesure du pH	°C	14,6	14,9

Mesures ponctuelles in situ : Point 3 Amont
Réalisée dans le rejet

		Résultat des mesures
Paramètre	Unité	Valeur
Date et heure de mesures		10/10/24 10:45
Température de l'effluent	°C	13,7
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9
Température de mesure du pH	°C	13,7

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Mesures ponctuelles in situ : Point 4 Aval
Réalisée dans le rejet

		Résultat des mesures
Paramètre	Unité	Valeur
Date et heure de mesures		10/10/24 10:30
Température de l'effluent	°C	13,8
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9
Température de mesure du pH	°C	13,8

Mesures ponctuelles in situ : Point 5 Mélange
Réalisée dans le rejet

		Résultat des mesures
Paramètre	Unité	Valeur
Date et heure de mesures		10/10/24 10:37
Température de l'effluent	°C	13,7
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9
Température de mesure du pH	°C	13,7

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté ministériel du 21/07/2015 et Dossier fourni par l'exploitant		Conformité du rejet
					Concentration sortie station		
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	412,4	m^3	429,7	m^3			
Matières en suspension (MES)	39	mg/l	12	mg/l	60	85	Oui
ST-DCO	42	mg O2/l	24	mg O2/l	140	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	< 3	mg/l	< 3	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	2,3	mg N/l	1	mg N/l			
Azote Kjeldahl	3,7	mg N/l	2,2	mg N/l			
Azote nitreux	0,148	mg N-NO2/l	0,203	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	5,49	mg N-NO3/l	6,11	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	9,35	mg N/l	8,54	mg N/l			
Phosphore (P)	1,21	mgP/l	0,971	mgP/l			

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Intitulé du point : Point 3 Amont

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	28	mg/l
ST-DCO	34	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	1,7	mg/l
Ammonium	0,09	mg NH4/l

Intitulé du point : Point 5 Mélange

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	46	mg/l
ST-DCO	36	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	1,9	mg/l
Ammonium	0,11	mg NH4/l

Intitulé du point : Point 4 Aval

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	75	mg/l
ST-DCO	50	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	3	mg/l
Ammonium	0,47	mg NH4/l

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	412,4	m^3	429,7	m^3			
Matières en suspension (MES)	16,08	kg/j	5,16	kg/j	67,9%	65%	Oui
ST-DCO	17,32	kg/j	10,31	kg/j	**40,4%**	**60%**	**Non**
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	< 1,24	kg/j	< 1,29	kg/j	**0,0%**	**75%**	**Non**
Azote ammoniacal	0,95	kg/j	0,43	kg/j			
Azote Kjeldahl	1,53	kg/j	0,95	kg/j	38,0%		
Azote nitreux	0,061	kg/j	0,09	kg/j	0%		
Azote nitrique	2,26	kg/j	2,63	kg/j	0%		
Azote global (NO2+NO3+NTK)	3,86	kg/j	3,67	kg/j	4,8%		
Phosphore (P)	0,50	kg/j	0,42	kg/j	16,4%		

En raison d'informations non précises sur les débits attendus, nous avons mis en place en entrée et en sortie station, un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences du texte : Arrêté Ministériel du 21 juillet 2015. Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement.

Toutes les concentrations respectent les exigences règlementaires. Cependant, les rendements épuratoires ne respectent pas les exigences pour les paramètres : DCO et DBO_5.

Les exigences sont satisfaites compte tenu qu'elles doivent être respectées en concentrations ou en rendements épuratoires. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par fortes précipitations à la suite d'une période de même tendance.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 412,4 m^3/jour en entrée et à 429,7 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est fortement dilué avec un rapport DCO/DBO5 très élevé (ratio de 14 : impacté par la dilution des eaux brutes).

- Charge en DBO5 : 1,2 kg/jour, correspondant à 21 EH, soit un taux de raccordement de 17 %.
- Charge en DCO : 17,3 kg/jour, correspondant à 173 EH, soit un taux de raccordement de 140 %.
- Charge en NTK : 1,5 kg/jour, correspondant à 139 EH, soit un taux de raccordement de 112 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 19 % (base DBO5),
- Taux de charge organique : 126 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 893 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont faibles (en raison de la pluviométrie importante et la dilution des eaux brutes), ceux-ci ne sont pas atteint pour les paramètres $DB0^5$ et DCO. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Conformité des performances :

STEP d'Azelot	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	77	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation de boue ; station filtres plantées de roseaux.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Suivi du milieu récepteur de la station en 3 points (Amont, Rejet, Aval) pendant la période d'étiage ;
- Autosurveillance de la station par la société IRH.

Travaux programmés en 2024 : amélioration des plans : reconnaissance des terrains (nouveaux lotissement) et transmission des résultats sous informatique.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 6.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Station d'épuration de Coyviller

1. Données techniques

Localisation	Prolongement de la Rue de Manoncourt, à l'intersection du chemin communal vers Manoncourt en Vermois et le chemin du Breuil
Commune concerné	Coyviller
Constructeur	BONINI et Fils
Année de mise en service	2007
Type de traitement	Infiltration Percolation sur sable
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	170 EH
Milieu récepteur	Ruisseau « Le petit Rhône »
Equipement de télésurveillance	Oui
Population INSEE	156 habitants pour 68 habitations
Population estimée en ANC	7 habitants pour 3 habitations
Population effectivement raccordée	149 habitants pour 65 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	80 %	35 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
NH_4^+	75 %	15 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les concentrations et rendements (en moyenne 24h) sont à respecter simultanément par temps sec. Par temps de pluie, une seule exigence sera retenue (concentration et rendement).

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	50 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	2,10 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	6,00 m^3/h
Débit nominal	100 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

Charge journalière en DBO_5	13 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
COYVILLER	68	156	96 %	4 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
COYVILLER	71	0	0	0

Poste de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Entrée – STEP Coyviller	57 m³/h	7,4 kW	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
COYVILLER	Eaux pluviales	Eaux usées	1 360	144
	501	0		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
COYVILLER	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	1
	53	0	60	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Sel & Vermois

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
	Coyviller	DO	Forfait pompage DO
15/02/2024	Coyviller	Poste de relevage	forfait pompage poste de relevage et degrilleur
	Coyviller	Regard de facade	Forfait curage regard

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Coyviller	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j)	6,1	2,4	14,4
Débit ESD (m^3/j)	8,5	9,7	13,6
Taux dilution (%)	72,4	24,8	106

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 13:16	13/11/24 13:16
Température de l'effluent	°C	10,3	7,6
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	8,2	8,2
Température de mesure du pH	°C	10,3	7,6

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 13:21	13/11/24 13:21
Température de l'effluent	°C	11,1	7,8
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	6,7	7,0
Température de mesure du pH	°C	11,1	7,8

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Publication du 02/10/2002 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	28,1	m^3	15,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	130	mg/l	3	mg/l	35	85	Oui
ST-DCO	522	mg O2/l	35	mg O2/l	125	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	140	mg/l	< 3	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	63,8	mg N/l	2,9	mg N/l			
Azote Kjeldahl	82,8	mg N/l	15	mg N/l	15		Oui
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	0,497	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	35,8	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	82,8	mg N/l	51,3	mg N/l			
Phosphore (P)	9,28	mg P/l	5,62	mg P/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	28,1	m^3	15,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	3,65	kg/j	0,05	kg/j	98,7%	90%	Oui
ST-DCO	14,65	kg/j	0,53	kg/j	96,4%	75%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	3,93	kg/j	< 0,05	kg/j	98,8%	80%	Oui
Azote ammoniacal	1,79	kg/j	0,04	kg/j	97,5%		
Azote Kjeldahl	2,32	kg/j	0,23	kg/j	90,1%	75%	Oui
Azote nitreux	< 0,0004	kg/j	0,01	kg/j			
Azote nitrique	< 0,006	kg/j	0,55	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	2,32	kg/j	0,78	kg/j	66,3%		
Phosphore (P)	0,26	kg/j	0,09	kg/j	67,1%		

Pour la Sortie station, les délais de mise en analyse au laboratoire sont supérieurs à ceux indiqués dans la dernière étude de stabilité du laboratoire ou aux délais normatifs pour les paramètres Azote ammoniacal (NH4+) et Azote globale (NGL) et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Compte tenu des conditions de rejet, nous avons mis en place un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Publication du 02/10/2002.

Les exigences sont à respecter en concentration et rendement par temps sec et en concentration ou rendement par temps de pluie. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite d'une période pluvieuse.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 28 m^3/jour en entrée et à 15 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est moyennement chargé, avec un rapport DCO/DBO5 assez élevé pour un effluent urbain (ratio de 3,7).

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

- Charge en DBO5 : 3,9 kg/jour, correspondant à 65 EH, soit un taux de raccordement de 57 %.
- Charge en DCO : 14,6 kg/jour, correspondant à 146 EH, soit un taux de raccordement de 127 %.
- Charge en NTK : 2,3 kg/jour, correspondant à 211 EH, soit un taux de raccordement de 184 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :
- Taux de charge organique : 30 % (base DBO5),
- Taux de charge organique : 141 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 128 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles et les rendements épuratoires sont élevés. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration et en rendement par temps sec. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Conformité des performances :

STEP de Coyviller	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	100	100	100	

Gestion des boues :

Accumulation des boues dans le décanteur (vidange environ tous 5 ans).
Pas d'évacuation des boues en 2024.
Dernière vidange effectuée en août 2018 et boues mises en épandage sur 2 parcelles appartenant au même propriétaire : 169m³.

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration **D203** :

	2018
Tonnage de boues produites (tMS) (hors réactifs)	169 m³ en 11 ans
Tonnage de boues évacuées (tMS)	9,4

Résultats d'analyses des boues 2018 :

ANALYSES BOUES 2018

Pg annuel (<32 TMS) avril à août 2018

	Valeur agro	ETM	CTO
	4/2	2	1/0
	6	3	2

Apport (kg/ha) à la dose de 55 m3/ha

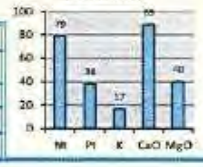

Valeur agronomique (Teneurs en % de la MS, sauf MS, pH et C/N)

	MS en %	pH	C/N	MO	N Kjeldahl	$N\text{-}NH_4$	P_2O_5	K_2O	CaO	MgO
moyenne	5,6	7,2	9,9	42,8	2,6	0,4	1,2	0,6	2,9	1,3
minimum	2,8	6,9	8,6	41,5	1,7	0,3	1,1	0,5	2,7	1,2
maximum	7,8	7,4	14,0	45,1	3,0	0,5	1,3	0,6	3,1	1,4

Eléments Traces Métalliques et Composés traces organiques (en mg/kg de MS)

	Cadmium (Cd)	Chrome (Cr)	Cuivre (Cu)	Mercure (Hg)	Nickel (Ni)	Plomb (Pb)	Zinc (Zn)	Cr+Cu+ Ni+Zn	somme des PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran thène
moyenne	1,4	39,6	405,3	0,5	26,0	97,1	*1 650,7*	*2 122,3*	0,07	*1,03*	*1,97*	*2,66*
minimum	1,4	37,7	386,0	0,44	25,4	90,8	*1 547,0*	1 999,0	0,07	*1,01*	*1,91*	*2,61*
maximum	1,5	42,1	419,0	0,6	26,4	101,0	*1 750,0*	*2 224,0*	0,07	*1,05*	*2,03*	*2,71*
AP 8/01/98	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000	0,8	2	2,5	5

Moyennes ETM-CTO 2013-2018

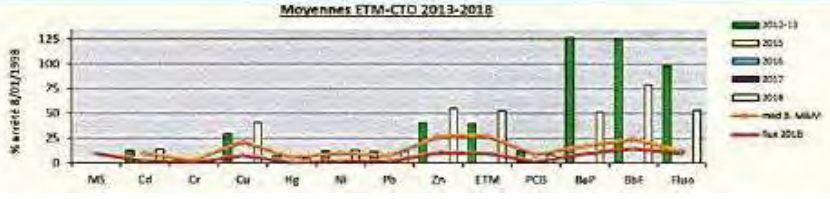

ANALYSES SOLS 2018

Valeur agro	ETM
1	1

Analyses de référence existantes

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-612025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH ;
- Réflexion sur évacuation des boues du décanteur *(analyse de boues en 2024).*

Travaux à prévoir : amélioration des plans : reconnaissance des terrains (nouveaux lotissement) et transmission des résultats sous informatique ; évacuer les boues.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 7.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

4. Station d'épuration de Crévic – Sommerviller

1. Données techniques

Localisation	Extrémité du chemin forestier dans le prolongement de la rue de la Grotte, parallèlement au ruisseau de Lascant
Commune concerné	Crévic et Sommerviller
Constructeur	BONINI et Fils
Année de mise en service	2003
Type de traitement	Infiltration Percolation sur sable
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	2 000 EH
Milieu récepteur	Le Sânon
Equipement de télésurveillance	Oui
Population	1 961 habitants pour 871 habitations
Population estimée en ANC	18 habitants pour 8 habitations
Population effectivement raccordée	1 943 habitants pour 763 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	70 %	25 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les performances sont respectées en concentration et en rendement en moyenne 24h par temps sec, et en moyenne annuelle. En période de pluie, une seule des exigences (concentration ou rendement) sera retenue.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	370 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	15,5 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	46,5 m^3/h
Débit nominal	743 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

	DBO_5	DCO	MES	NTK	Ptotal
Temps sec (kg/j)	120	200	180	24	8

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Communes	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
CREVIC SOMMERVILELR	871	1 961	99 %	1 %

Crévic : 964 habitants et Sommerviller : 997 habitants.

Nombre d'abonnements :

Communes	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
CREVIC SOMMERVILLER	792	0	0	0

Crévic : 397 abonnés et Sommerviller : 395 abonnés.

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit Nominal (m^3/h)	Télésurveillance
CREVIC		
PR Castelnau	40	Oui
PR Tombois	-	Oui
PR Lyautey	-	Oui
PR Foch	40	Oui
PR Croix de Mission	50	Oui
PR Salle des Fêtes	-	Oui
PR Bénatange	50	Oui
SOMMERVILLER		
PR Haraucourt	-	Oui
PR Moulin	40	Oui
PR Alsace	-	Oui
PR Templiers	-	Oui
PR Vierge	90	Oui
PR Saules	-	Oui

Réseau :

Communes	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
CREVIC	Eaux pluviales	Eaux usées		
	931	481	5 597	2 508
SOMMERVILLER	2 940	2 037	5 740	3 603
Total	3 871	2 518	11 338	6 111

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
CREVIC	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	
	35	18	147	6
SOMMERVILLER	114	21	141	6
Total	149	39	288	12

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
10/01/2024	Crevic	1 rue Foch	renouvellement branchement
24/01/2024	Sommerviller	65 rue des salines	forfait debouchage et pompage du siphon de facade
15/01/2024	Sommerviller	rue d'Alsace	Travaux assainissement
	Crévic	collecteur	Forfait curage collecteur diam 200 sur 40 ml
	Crévic	route de lunéville	
19/03/2024	Crévic	11 rue Lyautey	Curage boite de branhcement bouchée par du papier
22/03/2024	Sommerviller	Pr alsace + moulin	Forfait pompage
10/04/2024	Sommerviller	33 rue de la saline	forfait pompage
12/04/2024	Crévic	Rue de breuil	forfait pompage
29/05/2024	Sommerviller	Pr alsace	Terrassement pour changer chambre du poste
24/05/2024	Sommerviller	Pr Alsace	Reprise fouille
18/07/2024	Crévic	Pr crévic	Forfait pompage
27/09/2024	Crévic	Pr lyautey	pose d'une gaine pour passage pompe
08/01/2024	Sommerviller	Pr Alsace	
20/01/2024	Crévic	Purge Tombois	
21/10/2024	Crévic	Pr Foch	pose d'un gaine
22/10/2024	Crévic/Varan/SNDP	Pr foch+DO stade+Parc Hanus	curage PR

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Crévic - Sommerviller	2022		2023		2024	
	Juin	Septembre	Juillet	Septembre	Août	Novembre
Débit ECP (m^3/j)	38,5	8,1	50,8	13,6	20,2	243,1
Débit ESD (m^3/j)	161,2	96,3	116,	235,7	221,8	382,7
Taux dilution (%)	23,9	8,4	43,5	5,8	9	64

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

Août 2024 :

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station = ES

Paramètre	Unité	Résultat des mesures	
		Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		06/08/2024 à 09:33	06/08/2024 à 09:33
Température de l'effluent	°C	20,5	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,6	8,0
Température de mesure du pH	°C	20,5	7,9

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station = SS

Paramètre	Unité	Résultat des mesures	
		Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		06/08/2024 à 09:41	06/08/2024 à 09:41
Température de l'effluent	°C	18,5	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	6,6	6,6
Température de mesure du pH	°C	18,5	7,9

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	242,0	m^3	242,0	m^3			
Matières en suspension (MES)	140	mg/l	5	mg/l		85	
ST-DCO	448	mg O2/l	30	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	140	mg/l	5	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	44,8	mg N/l	4,1	mg N/l			
Azote Kjeldahl	60,8	mg N/l	4,2	mg N/l			
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	0,352	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	32,3	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	60,8	mg N/l	36,8	mg N/l			
Phosphore (P)	7,24	mg P/l	4,32	mg P/l			

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	242,0	m^3	242,0	m^3			
Matières en suspension (MES)	33,89	kg/j	1,21	kg/j	96,4%	50%	Oui
ST-DCO	108,43	kg/j	7,26	kg/j	93,3%	60%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	33,89	kg/j	1,21	kg/j	96,4%	60%	Oui
Azote ammoniacal	10,84	kg/j	0,99	kg/j	90,8%		
Azote Kjeldahl	14,72	kg/j	1,02	kg/j	93,1%		
Azote nitreux	< 0,004	kg/j	0,09	kg/j			
Azote nitrique	< 0,05	kg/j	7,82	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	14,72	kg/j	8,91	kg/j	39,5%		
Phosphore (P)	1,75	kg/j	1,05	kg/j	40,3%		

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Arrêté Ministériel du 21/07/2015.

Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement. Toutes les concentrations et tous les rendements respectent les exigences règlementaires. **Le traitement donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite d'une période de fortes précipitations.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 242,04 m^3/jour en entrée station. L'effluent brut est dilué avec toutefois un bon rapport DCO/DBO_5 pour un effluent urbain (ratio de 3.2).

- Charge en DBO5 : 33,89 kg/jour, correspondant à 565 EH, soit un taux de raccordement de 31 %.
- Charge en DCO : 108,43 kg/jour, correspondant à 1084 EH, soit un taux de raccordement de 59 %.
- Charge en NTK : 14,72 kg/jour, correspondant à 1338 EH, soit un taux de raccordement de 72 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 64 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 33 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 70 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont très élevés. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Novembre 2024 :

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		20/11/24 13:54	20/11/24 13:54
Température de l'effluent	°C	12,4	6,2
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	8,4	8,2
Température de mesure du pH	°C	12,4	6,2

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		20/11/24 14:38	20/11/24 14:38
Température de l'effluent	°C	10,1	7,1
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,1	7,2
Température de mesure du pH	°C	10,1	7,1

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	625,8	m^3	625,8	m^3			
Matières en suspension (MES)	150	mg/l	7	mg/l		85	
ST-DCO	211	mg O2/l	40	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	52	mg/l	7	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	8,5	mg N/l	18,4	mg N/l			
Azote Kjeldahl	16,6	mg N/l	19,4	mg N/l			
Azote nitreux	0,156	mg N-NO2/l	0,236	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	1,49	mg N-NO3/l	21,3	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	18,2	mg N/l	40,9	mg N/l			
Phosphore (P)	2,19	mg P/l	5,35	mg P/l			

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	625,8	m^3	625,8	m^3			
Matières en suspension (MES)	93,87	kg/j	4,38	kg/j	95,3%	50%	Oui
ST-DCO	132,05	kg/j	25,03	kg/j	81,0%	60%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	32,54	kg/j	4,38	kg/j	86,5%	60%	Oui
Azote ammoniacal	5,32	kg/j	11,52	kg/j	0,0%		
Azote Kjeldahl	10,39	kg/j	12,14	kg/j	0,0%		
Azote nitreux	0,098	kg/j	0,15	kg/j			
Azote nitrique	0,93	kg/j	13,33	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	11,39	kg/j	25,60	kg/j	0,0%		
Phosphore (P)	1,37	kg/j	3,35	kg/j	0,0%		

Compte tenu des conditions de rejet, nous avons mis en place un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de vos rejets.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Arrêté Ministériel du 21/07/2015.
Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement. Toutes les concentrations et tous les rendements respectent les exigences règlementaires. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps de pluie à la suite d'un évènement de fortes précipitations.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 626 m^3/jour en entrée station. L'effluent brut est dilué.

- Charge en DBO5 : 32,5 kg/jour, correspondant à 542 EH, soit un taux de raccordement de 29 %.
- Charge en DCO : 132,0 kg/jour, correspondant à 1 320 EH, soit un taux de raccordement de 71 %.
- Charge en NTK : 10,4 kg/jour, correspondant à 944 EH, soit un taux de raccordement de 51 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 32 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 50 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 165 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles et les rendements épuratoires sont élevés compte tenu de la forte charge hydraulique et de la dilution des eaux brutes. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Conformité des performances :

STEP de Crévic - Sommerviller	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	2	2	2	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé deux fois par an.
Taux de conformité (%)	83	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation des boues en 2024.
Dernière évacuation en avril 2023 de 420,11 m³ de boues.
Ces boues ont été envoyées en compostage auprès des sites suivants : Thiebaut Energie et Terragri.

Produit : Boues Liquides SOMMERVILLER **Déchet**

Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Valeurs Agronomiques

Unités	MS	pH	C / N	N ammonia.	N Kjeldahl	MO	Corg.	P2O5	K2O	CaO	MgO	Bore
	%			kg/t MS								mg/kg MS
Nb analyses	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Moyenne	5,70	7,10	9,10	2,60	28,40	518,00	259,00	15,30	6,00	39,10	18,20	30,40
Minimum	5,70	7,10	9,10	2,60	28,40	518,00	259,00	15,30	6,00	39,10	18,20	30,40
Maximum	5,70	7,10	9,10	2,60	28,40	518,00	259,00	15,30	6,00	39,10	18,20	30,40
% Variation	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Eléments Traces Métalliques (ETM)

Unités	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr + Cu + Ni + Zn	Sélénium
	g/t MS								
Nb analyses	2	2	2	2	2	2	2	2	0
Moyenne	1,30	46,40	250,00	0,72	30,10	102,00	2680,00	3010,00	
Minimum	1,30	46,40	250,00	0,72	30,10	102,00	2680,00	3010,00	
Maximum	1,30	46,40	250,00	0,72	30,10	102,00	2680,00	3010,00	
Limite régl.	10,00	1000,00	1000,00	10,00	200,00	800,00	3000,00	4000,00	25,00
% val. lim. max.	13%	5%	25%	7%	15%	13%	89%	75%	

Composés Traces Organiques (CTO)

Unités	PCB 28	PCB 52	PCB 101	PCB 118	PCB 138	PCB 153	PCB 180	Total 7 PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran-thène
	g/t MS										
Nb analyses	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Moyenne	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,740	1,411	1,959
Minimum	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,740	1,411	1,959
Maximum	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,740	1,411	1,959
Limite régl.								0,800	2,000	2,500	5,000
% val. lim. max.								7%	37%	56%	39%

Agents pathogènes : Non

Fréquences d'analyses année N + 1 :
Minimum 1 analyse complète (VA+ETM+CTO) avant la prochaine évacuation.

Commentaires d'analyses :
Les teneurs en ETM et CTO sont conformes à l'arrêté du 8/01/98 sur le prélèvement réalisé en 2023.
Elles sont stables, pour l'ensemble des micropolluants, par rapport aux résultats observés en 2022 sur les mêmes boues.
Ces valeurs confirment la baisse observées en 2022 sur les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et notamment sur le benzo(b)fluoranthène.

Les concentrations maximales concernent le zinc à 89% de la limite puis les HAP entre 37 et 56%.

La recherche des origines de ces fortes concentrations en HAP et surtout en zinc permettrait de sécuriser la filière.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Produit : Boues Liquides SOMMERVILLER
Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Type de produit : BOUE D'EPURATION **Déchet**

Productions

Année	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
2023	5,70	23,95	23,95	420,11
2022	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	0,00	0,00	0,00	0,00

Filières

Libellé	Filière	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
Lot 2023 BL-Comp Sommerviller	Compostage	5,70	11,83	11,83	207,50
Lot 2023 BL-métha Sommerviller	Méthanisation	5,70	12,12	12,12	212,61

Nombre d'analyses de sol effectuées :
- VA : 0 **- ETM :** 0

Réunion annuelle de Bilan le : Néant

Date de réception du prévisionnel : Néant

Date de réception du bilan : Néant

Organisation des évacuations en 2023 :
- transport : Néant
- épandage : Néant

Commentaire produit / filière :
Les productions de boues correspondent aux volumes annuels évacués.

Aucun épandage en 2023 : les boues, accumulées dans le bassin de décantation depuis août 2015, ont été évacuées en avril 2023 pour traitement en compostage ou méthanisation à Anglemont (88), respectivement chez SNC Terragri et Thiébaut Energie.
Les boues compostées sont traitées en mélange avec d'autres boues et doivent produire un compost conforme à la norme NF U44-095, ensuite épandu sur terres agricoles. Qualité du compost : l'OI n'a reçu aucune analyse de compost pour 2023.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH ;
- Entretien des filtres de la station d'épuration par la société HORTI PASSION PAYSAGE.

Travaux à prévoir : installer un regard entre station et regard de sortie ; évacuer les boues.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 8.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

5. Station d'épuration de Ferrières

1. Données techniques

Localisation	Au Sud-Ouest du village, à 300 m sur le chemin forestier, dans le prolongement de la rue du Château
Commune concerné	Ferrières
Constructeur	JEAN VOISIN SAS
Année de mise en service	2013
Type de traitement	Filtres plantés de roseaux
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	300 EH
Milieu récepteur	Ruisseau des « Tinges »
Equipement de télésurveillance	Non
Population INSEE	332 habitants pour 156 habitations
Population estimée en ANC	0 habitant pour 0 habitation
Population effectivement raccordée	332 habitants pour 156 habitations

Rendements épuratoires demandés par le dossier de déclaration du 6 septembre 2010 et de l'Arrêté préfectoral du 28 septembre 2010 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	65 %	64,23 mg/L
DCO	60 %	151,15 mg/L
NH_4^+ / NTK	50 %	17,49 mg/L
MES	75 %	57,97 mg/L

Ces performances sont à respecter en concentration ou en rendement sur un échantillon moyen de 24h hors conditions dites inhabituelles.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	109,8 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	4,57 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	160 m^3/h
Débit nominal	138 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

	DBO_5	DCO	MES	NTK
Temps sec / Pluie (kg/j)	117,8	36,3	19,8	3,6

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
FERRIERES	156	332	100 %	0 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
FERRIERES	164	0	0	0

Poste de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Entrée – STEP Ferrières	20 m³/h	5 kW	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
FERRIERES	Eaux pluviales	Eaux usées	1 329	807
	1 823	1 466		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
FERRIERES	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	3
	108	44	55	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
25/01/2024	Ferrieres		Forfait curage de ragard branchement
	Ferrieres	Poste de relevage	forfait pompage poste de relevage
	Ferrieres	poste de relevage	forfait pompage poste de relevage +panier
	Ferrieres	Mairie	Forfait pompage DO
17/10/2024	Ferrieres	8 rue du château	renouvellement boite de branchement EU /EP

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Ferrières	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j)	19,8	31,6	148,1
Débit ESD (m^3/j)	28,7	26,1	12,4
Taux dilution (%)	69,1	120,8	1 193

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station = ES

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 11:14	10/10/2024 à 11:14
Température de l'effluent	°C	15,7	14,2
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,8	7,7
Température de mesure du pH	°C	15,7	14,2

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station = SS

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 11:26	10/10/2024 à 11:26
Température de l'effluent	°C	15,5	14,8
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,1	7,2
Température de mesure du pH	°C	15,5	14,8

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Dossier de Déclaration du 06/09/2010 et Arrêté Ministériel du 21/07/2015		Conformité du rejet
					Concentration sortie station		
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	160,5	m^3	201,0	m^3			
Matières en suspension (MES)	32	mg/l	2	mg/l	57,97	85	Oui
ST-DCO	32	mg O2/l	21	mg O2/l	151,15	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	16	mg/l	< 3	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	9,4	mg N/l	4	mg N/l			
Azote Kjeldahl	11,3	mg N/l	4,4	mg N/l	17,49		Oui
Azote nitreux	0,598	mg N-NO2/l	0,081	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	1,38	mg N-NO3/l	7,9	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	13,3	mg N/l	12,4	mg N/l			
Phosphore (P)	1,16	mg P/l	1,79	mg P/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	160,5	m^3	201,0	m^3			
Matières en suspension (MES)	5,13	kg/j	0,40	kg/j	92,2%	75%	Oui
ST-DCO	5,13	kg/j	4,22	kg/j	**17,8%**	**60%**	**Non**
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	2,57	kg/j	< 0,60	kg/j	76,5%	65%	Oui
Azote ammoniacal	1,51	kg/j	0,80	kg/j	46,7%		
Azote Kjeldahl	1,81	kg/j	0,88	kg/j	51,2%	50%	Oui
Azote nitreux	0,096	kg/j	0,02	kg/j			
Azote nitrique	0,22	kg/j	1,59	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	2,13	kg/j	2,49	kg/j	0,0%		
Phosphore (P)	0,19	kg/j	0,36	kg/j	0,0%		

Compte tenu des conditions de rejet aux points : Entrée station et Sortie station, nous avons mis en place un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Dossier de Déclaration du 06/09/2010 et Arrêté Ministériel du 21/07/2015.
Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement. Toutes les concentrations et tous les rendements respectent les exigences règlementaires excepté pour le rendement épuratoire du paramètre DCO. **Le traitement est donc conforme**.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par fortes précipitations sec à la suite à une période de même tendance.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 160,5 m^3/jour en entrée station et à 201 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est fortement dilué (fortes précipitations) avec toutefois un bon rapport DCO/DBO_5 pour un effluent urbain (ratio de 2.0).

- Charge en DBO5 : 2,6 kg/jour, correspondant à 43 EH, soit un taux de raccordement de 15 %.
- Charge en DCO : 5,1 kg/jour, correspondant à 51 EH, soit un taux de raccordement de 18 %.
- Charge en NTK : 1,8 kg/jour, correspondant à 165 EH, soit un taux de raccordement de 57 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 14 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 55 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 100 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont assez faibles, le rendement épuratoire du paramètre DCO n'atteint pas la valeur réglementaire. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Conformité des performances :

STEP de Ferrières	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	100	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation de boue ; station filtres plantées de roseaux.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH.

Travaux à prévoir : amélioration des plans : reconnaissance des terrains (nouveaux lotissement) et transmission des résultats sous informatique ; adaptation du chemin lors des curages.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 9.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

6. Station d'épuration d'Hudiviller

1. Données techniques

Localisation	En bordure de la route communale C2, en direction de Rosières-aux-Salines
Commune concerné	Hudiviller
Constructeur	BONINI SAS
Année de mise en service	2017
Type de traitement	Filtres plantés de roseaux
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	410 EH
Milieu récepteur	Ruisseau d'Hudiviller
Equipement de télésurveillance	Non
Population INSEE	338 habitants pour 151 habitations
Population estimée en ANC	0 habitant pour 0 habitation
Population effectivement raccordée	338 habitants pour 151 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	60 %	35 mg/L
DCO	60 %	229 mg/L
MES	50 %	175 mg/L

Ces performances sont à respecter en concentration ou en rendement sur un échantillon moyen de 24h hors conditions dites inhabituelles.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques : (débit de référence : 170 m^3/j)

Débit journalier de temps sec	49,5 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	2,06 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	170 m^3/h
Débit nominal	73,5 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

	DBO_5	DCO	MES	NTK	Ptotal
Temps sec (kg/j)	21,5	47,3	25,8	4,73	0,77
Pluie (kg/j)	24,57	54,06	33,17	5,14	0,84

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
HUDIVLLER	151	338	100 %	0 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
HUDIVILLER	148	0	0	0

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Pré Hali	20 m³/h	4,8 kW	oui
PR Haut du jardin	-	-	non
PR Dégrilleur	44 m³/h	4,8 kW	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
HUDIVILLER	Eaux pluviales	Eaux usées	2 509	677
	861	740		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
HUDIVILLER	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	5
	39	17	61	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Aucune intervention en 2024.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP d'Hudiviller	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j) Débit ESD (m^3/j)	0,9 22,1	0,0 27,9	41,6 21,7
Taux dilution (%)	3,9	0,0	191

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.

Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		6/8/24 10:48	6/8/24 10:48
Température de l'effluent	°C	20,2	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,2	7,2
Température de mesure du pH	°C	20,2	7,9

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		6/8/24 11:27	6/8/24 11:27
Température de l'effluent	°C	19,4	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	6,7	6,8
Température de mesure du pH	°C	16,4	7,9

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Mesures ponctuelles in situ : Point 3 Amont
Réalisée dans le rejet

Paramètre	Unité	Résultat des mesures Valeur
Date et heure de mesures		6/8/24 11:27
Température de l'effluent	°C	16,4
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	8,1
Température de mesure du pH	°C	16,4

Mesures ponctuelles in situ : Point 4 Aval
Réalisée dans le rejet

Paramètre	Unité	Résultat des mesures Valeur
Date et heure de mesures		6/8/24 11:38
Température de l'effluent	°C	17,0
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9
Température de mesure du pH	°C	17,0

Mesures ponctuelles in situ : Point 5 Mélange
Réalisée dans le rejet

Paramètre	Unité	Résultat des mesures Valeur
Date et heure de mesures		6/8/24 11:35
Température de l'effluent	°C	16,8
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	8,1
Température de mesure du pH	°C	16,8

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	63,3	m^3	60,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	95	mg/l	7	mg/l		70	
ST-DCO	223	mg O2/l	20	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	32	mg/l	< 3	mg/l	35	85	Oui
Azote ammoniacal	28,2	mg N/l	0,8	mg N/l			
Azote Kjeldahl	35,1	mg N/l	1,4	mg N/l			
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	0,113	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	29,2	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	35,1	mg N/l	30,7	mg N/l			
Phosphore (P)	4,62	mgP/l	2,51	mgP/l			

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Intitulé du point : Point 3 Amont

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	7	mg/l
ST-DCO	< 5	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	0,8	mg/l
Ammonium	0,05	mg NH4/l

Intitulé du point : Point 4 Aval

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	14	mg/l
ST-DCO	8	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	0,8	mg/l
Ammonium	0,06	mg NH4/l

Intitulé du point : Point 5 Mélange

Paramètre	Concentration	
	Valeur	Unité
Matières en suspension (MES)	7	mg/l
ST-DCO	< 5	mg O2/l
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	1	mg/l
Ammonium	0,05	mg NH4/l

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	63,3	m^3	60,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	6,02	kg/j	0,42	kg/j	93,0%	50%	Oui
ST-DCO	14,12	kg/j	1,21	kg/j	91,5%	60%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	2,03	kg/j	< 0,18	kg/j	91,1%	60%	Oui
Azote ammoniacal	1,79	kg/j	0,05	kg/j			
Azote Kjeldahl	2,22	kg/j	0,08	kg/j	96,2%		
Azote nitreux	< 0,001	kg/j	0,01	kg/j	0%		
Azote nitrique	< 0,01	kg/j	1,76	kg/j	0%		
Azote global (NO2+NO3+NTK)	2,22	kg/j	1,85	kg/j	16,8%		
Phosphore (P)	0,29	kg/j	0,15	kg/j	48,3%		

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

En raison d'informations non précises sur les débits attendus, nous avons mis en place en entrée et en sortie station, un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences du texte réglementaire : Arrêté Ministériel du 21/07/2015.
Les exigences sont à respecter en concentration ou rendement. Toutes les concentrations et tous les rendements respectent les exigences règlementaires. **Le traitement est donc conforme**.

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite à une période de même tendance.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 63,3 m^3/jour en entrée et à 60,3 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est dilué avec un rapport DCO/DBO_5 très élevé (ratio de 7).

- Charge en DBO_5 : 2,03 kg/jour, correspondant à 34 EH, soit un taux de raccordement de 8 %.
- Charge en DCO : 14,12 kg/jour, correspondant à 141 EH, soit un taux de raccordement de 34 %.
- Charge en NTK : 2,22 kg/jour, correspondant à 202 EH, soit un taux de raccordement de 49 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :
- Taux de charge organique : 8,2 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 49,3 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 90 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont corrects. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Conformité des performances :

STEP d'Hudiviller	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	100	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation de boue ; station filtres plantées de roseaux.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :
- Suivi du milieu récepteur de la station en 3 points (Amont, Rejet, Aval) pendant la période d'étiage ;
- Autosurveillance de la station par la société IRH.

Travaux à prévoir : amélioration des plans : reconnaissance des terrains (nouveaux lotissement) et transmission des résultats sous informatique.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 10.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

7. Station d'épuration de Lupcourt – Ville en Vermois

1. Données techniques

Localisation	Chemin d'exploitation dans le prolongement du chemin de Gerbe au Lieu-dit « le Prêtre » à Ville-en-Vermois
Commune concerné	Lupcourt, Ville-en-Vermois
Constructeur	SLD TP
Année de mise en service	2007
Type de traitement	Infiltration Percolation sur sable
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	1 200 EH
Milieu récepteur	Ruisseau d'Evricourt
Equipement de télésurveillance	Oui
Population INSEE	1 029 habitants pour 449 habitations
Population estimée en ANC	9 habitants pour 4 habitations
Population effectivement raccordée	1 020 habitants pour 445 habitations

Rendements épuratoires demandés par l'Arrêté préfectoral du 21 juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	90 %	25 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
NH_4^+	80 %	10 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les concentrations et rendements sont à respecter simultanément par temps sec, les unes ou les autres par temps de pluie.

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	310 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	12,9 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	38,7 m^3/h
Débit nominal	619,4 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) :

Charge journalière en DBO_5	82,2 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Communes	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
LUPCOURT VILLE-EN-VERMOIS	449	1 029	99 %	1 %

Lupcourt : 430 habitants et Ville-en-Vermois : 599 habitants.

Nombre d'abonnements :

Communes	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
LUPCOURT VILLE-EN-VERMOIS	479	0	0	0

Lupcourt : 188 abonnés et Ville-en-Vermois : 291 abonnés.

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
VILLE-EN-VERMOIS			
PR de la Forge	20 m³/h		oui
PR Navines	-		non
PR Chemin de Lupcourt	44 m³/h		non
PR Clos Cardinal			oui
PR Gerardcourt			oui
LUPCOURT			
PR Rue du Château			oui

Réseau de collecte :

Communes	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
LUPCOURT	Eaux pluviales	Eaux usées		
	2 240	1 780	1 699	176
VILLE-EN-VERMOIS	4 381	2 070	3 222	4 363
Total	**6 622**	**3 850**	**4 921**	**4 538**

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Communes	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
LUPCOURT	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	
	137	55	58	2
VILLE-EN-VERMOIS	129	77	104	3
Total	**266**	**132**	**162**	**5**

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
24/01/2024	Sommerviller	65 rue des salines	forfait debouchage et pompage du siphon de facade
15/01/2024	Sommerviller	rue d'Alsace	Travaux assainissement
02/02/2024	Lupcourt	DO	Forfait pompage DO
22/03/2024	Sommerviller	Pr alsace + moulin	Forfait pompage
22/03/2024	Lupcourt	step et poste	forfait pompage
10/04/2024	Sommerviller	33 rue de la saline	forfait pompage
29/05/2024	Sommerviller	Pr alsace	Terrassement pour changer chambre du poste
24/05/2024	Sommerviller	Pr Alsace	Reprise fouille
08/01/2024	Sommerviller	Pr Alsace	

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Lupcourt - Ville en Vermois	2022		2023		2024	
	Juin	Octobre	Juillet	Septembre	Août	Novembre
Débit ECP (m^3/j)	40,9	52	25,6	28,1	46,3	42,2
Débit ESD (m^3/j)	73,1	59,1	62,4	75,5	59,5	76,2
Taux dilution (%)	56	87,9	41	37,3	78	55

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Août 2025 :

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		6/8/24 11:56	6/8/24 11:56
Température de l'effluent	°C	18,5	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,4	7,5
Température de mesure du pH	°C	18,5	7,9

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		6/8/24 11:37	6/8/24 11:37
Température de l'effluent	°C	23,1	7,9
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	6,9	7,1
Température de mesure du pH	°C	23,1	7,9

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	105,9	m^3	99,1	m^3			
Matières en suspension (MES)	160	mg/l	13	mg/l			
ST-DCO	401	mg O2/l	92	mg O2/l	200		Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	120	mg/l	13	mg/l	35		Oui
Azote ammoniacal	51,5	mg N/l	38,5	mg N/l			
Azote Kjeldahl	73,3	mg N/l	46,8	mg N/l			
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	0,318	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	13,2	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	73,3	mg N/l	60,3	mg N/l			
Phosphore (P)	7,25	mgP/l	7,21	mgP/l			

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	105,9	m^3	99,1	m^3			
Matières en suspension (MES)	16,94	kg/j	1,29	kg/j	92,4%	90%	Oui
ST-DCO	42,46	kg/j	9,12	kg/j	78,5%	75%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	12,71	kg/j	1,29	kg/j	89,9%	70%	Oui
Azote ammoniacal	5,45	kg/j	3,81	kg/j			
Azote Kjeldahl	7,761	kg/j	4,64	kg/j	40,2%		
Azote nitreux	< 0,002	kg/j	0,03	kg/j	0%		
Azote nitrique	< 0,02	kg/j	1,31	kg/j	0%		
Azote global (NO2+NO3+NTK)	7,76	kg/j	5,97	kg/j	23,0%		
Phosphore (P)	0,77	kg/j	0,71	kg/j	6,9%		

En raison d'informations non précises sur les débits attendus, nous avons mis en place en entrée et en sortie station, un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Arrêté Ministériel du 21/07/2015.

Les exigences sont à respecter en concentration ou rendement. Toutes les concentrations et tous les rendements respectent les exigences règlementaires. **Le traitement est donc conforme**.

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite d'une période de même tendance.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 105,9 m^3/jour en entrée et à 99,1 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est dilué avec un bon rapport DCO/DBO_5 de 3,3.

- Charge en DBO_5 : 12,7 kg/jour, correspondant à 212 EH, soit un taux de raccordement de 18 %.
- Charge en DCO : 42,5 kg/jour, correspondant à 425 EH, soit un taux de raccordement de 35 %.
- Charge en NTK : 7,8 kg/jour, correspondant à 706 EH, soit un taux de raccordement de 59 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 36,3 % (base DBO_5),
- - Taux de charge organique : 58,8 % (base 11 g NTK/EH),
- - Taux de charge hydraulique : 34 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont corrects. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement.
Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Novembre 2025 :

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

Paramètre	Unité	Résultat des mesures	
		Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 9:53	13/11/24 9:53
Température de l'effluent	°C	14,1	6,6
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9	8,1
Température de mesure du pH	°C	14,1	6,6

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

Paramètre	Unité	Résultat des mesures	
		Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 10:29	13/11/24 10:29
Température de l'effluent	°C	10,9	7,1
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	6,9	5,6
Température de mesure du pH	°C	10,9	7,1

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	118,3	m^3	149,1	m^3			
Matières en suspension (MES)	250	mg/l	23	mg/l		85	
ST-DCO	441	mg O2/l	143	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	130	mg/l	32	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	42,4	mg N/l	39,5	mg N/l			
Azote Kjeldahl	58	mg N/l	46,1	mg N/l			
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	6,35	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	< 0,22	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	58	mg N/l	52,4	mg N/l			
Phosphore (P)	6,54	mgP/l	4,66	mgP/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	118,3	m^3	118,3	m^3			
Matières en suspension (MES)	29,58	kg/j	2,72	kg/j	90,8%	50%	Oui
ST-DCO	52,17	kg/j	16,92	kg/j	67,6%	60%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	15,38	kg/j	3,79	kg/j	75,4%	60%	Oui
Azote ammoniacal	5,02	kg/j	4,67	kg/j			
Azote Kjeldahl	6,862	kg/j	5,45	kg/j	20,5%		
Azote nitreux	< 0,002	kg/j	0,75	kg/j	0%		
Azote nitrique	< 0,03	kg/j	< 0,03	kg/j	0%		
Azote global (NO2+NO3+NTK)	6,86	kg/j	6,20	kg/j	9,7%		
Phosphore (P)	0,77	kg/j	0,55	kg/j	28,7%		

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Entrée station : les délais de mise en analyse au laboratoire sont supérieurs à ceux indiqués dans la dernière étude de stabilité du laboratoire ou aux délais normatifs pour le paramètre MES et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Arrêté Ministériel du 21/07/2015.
Les exigences sont à respecter en concentration ou rendement. Les exigences règlementaires sont respectées. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite d'une période pluvieuse.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 118 m^3/jour en entrée et à 149 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est moyennement chargé, avec un rapport DCO/DBO_5 légèrement élevé, de 3,4.
- Charge en DBO_5 : 15,4 kg/jour, correspondant à 256 EH, soit un taux de raccordement de 26 %.
- Charge en DCO : 52,2 kg/jour, correspondant à 522 EH, soit un taux de raccordement de 52 %.
- Charge en NTK : 6,9 kg/jour, correspondant à 624 EH, soit un taux de raccordement de 62 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :
- Taux de charge organique : 44 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 52 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 38 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de qualité convenable au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont corrects. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station est conforme.

Conformité des performances

STEP de Lupcourt – Ville en Vermois	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	2	2	2	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé deux fois par an.
Taux de conformité (%)	75 et 100	100 et 62,5	100	*Septembre 2023 :* *Rendement NH_4^+ :67.8 % (80% demandé)* *Concentration DCO : 133 mg/L (125 demandé)* *Concentration NH_4^+ : 16.6 mg/L (10 demandé)*

Gestion des boues

Accumulation des boues dans le décanteur (vidange environ tous 3 ans).
Pas d'évacuation des boues en 2024.
Dernière vidange effectuée en août 2018 et boues mises en épandage sur 1 parcelle appartenant au même propriétaire : 606 m^3.
Aucun épandage en novembre 2023 : compostage : : les boues accumulées dans le bassin de décantation ont été évacuées sous forme liquide pour traitement en compostage chez SNC Terragri.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration **D203** :

	2018	2023
	Epandage	Compostage
Tonnage de boues produites (tMS) (hors réactifs)	606 m³	-
Tonnage de boues évacuées (tMS)	12,7	-

Résultats Analyses des boues 2023 :

Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Valeurs Agronomiques

Unités	MS	pH	C / N	N ammonia.	N Kjeldahl	MO	Corg.	P2O5	K2O	CaO	MgO	Bore
	%			kg/t MS								mg/kg MS
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moyenne	5,90	7,20	8,10	1,53	24,60	398,00	199,00	16,50	3,90	51,80	7,10	24,70
Minimum	5,90	7,20	8,10	1,53	24,60	398,00	199,00	16,50	3,90	51,80	7,10	24,70
Maximum	5,90	7,20	8,10	1,53	24,60	398,00	199,00	16,50	3,90	51,80	7,10	24,70
% Variation	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Eléments Traces Métalliques (ETM)

Unités	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr + Cu + Ni + Zn	Sélénium
	g/t MS								
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Moyenne	1,10	53,20	334,00	0,79	30,00	92,70	1170,00	1590,00	
Minimum	1,10	53,20	334,00	0,79	30,00	92,70	1170,00	1590,00	
Maximum	1,10	53,20	334,00	0,79	30,00	92,70	1170,00	1590,00	
Limite régl.	10,00	1000,00	1000,00	10,00	200,00	800,00	3000,00	4000,00	25,00
% val. lim. max.	11%	5%	33%	8%	15%	12%	39%	40%	

Composés Traces Organiques (CTO)

Unités	PCB 28	PCB 52	PCB 101	PCB 118	PCB 138	PCB 153	PCB 180	Total 7 PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran-thène
	g/t MS										
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moyenne	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,530	0,868	2,022
Minimum	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,530	0,868	2,022
Maximum	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,056	0,530	0,868	2,022
Limite régl.								0,800	2,000	2,500	5,000
% val. lim. max.								7%	27%	35%	40%

Agents pathogènes : Non

Les teneurs en ETM et CTO sont conformes à l'Arrêté du 8/01/98 sur le prélèvement effectué en août 2023. Les valeurs en ETM sont stables ou en légère baisse par rapport aux teneurs observées sur l'analyse de mai 2022. Les teneurs en HAP sont en hausse notamment pour fluoranthène qui a doublé en 2022 et 2023. Les concentrations maximales concernent zinc et fluoranthène autour de 40% de la limite puis cuivre et benzo(b)fluoranthène à environ 35%. Les autres micropolluants sont inférieurs à 15% des seuils réglementaires sur ce prélèvement (sauf benzo(a)pyrène à 27%).

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Produit : Boues Liquides VILLE-EN-VERMOIS
Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Type de produit : boue de lagune **Déchet**

Productions

Année	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
2023	5,90	18,34	18,34	310,84
2022	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	0,00	0,00	0,00	0,00

Filières

Libellé	Filière	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
Lot 2023 BL Ville-en-V.	Compostage	5,90	18,34	18,34	310,84

Nombre d'analyses de sol effectuées :
- VA : 0 **- ETM :** 0

Réunion annuelle de Bilan le : Néant

Date de réception du prévisionnel : Néant

Date de réception du bilan : Néant

Organisation des évacuations en 2023 :
- transport : Néant
- épandage : Néant

Les productions de boues correspondent aux volumes annuels évacués.
Aucun épandage en 2023 : les boues accumulées dans le bassin de décantation depuis les épandages d'août 2018 ont été évacuées, sur 3 jours, du 7 au 9 novembre 2023 sous forme liquide pour traitement en compostage chez SNC Terragri (Anglemont - 88). Elles sont traitées en mélange avec d'autres boues et doivent produire un compost conforme à la norme NF U44- 095, ensuite épandu sur terres agricoles.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH ;
- Remplacement du sable des filtres : 2 étages sur 4 en septembre 2024.

Travaux à prévoir : amélioration des plans : reconnaissance des terrains (nouveaux lotissement) ; remplacement du sable des deux autres filtres : 2 étages ; installation d'un dessableur en entrée de STEP.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 11.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

8. Station d'épuration de Manoncourt en Vermois

1. Données techniques

Localisation	A l'Est du village, à l'intersection du Chemin des Tailles et du Chemin d'exploitation
Commune concerné	Manoncourt-en-Vermois
Constructeur	Groupement BONINI / PRESTINI
Année de mise en service	2007
Type de traitement	Infiltration Percolation sur Sable
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	350 EH
Milieu récepteur	Ruisseau des Près Lallement
Equipement de télésurveillance	Non
Population INSEE	343 habitants pour 145 habitations
Population estimée en ANC	7 habitants pour 3 habitations
Population effectivement raccordée	336 habitants pour 142 habitations

Rendement épuratoire demandé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (Publication du 03 Janvier 2002) et par l'Arrêté du 21 Juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	90 %	25 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
NH_4^+ / NTK	80 %	10 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les concentrations et rendements (en moyenne 24h) sont à respecter simultanément par temps sec. Par temps de pluie, une seule exigence sera retenue (concentration ou rendement).

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	62,9 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	4,2 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	12,5 m^3/h
Débit nominal	100 m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) : par temps sec / pluie

Charge journalière en DBO_5	25 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
MANONCOURT-EN-VERMOIS	145	343	98 %	2 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
MANONCOURT-EN-VERMOIS	164	0	0	0

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Rue des Déportés	20 m³/h	-	oui
PR STEP	78 m³/h	5,2 kW	oui

Réseau de collecte :

Communes	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
MANONCOURT-EN-VERMOIS	Eaux pluviales	Eaux usées	2 671	347
	1 592	400		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
MANONCOURT-EN-VERMOIS	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	1
	87	10	104	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Sel & Vermois

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
20/02/2024	Manoncourt	STEP	Dépose et repose portail accès station de Manoncourt

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Manoncourt en Vermois	2022	2023	2024
Débit ECP (m^3/j)	18,2	38,8	67,5
Débit ESD (m^3/j)	23,8	30,4	24,1
Taux dilution (%)	76,4	127,4	281

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 11:36	13/11/24 11:36
Température de l'effluent	°C	14,2	7,7
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	8,3	8,2
Température de mesure du pH	°C	14,2	7,7

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		13/11/24 11:44	13/11/24 11:44
Température de l'effluent	°C	10,1	7,8
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,2	7,4
Température de mesure du pH	°C	10,1	7,8

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Publication du 03/01/02 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	91,6	m^3	79,6	m^3			
Matières en suspension (MES)	130	mg/l	14	mg/l	35	85	Oui
ST-DCO	277	mg O2/l	53	mg O2/l	125	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	95	mg/l	8	mg/l	25	70	Oui
Azote ammoniacal	28,4	mg N/l	22,6	mg N/l	**10**		**Non**
Azote Kjeldahl	37,9	mg N/l	23,9	mg N/l			
Azote nitreux	< 0,015	mg N-NO2/l	0,672	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	< 0,22	mg N-NO3/l	8,44	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	37,9	mg N/l	33	mg N/l			
Phosphore (P)	4,28	mg P/l	3,95	mg P/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	91,6	m^3	79,6	m^3			
Matières en suspension (MES)	11,90	kg/j	1,11	kg/j	90,6%	90%	Oui
ST-DCO	25,36	kg/j	4,22	kg/j	83,4%	75%	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	8,70	kg/j	0,64	kg/j	92,7%	90%	Oui
Azote ammoniacal	2,60	kg/j	1,80	kg/j	**30,8%**	**80%**	**Non**
Azote Kjeldahl	3,47	kg/j	1,90	kg/j	45,2%		
Azote nitreux	< 0,0014	kg/j	0,05	kg/j			
Azote nitrique	< 0,020	kg/j	0,67	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	3,47	kg/j	2,63	kg/j	24,3%		
Phosphore (P)	0,39	kg/j	0,31	kg/j	19,8%		

Compte tenu des conditions de rejet, nous avons mis en place un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de vos rejets.

Les résultats d'analyses sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Publication du 03/01/02.

Les exigences sont à respecter en concentration et rendement par temps sec et en concentration ou rendement par temps de pluie. Le paramètre azote ammoniacal n'atteint pas les exigences règlementaires tant en concentration résiduelle qu'en rendement épuratoire. **Le traitement est donc non-conforme.**

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps sec à la suite d'une période pluvieuse.

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 92 m^3/jour en entrée et à 80 m^3/jour en sortie station. L'effluent brut est moyennement chargé, avec un bon rapport DCO/DBO_5 pour un effluent urbain (ratio de 2,9).

- Charge en DBO_5 : 8,7 kg/jour, correspondant à 145 EH, soit un taux de raccordement de 43 %.
- Charge en DCO : 25,4 kg/jour, correspondant à 254 EH, soit un taux de raccordement de 75 %.
- Charge en NTK : 3,5 kg/jour, correspondant à 315 EH, soit un taux de raccordement de 93 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 35 % (base DBO5),
- Taux de charge organique : 90 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 89 % (du nominal temps sec).

Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration et rendement par temps sec et en concentration ou rendement par temps de pluie. Le paramètre azote ammoniacal n'atteint pas les exigences règlementaires tant en concentration résiduelle qu'en rendement épuratoire.

Conformité des performances :

STEP de Manoncourt en Vermois	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	1	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	100	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation des boues en 2024.
Dernière évacuation en avril 2023 de 150 m^3 de boues.
Ces boues ont été envoyées en compostage auprès du site de Thiebaut Energie.

Produit : Boues Liquides MANONCOURT-EN-VERMOIS **Déchet**
Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Valeurs Agronomiques

Unités	MS	pH	C / N	N ammonia.	N Kjeldahl	MO	Corg.	P2O5	K2O	CaO	MgO	Bore
	%			kg/t MS								mg/kg MS
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moyenne	5,50	7,30	8,40	3,02	33,80	565,00	283,00	18,10	4,10	44,30	7,10	23,10
Minimum	5,50	7,30	8,40	3,02	33,80	565,00	283,00	18,10	4,10	44,30	7,10	23,10
Maximum	5,50	7,30	8,40	3,02	33,80	565,00	283,00	18,10	4,10	44,30	7,10	23,10
% Variation	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Eléments Traces Métalliques (ETM)

Unités	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr + Cu + Ni + Zn	Sélénium
	g/t MS								
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Moyenne	1,20	47,00	411,00	0,63	28,60	72,50	1460,00	1950,00	
Minimum	1,20	47,00	411,00	0,63	28,60	72,50	1460,00	1950,00	
Maximum	1,20	47,00	411,00	0,63	28,60	72,50	1460,00	1950,00	
Limite régl.	10,00	1000,00	1000,00	10,00	200,00	800,00	3000,00	4000,00	25,00
% val. lim. max.	12%	5%	41%	6%	14%	9%	49%	49%	

Composés Traces Organiques (CTO)

Unités	PCB 28	PCB 52	PCB 101	PCB 118	PCB 138	PCB 153	PCB 180	Total 7 PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran--thène
	g/t MS										
Nb analyses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moyenne	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,112	0,206	0,411	0,605
Minimum	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,112	0,206	0,411	0,605
Maximum	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,016	0,112	0,206	0,411	0,605
Limite régl.								0,800	2,000	2,500	5,000
% val. lim. max.								14%	10%	16%	12%

Agents pathogènes : Non

Les teneurs en ETM et CTO sont conformes à l'Arrêté du 8/01/98 sur le prélèvement réalisé en février 2023.Les valeurs de l'ensemble des micropolluants sont stables par rapport aux résultats observés en 2022 sur les mêmes boues. Les concentrations maximales concernent toujours cuivre et zinc. Elles sont comprises entre 41 et 49% de la limite. Les autres micropolluants sont inférieurs à 20% des seuils réglementaires.

Produit : Boues Liquides MANONCOURT-EN-VERMOIS
Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Type de produit : boue d'épuration épaissie **Déchet**

Productions

Année	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
2023	5,50	6,39	6,39	116,11
2022	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	0,00	0,00	0,00	0,00

Filières

Libellé	Filière	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
Lot 2023 BL Manoncourt-en-V.	Compostage	5,50	6,39	6,39	116,11

Nombre d'analyses de sol effectuées :

- VA : 0 **- ETM :** 0

Réunion annuelle de Bilan le : Néant

Date de réception du prévisionnel : Néant

Date de réception du bilan : Néant

Organisation des évacuations en 2023 :

- transport : Néant
- épandage : Néant

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Les productions de boues correspondent aux volumes annuels évacués.
Aucun épandage en 2023 : les boues accumulées dans le bassin de décantation ont été évacuées en avril 2023 sous forme liquide pour traitement en compostage chez SNC Terragri (Anglemont - 88). Elles étaient stockées depuis les épandages d'août 2015, soit près de 8 ans. Des évacuations tous les 3-4 ans sont préconisées pour ce type de station. Les boues sont traitées en mélange avec d'autres boues et doivent produire un compost conforme à la norme NF U44-095, ensuite épandu sur terres agricoles.

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 12.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

9. Station d'épuration de Rosières aux Salines

1. Données techniques

Localisation	Chemin de Ravel
Commune concerné	Rosières aux Salines
Constructeur	Compagnie des Eaux et de l'Ozone
Année de mise en service	1986
Type de traitement	Boue activée aération prolongée
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	3 200 EH
Milieu récepteur	Canal du Moulin, Bras de la Meurthe
Equipement de télésurveillance	Oui
Population INSEE	2 869 habitants pour 1 260 habitations
Population estimée en ANC	87 habitants pour 38 habitations
Population effectivement raccordée	2 782 habitants pour 1222 habitations

Le fonctionnement de la STEP de Rosières aux Salines a été repris en régie au 1er janvier 2023.

Rendement épuratoire demandé par l'Arrêté du 21 Juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	80 %	25 mg/L
DCO	75 %	125 mg/L
MES	90 %	35 mg/L

Les concentrations et rendements (en moyenne 24h) sont à respecter simultanément par temps sec. Par temps de pluie, une seule exigence sera retenue (concentration ou rendement).

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	830 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	34 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	72 m^3/h
Débit nominal	- m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) : par temps sec / pluie

Charge journalière en DBO_5	172 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
ROSIERES AUX SALINES	1 260	2 869	97 %	3 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
MANONCOURT-EN-VERMOIS	1 131	0	0	0

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Ravel	28 m³/h	-	oui
PR Ancien Hotel de Ville	29 m³/h	-	oui
PR Malpièce	50 m³/h	-	oui
PR Paxaille	19,5 m³/h	-	oui
PR Sergent Muller	16 m³/h	-	oui
PR Jardins de Rosières 1	-	-	oui
PR Jardins de Rosières 2	-	-	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
ROSIERES AUX SALINES	Eaux pluviales	Eaux usées	11 576	1 800
	7 563	5 559		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
ROSIERES AUX SALINES	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	12
	235	144	365	

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024.

Hydrocurage :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
	Rosières	Poste de relevage	forfait pompage poste de relevage
	Rosières	STEP	Forfait pompage fosse à graisse + écrémage
	Varangéville + rosieres	Poste de relevage	forfait pompage poste de relevage et DO
	Varangéville + rosieres	DO	Forfait pompage DO
28/02/2024	Rosières	28/30/ et 32 rue de la Moselle	forfait pompage boite de branchement + curage cana
21/02/2024	Rosières	rue Sergent Miller+Paxaille	forfait pompage poste de relevage +panier
02/04/2024	Rosières	chemin de malage	scellement tampon
11/04/2024	Rosières	42 rue sous Bermont	forfait pompage
11/024/2024	Rosières	1 rue sous Bermont	scellement tampon
16/04/2024	Rosières	Step	forfait pompage step rosiere + Hudi+ ferriere
06/05/2024	Rosières	step et poste	Poste et step
04/06/2024	Rosières	32 rue de la Moselle	Pompage rue de la Moselle
16/06/2024	Rosières	ZI sable	Forfait curagae
16/06/2024	Rosieres	60 A Leon bocheron	Forfait curage
21/06/2024	Rosieres	STEP	Forfait pompage
21/06/2024	Rosieres	STEP	forfait terrassement
23/09/2024	Rosières	Step+Pr Rosiéres	Forfait tourner STEP rosieres + PR
27/09/2024	Rosieres	Pamrex STEP	Remise à niveau tampon

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Rosières aux Salines	2022	2023	2024
Débit ECP (m³/j)	-	204	273,5
Débit ESD (m³/j)	-	205	386,9
Taux dilution (%)	-	100	70,7

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

	ENTREE									SORTIE								
MOIS	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NTK (mg/l)	NH4 (mg/l)	NT (mg/l)	No3 (mg/l)	NO2 (mg/l)	Pt (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NTK (mg/l)	NH4 (mg/l)	NT (mg/l)	No3 (mg/l)	NO2 (mg/l)	Pt (mg/l)
JANVIER	296	64	160	38,2	19,3	40	1,57	0,25	4,3	15	3	7	2,6	1,2	12,1	9,31	0,239	2,4
30/01/2024								Rendement:		94,9%	95,3%	95,6%	93,2%	93,8%	69,8%			44,2%
FEVRIER	429	77	250	38,7	14,8	41,5	2,61	0,196	8,7	12	8	3	3	1,6	5,93	2,75	0,159	2
27/02/2024								Rendement:		97,2%	89,6%	98,8%	92,2%	89,2%	85,7%			77,0%
MARS	380	110	240	57,7	25	57,7	0,23	0,08	8,1	17	3	5	7,8	5,9	7,86	0,23	0,058	2,3
11/03/2024								Rendement:		95,5%	97,3%	97,9%	86,5%	76,4%	86,4%			71,6%
AVRIL	166	26	110	21,1	14,4	23,4	2,07	0,25	2,8	13	3	8	2,2	1,3	5,3	2,97	0,146	1,8
17/04/2024								Rendement:		92,2%	88,5%	92,7%	89,6%	91,0%	77,4%			35,7%
MAI	235	39	150	18	8,4	21,7	3,35	0,404	3,9	12	3	5	1	0,4	12,1	11	0,095	2,6
23/05/2024								Rendement:		94,9%	92,3%	96,7%	94,4%	95,2%	44,2%		76,5%	33,3%
JUIN	147	36	67	20,6	14,1	22,1	0,93	0,484	3,6	11	3	2	1,7	1,3	10,7	8,74	0,248	2,6
05/06/2024								Rendement:		92,5%	91,7%	97,0%	91,7%	90,8%	51,6%			27,8%
JUILLET	116	29	99	30,1	18,3	30,1	0,23	0,015	5,3	7	3	2	0,5	0,7	4,87	4,15	0,198	3,4
09/07/2024								Rendement:		94,0%	89,7%	98,0%	98,3%	96,2%	83,8%			35,8%
AOUT	258	92	110	45,9	28,2	45,9	0,23	0,015	4,9	19	3	4	3,8	2,5	4,63	0,72	0,106	2,6
23/08/2024								Rendement:		92,6%	96,7%	96,4%	91,7%	91,1%	89,9%			46,9%
SEPTEMBRE	376	120	170	48,2	34,2	48,2	0,23	0,015	8,7	15	4	4	5,5	5,3	6,77	1,09	0,173	3,2
17/09/2024								Rendement:		96,0%	96,7%	97,6%	88,6%	84,5%	86,0%			63,2%
OCTOBRE	131	17	46	14,1	10,6	16,1	1,55	0,375	3,4	6	3	3	1,6	1,3	2,25	0,54	0,07	2,1
09/10/2024								Rendement:		95,4%	82,4%	93,5%	88,7%	87,7%	86,0%			38,2%
NOVEMBRE	173	72	73	25,6	19,9	25,6	0,23	0,015	4,9	20	3	6	4,1	3,8	4,84	0,62	0,101	3
14/11/2024								Rendement:		88,4%	95,8%	91,8%	84,0%	80,9%	81,1%		-573,3%	38,8%
DECEMBRE	153	59	120	23,4	15,7	24,1	0,59	0,093	3,1	23	3	4	2,9	2,5	3,48	0,48	0,076	0,74
06/12/2024								Rendement:		85,0%	94,9%	96,7%	87,6%	85,2%	28,8%			76,1%

Accusé de réception en préfecture
054-245400185-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Conformité des performances :

STEP de Rosières aux Salines	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	-	12	12	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés en régie tous les mois ; analyses faites par un laboratoire agréé.
Taux de conformité (%)	-	100	100	

Gestion des boues :

La quantité de boues épandues sur la campagne 2024 est de 566 m^3 de boues liquides, soit environ 22 T MS.

Les boues ont été épandues en deux fois : mars et juin. Le silo étant vide à la suite des épandages de juin.

Pour cette campagne, aucun chaulage des boues n'a été réalisé, l'hygiénisation des boues n'étant plus obligatoire avec l'arrêté du 7 février 2023.

Conformément à l'arrêté boues urbaines du 08/01/98, la fréquence d'analyse correspond à la tranche < 32 T MS; soit :

	Année de caractérisation	Année de routine
Paramètres agronomiques	4	**2**
Eléments traces métalliques	2	**2**
Composés traces organiques (PCB+HAP)	1	**2**

Pour cette campagne, il a été réalisé sur les boues :

- 6 analyses sur les paramètres agronomiques
- 3 analyses sur les éléments traces métalliques
- 3 analyses sur des composés traces organiques

Les analyses réalisées en septembre 2023 (2 analyses) ont été prises en compte car les boues analysées ont été épandues sur la campagne 2024.

Pour information, les quantités de boues produites ces dernières années sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	2019	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Quantités brutes épandues (m^3)	744	269	386	588	571	566
Quantités évacuées hors épandage direct (m^3)	-	boues "covid"	111	-	-	-
Quantité totale de MS hors chaux (T)	29	11	8	23	22	22

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station avec envoi des échantillons au laboratoire EUROFINS ;
- Entretien et maintenance de la table d'égouttage.

Travaux à prévoir : remplacement des armoires de commande de la STEP ; changement des débitmètres d'entrée de la STEP ; installation d'agitateurs dans bassin d'aération.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 14.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

10. Station d'épuration de Tonnoy

1. Données techniques

Localisation	Au niveau du Lieu-dit « Pâtis Sec », au Sud de la commune
Commune concerné	Tonnoy
Constructeur	Entreprise Chiaravalli
Année de mise en service	2001
Type de traitement	Infiltration-percolation sur sable
Puissance électrique totale	-
Charges brutes prévisibles	600 EH
Milieu récepteur	Nappe phréatique
Equipement de télésurveillance	Oui
Population INSEE	679 habitants pour 313 habitations
Population estimée en ANC	0 habitant pour 0 habitation
Population effectivement raccordée	679 habitants pour 313 habitations

Le fonctionnement de la STEP de Tonnoy a été repris en régie au 1er janvier 2023.

Rendement épuratoire demandé par l'Arrêté du 21 Juillet 2015 :

Paramètres	Rendement minimal de l'épuration	Concentration maximale du rejet
DBO_5	60 %	35 mg/L
DCO	60 %	200 mg/L
MES	50 %	- mg/L

Les concentrations et rendements (en moyenne 24h) sont à respecter simultanément par temps sec. Par temps de pluie, une seule exigence sera retenue (concentration ou rendement).

Données techniques de base ayant servi au dimensionnement :

Charges hydrauliques :

Débit journalier de temps sec	230 m^3/j
Débit horaire moyen de temps sec	9,6 m^3/h
Débit de pointe temps de pluie	28,8 m^3/h
Débit nominal	- m^3/j

Charges polluantes (flux journaliers) : par temps sec / pluie

Charge journalière en DBO_5	42 kg/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. Etat des lieux

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
TONNOY	313	679	100 %	0 %

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
TONNOY	304	0	0	0

Poste de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR Chemin du Grand pré	24 m³/h	-	oui

Réseau de collecte :

Commune	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
TONNOY	Eaux pluviales	Eaux usées	4 568	1 201
	599	12		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
TONNOY	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	3
	15	6	114	

Passage caméra :

Aucune intervention en 2024 ; sauf lors de la remis en eau du PR (Pont Tonnoy).

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Hydrocurage :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
29/01/2024	Tonnoy	50 rue de Moncel	forfait débouchage et curage boite de branchement
	Tonnoy	4 rue de lAtre	Forfait debouchage+pompage
03/05/2024	Tonnoy	19 rue de l'eglise	Pompage boite de branchement
21/08/2024	Tonnoy	Ruelle de la moselle	Réparation conduite de reffoullement
12/09/2024	Tonnoy	Pont Tonnoy	Passage caméra + remise eau dans poste
12/09/2024	Tonnoy/Varan/DSM	Do Tonnoy / pr passerelle+11 rue mathieu	Do tonnoy+PR+pompage
19/09/2024	Tonnoy	20 rue de l'atre	Forfait débouchage
17/10/2024	Tonnoy	30 grande rue	
17/10/2024	Tonnoy	9 rue de moncel	
22/11/2024	Tonnoy	Tampon Tonnoy	

3. Bilans d'autosurveillance

Eaux claires parasites :

STEP de Tonnoy	2022	2023	2024
Débit ECP (m³/j)	-	66,9	272,7
Débit ESD (m³/j)	-	158,3	24,1
Taux dilution (%)	-	42,3	1 133

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

Résultat d'analyses des effluents 2024 :

Les tableaux suivants regroupent les résultats de mesures réalisées in-situ par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil ainsi que les résultats analytiques obtenus en sous-traitance du laboratoire accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025.
Seules les mesures in-situ et les concentrations déterminées sous accréditation (c'est-à-dire pour les concentrations : prélèvements et analyses rendus sous accréditation) sont couvertes par l'accréditation. Seules les déclarations de conformité concernant les concentrations déterminées sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
Dans le cas de la comparaison avec des valeurs limites, il n'est pas tenu compte des incertitudes associées aux résultats.

1. PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES IN SITU

Mesures ponctuelles in situ : Point 1 Entrée station = ES

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 11:52	10/10/2024 à 11:52
Température de l'effluent	°C	14,9	14,6
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,7	7,7
Température de mesure du pH	°C	14,9	14,6

Mesures ponctuelles in situ : Point 2 Sortie station = SS

		Résultat des mesures	
Paramètre	Unité	Réalisée dans le rejet	Réalisée dans le moyen 24 h
Date et heure de mesures		10/10/2024 à 12:28	10/10/2024 à 12:28
Température de l'effluent	°C	14,9	14,3
pH de l'effluent (Norme NF EN ISO 10523)	unités pH	7,9	7,8
Température de mesure du pH	°C	14,9	14,3

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

2. CONCENTRATIONS MESUREES

Paramètre	Concentration Entrée station		Concentration Sortie station		Arrêté Ministériel du 21/07/2015 Concentration sortie station		Conformité du rejet
	Valeur	Unité	Valeur	Unité	maximum autorisée	Rédhibitoire	
Volume de rejet	296,8	m^3	296,8	m^3			
Matières en suspension (MES)	40	mg/l	4	mg/l		85	
ST-DCO	50	mg O2/l	33	mg O2/l	200	400	Oui
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	8	mg/l	5	mg/l	35	70	Oui
Azote ammoniacal	11,2	mg N/l	9,8	mg N/l			
Azote Kjeldahl	11,7	mg N/l	10	mg N/l			
Azote nitreux	0,804	mg N-NO2/l	0,097	mg N-NO2/l			
Azote nitrique	7,81	mg N-NO3/l	0,44	mg N-NO3/l			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	20,3	mg N/l	10,5	mg N/l			
Phosphore (P)	1,07	mg P/l	2,32	mg P/l			

3. FLUX ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Les calculs de flux et de rendements épuratoires ne sont pas couverts par l'accréditation.

Paramètre	Flux Entrée Station		Flux Sortie Station		Rendement épuratoire mesuré (en %)	Objectif de conformité (en %)	Conformité du rendement épuratoire
	Valeur	Unité	Valeur	Unité			
Volume de rejet	296,8	m^3	296,8	m^3			
Matières en suspension (MES)	11,87	kg/j	1,19	kg/j	90,0%	50%	Oui
ST-DCO	14,84	kg/j	9,79	kg/j	**34,0%**	**60%**	**Non**
Demande Biochimique en Oxygène (DBO5)	2,37	kg/j	1,48	kg/j	**37,5%**	**60%**	**Non**
Azote ammoniacal	3,32	kg/j	2,91	kg/j	12,5%		
Azote Kjeldahl	3,47	kg/j	2,97	kg/j	14,5%		
Azote nitreux	0,239	kg/j	0,03	kg/j			
Azote nitrique	2,32	kg/j	0,13	kg/j			
Azote global (NO2+NO3+NTK)	6,02	kg/j	3,12	kg/j	48,3%		
Phosphore (P)	0,32	kg/j	0,69	kg/j	0,0%		

En raison d'informations non précises sur les débits attendus, nous avons mis en place en entrée station et en sortie station, un échantillonneur portable non réfrigéré asservi au temps avec reconstitution manuelle d'un échantillon moyen 24 heures. Cette solution ne respecte pas le guide FDT 90 523-2 pour la conservation de l'échantillon en température mais permet d'être le plus représentatif de votre rejet.

Les résultats sont comparés aux exigences réglementaires du texte : Arrêté Ministériel du 21/07/201.

Les exigences sont à respecter en concentration ou en rendement. Toutes les concentrations respectent les exigences règlementaires. Cependant Les rendements épuratoires sont insuffisants pour les paramètres DCO et DBO_5. Les exigences sont à respecter pour ces deux paramètres en concentration ou en rendement par conséquent les exigences sont respectées. **Le traitement est donc conforme.**

Conclusion :

Cette visite s'est déroulée par temps pluvieux à la suite d'une période de même temps sec.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Dans ces conditions, le volume traversier mesuré est de 296,8 m_3/jour en entrée station. L'effluent brut est très dilué avec par conséquent un rapport DCO/DBO_5 élevé (ratio de 6,3).

- Charge en DBO_5 : 2,37 kg/jour, correspondant à 40 EH, soit un taux de raccordement de 6 %.
- Charge en DCO : 14,84 kg/jour, correspondant à 148 EH, soit un taux de raccordement de 21 %.
- Charge en NTK : 3,47 kg/jour, correspondant à 316 EH, soit un taux de raccordement de 45 %.

Les conditions de fonctionnement de la station sont :

- Taux de charge organique : 6 % (base DBO_5),
- Taux de charge organique : 45 % (base 11 g NTK/EH),
- Taux de charge hydraulique : 129 % (du nominal temps sec).

L'effluent traité est de très bonne qualité au regard des concentrations résiduelles. Les rendements épuratoires sont assez faibles. Les exigences règlementaires sont à respecter en concentration ou en rendement. Le fonctionnement de la station respecte toutes les exigences règlementaires.

Conformité des performances :

STEP de Tonnoy	2022	2023	2024	Commentaires
Nombre de bilan disponible	-	1	1	Bilans d'autosurveillance (24h) réalisés par un bureau d'études agréé tous les ans.
Taux de conformité (%)	-	100	100	

Gestion des boues :

Pas d'évacuation des boues en 2024.
Dernière évacuation des boues du décanteur en avril 2023.

Produit : Boues Liquides TONNOY **Déchet**

Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Valeurs Agronomiques

Unités	MS	pH	C / N	N ammonia.	N Kjeldahl	MO	Corg.	P2O5	K2O	CaO	MgO	Bore
	%			kg/t MS								mg/kg MS
Nb analyses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne												
Minimum												
Maximum												
% Variation												

Eléments Traces Métalliques (ETM)

Unités	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc	Cr + Cu + Ni + Zn	Sélénium
	g/t MS								
Nb analyses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne									
Minimum									
Maximum									
Limite régl.	10,00	1000,00	1000,00	10,00	200,00	800,00	3000,00	4000,00	25,00
% val. lim. max.									

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Composés Traces Organiques (CTO)

Unités	PCB 28	PCB 52	PCB 101	PCB 118	PCB 138	PCB 153	PCB 180	Total 7 PCB	Benzo(a) pyrène	Benzo(b) fluoranthène	Fluoran--thène
	g/t MS										
Nb analyses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne											
Minimum											
Maximum											
Limite régl.								0,800	2,000	2,500	5,000
% val. lim. max.											

Agents pathogènes : Non

Aucune analyse de boues en 2023.

Les teneurs en ETM et CTO étaient conformes à l'Arrêté du 8/01/98 sur le dernier prélèvement de juillet 2022. La concentration maximale concerne le cuivre et reste élevée à près de 90% de la limite. La recherche des origines des fortes valeurs en cuivre permettrait de sécuriser la filière.

Produit : Boues Liquides TONNOY
Période : Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Type de produit : boue de lagune **Déchet**

Productions

Année	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
2023	11,20	18,59	18,59	166,00
2022	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	0,00	0,00	0,00	0,00

Filières

Libellé	Filière	% MS	TMS hors chaux ou coproduits	TMS avec chaux ou coproduits	TMB avec chaux ou coproduits
Lot 2023 BL Tonnoy	Dépotage file boues	11,20	18,59	18,59	166,00

Nombre d'analyses de sol effectuées :
- VA : 0 **- ETM :** 0

Réunion annuelle de Bilan le : Néant

Date de réception du prévisionnel : Néant

Date de réception du bilan : Néant

Organisation des évacuations en 2023 :
- transport : Néant
- épandage : Néant

Les productions de boues correspondent aux volumes annuels évacués.

Aucun épandage en 2023 : les boues accumulées dans le bassin de décantation depuis décembre 2018 ont été évacuées en mars 2023 sous forme liquide pour traitement sur la station d'épuration de Toul. Les boues y sont déshydratées et chaulées en mélange avec celles de Toul et sont épandues sur le plan d'épandage de la station hôte.).

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station par la société IRH.

Travaux à prévoir : remplacer le sable des filtres ; remplacer le regard de sortie (trop plein) ; installer une sonde de mesure de débit en sorite de la STEP.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 15.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

11. Station d'épuration de Varangéville – Saint Nicolas De Port

Cette station de traitement des eaux usées est gérée en assainissement par la société SAUR via un marché de prestations de service (PS), depuis le 1er janvier 2023.

1. Système de traitement

Description :

Agglomération d'assainissement			**Code Sandre**	020000154159
Commune	VARANGEVILLE			
Taille de l'agglomération	12500 EH			
Système de collecte			**Code Sandre**	S25415901524
Nom	STEP de Varangéville			
Type(s) de réseau	Unitaire			
Industriels raccordés	Oui			
Exploitant	CC DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS			
Personne à contacter	Mme Eva ASENSIO – *e.asensio@cc-seletvermois.fr*			
Station de traitement des eaux usées			**Code Sandre**	025454901405
Nom	STEP de Varangéville			
Lieu d'implantation	VARANGEVILLE			
Date de mise en œuvre	2004			
Maître d'ouvrage	CC DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS			
Capacité Nominale	Organique en kg/jour de DBO5	Hydraulique en m³/jour	Q Pointe en m³/heure	Equivalent habitant
Temps sec	750	3 750	237	12 500
Temps pluie		6 450	315	
Débit de référence	4 534 m³/j			
Charge entrante en DBO5 maximale (année 2024)			417,84 kg/jour	6 964 eq. Hab.
File Eau	Type de traitement		Boue activée faible charge	
	Filière de traitement		Traitement secondaire Dénitrification Déphosphatation physico-chimique	
File Boue	Type de traitement		Epaississement et déshydratation mécanique	
	Filières de traitement		Epandage agricole	
Exploitant	SAUR			
Personne à contacter	M. Philippe REMY - Chef de secteur – *philippe.remy@saur.com*			
Milieu récepteur				
Nom	La Meurthe			
Masse d'eau	Meurthe 6 – FRCR282			
Type	Rejet superficiel		X	
	Rejet souterrain		5,70 m³/s (QMNA5)	

Bilan technique :

Evolution des volumes totaux annuel entrant et sortant :

Mesure	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Jui.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Entrée de station (A3) (m3)	2023	113 881	69 498	98 321	100 042	83 029	76 067	83 482	94 437	68 977	101 079	101 427	100 982	1 091 222
Entrée de station (A3) (m3)	2024	96 115	99 836	98 261	97 301	92 292	73 396	77 380	52 013	46 841	48 410	69 560	118 400	969 805
Sortie de station (A4) (m3)	2023	120 701	75 658	105 451	109 042	87 679	77 409	85 479	96 107	68 540	74 950	101 501	100 263	1 102 780
Sortie de station (A4) (m3)	2024	101 401	109 161	107 119	103 857	112 963	76 489	78 681	54 380	47 155	48 124	66 838	117 451	1 023 619
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2023	365	318	408	48	1 306	771	555	945	624	49	479	312	6 180
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2024	38	2	0	0	2	0	0	0	92	0	0	0	134
Pluie (mm)	2023	73	7	93	58	40	19	89	119	111	113	133	80	855
Pluie (mm)	2024	67,8	72,4	57,7	59,4	155,1	61,2	27,6	61,9	51,1	52,2	52,1	77,4	770,4

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Interventions réalisées :

Synthèse des interventions d'entretien des postes de relevage :

Commune	Nombre
SAINT NICOLAS DE PORT	2
VARANGEVILLE	2
TOTAL	**4**

Détail des interventions sur les postes de relevage :

Commune	Date	Adresse
SAINT NICOLAS DE PORT	01/02/2024	PR Saint Nicolas - SNDP Montdesert
VARANGEVILLE	01/02/2024	PR de Varangeville
SAINT NICOLAS DE PORT	01/06/2024	PR Saint Nicolas - SNDP Montdesert
VARANGEVILLE	01/06/2024	PR de Varangeville

Rendements épuratoires :

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
	Débit journalier de référence (m3/j)	4 534	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration(mg/l)
	Charge brute de pollution organique (kg DBO5/j)	750															
Ensemble des mesures	**Nombre réglementaire de mesures par an (1)**		24		24		12		12		12		12	-	-	12	
	Nombre de mesures réalisées		24		24		12		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		97,2	2,67	88,5	15,7	94,9	1,5	85	2,7	93,5	1,3	0,65	0,03	1,4	80,7	0,43
Conditions normales d' exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		24		24		12		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		97,2	2,67	88,5	15,7	94,9	1,5	85	2,7	93,5	1,3	0,65	0,03	1,4	80,7	0,43
	Valeur rédhibitoire (1)		85		250		50		20		-		-	-	-	-	
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0		0		0		0	-	-	0	
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		90	30	75	100	90	25	70	15	80	10	10	-	-	80	2
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)		3		3		2		2		2		2	-	-	2	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0		0		0		0	-	-	0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle		90	30	75	100	90	25	70	15	80	10	10	-	-	80	2
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme	-	-	Conforme	
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :			Conforme														

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 21 Juillet 2015. **(2)** : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation **(*)**, dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 2 de l'arrêté du 21 Juillet 2015.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Sous-produits de traitements : *Boues, Sables et autres.*

Boues	Quantité annuelle brute (m^3)	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)	3 701	27,766
Boues évacuées (point S6 et S17)	408	112,2

Répartition de la quantité annuelle de boues produites et son évolution (point A6)

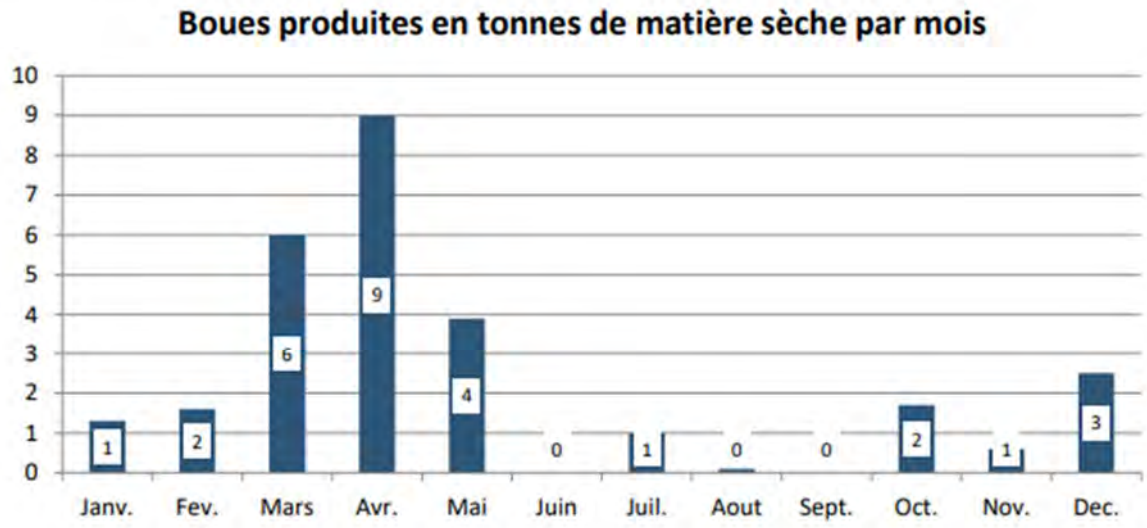

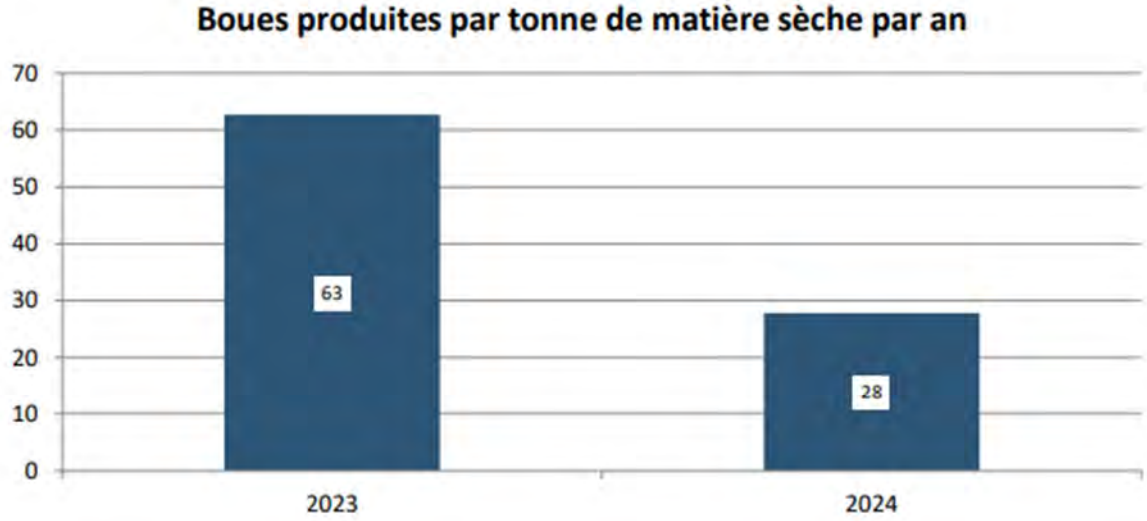

Destinations des boues évacuées

Destinations	Tonnes de MS	%MS total	Observations
Boues traitées évacuées vers épandage agricole	112,2	100.00%	-

Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute en kg	Destination(s) (parmi la liste Sandre du tableau des boues)
Refus de dégrillage (S11) en kg	7 420	Ordures ménagères
Sables (S10) en kg	2 400	[illegible]

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Faits marquants 2024 :

- Casse de la conduite de refoulement du PR de la STEU (vers prétraitements),
- Renouvellement d'un surpresseur d'air,
- Très nombreux dysfonctionnements de la filière boue (table d'égouttage et filtre presse),
- Casse sur la sauterelle de convoyage des boues déshydratées.

2. Système de collecte

Taux de raccordement estimatif :

Communes	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
VARANGEVILLE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	5 528	11 043	99 %	1 %

Varangéville : 3 612 habitants et Saint-Nicolas-De-Port : 7 431 habitants.

Nombre d'abonnements :

Communes	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
VARANGEVILLE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	4 582	0	1 Végafruits	0

Varangéville : 1 558 habitants et Saint-Nicolas-De-Port : 3 024 habitants.

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
VARANGEVILLE			
PR Passerelle	- m³/h	-	oui
PR Capucins	- m³/h	-	oui
PR Stade	- m³/h	-	oui
PR Salines	- m³/h	-	oui
PR Laval	- m³/h	-	oui
PR Malglaive	- m³/h	-	oui
PR Canal	- m³/h	-	oui
PR Meurthe	- m³/h	-	oui
PR Route de Lenoncourt	- m³/h	-	oui

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

SAINT-NICOLAS-DE-PORT			
PR Parc Hanus	- m³/h	-	oui
PR Rosières	- m³/h	-	oui
PR Chasseurs	- m³/h	-	oui
PR Champy	- m³/h	-	oui
PR Mont Désert	- m³/h	-	oui
PR Poncelle	- m³/h	-	oui

Les PR : « Mont désert » et « Route de Lenoncourt » sont gérés en prestation de service par l'entreprise SAUR.

Réseau de collecte :

Communes	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
SAINT-NICOLAS -DE-PORT	Eaux pluviales	Eaux usées	40 080	1 223
	5 677	2 369		
VARANGEVILLE	9 672	94	24 658	4 476
Total	**15 349**	**2 463**	**64 737**	**5 699**

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
SAINT-NICOLAS -DE-PORT	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	22
	471	33	1 134	
VARANGEVILLE	422	20	508	15
Total	**893**	**53**	**1 642**	**37**

Passage caméra :

50 ml d'inspection réalisée (avec branchement) au cours de l'année 2024.

Hydrocurage :

Saint-Nicolas-De-Port :

Sel & Vermois

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
12/01/2024	Saint Nicolas de Port	21 rue du Haurt de Tibly	Forfait débouchage regard de facade
24/01/2024	Saint Nicolas de Port	15 rue du Haurt de Tibly	réparation boîte de branchement
16/02/2024	Saint Nicolas de Port	21 rue Jolain	Forfait débouchage et pompage du siphon de façade
	Saint Nicolas de Port	Parc Hanus + capucins	forfait pompage poste de relevage
26/02/2024	Saint Nicolas de Port	1 BIS rue de la charue	forfait debouchage siphon de facade + pompage +curage cana
28/02/2024	Saint Nicolas de Port	rue Gambetta	scellement PAMREX
20/04/2024	Saint Nicolas de Port	7 rue charles courtois	Changement de boite de branchement
29/03/2024	Saint Nicolas de Port	Allée de la paroise	Maconnerie de boite de branchement
29/03/2024	Saint Nicolas de Port	20 Allée nouvel ere	scellement PAMREX
29/03/2024	Saint Nicolas de Port	3 rue gambetta	scellement PAMREX
18/03/2024	Saint Nicolas de Port	7 rue charles courtois	Forfait pompage nettoyage du siphon de facade curage cana evac du collecteur
29/03/2024	Saint Nicolas de Port	rue de la paroisse	forfait pompage
	Saint Nicolas de Port	29 chemin d'alba	reprise boite de branchement
20/05/2024	Saint Nicolas de Port	13/10 rue des misotys	scellement PAMREX
20/05/2024	Saint Nicolas de Port	18 rue Marie Marvingt	scellement PAMREX
	Saint Nicolas de Port	3 rue des clairons	reprise boite de branchement
03/05/2024	Saint Nicolas de Port	7 rue charles courtois	Pompage boite de branchement

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

10/06/2024	Saint Nicolas de Port	35 Charles courtois	création boite de branchement
24/05/2024	Saint Nicolas de Port	15 rue des Œillets	Curage branchement + caméra
31/05/2024	Saint Nicolas de Port	24 rue gambetta	Pompage regard
06/06/2024	Saint Nicolas de Port	rue de Lorraine	scellement PAMREX
18/06/2024	Saint Nicolas de Port	DO rue du Canal	Forfait pompage
01/07/2024	Saint Nicolas de Port	DO canal	Curage DO Canal SNDP
09/07/2024	Saint Nicolas de Port	35 rue Simon Moycet	curuage 35 rue simon Moycet+NID
11/07/2024	Saint Nicolas de Port	Allée des tilleuls	Pamrex à changer
12/08/2024	Saint Nicolas de Port	allée des Tilleuls	Remise à niveau tampon
27/09/2024	Saint Nicolas de Port	29 rue chemin d'alba	renouvellement boite de branchement
27/09/2024	Saint Nicolas de Port	4 allée des tileuls	Remise à niveau tampon
25/10/2024	Saint Nicolas de Port	38 rue Bonnardel	Pompage boite
22/11/2024	Saint Nicolas de Port	Tampon rue mont déset	Curage urgent d'astreinte
29/11/2024	Saint Nicolas de Port	Rue monte Desert	Curage regard strategique

Varangéville :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
11-12/01/24	Varangéville	17 rue Fabien	réparation assainissement
18/01/2024	Varangéville	15 rue Fabien	forfait curage boite de branchement
25 et 26/01/24	Varangéville	17 rue Fabien	réparation assainissement
24/01/2024	Varangéville	poste Laval	forfait nettoyage poste de relevage
23/01/2024	Varangéville	PR M alglaive	Fuite poste de relevage PR Malglaive
07/02/2024	Varangéville	PR Meurthe	forfait pompage poste de relevage
01/03/2024	Varangéville	124 rue Georges Toussaint	Création de branchement
05/03/2024	Varangéville	George Toussaint	forfait curage regard
06/03/2024	Varangéville	George Toussaint	forfait curage regard+camera
	Varangéville	George Toussaint	Création de branchement
29/03/2024	Varangéville	2 George Toussaint	Boite de branchement
29/03/2024	Varangéville	2 rue georges toussaint	forfait pompage
27/06/2024	Varangéville	28 rue etienne Staub	reprise collecteur 18m
03/07/2024	Varangéville	11 rue etiennes Staub	curage etienne staub
03/07/2024	Varangéville	28 rue etienne Staub	curage etienne staub
13/08/2024	Varangeville	Pr meurthe	Pompage poste
17/09/2024	Varangéville	STEP Varangéville	Réparation reffoulement
30/09/2024	Varangéville	STEP Varangeville	curage canalisation
25/10/2024	Varangéville	4 rue Renné Malgaive	Curage branchement
05/11/2024	Varangéville	8 rue des bégonias	Pose de Pamrex

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station sous la gestion du prestataire de service SAUR.
- Chemisage canalisation d'assainissement route de Ville en Vermois.

Le détail du suivi hebdomadaire des équipements est en Annexe 13.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

12. Station d'épuration de Dombasle sur Meurthe

1. Système de traitement

Cette station de traitement des eaux usées est gérée en assainissement par la société SAUR via un marché de prestations de service (PS), depuis le 1er janvier 2023.

Description :

Agglomération d'assainissement			**Code Sandre**	020000154159
Commune	DOMBASLE-SUR-MEURTHE			
Taille de l'agglomération	10 000 EH			
Système de collecte			**Code Sandre**	S25415901524
Nom	Epuration Dombasle Sur Meurthe			
Type(s) de réseau	Unitaire			
Industriels raccordés	NON			
Exploitant	CC DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS			
Personne à contacter	Mme EVA ASENSIO – *e.asensio@cc-seletvermois.fr*			
Station de traitement des eaux usées			**Code Sandre**	025415901524
Nom	Epuration Dombasle Sur Meurthe			
Lieu d'implantation	DOMBASLE-SUR-MEURTHE			
Date de mise en œuvre	2004			
Maître d'ouvrage	CC DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS			
Capacité Nominale	Organique en kg/jour de DBO_5	Hydraulique en m^3/jour	Q Pointe en m^3/heure	Equivalent habitant
Temps sec	600	3 000	400	10 000
Temps pluie		6 000		
Débit de référence	4 996 m^3/j			
Charge entrante en DBO5 maximale (année 2024)			322,14 kg/jour	5 369 eq. Hab.
File Eau	Type de traitement		Boue activée faible charge	
	Filière de traitement		Traitement secondaire Dénitrification Déphosphatation physico-chimique	
File Boue	Type de traitement		Epaississement et déshydratation mécanique	
	Filières de traitement		Epandage agricole	
Exploitant	SAUR			
Personne à contacter	M. Philippe REMY - Chef de secteur – *philippe.remy@saur.com*			
Milieu récepteur				
Nom	RUISSEAU LE BEHART (A6870380) et SANON 2 (FRCR321)			
Masse d'eau	CR321			
Type	Rejet superficiel		X	
	Débit d'étiage		5,70 m^3/s (QMNA5)	

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Bilan Technique :

Evolution des volumes totaux annuel entrant et sortant :

Mesure	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Jui.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Entrée de station (A3) (m3)	2020	83 932	156 933	123 618	72 299	71 253	79 310	57 012	56 551	60 903	79 345	61 775	98 681	1 001 612
Entrée de station (A3) (m3)	2021	135 396	128 176	107 149	74 453	106 110	83 667	85 791	79 624	62 463	60 311	76 072	109 940	1 109 152
Entrée de station (A3) (m3)	2022	102 375	69 721	51 318	71 839	53 470	48 105	41 251	40 901	49 817	59 923	59 883	66 628	715 231
Entrée de station (A3) (m3)	2023	116 608	68 112	86 657	49 392	57 226	48 161	52 718	66 291	44 690	66 408	99 016	87 823	843 102
Entrée de station (A3) (m3)	2024	98 754	103 854	85 934	77 069	115 143	85 262	60 443	47 889	85 504	87 100	71 555	81 622	1 000 129
Sortie de station (A4) (m3)	2020	83 183	144 002	118 694	68 401	63 554	76 857	57 373	59 810	64 273	81 089	56 029	90 763	964 028
Sortie de station (A4) (m3)	2021	122 551	118 555	111 515	86 913	115 281	91 128	95 713	97 980	83 440	70 287	78 361	110 751	1 182 475
Sortie de station (A4) (m3)	2022	102 996	77 891	57 050	76 417	58 785	55 171	45 084	46 075	54 269	65 177	64 563	72 881	776 359
Sortie de station (A4) (m3)	2023	124 246	74 407	94 696	58 181	66 259	55 460	62 389	74 938	46 361	70 940	111 027	88 894	927 798
Sortie de station (A4) (m3)	2024	101 221	106 543	94 212	83 365	124 855	91 856	66 884	54 533	86 758	89 914	75 682	86 444	1 062 267
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2020	0	8 482	0	0	486	1 021	683	0	0	1 745	65	2 101	14 583
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2021	2 604	2 135	1 639	209	1 824	1 335	1 166	418	0	254	545	3 929	16 058
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2022	1 236	536	53	745	243	0	0	0	509	0	1 400	0	4 722
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2023	884	0	1 794	708	0	0	1 389	0	0	0	4 460	0	9 235
Déversoir en tête station (A2) (m3)	2024	1 972	3 199	2 242,2	735	1 633	534	0	0	964	435	3 402	2 750	17 866,2
By-pass (A5) (m3)	2020	2 136	18 216	9 190	1 096	1 158	2 371	370	0	467	1 630	660	2 984	40 278
By-pass (A5) (m3)	2021	5 827	4 356	2 339	658	2 826	1 244	1 191	845	1 110	1 377	858	3 442	26 073
By-pass (A5) (m3)	2022	2 388	749	80	295	203	220	47	123	129	467	203	624	5 528
By-pass (A5) (m3)	2023	2 536	222	547	26	54	65	872	1 135	455	248	0	0	6 160
By-pass (A5) (m3)	2024	0	39 759	15 646	17 853	26 144	20 605	26 316	45 365	0	0	0	0	191 688
Pluie (mm)	2020	37,6	122	63	12,2	72	87,4	4,6	21,8	50,2	88,7	26,8	84,8	671,1
Pluie (mm)	2021	117,2	50	62	21	100,2	122,8	137	63,6	39,8	43,3	39,3	67,1	863,3
Pluie (mm)	2022	49,2	54,1	24,5	64,6	31,5	54	7,1	38,4	114,1	81,7	91	74,4	684,6
Pluie (mm)	2023	72,6	6,7	91,3	59,7	39,2	18,7	88,9	119,7	27,8	116,2	133,1	80,2	854,1
Pluie (mm)	2024	97,9	83,2	83,9	85,5	175,2	90,1	41,3	92,7	134	70,9	59	82,3	1 096

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Rendements épuratoires :

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
	Débit journalier de référence (m3/j)	4 996	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration(mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)
	Charge brute de pollution organique (kg DBO5/j)	600															
Ensemble des mesures	**Nombre réglementaire de mesures par an (1)**		52		52		12		12		12		12	-	-	12	
	Nombre de mesures réalisées		52		52		12		12		12		12	-	-	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		96,4	1,85	89,5	16,9	95,1	1,5	89,5	2,91	93,1	1,7	1,05	0,03	1,19	85,7	0,49
Conditions normales d' exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		52		52		12		12		12		12	-	-	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		96,3	1,87	89,6	16,3	95,1	1,5	-	-	93,1	1,7	-	-	-	85,7	0,49
	Valeur rédhibitoire (1)		85		250		50		20		-		-	-	-	-	
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0		0		0		0	-	-	0	
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		90	30	75	90	90	25	70	15	75	10	10	-	-	80	2
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		5		5		2		2		2		2	-	-	2	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		2		1		2		0		0		0	-	-	0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle		-	-	-	-	-	-	70	15	75	10	10	-	-	80	2
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme		Conforme	-	-	Conforme	
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :			Conforme														

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 21 Juillet 2015. **(2)** : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation **(*)**, dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 2 de l'arrêté du 21 Juillet 2015.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Interventions réalisées :

Opérations de débouchage et d'hydrocurage ponctuelles du réseau

Synthèse des interventions d'entretien des postes de relevage :

Commune	Nombre
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	19
TOTAL	**19**

Détail des interventions sur les postes de relevage :

Commune	Date	Adresse
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	19/01/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	26/01/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR et bassin d'orage Rue des Pyrénées
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR et bassin d'orage Rue Gabriel Péri - 40m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR 50 m³. Rue Estienne d'Orve
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR Rosières
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	PR Rue Sainte Hélène
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/02/2024	Bassin d'orage Rue du Colonel Brau - 230m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/05/2024	PR et bassin d'orage Rue des Pyrénées
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	PR et bassin d'orage Rue Gabriel Péri - 40m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	PR 50 m3. Rue Estienne d'Orve
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	PR Rosières
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	PR Rue Sainte Hélène
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	01/06/2024	Bassin d'orage Rue du Colonel Brau - 230m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	24/07/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	21/11/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	18/12/2024	PR Rue De Lattre De Tassigny - 20m3

Sous-produits de traitements : *Boues, Sables et autres.*

Boues	Quantité annuelle brute (m³)	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)	9 810	86,071
Boues évacuées (point S6 et S17)	470	126,883

Répartition de la quantité annuelle de boues produites et son évolution (point A6)

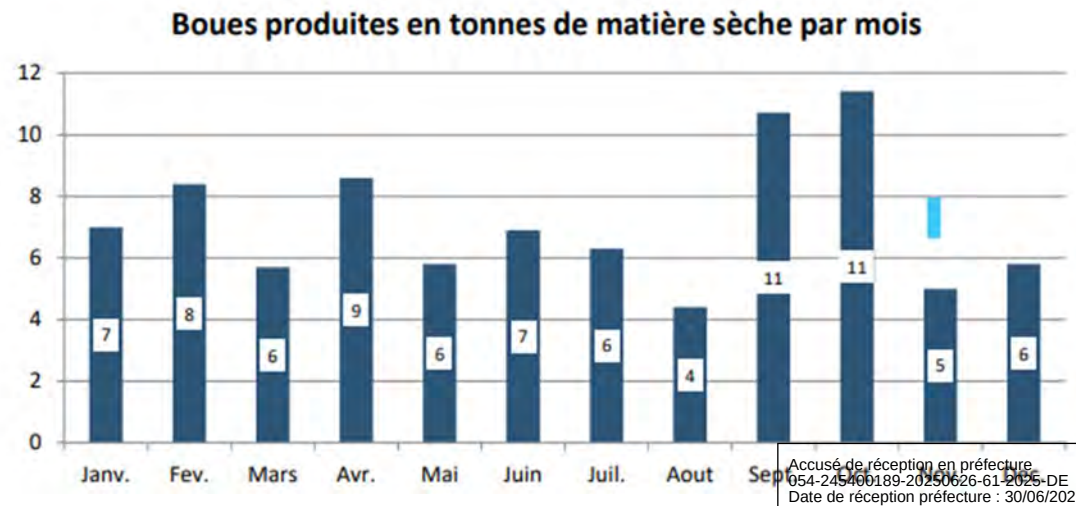

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

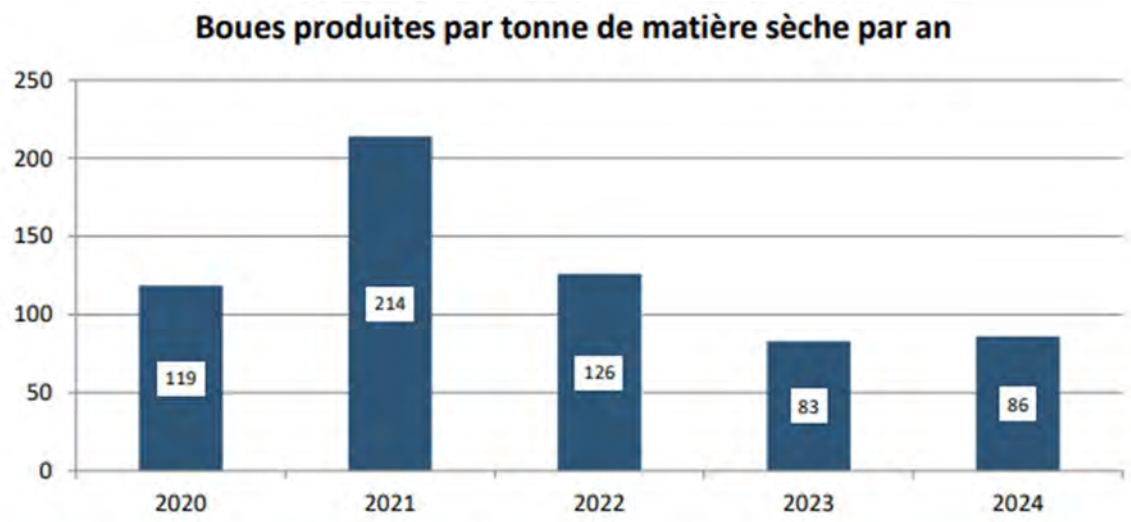

Destinations des boues évacuées

Destinations	Tonnes de MS	%MS total	Observations
Boues traitées vers épandage agricole	126,883	100.00%	-

Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute en kg	Destination(s) (parmi la liste Sandre du tableau des boues)
Refus de dégrillage (S11) en kg	1 440	ISDND Ludres
Sables (S10) en kg	3 864	ISDND Ludres
Huiles/Graisses (S9) en m3	0	Traitement in-situ

Faits marquants 2024 :

- Défaut Disjoncteur et cellule H.T. (07/11/2024),
- Renouvellement de la sonde de mesure du point A2 (12/2024),
- Etude sur la modification du plan d'épandage de la STEU,
- Mise en service du programme de pilotage « PURECONTROL »,

2. Système de collecte

Taux de raccordement estimatif :

Commune	Nombre d'habitation	Nombre d'habitants	Taux de raccordement sur la commune	% de Fosse Septique
DOMBASLE SUR MEURTHE	4 568	9 815	-	-

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Nombre d'abonnements :

Commune	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	- dont autorisation de déversement formalisée	- dont convention spéciale de déversement
DOMBASLE SUR MEURTHE	3 794	0	0	0

Postes de relevage (PR) :

Localisation	Débit nominal	Puissance installée	Télésurveillance
PR 50 m³ Rue Etienne d'Orve	102,5 m³/h	-	oui
PR Rue des Pyrénées B-Pol	160 m³/h	-	oui
PR 40 m³ Rue Gabriel Péri	72 m³/h	-	oui
PR Rosières	190 m³/h	-	oui
PR 20m³ Rue De Lattre de Tassigny	18,5 m³/h	-	oui
PR Rue Sainte-Hélène	-	-	oui

Les PR sont gérés en prestation de service par l'entreprise SAUR.

Réseau de collecte :

Communes	Séparatif (ml)		Unitaire (ml)	Refoulement (ml)
DOMBASLE SUR MEURTHE	Eaux pluviales	Eaux usées	47 286	3 045
	14 198	7 135		

Commune	Nombre de regards de visite			Nombre de déversoirs d'orage (DO)
DOMBASLE SUR MEURTHE	Eaux pluviales	Eaux usées	Unitaire	20
	-	-	-	

Passage caméra :

150 ml d'inspection réalisée (avec branchement) au cours de l'année 2024.

Hydrocurage :

Interventions Assainissement 2024

Date début	Communes	Secteur concerné	Observations
02/01/2024	Dombasle	36 rue Carnot	Forfait débouchage regard siphon
18/01/2024	Dombasle	3 rue de Castelnau	forfait débouchage réseau EU sortie de boîte de branchement
25/01/2024	Dombasle	avenue des Vosges et Bld des pyrénées	forfait curage collecteur diam 800 à 1000
25/01/2024	Dombasle	3 rue de Castelnau	forfait curage conduite
25/01/2024	Dombasle	21 bis rue de Verdun	Forfait débouchage et nettoyage boite de branchement
05/02/2024	Dombasle	8 rue des champs fleurys	forfait pompage nettoyage de siphon de façade et contrôle écoulement
06/02/2024	Dombasle	Regard de facade	forfait contrôle refgard de facade + contrôle écoulement
21/05/2024	Dombasle	21 rue de Florainville	forfait curage 40m

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

02/04/2024	Dombasle	20 rue guynemer	réhause d'un regard
19/03/2024	Dombasle	Rue Emile Maugras	Curage regard avec présence de béton + paraffine
11/04/2024	Dombasle	40 rue jeanne d'arc	forfait pompage
11/04/2024	Dombasle	3 route de sommerviller	forfait pompage
11/04/2024	Dombasle	29 chemin d'alba	reprise boite de branchement
11/04/2024	Dombasle	12 rue auguste renoir	scellement PAMREX
15/04/2024	Dombasle	Poste Colonel Brau	forfait pompage
20/05/2024	Dombasle	15 /22/7 auguste renoir	scellement PAMREX
15/01/2024	Dombasle	3 rue Castelau	Reprise assainissement
03/05/2024	Dombasle	3 rue Paul Cezanne	Pompage boite de branchement
23/05/2024	Dombasle	11 rue Gabriel Péri	Boite de branchement
04/05/2024	Dombasle	36 rue Jeanne d'arc	Boite de branchement
10/05/2024	Dombasle	36 rue Jeanne d'arc	Boite de branchement
10/05/2024	Dombasle	Rue jules Ferry	Forfait Curage chantier prestini
10/05/2024	Dombasle	11 rue Gabriel Péri	Forfait pompage + jour Férié
24/05/2024	Dombasle	Rue dAustrasie	Forfait curage
24/05/2024	Dombasle	39 rue carnot	pompage boite de branchement
31/05/2024	Dombasle	11 Gabriel Peri	Pompage regard
05/06/2024	Dombasle	18 rue d'Austratie	Forfait pompage
07/06/2024	SNDP / Dombasle	18 rue d'Austratie/2 sondage Botta/	Forfait pompage + caméra
06/06/2024	Dombasle	39 rue carnot	Reprise boite branchement
10/06/2024	Dombasle	11 rue Gabriel Péri	Forfait debouchage
14/06/2024	Dombasle	Rue Adèle	scellement PAMREX
18/06/2024	Dombasle	Rue jules Ferry	Forfait curage
27/06/2024	Dombasle	11 rue Gabriel Péri	Reprise siphon
11/07/2024	Dombasle	Rue Jean Mermoz	Regard a hydrolique à changer
11/07/2024	Dombasle	rue de l'embanie	Affaissement chaussée assainissement
11/07/2024	Dombasle	26 rue des champs Fleuries	Affaissement chaussée assainissement
11/07/2024	Dombasle	Stade de foot	Sondage assainissement
24/07/2024	Dombasle	9 aristide Briand	Creation d'un regard
13/08/2024	Dombasle	9 rue Provence	Pompage boite assainissement
13/08/2024	Dombasle	86 rue patton	Pompage boite assainissement
21/08/2024	Dombasle	8 rue des champs fleurys	Forfait boite de branchement
12/08/2024	Dombasle	13 bis Castelnau	Remise à niveau tampon
12/08/2024	Dombasle	10 rue Chanoine Deveaux	Remise à niveau tampon
21/08/2024	Dombasle	8 rue des champs fleurys	Reprise du branchement + boite de branchement
13/09/2024	Dombasle	6 Av du Léomont	Remise à niveau tampon urgent
13/09/2024	Dombasle	boulevard des pyrénées	Reprise Tampon
27/09/2024	Dombasle	rue de l'embanie résidence courail	Reprise enrobé du à affaissement du réseau d'assainissement
27/09/2024	Dombasle	13 bis rue Castelnaud	Remise à niveau tampon
27/09/2024	Dombasle	10 rue Chanoine Devaux	Remise à niveau tampon
17/10/2024	Dombasle	12 rue de l'hermiatte	Réparation urgente du collecteur
17/10/2024	Dombasle	22 rue de Diueze	Pamrex posé
22/11/2024	Dombasle	11 rue de l'hermiatte	curage réseau

Evolution générale des ouvrages et propositions d'amélioration ou de travaux :

Travaux accomplis en 2024 :

- Autosurveillance de la station sous la gestion du prestataire de service SAUR.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

III. INFORMATIONS GENERALES

A. Modalités de tarification

Le mode de tarification en vigueur est conforme à la loi sur l'eau du 4 janvier 1992. Cette tarification, proportionnelle à la quantité des rejets collectés et traités, s'articule autour de deux parties :

- Une partie fixe, appelée également prime fixe ou abonnement, qui couvre la part des frais indépendants de toute consommation, comme la maintenance des stations d'épuration, l'entretien des réseaux. Cette partie est facturée à terme à échoir.
- Une partie variable qui couvre les frais engendrés par la collecte et le traitement des rejets. La base de calcul de cette partie variable correspond, conformément à la législation, à la consommation d'eau potable.

B. Le prix du mètre cube (m^3)

Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 : fiche descriptive **D 204.2** :

Les services de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a travaillé sur une harmonisation des tarifs. Sa mise en place a eu lieu à compter de 2023 sur une durée de 10 ans.

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) :

Versée par les usagers qui se raccordent au réseau postérieurement ou concomitamment à sa mise en service, la participation aux travaux a été fixée chaque année par délibération de l'assemblée générale comme suit :

- Logements individuels à usage d'habitation :
  - Inférieur ou égal à 120 m^2 de surface plancher : forfait de 2 500 euros HT.
  - Supérieur à 120 m^2 de surface plancher : forfait de 3 000 euros HT.
- Logements collectifs :
  - 15 euros HT le m^2 de surface plancher.
- Locaux industriels ou commerciaux :
  - Forfait de 4000 euros HT majoré de 2000 euros HT par cellule industrielle ou commerciale supplémentaire.

VOLET FINANCIER

Voir Comptes Administratifs 2024 – RPQS Eau.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

IV. INDICATEURS DE PERFORMANE RATTACHES AUX SERVICES

A. Indicateurs descriptifs des services

D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif :

Il s'agit du nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est raccordée ou techniquement raccordable.

	2023*	**2024**
Population totale	29 434	29 257
Nombre d'habitants desservis	26 785**	26 624

** Seuls 8 zonages sont validés en 2023. On estime à environ 9 % des habitants seront en ANC.*
***On peut estimer à 91 % le taux de desserte de la population par un réseau.*

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C.**

D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées :

Il s'agit du nombre d'autorisations de déversement d'eaux usées non domestiques signées par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du code de la santé publique.
Les rejets d'effluents non domestiques doivent être autorisés par la collectivité, qui n'est pas tenue de les accepter. Ils peuvent faire l'objet de conventions particulières, mais une autorisation n'est pas systématiquement assortie d'une convention de rejet.

`	**2023**	**2024**
Nombre d'autorisation de rejet d'effluents d'établissement industriel Station Saint-Nicolas-de- Port / Varangéville. (Autres Station sans objet)	3*	1**

* VEGAFRUIT / TRANSPORTS DELISLE / RAM LOCATION.
** VEGAFRUIT.

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **A.**

B. Indicateurs de performance

P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées :

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales.
Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C.**

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

	2023	2024
Taux de desserte global	91 %	91 %
Taux de desserte Azelot	100 %	100 %
Taux de desserte Burthecourt-aux-Chênes	85 %	85 %
Taux de desserte Coyviller	96 %	96 %
Taux de desserte Crévic / Sommerviller	99 %	99 %
Taux de desserte Dombasle-sur-Meurthe	99 %	99 %
Taux de desserte Ferrières	100 %	100 %
Taux de desserte Hudiviller	100 %	100 %
Taux de desserte Lupcourt / Ville-en-Vermois	99 %	99 %
Taux de desserte Manoncourt-en-Vermois	98 %	98 %
Taux de desserte Rosières-aux-Salines	97 %	97 %
Taux de desserte Saffais	0 %	0 %
Taux de desserte Saint-Nicolas-de-Port / Varangéville	99 %	99 %
Taux de desserte Tonnoy	100 %	100 %

P202.2B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées :

Les grands ouvrages - stations de dépollution, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007. Les points sont attribués en « tout ou rien ».

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

CONFORME.

P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006.

CONFORME.

P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006.

CONFORME.

P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité :

	2023	**2024**
Nombre d'abandon de créance	-	-
Montant des abandons de créance	2 335,63 €	2 366,01 €
Versement à un fonds de solidarité	0 €	0 €
Nombre de demandes reçues	0 €	0 €

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

P251.1 : Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers :

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

Pour l'année 2024, le taux de débordement des effluents pour 1 000 habitants est :

$$\frac{\textbf{Nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement (0) x 1 000}}{\textbf{Nombre d'habitants desservis (26 624)}} = 0$$

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C.**

P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau :

Nombre de points noirs (tout point sur la partie publique du réseau unitaire ou séparatif nécessitant au moins 2 interventions par an, préventive ou curative) / longueur de réseau de collecte des eaux usées (hors branchements) x 100 : 0.

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C.**

P253.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées :

En 2024, le taux de renouvellement des canalisations de collecte des eaux usées est de 0,10 % (0,11 % en 2023).

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées :

Communes	Masse d'eau
AZELOT	Ruisseau de Villers
BURTHECOURT-AUX-CHENES	Ruisseau de Frahaut
COYVILLER	Ruisseau « le Petit Rhône »
CREVIC	Le Sânon
DOMBASLE	Le Sânon
FERRIERES	Ruisseau des « Tinges »
HUDIVILLER	Ruisseau de Hudiviller
LUPCOURT	Ruisseau d'Evricourt
MANONCOURT-EN-VERMOIS	Ruisseau des Près Lallement
ROSIERES-AUX-SALINES	La Meurthe
SAFFAIS	-Pas de STEP-
SAINT-NICOLAS-DE-PORT	La Meurthe
SOMMERVILLER	Le Sânon
TONNOY	La Moselle
VARANGEVILLE	La Meurthe
VILLE-EN-VERMOIS	Ruisseau d'Evricourt

Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A, B et C ci-dessous. Les indicateurs des tableaux B et C ne sont pris en compte que si la somme des indicateurs mentionnés dans le tableau A atteint au moins 80 points. Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

A – Éléments communs à tous les types de réseaux

1_ Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement…) sur 20 points (Pts).

2_ Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés) sur 10 Pts.

3_ Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement sur 20 Pts.

4_ Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement sur 30 Pts.

5_ Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement sur 10 Pts.

6_ Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur sur 10 Pts.

B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs

_ Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total sur 10 pts.

C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes

_ Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage sur 10 Pts.

CALCUL GLOBAL DE LA CCPSV :

A :	B :	C :
1 : 10	0	0
2 : 0		
3 : 0		
4 : 20		
5 : 10		
6 : 5		

TOTAL 45 / 120

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

P256.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité :

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

	2023	2024
Durée d'extinction de la dette	12 ans	6,59 ans

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente :

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.
Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2023	2024
Taux d'impayés	1,3 %	-

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

P258.1 : Taux de réclamations :

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites, reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité, rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.
Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

	2023	2024
Nombre de réclamations à l'exploitant	-	-
Nombre de réclamations à la collectivité	10	13
Taux de réclamations global	-	-

Degrés de Fiabilité de l'indicateur (cf. annexe 2) : **C**.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

V. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE

Entrée en vigueur de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Loi 2006 – 1772 du 30 décembre 2006)

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI :

- Donner les outils et les moyens, à l'administration, aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'eau, de reconquérir la qualité des eaux.
- Permettre aux collectivités d'adapter leurs services de l'eau et de l'assainissement aux nouveaux enjeux de transparence, de solidarité et d'efficacité environnementale.

UNE LOI EN CINQ CHAPITRES :

- Chapitre I (articles 1 à 44) : Préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques,
- Chapitre II (articles 45 à 67) : Alimentation en eau et assainissement,
- Chapitre III (articles 68 à 72) : Préservation du domaine public fluvial,
- Chapitre IV (articles 73 à 97) : Planification et gouvernance,
- Chapitre V (articles 98 à 102) : Dispositions finales et transitoires.

Textes pris en application de la loi au 31 décembre 2007 :
Décret n° 2007-1339 du 11 septembre 2007 relatif aux redevances d'assainissement et au régime exceptionnel de tarification forfaitaire de l'eau et modifiant le code général des collectivités territoriales.

RPQS :

- Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »),
- Article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Décret no 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement (abrogé),
- Articles D 2224-1 à D 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INDICATEURS DE PERFORMANCE :

- Arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement
- Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales
- Annexes V du Code général des collectivités territoriales
- Annexes VI du Code général des collectivités territoriales
- Arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement
- Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 Mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement
- Circulaire DGSEA4 no 2009-18 du 20 janvier 2009 modalités de transmission aux collectivités locales des indicateurs relatifs à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et à la protection de la ressource en eau

Rapport présenté en séance publique lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes qui s'est tenu le 26 juin 2025.

Le Président,
D. FISCHER

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 1 : LISTE DES POSTES DE RELEVAGE ET DES DEVERSOIRS D'ORAGE PAR COMMUNE

Ces données sont consultables au Service des Eaux de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (listing des ouvrages)

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 2 : DEGRE DE FIABILITE DE LA PRODUCTION DE CHAQUE INDICATEUR

Résumé :

CLASSE DE FIABILITE	**A** Très fiable	**B** Fiable	**C** Peu fiable
Règle	100 % des critères applicables sont de classe A	100 % des critères applicables sont au moins de classe B	Un critère (ou plus) applicable est de classe C

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 3 : FICHES DESCRIPTIVES DES INDICATEURS DE SERVICE

Ces indicateurs sont consultables à l'adresse suivante :

http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 4 : FICHES DESCRIPTIVES DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ces indicateurs sont consultables à l'adresse suivante :

http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/variables

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 5 : DETAIL STEP AZELOT

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

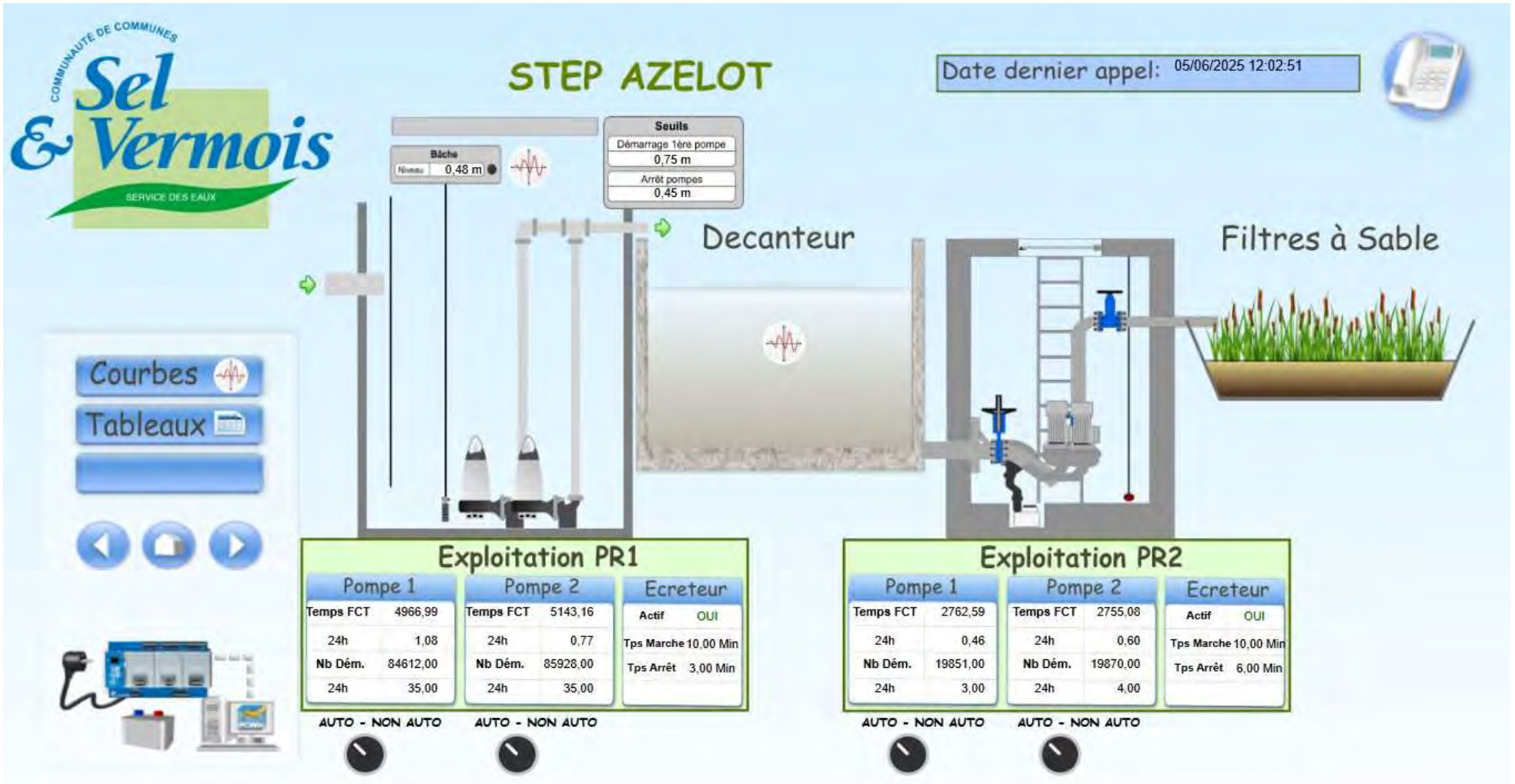

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

RAPPORT ANNUEL 2024

BILAN ANNUEL STEP

Installation Assainissement - Commune de AZELOT

Semaine	Date	Poubelle /10	Dégrilleur (état)	Filtres en fonctionnement		Observations
1	5-janv.	2	moyen	C		Plier bâches FCD + Changement bouchons à faire BD
2	10-janv.	2	moyen	B	C	Bouchons gelés
3						-
4						-
5	2-févr.	3	moyen			-
6						-
7	15-févr.					-
8						-
9	29-févr.		moyen			Filtres noyés et colamtés, à faire
10	8-mars		moyen	A	C	-
11	14-mars		moyen	A	C	Nettoyage des filtres, sable noir
12	21-mars	2	moyen	A	D	-
13	28-mars	2	moyen	B	D	Plus de courant à la STEP
14	4-avr.	2	moyen	A	C	Nettoyage cabane et filtres
15	11-avr.	2	moyen	A	C	Chgt filtres et bouchons + nettoyer filtres
16						-
17						-
18	2-mai	2	moyen	B	D	Passage de la débroussailleuse
19						-
20	16-mai	1	moyen	B	D	Chgt de bâches + nettoyer dégrilleur
21						-
22	30-mai	1	vide	A	C	changement filtres+bâches
23	5-juin	1	moyen	A	C	-
24	13-juin	1	vide	B	D	-
25	20-juin	1	moyen	B	D	Passer la débroussailleuse autour du coffret électrique, sur les filtres + changement filtre
26						-
27	3-juil.	1	vide	B	D	05/07 : passer la débroussailleuse sur les filtres
28						-
29						-
30	25-juil.	1	moyen	A	C	Filtre à faire (désherbage)
31						-
32	7-août	1		A	C	Coupe de l'herbe, changement bâches + évacuation des filtres
33						-
34	23-août	1	vide	B	D	Nettoyage 2 DO
35						-
36	4-sept.	1	vide	A	C	-
37	9-sept.	1	moyen	B	D	Changement de filtre + bâche
38	20-sept.	1	vide	A	C	Vérifier DO
39						-
40	3-oct.	1	vide	A	C	Passer la débroussailleuse sur les filtres C et D
41	9-oct.	1	vide	B	D	**Passage d'IRH pour bilan 24h**
42	16-oct.	1	vide	B	D	-
43	24-oct.	1	moyen	B	D	Bâches à faire
44	29-oct.	1	vide	B	D	Bâches à faire
45	5-nov.	1	vide	A	C	Changement des filtres + bâches
46	15-nov.	1	vide	A	C	-
47	21-nov.	1	vide	A	C	Vérifier DO 04 propre
48	28-nov.	1	vide	A	C	Contrôle Potence DEKRA
49	4-déc.	1	vide	B	D	Permuter les filtres + enlever les bâches pour l'hiver le 03/12
50	12-déc.	1	vide	A	C	Changement de filtre
51	19-déc.	1	vide	A	C	Bon fonctionnement des pompes
52						-

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

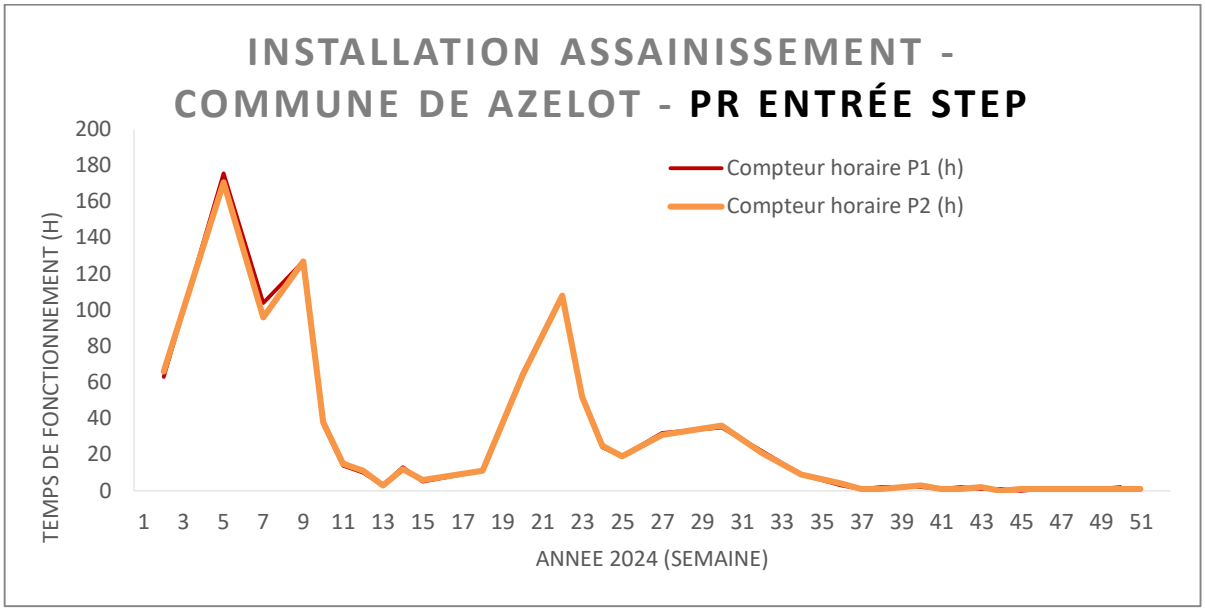

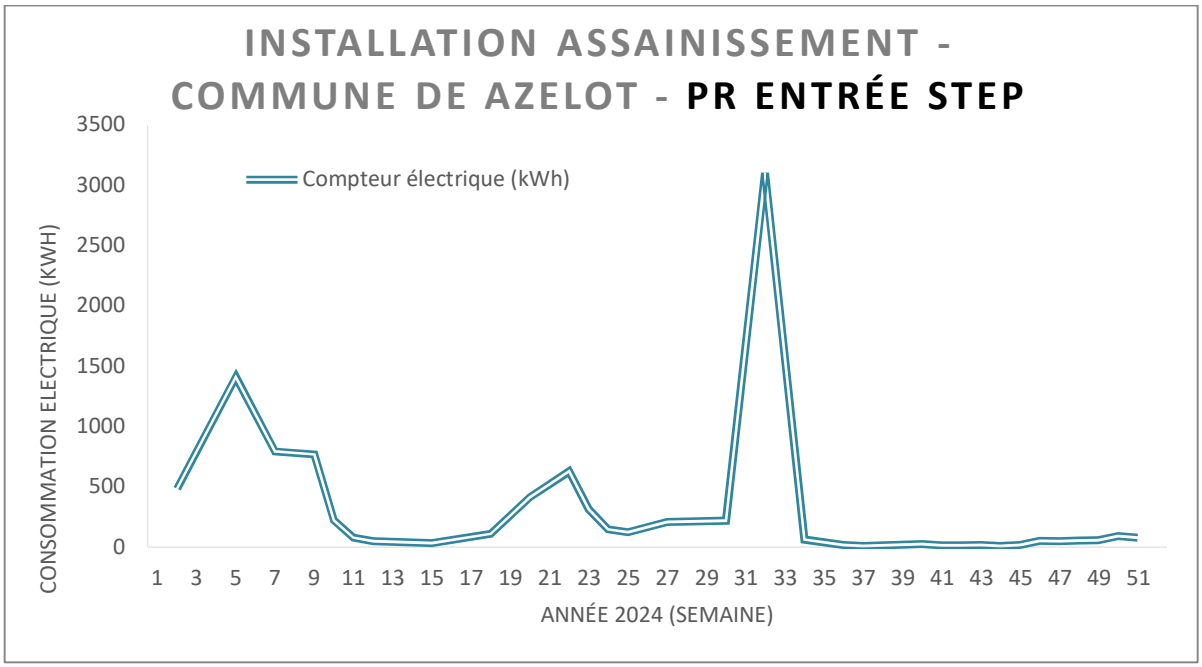

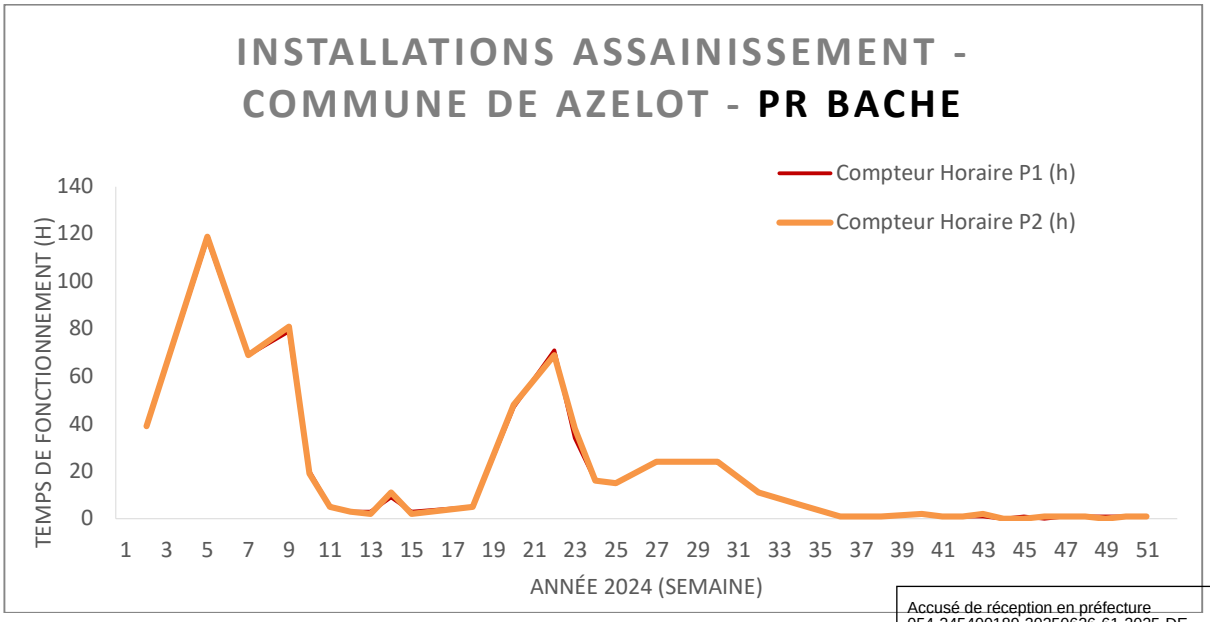

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 6 : DETAIL STEP BURTHECOURT-AUX-CHENES

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP						
Installation Assainissement - Commune de BURTHECOURT-AUX-CHENES						
Semaine	Date	Compteur de bâchées (h)	Poubelle /10	Dégrilleur (état)	Filtres en fonctionnement	Observations
1	4-janv.	454	8	chargé	1	Filtre 2 en attente de faucardage
2	12-janv.	290	7	vide	2	Changement de filtre
3						
4						
5	30-janv.	739	7	chargé	2	
6						
7	15-févr.	131	9		2	Poubelle vidée
8						
9						
10	5-mars	106	2	moyen	1	
11	12-mars	117	2	moyen	1	Vu chasse d'eau + dégrilleur + canal de mesure
12	19-mars	124	2	moyen	1	Nettoyer dégrilleur et changement filtre
13	26-mars	60	2	moyen	1	
14	2-avr.	148	2	moyen	1	
15	9-avr.	215	2	moyen	1	Chgt de filtre et nettoyé dégrilleur
16	16-avr.	31	3	moyen	1	Changement de filtre
17						
18	3-mai	129	3	moyen	1	Nettoyagedégrilleur, canal d'entrée, chasse d'eau + Chgt de filtres
19						
20	14-mai	226	3	moyen	1	Chgt filtre + vérifier les DO et la vanne
21						
22	30-mai	223	3	moyen	2	
23	4-juin	142	3	moyen	3	Changement de filtre
24	11-juin	33	3	vide	1	Changement de filtre
25	18-juin	44	3	vide	2	Changement de filtre
26						
27	2-juil.	492	4	moyen	3	
28						
29						
30	25-juil.	361	3	moyen	1	Nettoyer dégrilleur + chasse d'eau
31						
32						
33						
34	23-août	475	3	moyen	2	Changement de filtre et laver dégrilleur
35						
36						
37						
38	19-sept.	847		moyen	3	Laver chasse d'eau, dégrilleur + remettre le tuyau d'eau 26/08 / 19/09 Nettoyer dégrilleur et changement de filtre et canal
39	27-sept.	189	3	moyen	1	Changement de filtre et nettoyer dégrilleur
40						
41	7-oct.	363	3	chargé	2	Elagage du chemin fait par l'entreprise + changement de filtre + nettoyage dégrilleur + chasse d'eau
42						
43	22-oct.	640	3	moyen	3	Laver dégrilleur
44	29-oct.	114	3	moyen	1	Changement de filtre et dégrilleur
45						
46	15-nov.	225	3	moyen	2	Changement de filtre + laver chasse d'eau + dégrilleur et canal de mesure
47						
48	26-nov.	301	3	moyen	1	Changement de filtre + Laver chasse d'eau + dégrilleur
49	5-déc.	822	3	moyen	2	
50	12-déc.	5461	3	moyen	3	Changement de filtre et nettoyage dégrilleur
51	17-déc.	1720	3	moyen	1	Changement de filtre + laver chasse d'eau
52						
TOTAL		15222				

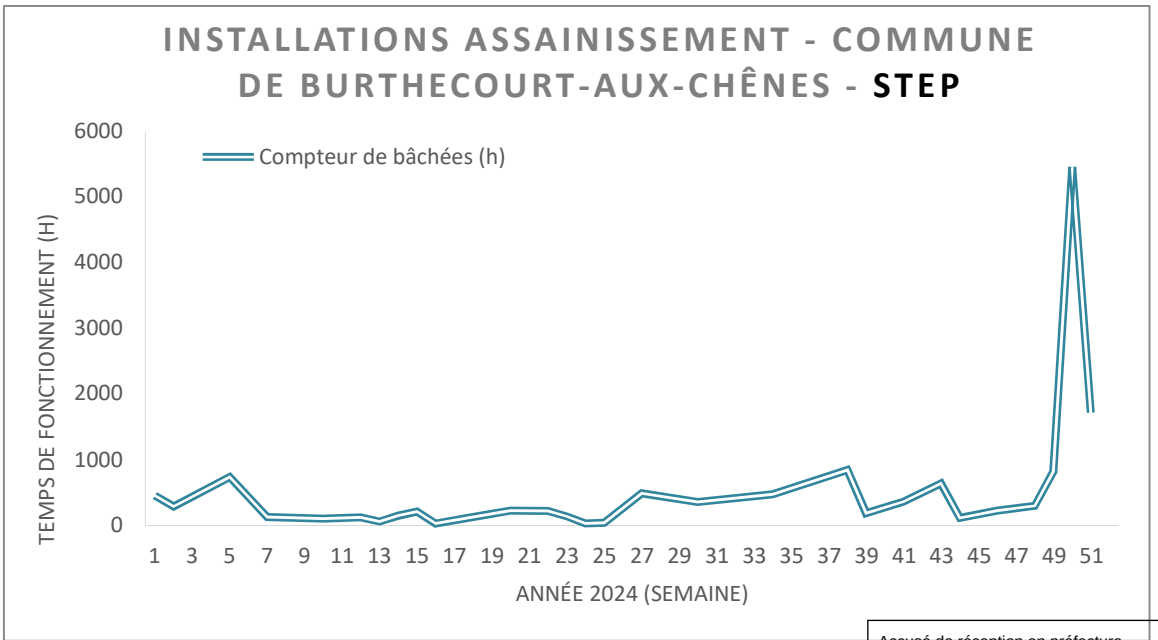

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 7 : DETAIL STEP COYVILLER

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

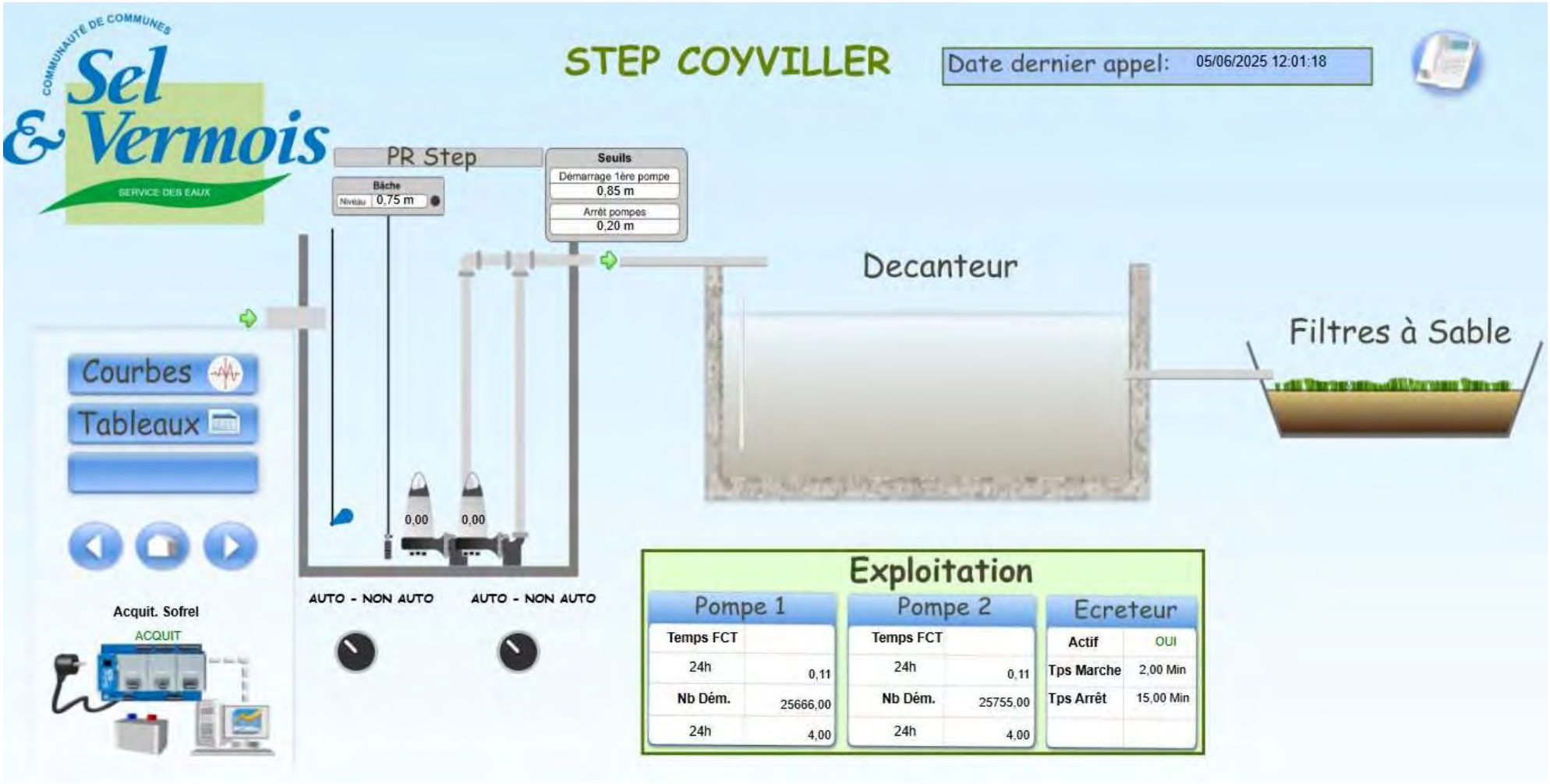

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP					
Installation Assainissement - Commune de COYVILLER					
Semaine	**Date**	**Poubelle /10**	**Dégrilleur** (état)	**Filtres en fonctionnement**	**Observations**
1	4-janv.	1	chargé	1	
2	12-janv.	vide	chargé	1	Bouchons gelés (fermer l'eau)
3					
4					
5					
6					
7	15-févr.		chargé		
8					
9	27-févr.		vide	1	
10	4-mars	vide	moyen	1	
11	11-mars	vide	moyen	1	Bouchons + bâches à changer la semaine prochaine + nettoyer un filtre
12	19-mars		moyen	1	Laisser bâches une semaine de plus
13	25-mars	vide	moyen	1	Changer bâche des filtres
14	2-avr.		chargé	1	Dégrilleur innondé
15	8-avr.		chargé	1	Changement et nettoyage des filtres
16	15-avr.		chargé	1	
17					
18	29-avr.		Moyen	1	
19	6-mai		chargé	1	
20	13-mai		chargé	1	Changement filtre et bâche
21	20-mai	vide	vide	A	
22	30-mai		chargé	A	Bâche installé faire semaine prochaine
23	3-juin		chargé	B	Changement filtre + bâches + passer le râteau sur les filtres
24	11-juin		moyen	B	
25	17-juin		chargé	A	Changement filtre B et passer le râteau sur le filtre
26	24-juin		chargé	A	
27					
28	12-juil.		moyen	B	Changement de filtre
29					
30	22-juil.		moyen	A	Changement d'un bouchon de filtre
31					
32					
33					
34	20-août		vide	A	DO bouché par lingette
35	28-août		moyen	B	Passer la débroussailleuse sur le filtre + bâches + désherbage
36	2-sept.		moyen	A	Dégrilleur et DO à faire par entreprise
37	9-sept.		moyen	B	
38	19-sept.		vide	B	
39					
40	30-sept.		vide	B	Bâche à faire la prochaine fois (filtre innondé)
41	7-oct.		moyen	A	
42	16-oct.		moyen	A	Bâche à faire
43	21-oct.		moyen	B	Changement de bâche seul + passer le râteau sur les filtres
44	29-oct.		moyen	B	
45					
46	13-nov.		moyen	B	
47	21-nov.		moyen	B	Vérifier DO (un peu de sable noir au fond)
48	26-nov.		moyen	B	Faire les bâches
49	3-déc.		moyen	A	Changement de filtre
50	10-déc.		moyen	B	Changement de filtre
51	19-déc.		chargé	A	Changement de filtre
52					

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

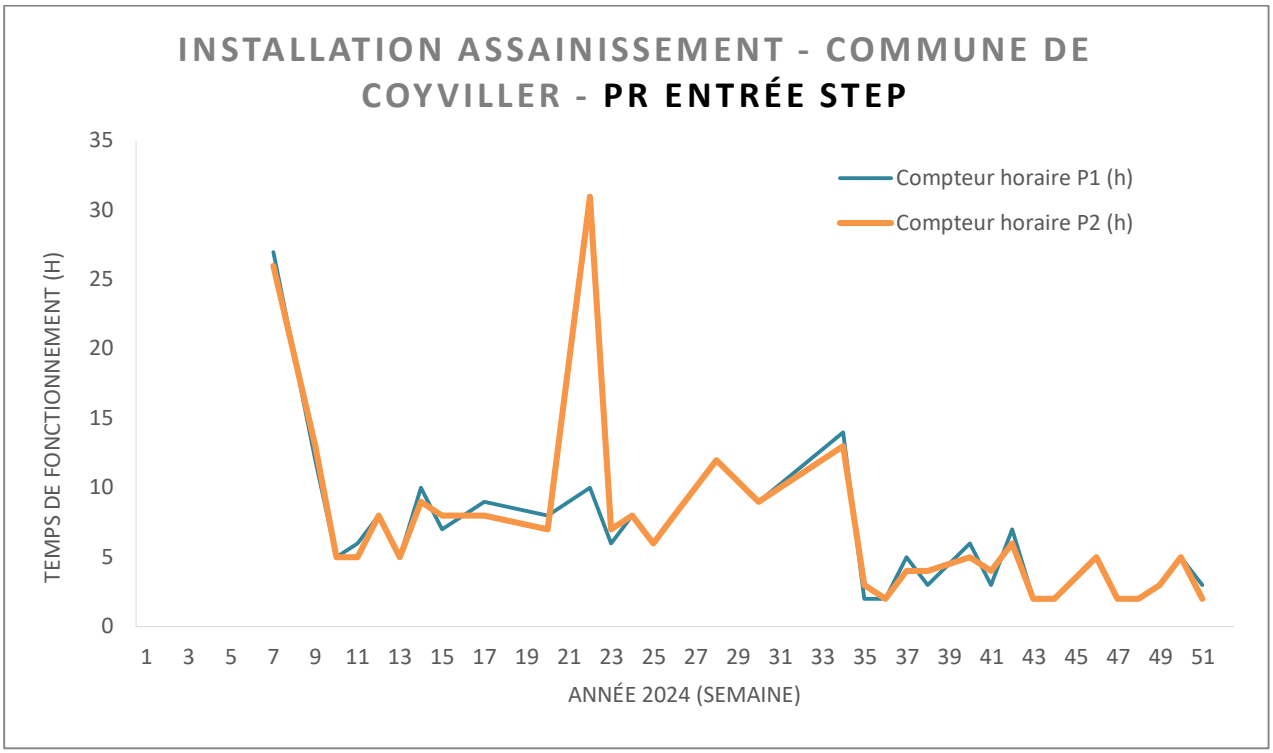

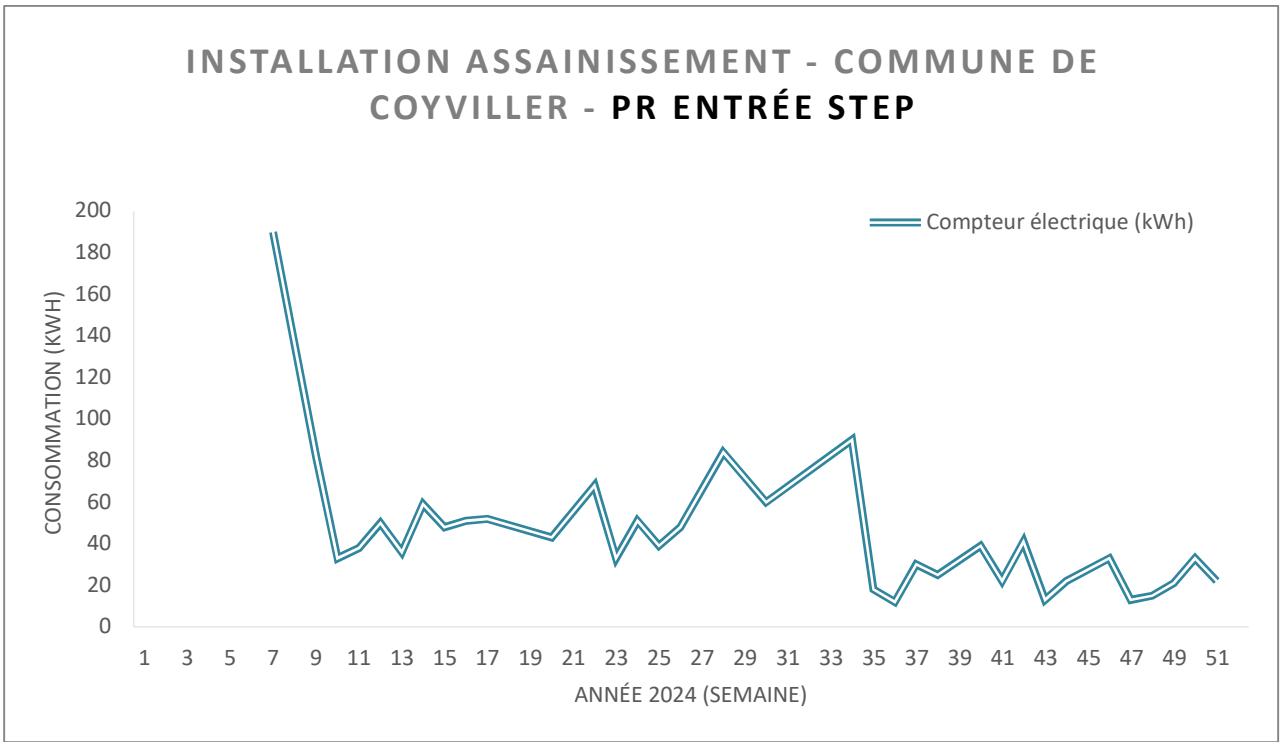

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 8 : DETAIL STEP CREVIC-SOMMERVILLER

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

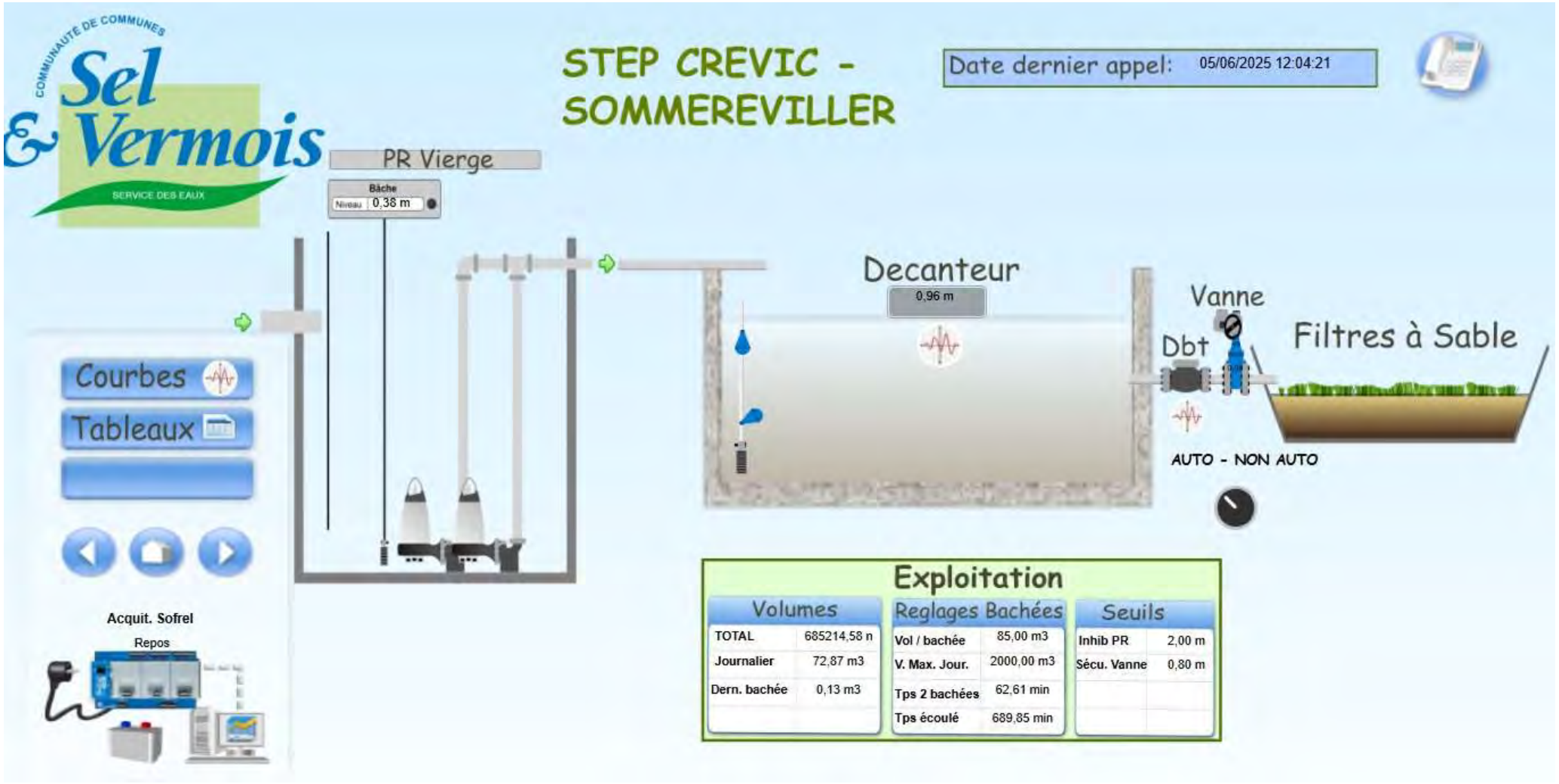

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP Installation Assainissement - Commune de CREVIC-SOMMERVILLER				
Semaine	**Date**	**Compteur de bachées (h)**	**Filtres en Fonctionnement**	**Observations**
1	4-janv.	5391	1	
2	12-janv.	3228	2	Changement de filtre
3				
4				
5	31-janv.	7625	2	
6				
7				
8				
9	29-févr.	12354	2	
10				
11	12-mars	4058	2	Changement de vanne
12				
13				
14				
15	9-avr.	12248	2	Changement de filtre
16	17-avr.	2935	1	Prise de rendez-vous avec agriculteur pour tracteur : filtres à faire
17				
18	30-avr.	4266	1	
19	22-mai.	7637	3	
20				
21				
22				
23				
24	12-juin	6898	2	Bassin inondé (alors que vanne fermée) - remis en route suite problème (plus de comm. depuis le 7/05 : à surveiller + le 13/06 changement du filtre du millieu
25				
26				
27				
28				
29				
30	26-juil.	13532	3	Changement de filtre
31				
32				
33				
34	23-août	6595	1	Changement de filtre
35				
36				
37	10-sept.	4744	1	
38				
39				
40	2-oct.	5904	2	
41				
42				
43	23-oct.	6153	1	Changement de filtre
44				
45				
46	12-nov.	4747	2	Autosurveillance IRH 24h - contrôle à refaire car changement de filtre
47	20-nov.	2353	2	Autosurveillance IRH 24h
48				
49				
50				
51	18-déc.	8307	3	Changement de filtre
52				

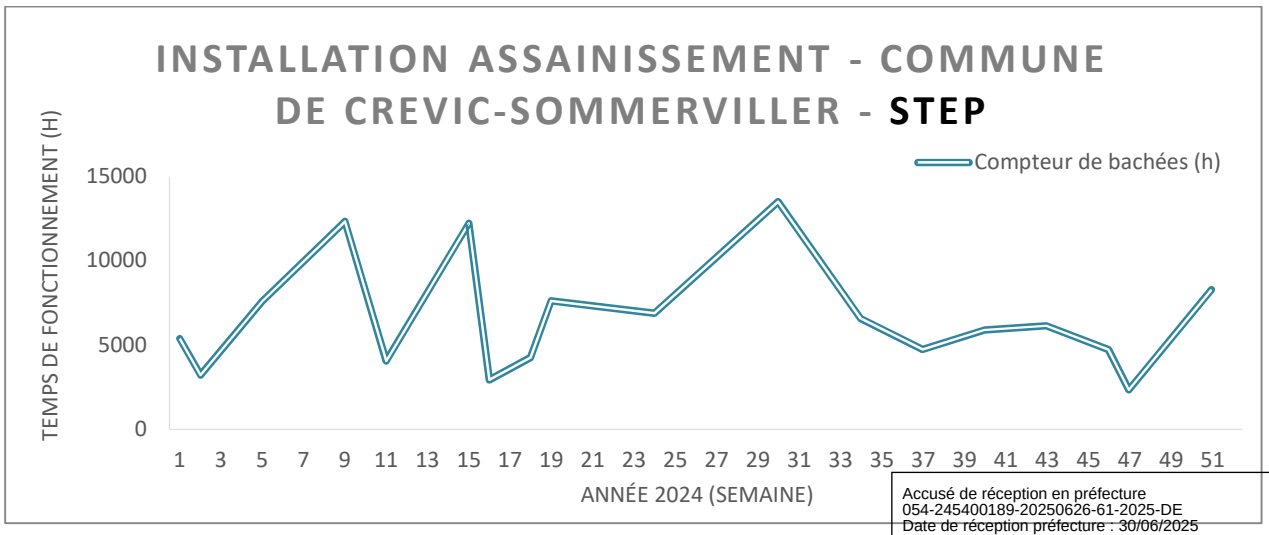

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

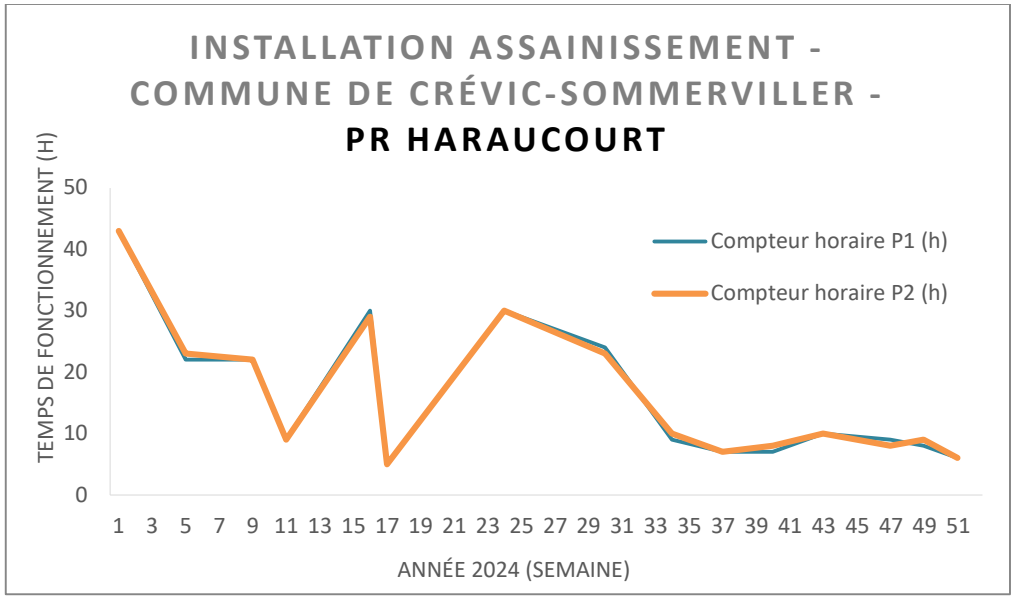

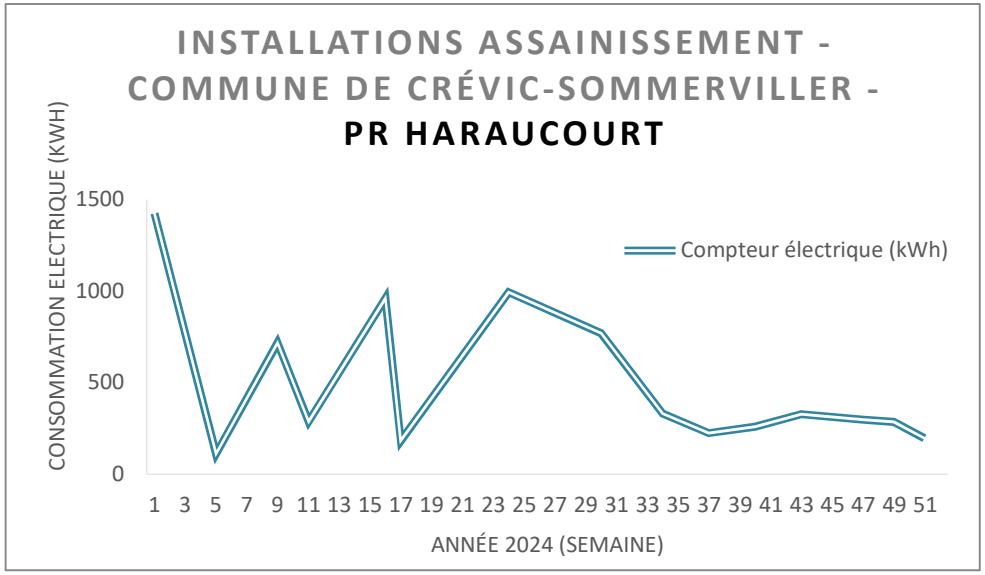

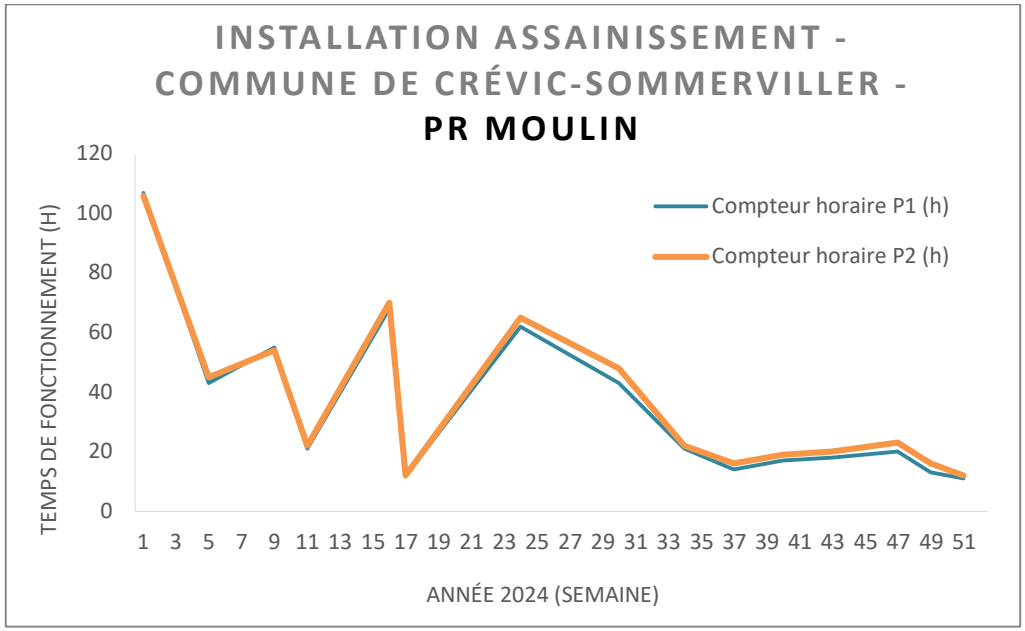

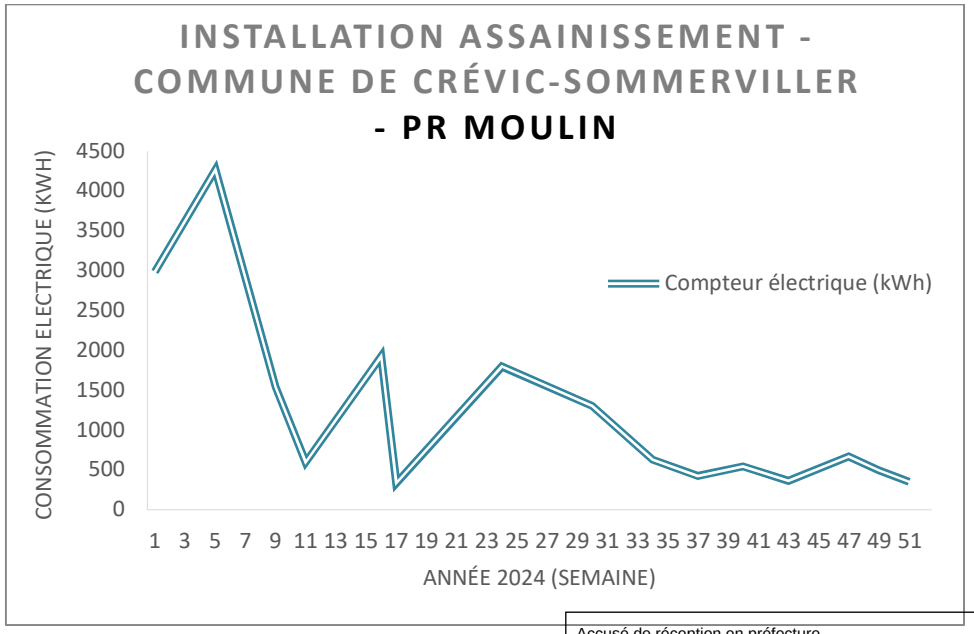

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

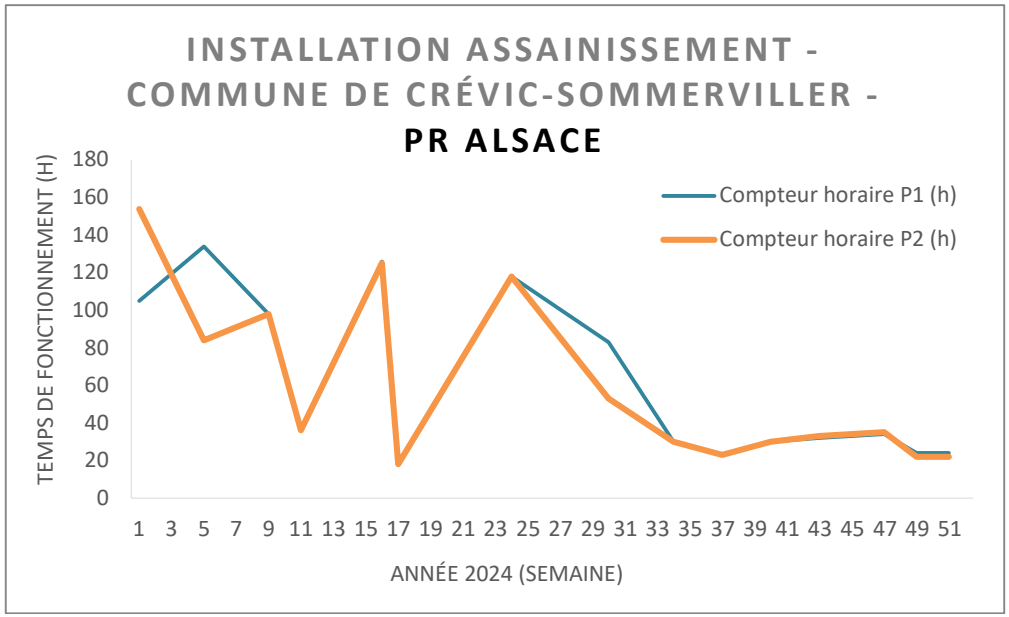

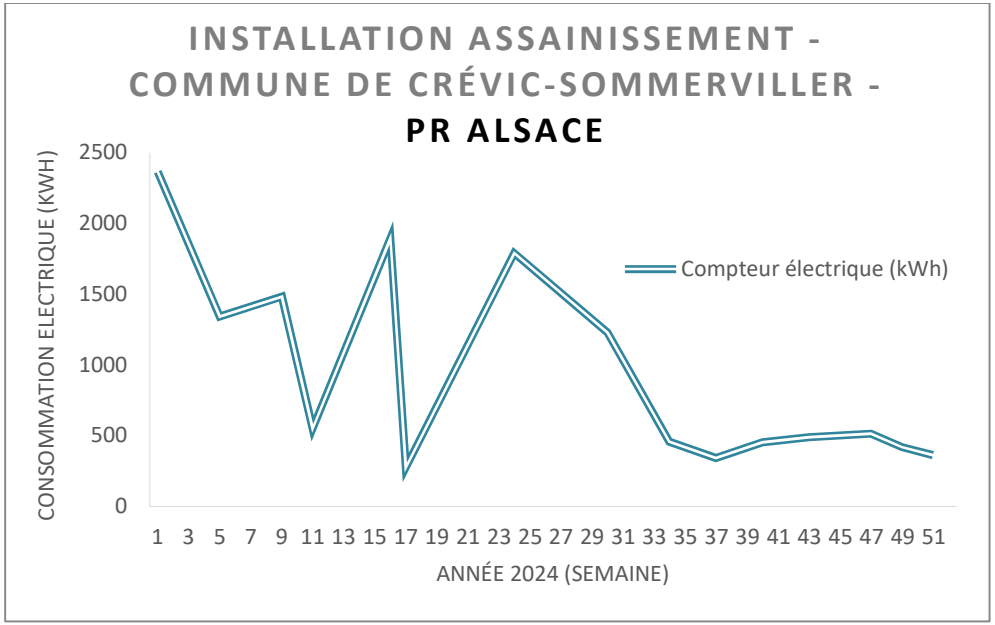

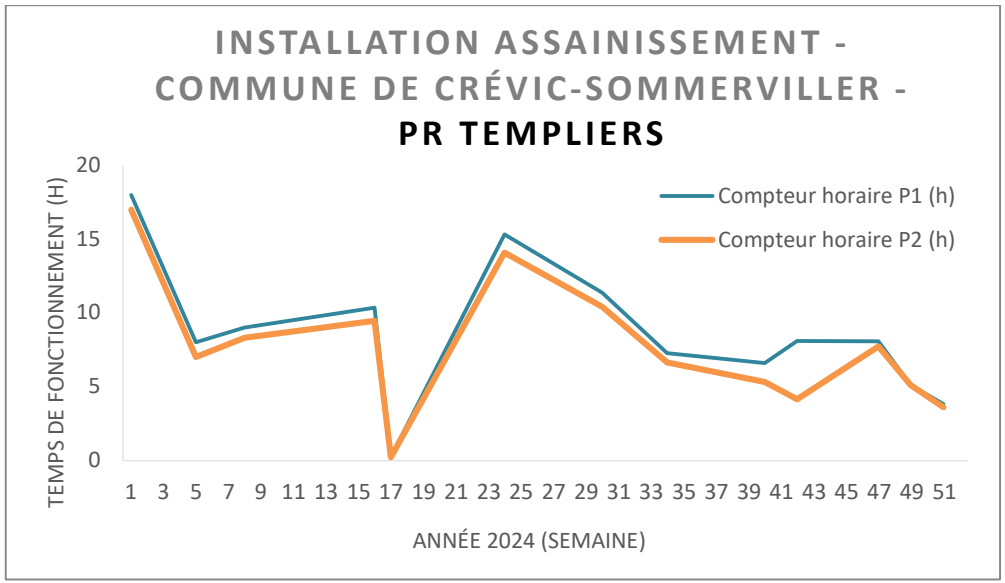

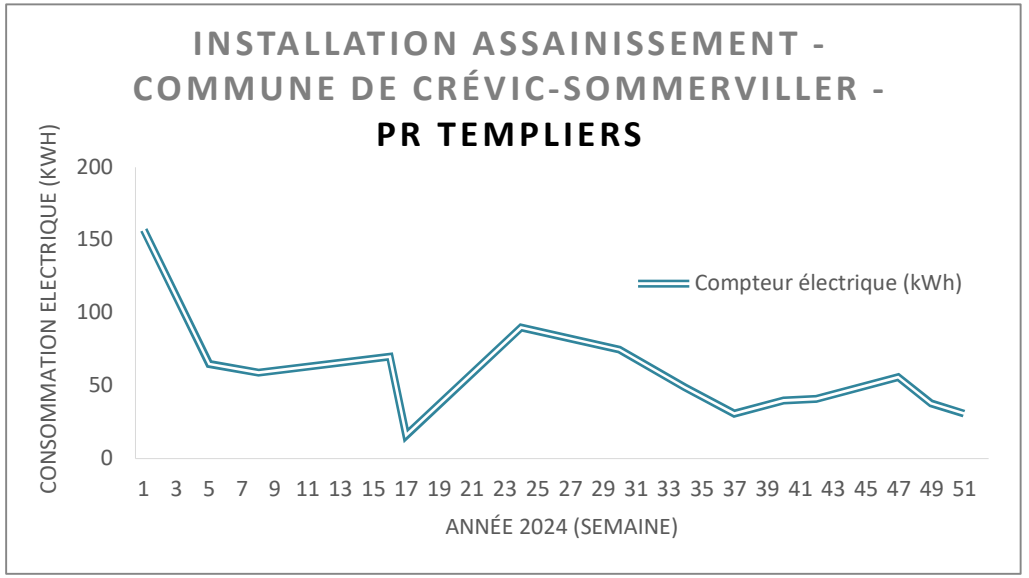

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

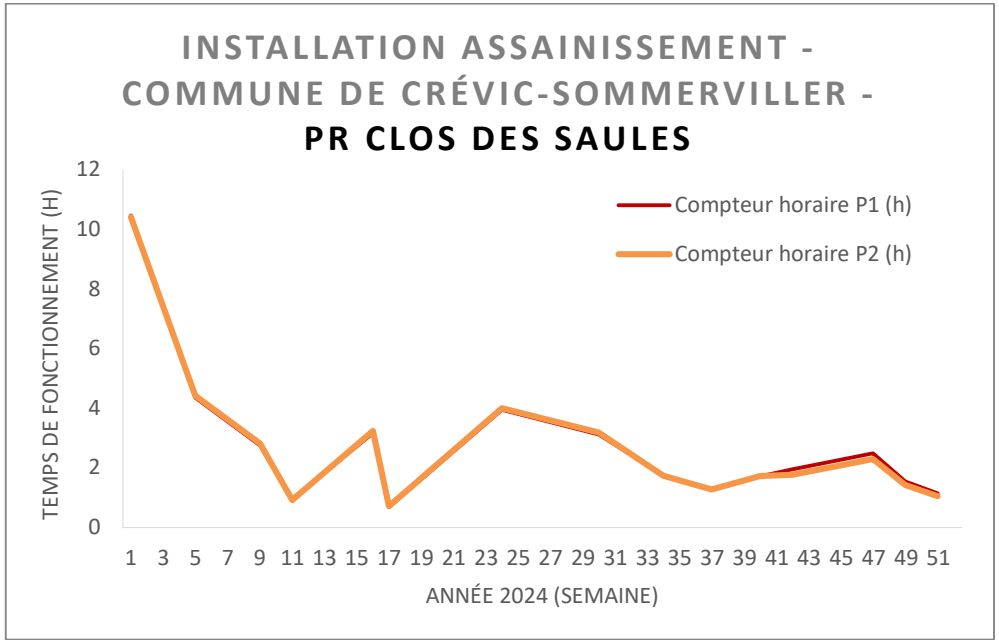

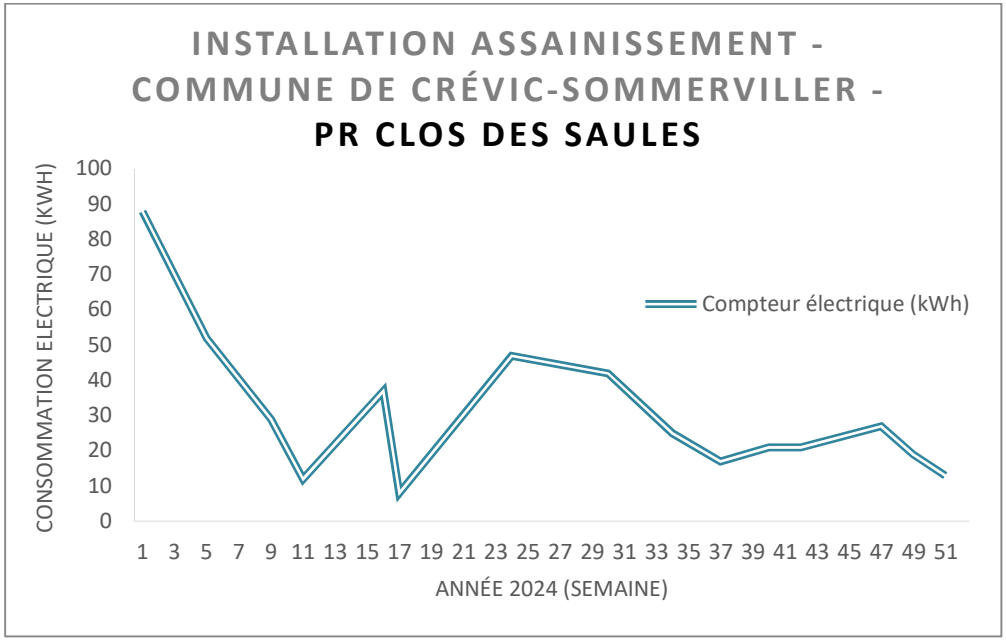

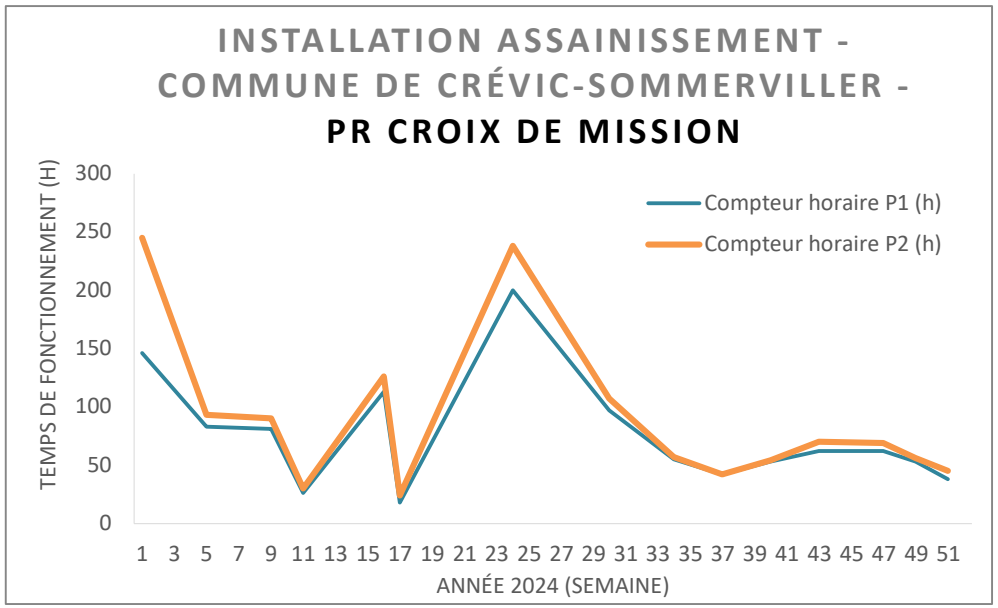

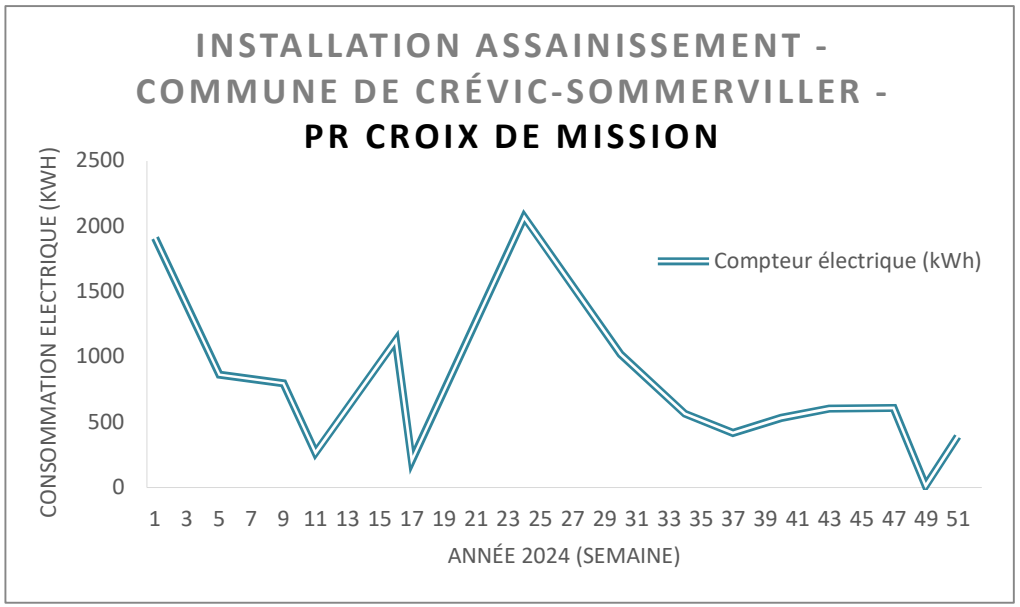

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

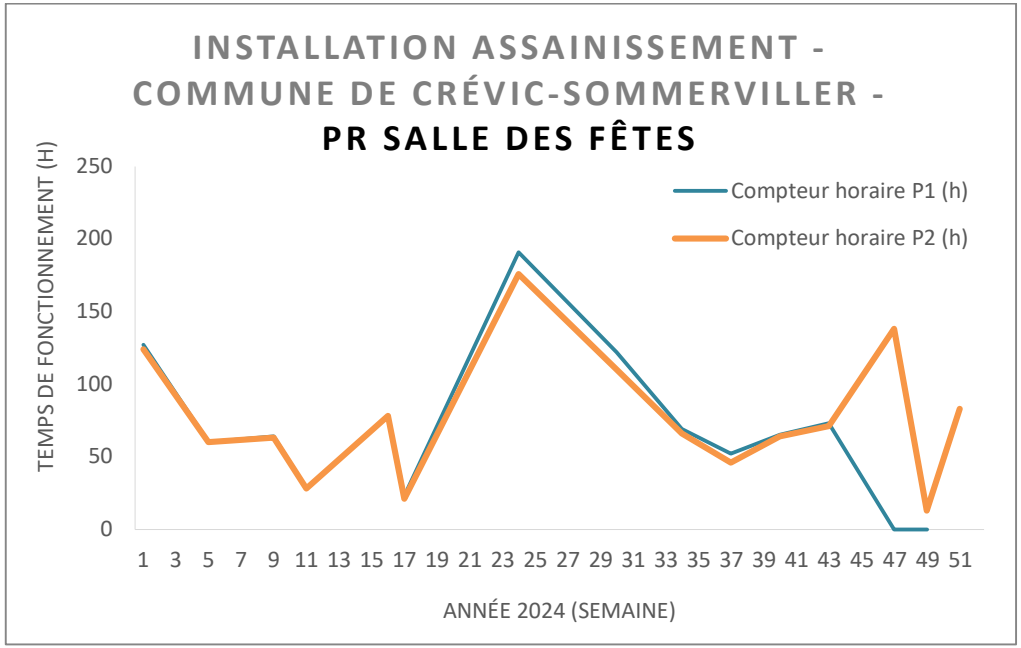

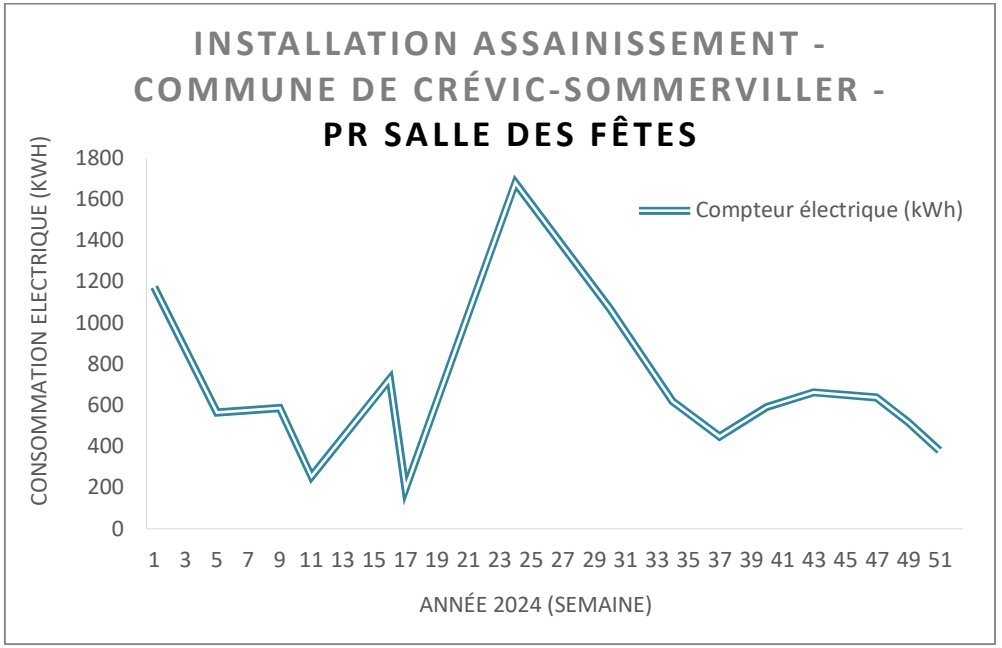

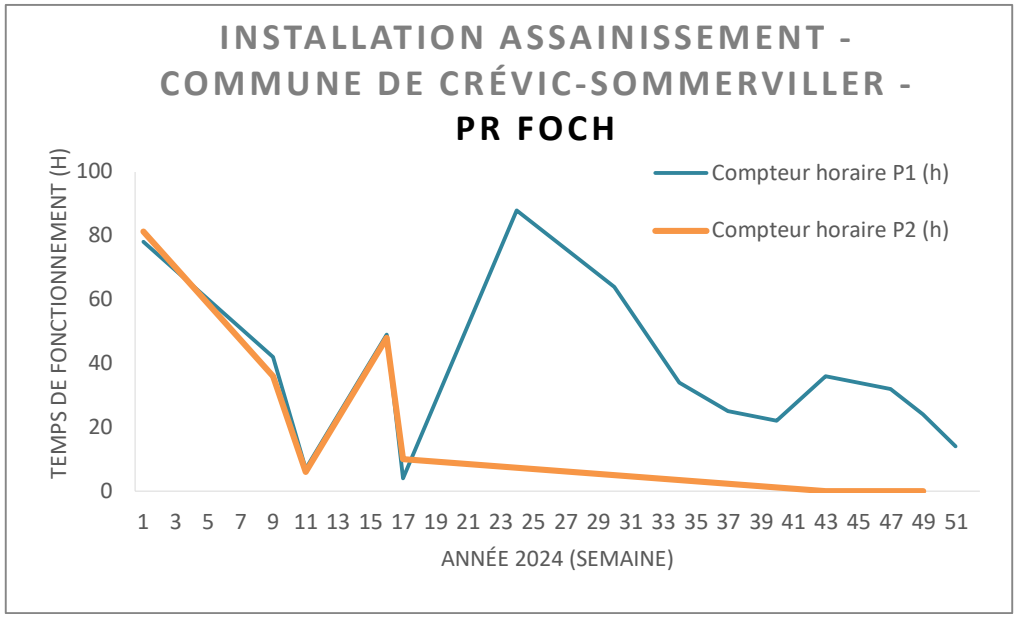

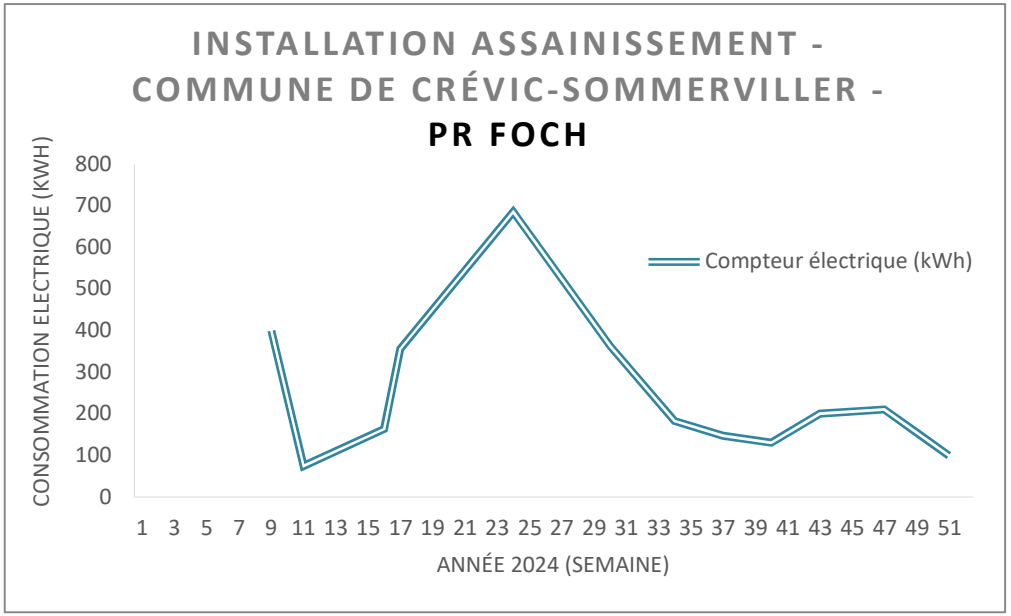

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

INSTALLATION ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE CRÉVIC-SOMMERVILLER - PR LYAUTEY

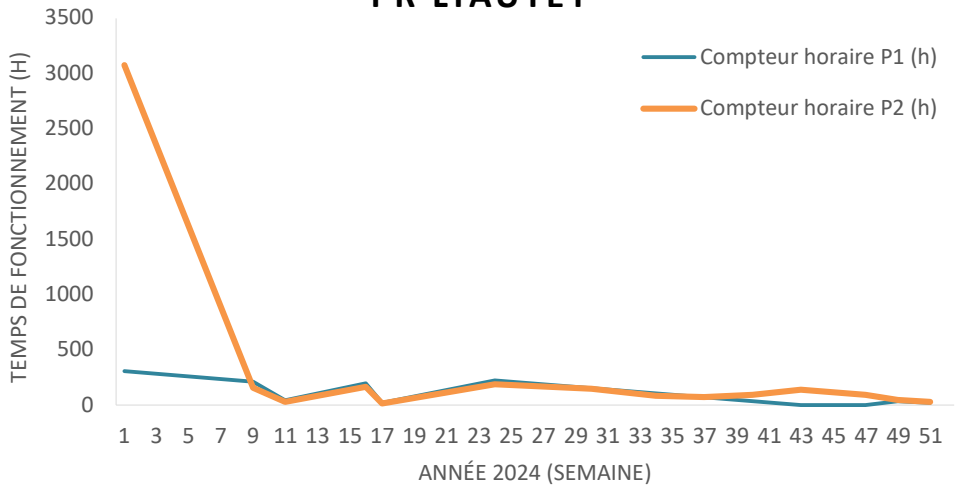

INSTALLATION ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE CRÉVIC-SOMMERVILLER - PR LYAUTEY

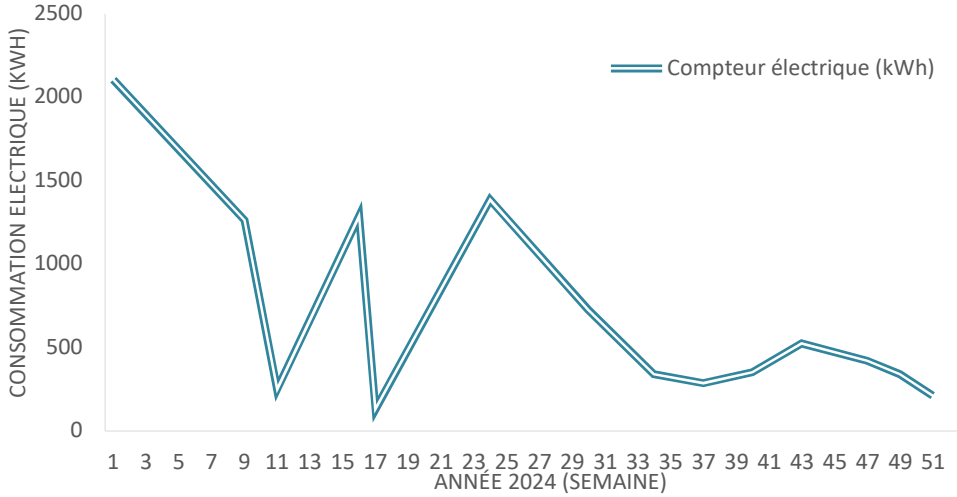

INSTALLATION ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE CRÉVIC-SOMMERVILLER - PR TOMBOIS

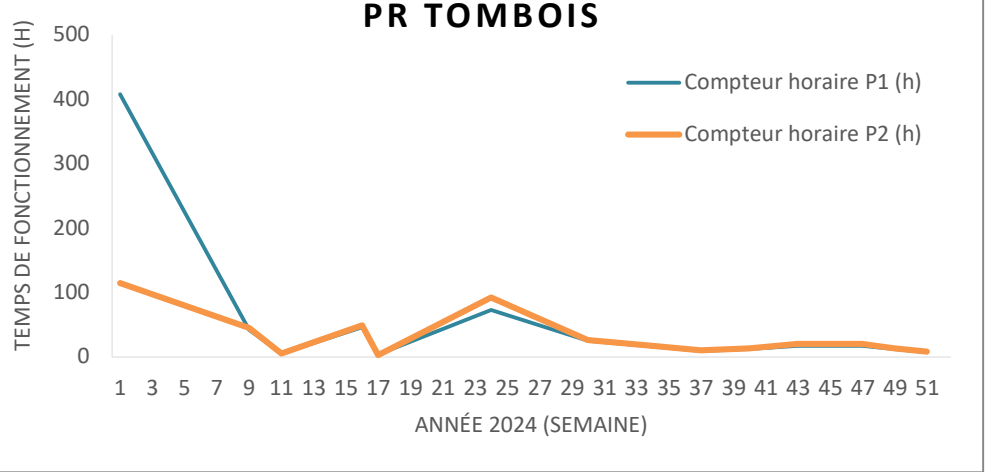

INSTALLATION ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE CRÉVIC-SOMMERVILLER - PR TOMBOIS

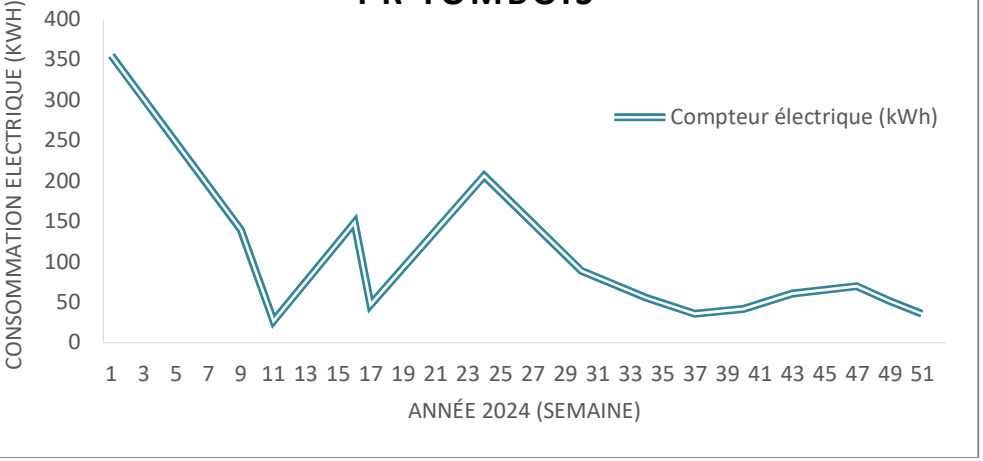

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

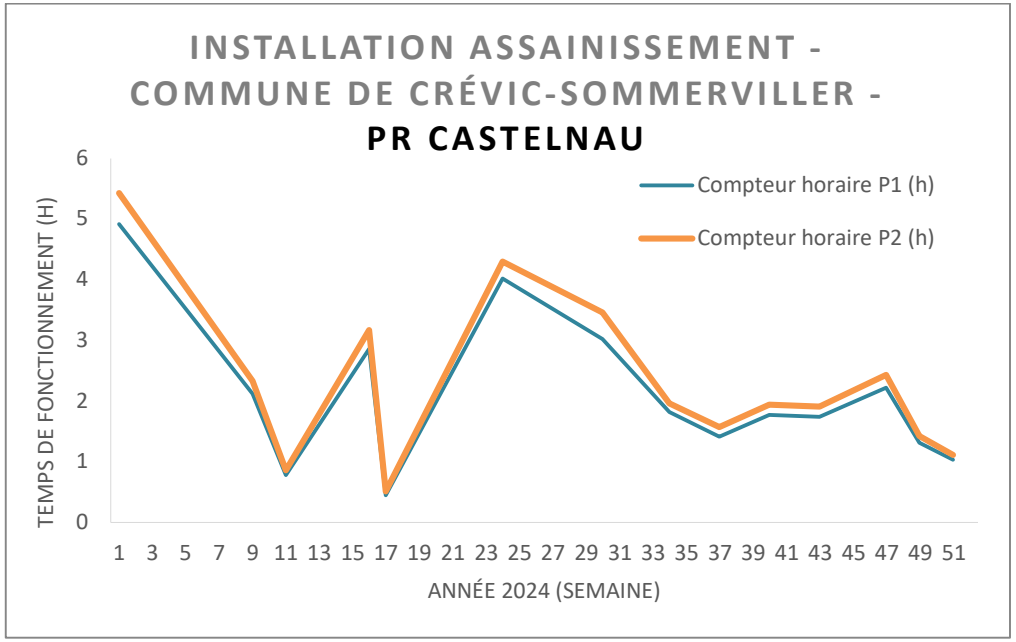

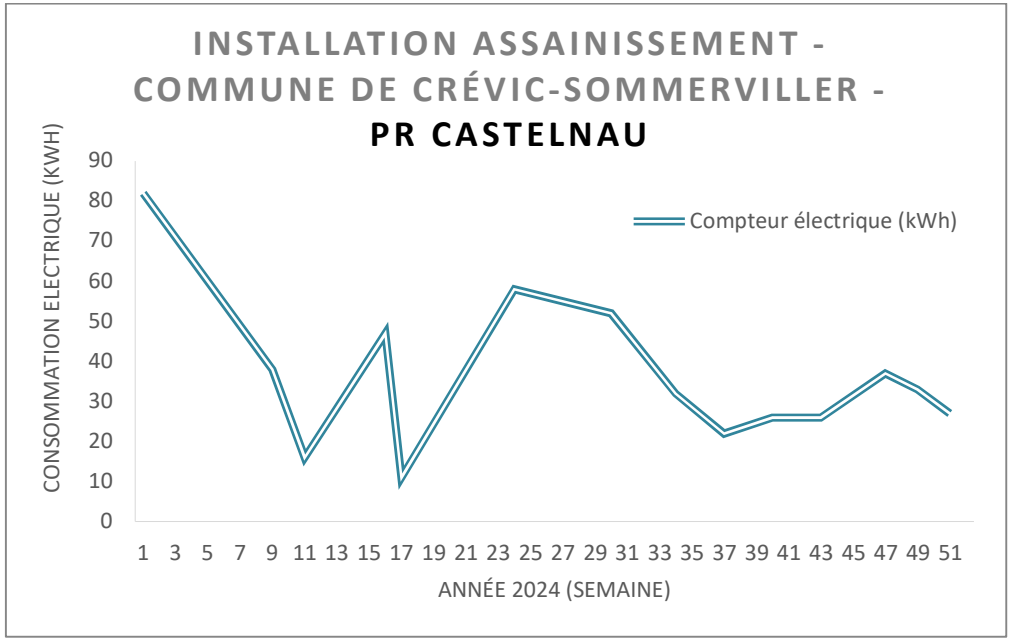

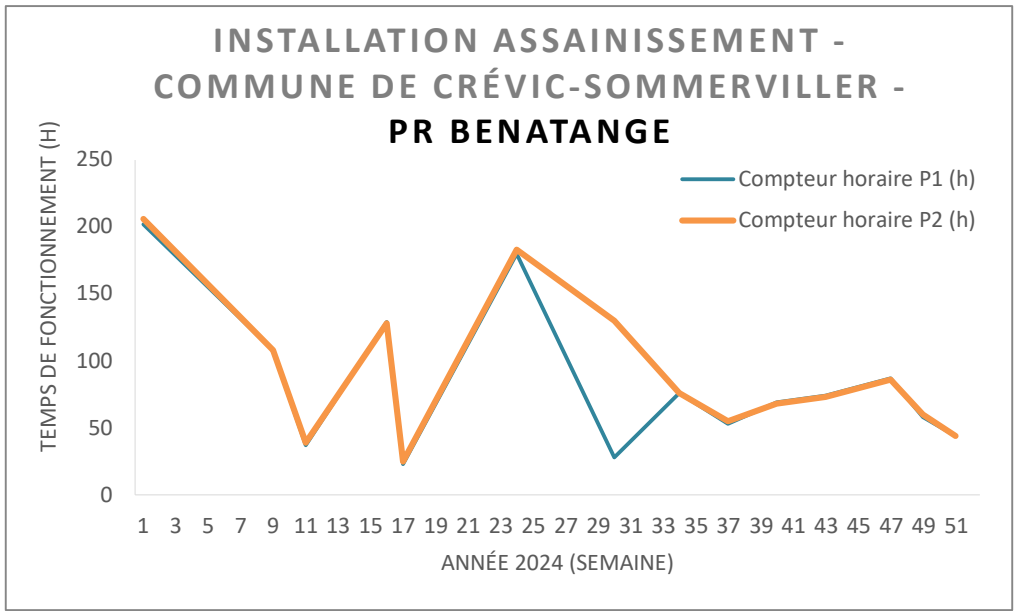

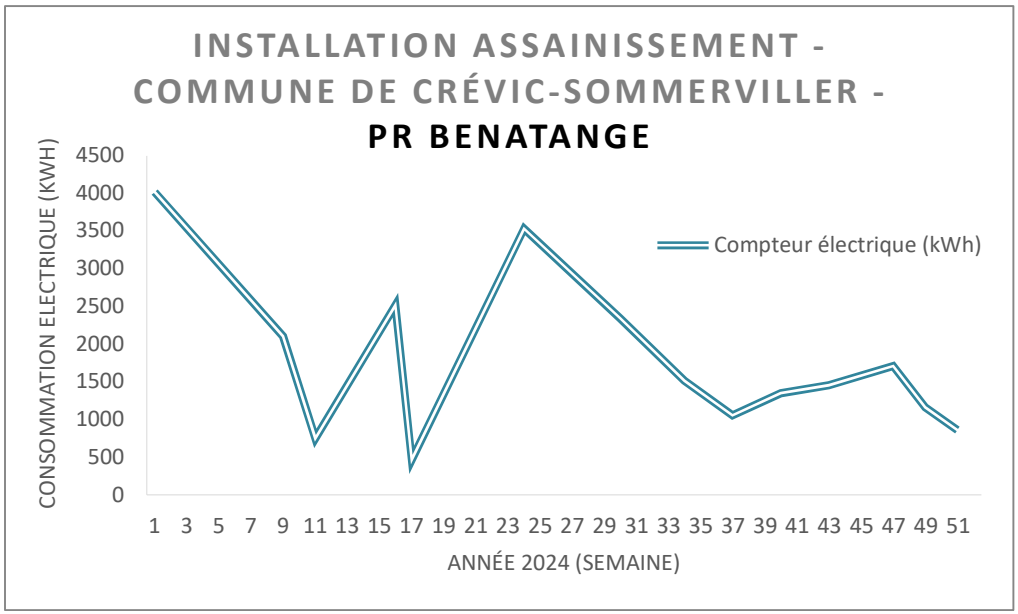

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

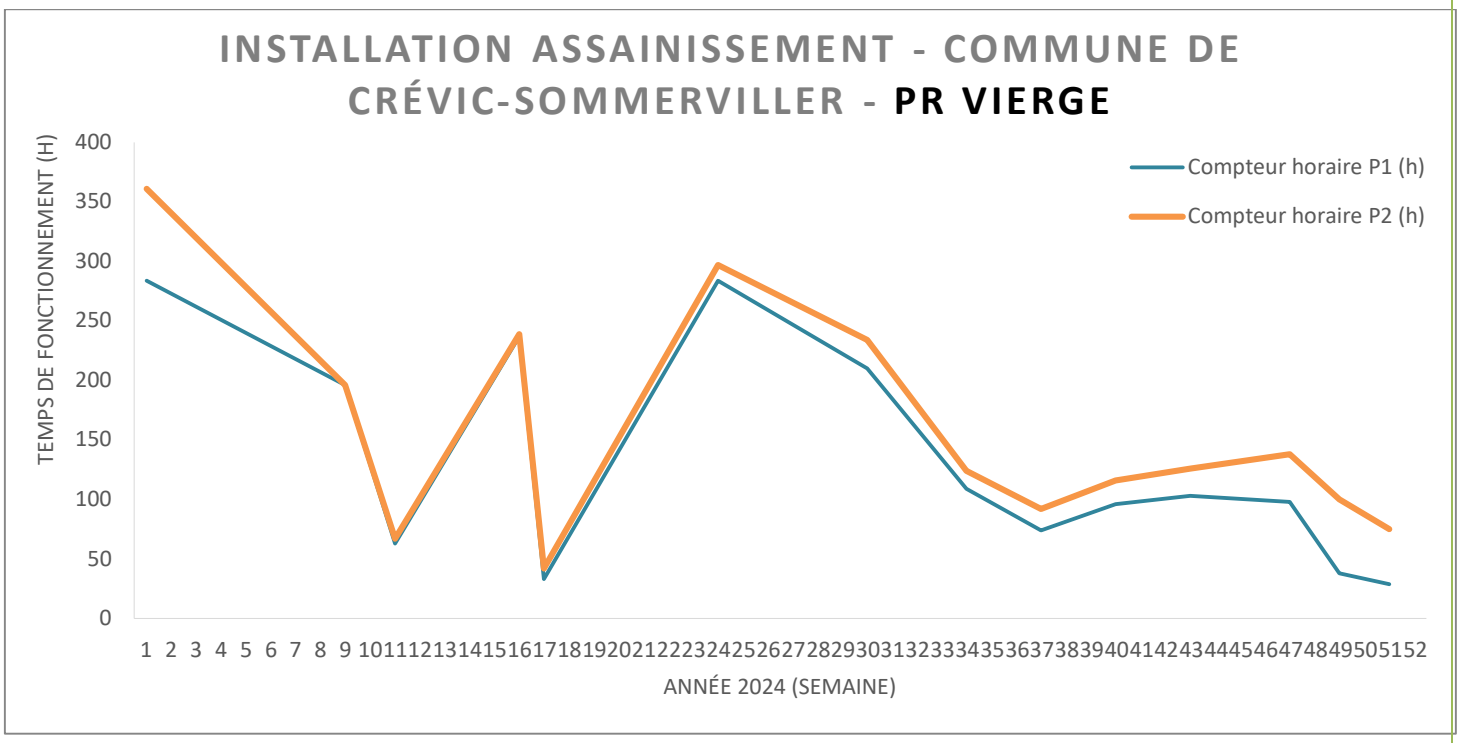

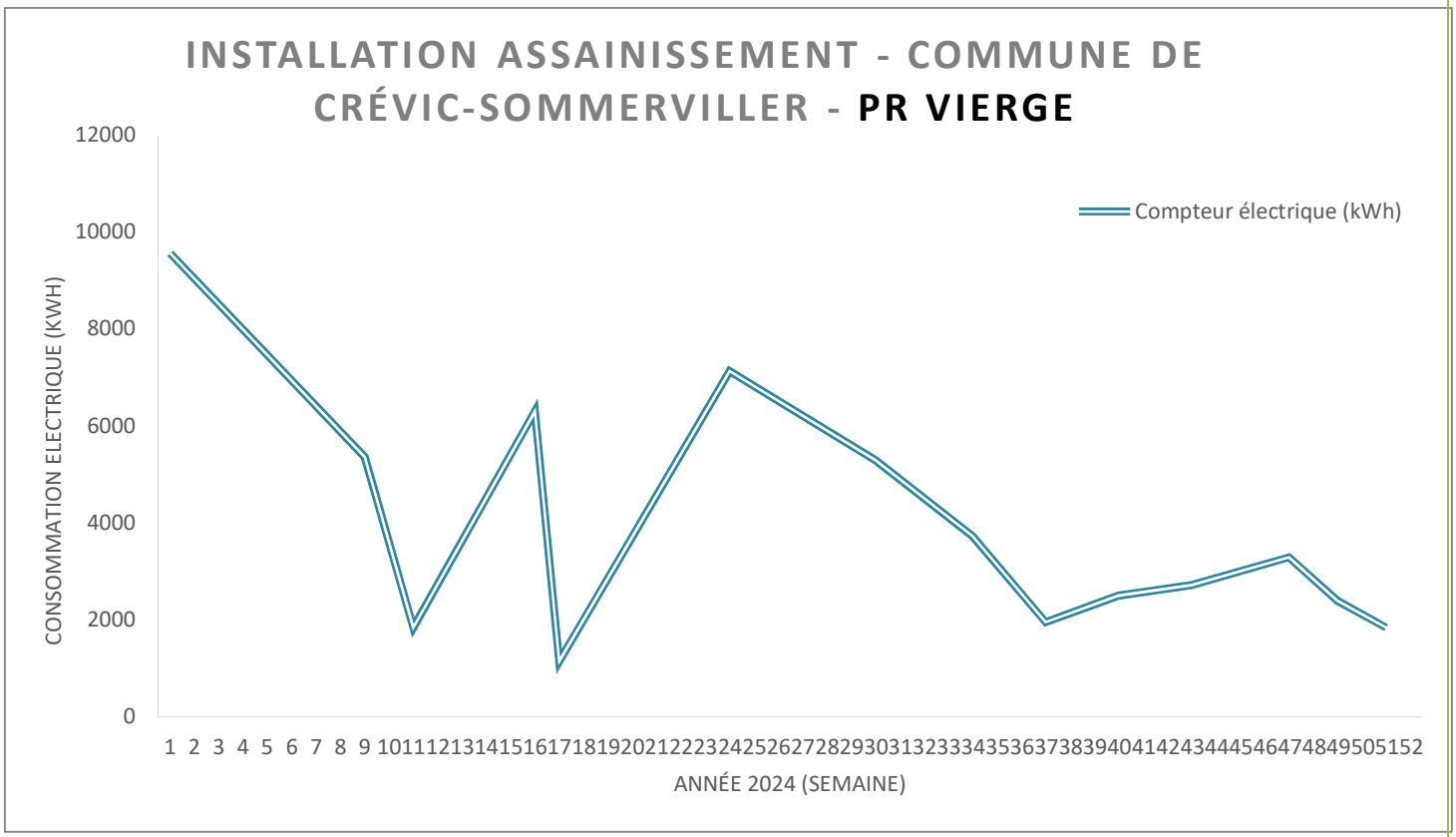

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 9 : DETAIL FERRIERES

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP

Installations Assainissement - Commune de FERRIERES

Semaine	Date	Compteurs de bâchée (h)			Poubelle /10	Dégrilleur (état)	Filtres en fonctionnement	Observations
		Ancien Index	Nouvel Index	Différence				
1		1775	1912	137			2	Faucardage
2		1912	2049	137			2	Faucardage
3		2049	2185	136			2	Faucardage
4		2185	2322	137			2	Faucardage
5	31-janv.	2322	2460	138	2	moyen	3	ZRV débouché + PR et STEP à faire nettoyer par prestataire
6		2460	2480	20			3	
7		2480	2480	0			3	Compteurs de bâchée bloqué + nettoyé semaine 8
8	20-févr.	2480	2480	0	2	moyen	1	
9		2480	2657	177			1	
10	6-mars	2657	2833	176	2	moyen	3	
11	12-mars	2833	2933	100	2	moyen	1	
12	19-mars	2933	3063	130	2	moyen	2	
13	28-mars	3063	3100	37			3	
14		3100	3100	0				
15		3100	3100	0	9			Nettoyage STEP + Poubelle chasse par prestataire
16		3100	3100	0	0			
17		3100	3100	0	0			
18	30-avr.	3100	3110	10	0	moyen	3	Vérifier flotteur du compteur de bâchée
19		3110	0	-3110			3	
20	16-mai	0	0	0			1	
21	23-mai	0	0	0	0	moyen	1	
22		0		0			1	
23		0		0			1	
24	11-juin	0	0	0	0	moyen	2	
25		0		0			2	
26		0		0			2	
27		0		0			2	
28	9-juil.	0		0			1	
29		0		0			1	
30	22-juil	0		0			2	
31	29-juil.	0		0			3	
32		0		0			3	
33		0		0			3	
34		0		0			3	
35	28-août	0		0			1	
36	6-sept.	0		0			2	
37		0		0			2	
38		0		0			2	
39		0		0			2	
40	2-oct.	0		0			1	
41	10-oct.	0		0			2	
42	17-oct.	0		0			3	
43	23-janv.	0		0			1	
44	30-nov.	0		0			2	
45		0		0			2	
46		0		0			2	
47	18-nov.	0		0			3	
48		0		0			3	
49		0		0			3	
50	10-déc.	0		0			1	
51	16-déc.	0		0			2	
52	30-déc.	0		0			3	

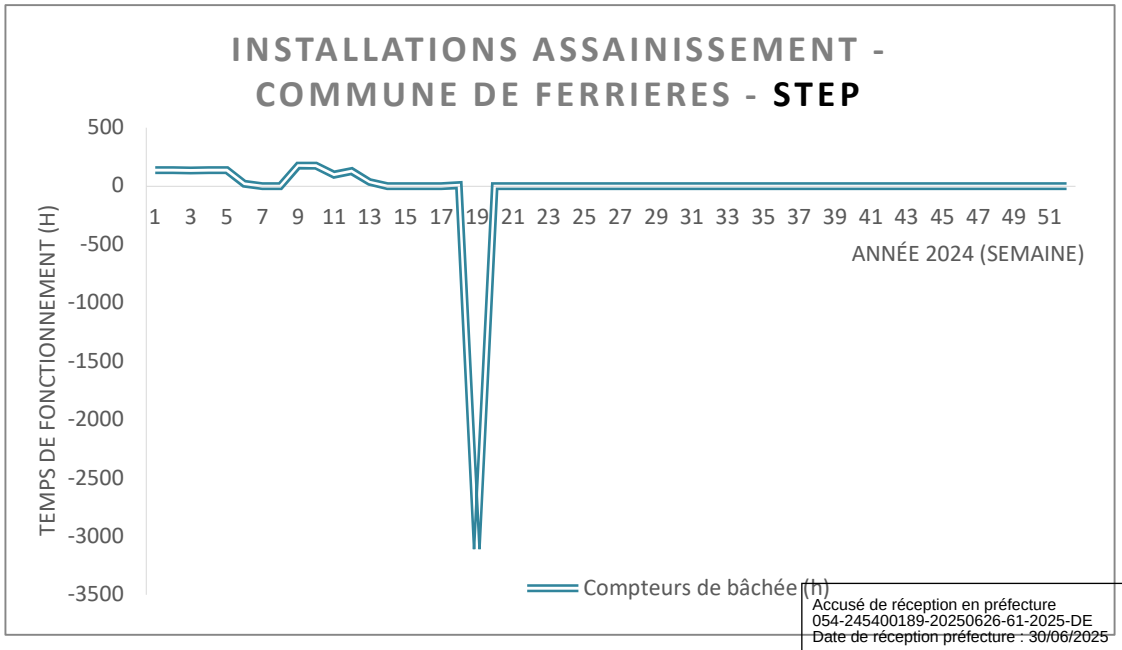

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

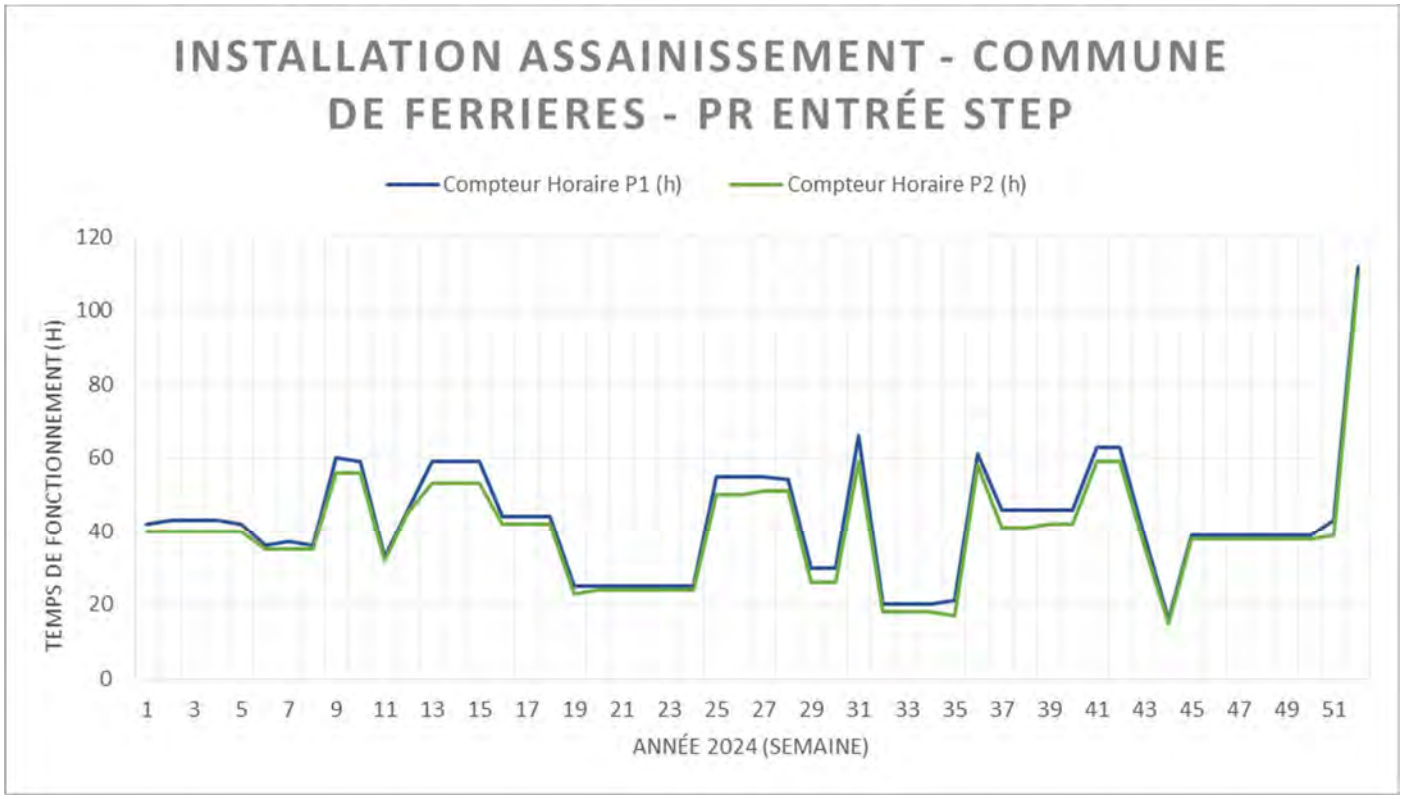

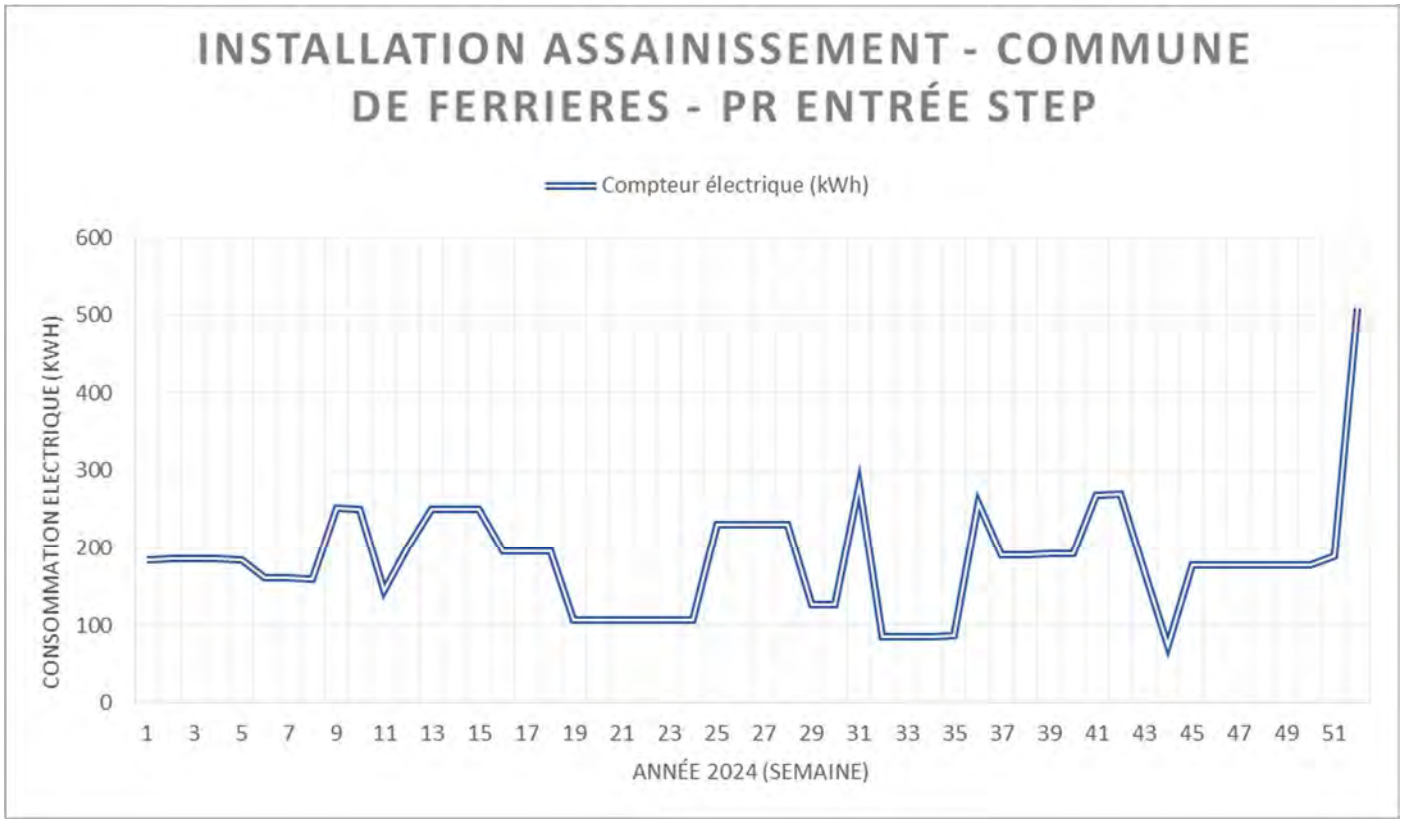

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 10 : DETAIL STEP HUDIVILLER

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP								
Installation Assainissement - Commune de HUDIVILLER								
Semaine	Date	Compteurs de bâchées (h)			Poubelle	Dégrilleur (état)	Filtre en fonctionnement	Observations
		Ancien index	Nouvel index	Différence				
1		23772	23969	197			3	Fauxcardage
2		23969	24166	197			1	
3		24166	24363	197			1	
4		24363	24560	197			1	
5		24560	24757	197			1	
6		24757	24954	197			1	
7		24954	25151	197			1	
8	20-févr.	25151	25349	198			2	
9	28-févr.	25349	25667	318			3	
10	5-mars	25667	25880	213			1	
11	12-mars	25880	26045	165			2	
12	19-mars	26045	26267	222			3	
13	26-mars	26267	26541	274			1	
14		26541	26762	221			1	
15	8-avr.	26762	26983	221	0	moyen	2	
16		26983	27181	198			3	
17		27181	27379	198			1	
18	30-avr.	27379	27579	200	0	moyen	1	
19		27579	27820	241			1	
20	16-mai	27820	28062	242			2	
21		28062	28310	248			2	
22		28310	28558	248			3	
23		28558	28806	248			3	
24	11-juin	28806	29054	248			1	
25		29054	29224	170			1	
26		29224	29394	170			2	
27		29394	29565	171			2	
28	9-juil.	29565	29736	171			3	
29		29736	29817	81			3	
30	22-juil.	29817	29898	81			1	
31		29898	29976	78			1	
32	7-août	29976	30055	79			3	
33		30055	30102	47			3	
34		30102	30149	47			3	
35	28-août	30149	30196	47			1	
36	6-sept.	30196	30282	86			2	
37		30282	30338	56			2	
38		30338	30394	56			2	
39		30394	30451	57			2	
40	2-oct.	30451	30508	57			3	
41		30508	30620	112			3	
42	17-oct.	30620	30732	112			1	
43	23-oct.	30732	30791	59			2	
44	30-oct.	30791	30848	57			3	
45		30848	30894	46			3	
46		30894	30940	46			3	
47	19-nov.	30940	30988	48			1	
48		30988	31100	112			1	
49		31100	31212	112			2	
50		31212	31324	112			2	
51	16-déc.	31324	31437	113			3	
52		31437	31686	249			3	
TOTAL				7914				

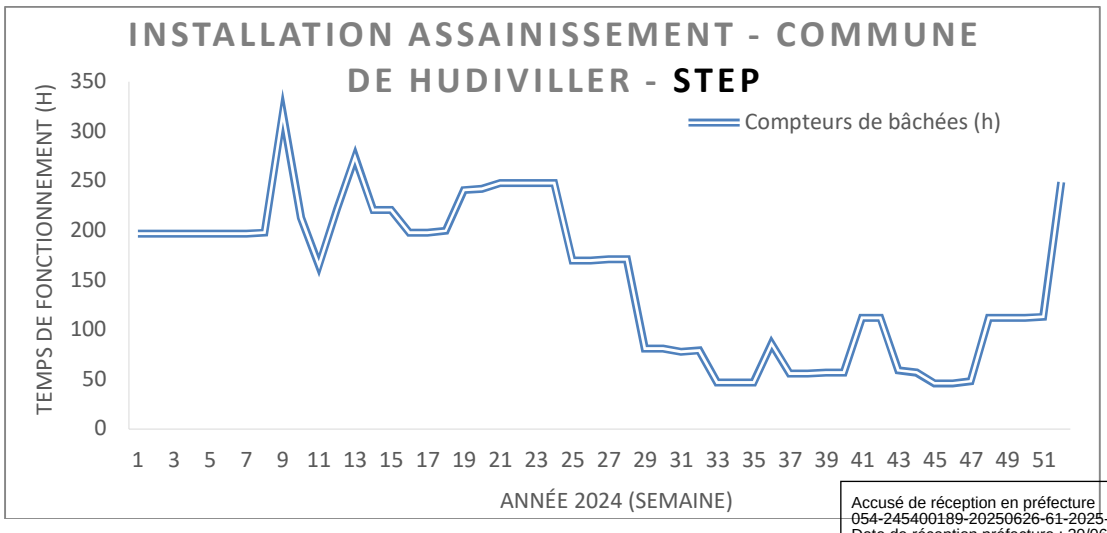

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

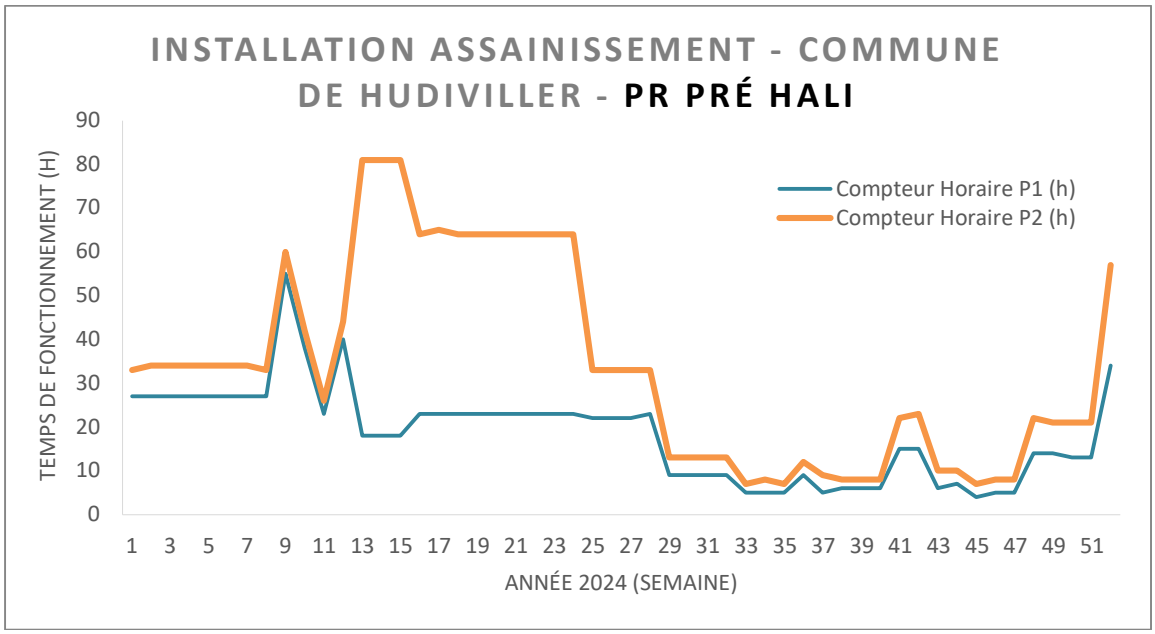

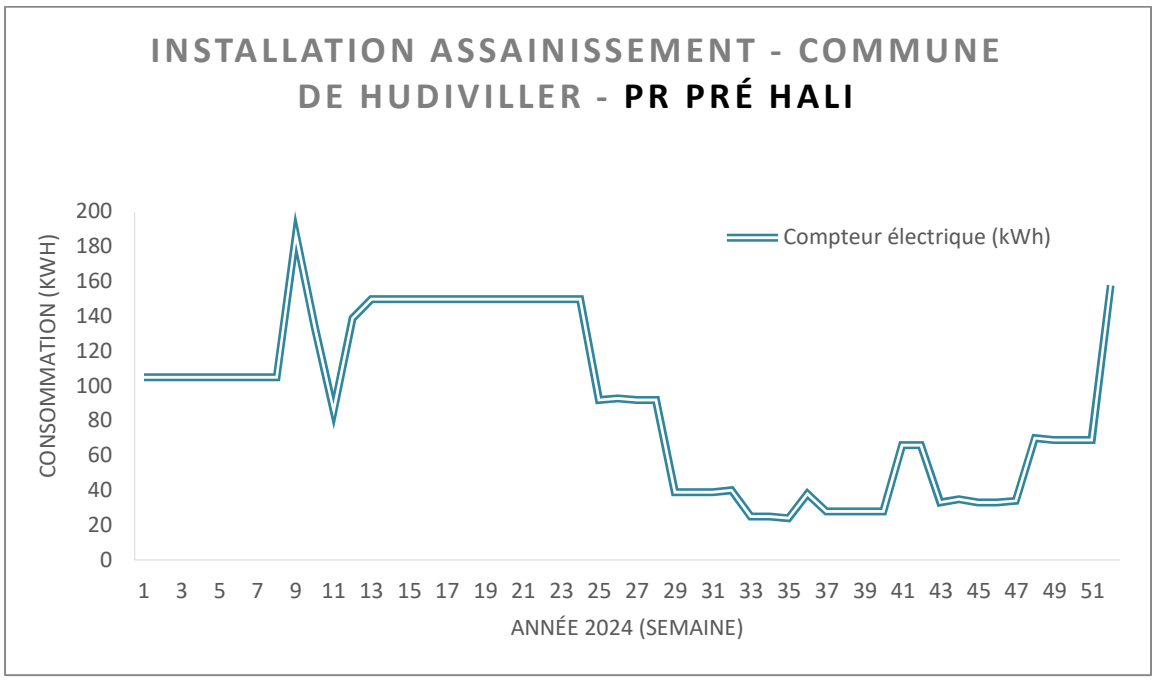

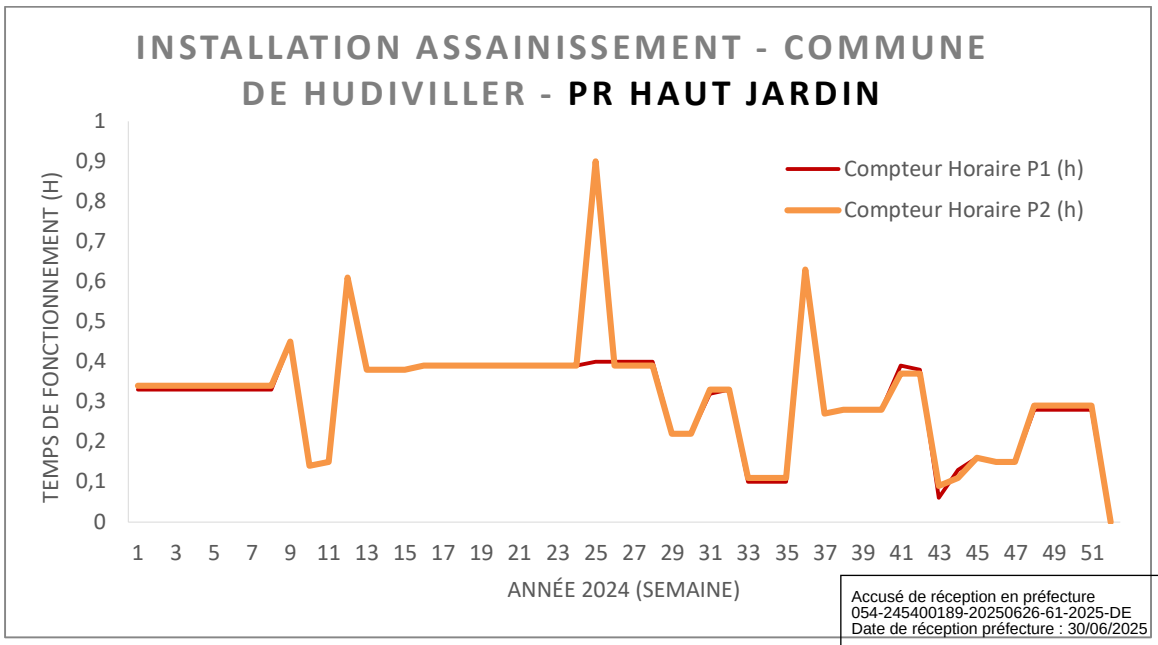

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

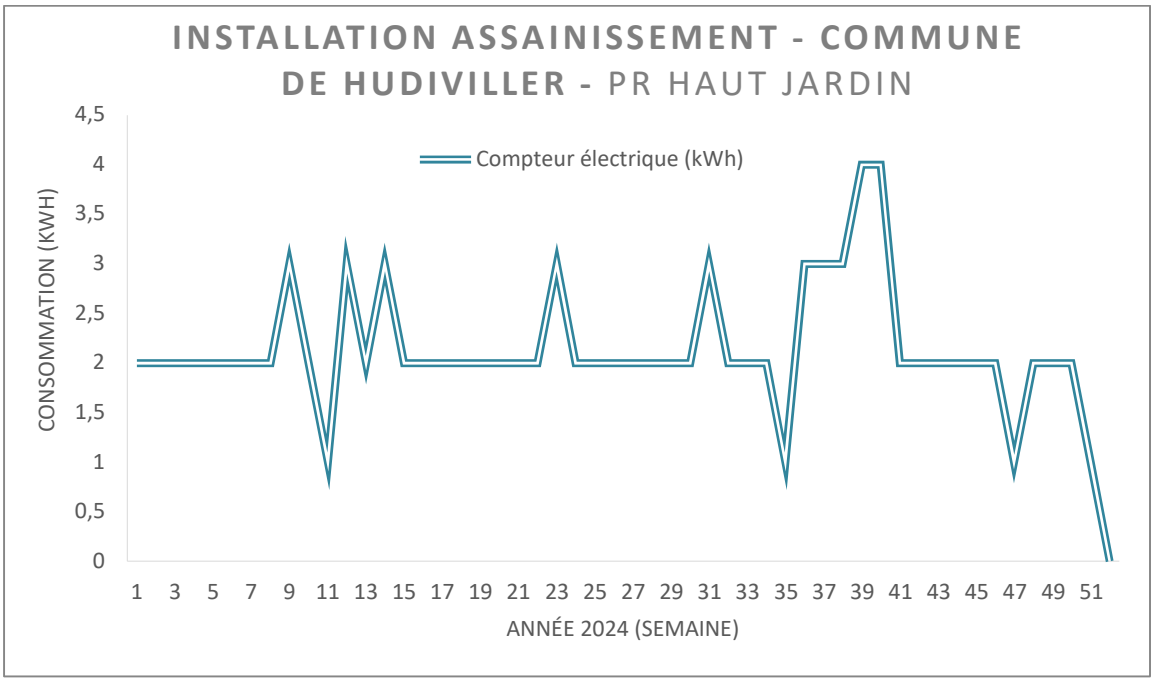

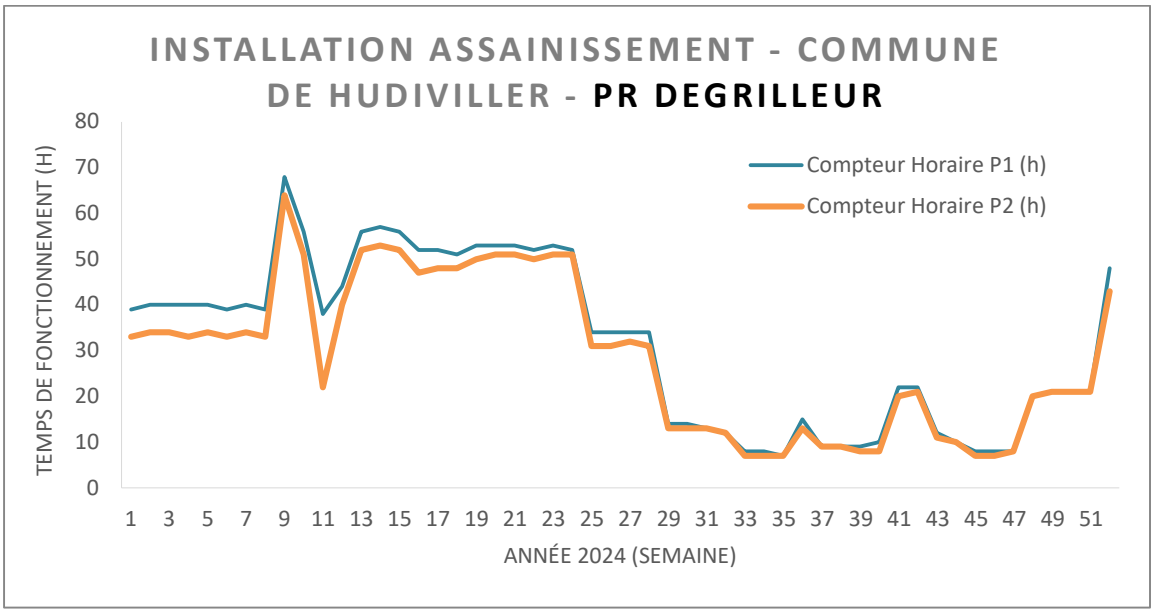

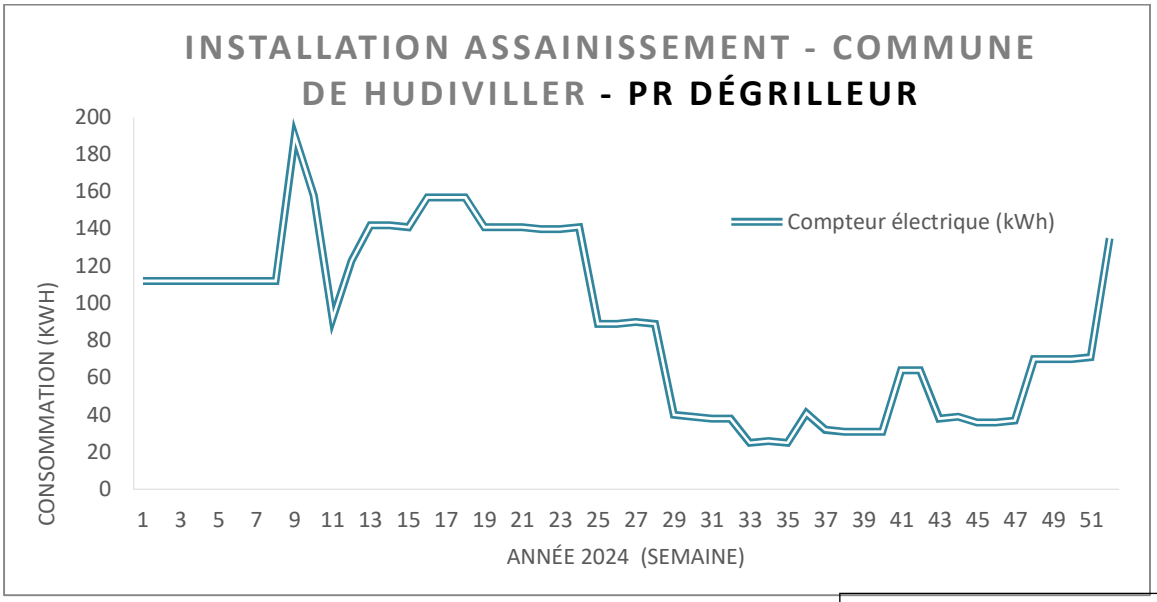

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 11 : DETAIL STEP LUPCOURT/VILLE-EN-VERMOIS

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

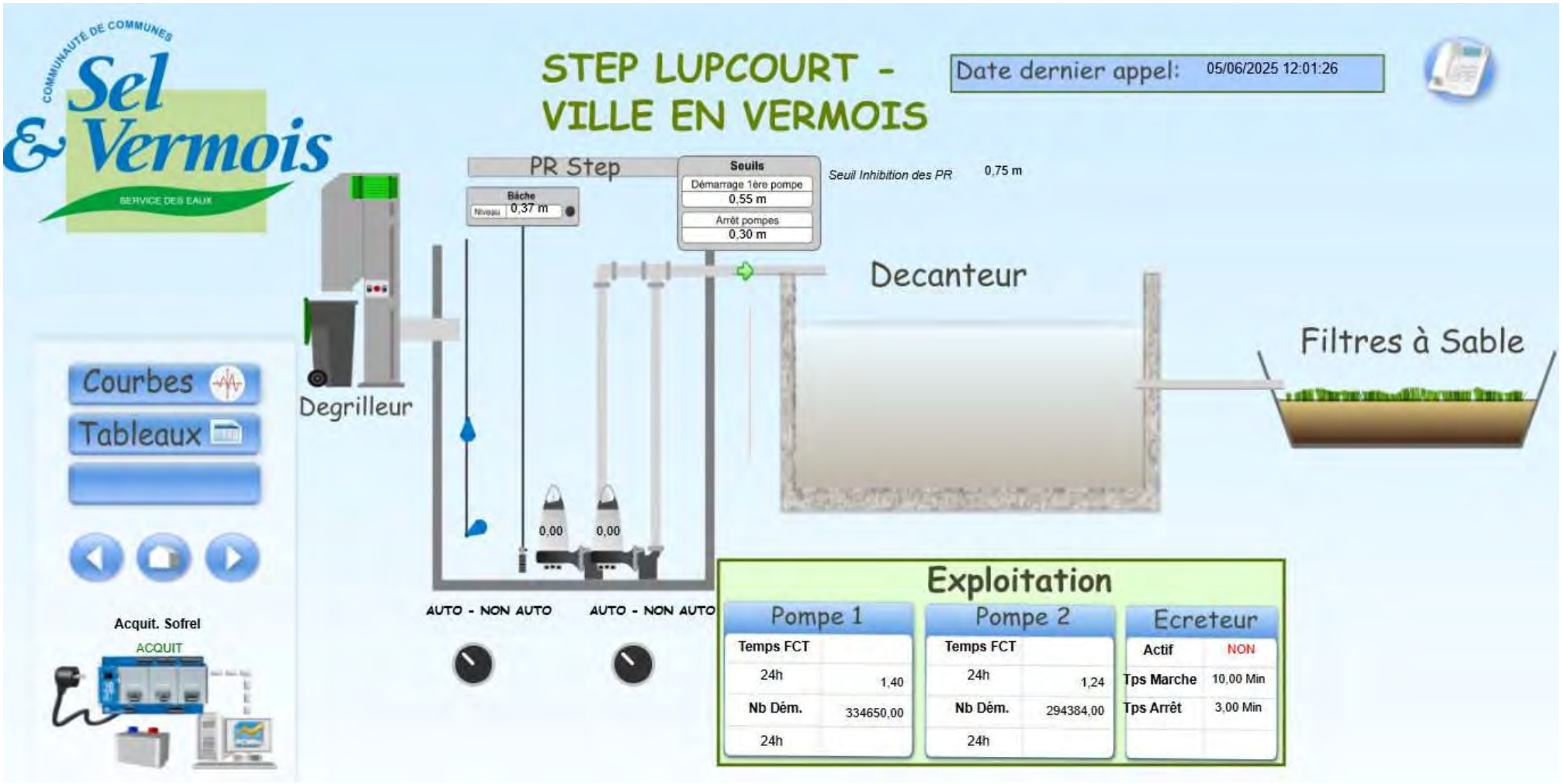

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

RAPPORT ANNUEL 2024

BILAN ANNUEL STEP

Installation Assainissement - Commune de LUPCOURT / VILLE-EN-VERMOIS

Semaine	Date	Poubelle	Filtres en Fonctionnement				Observations
1	5-janv.	8	A	C	E	G	
2	12-janv.	6					Bouchons gelés
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9	1-mars	2					Nettoyer degrilleur
10							
11							
12	22-mars	7					
13							
14	5-avr.	0	A	C			*voir détail sur fiche de suivi*
15	12-avr.	0	A	C			Nettoyer dégrilleur + boite et nettoyer DO GERBE Lupcourt
16							
17							
18							
19	6-mai	9	A	C			*voir détail sur fiche de suivi*
20	23-mai	2	B	D	F	H	Nettoyage + débroussailleuse
21							
22							
23	4-juin	3	B	D	F		Le 04/06 : changement des filtres AB CD Le 05/06 : passage râteau sur filtres
24	14-juin	4	B	D	F		Passer le croc sur les filtres E et F le 11/06 + Nettoyer dégrilleur
25							
26							
27	1-juil.	5	A	C	E		
28							
29							
30	25-juil.	10	B	D	F	H	Une poubelle pleine et la 2ème vide +nettoyer dégrilleur + sable noir au jet d'eau (à faire bâches semaine prochaine)
31							
32							
33							
34	23-août	10	A	B	E	G	Changement bâches le 2/08 + ratissage et débroussaillage + nettoyage à fond du dégrilleur + 1/2 poubelle de sable noir au jet d'eau
35							
36	4-sept.	10	A	C	E	G	Nettoyage dégrilleur (mondé) + filtre au jet d'eau et vérifier le bon foctionnement
37	10-sept.	10	B	D	F	H	Nettoyage regard de sable noir et dégrilleur avec prestataire
38							
39	27-sept.		A	C	E	G	Nettoyage dégrilleur et vérification le bon fonctionnement
40							
41	11-oct.		A	C	F	G	Passage débroussailleuse sur filtres AD + CD + les bâche le 07/10 + chasse d'eau
42	17-oct.	5	A	C	E		Passer la débroussailleuse sur les filtres A+E+F
43	24-oct	9	A	C	E		22/10 :passage débroussailleuse sur les filtres F+ B 23/10 : mis en place ballon obstructeur sur AB et CD en vue de changement de sable des filtres et enlever les bâches + passage débroussailleuse sur filtres
44							
45	7-nov.	9	A/B	C	E	G/H	28/10 + 29/10 : Intervention pour changement du sable sur les filtres AB et GH 07/11 : filtre à sable neuf fait - changement du sable des filtres CD et EF l'année
46	13-nov.	9	A	C	E	G	Autosurveillance IRH le 12 et 13/11
47	22-nov.	10	A	C	E	G	Répartiteur n°1 bloqué (fait) et chasse d'eau n°2 bloqué (fait)
48							
49	6-déc.	0				H	Changement de filtres GetH + nettoyagz dégrilleur + canal de mesure (enlever une bâche coincée dans le grillage) + répartiteur n°2 bloqué (fait) + nettoyage complet et poubelle par prestataire le 5/12
50	12-déc.	0	A	C	E	H	Nettoyage dégrilleur + visite pour inspection des filtres CD EF suiteau remplacement du sable
51	20-déc.	0	B	D	F	H	Vérifier DO + changement de filtres + chasse d'eau bloqué + nettoyer dégrilleur à fond + fil électrique autour du dégrilleur + couper le compteur d'eau + chasse d'eau 2 bloqué
52							

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

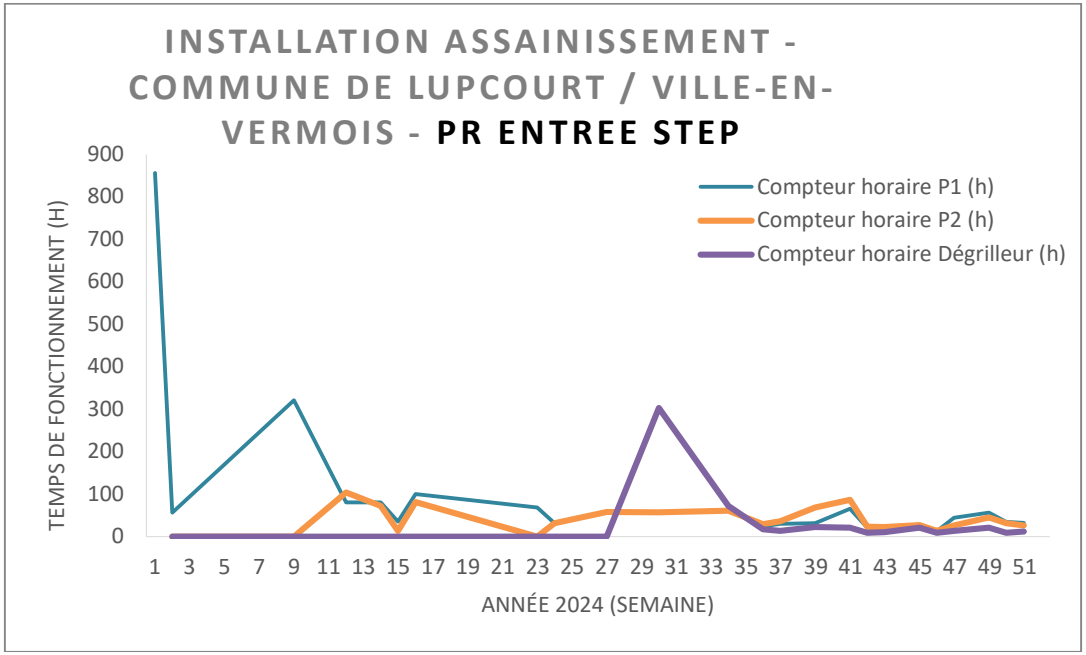

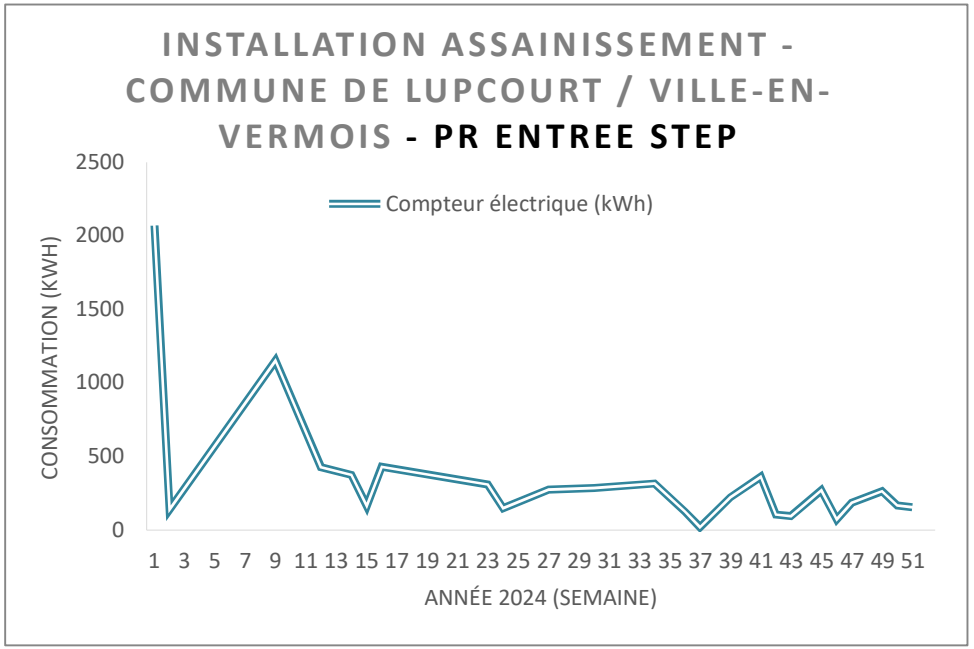

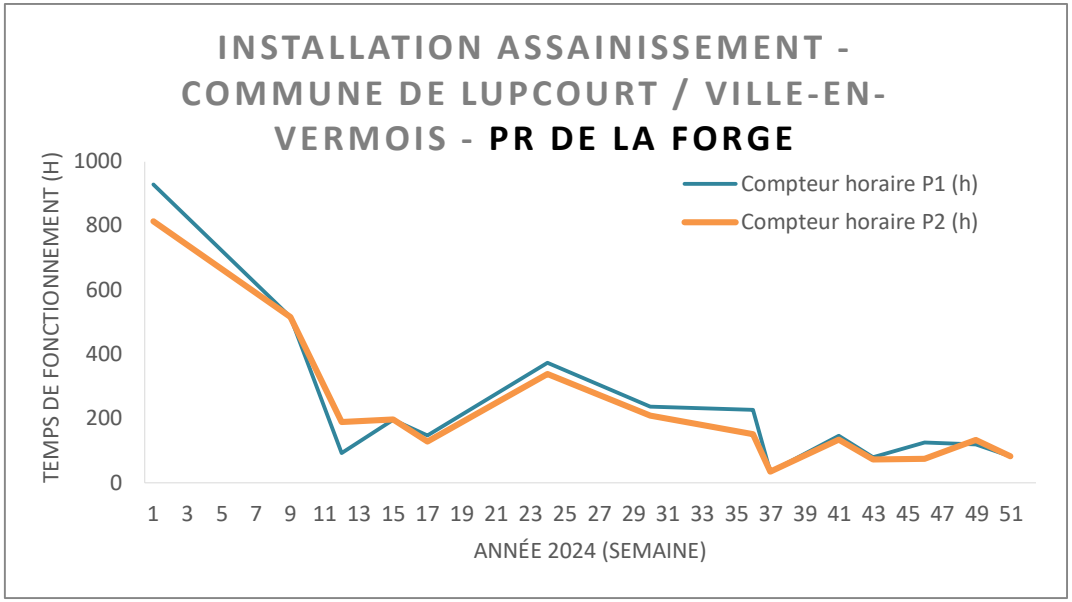

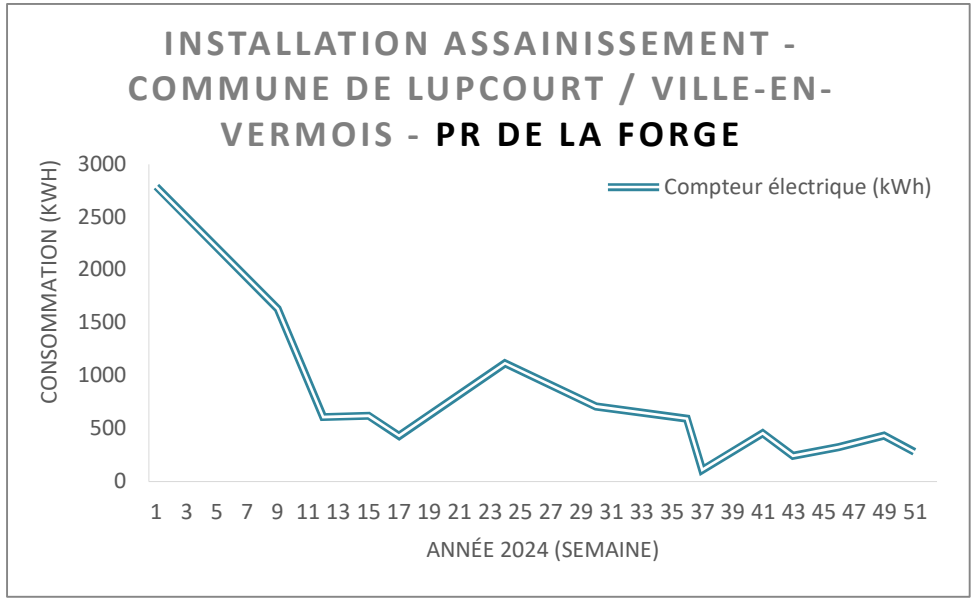

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

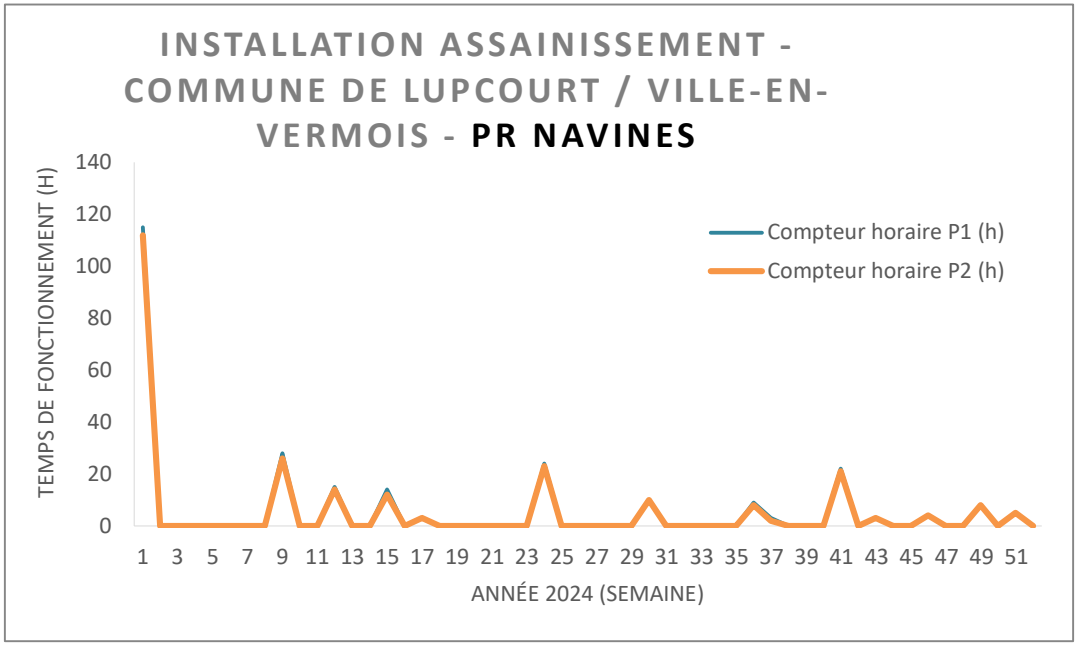

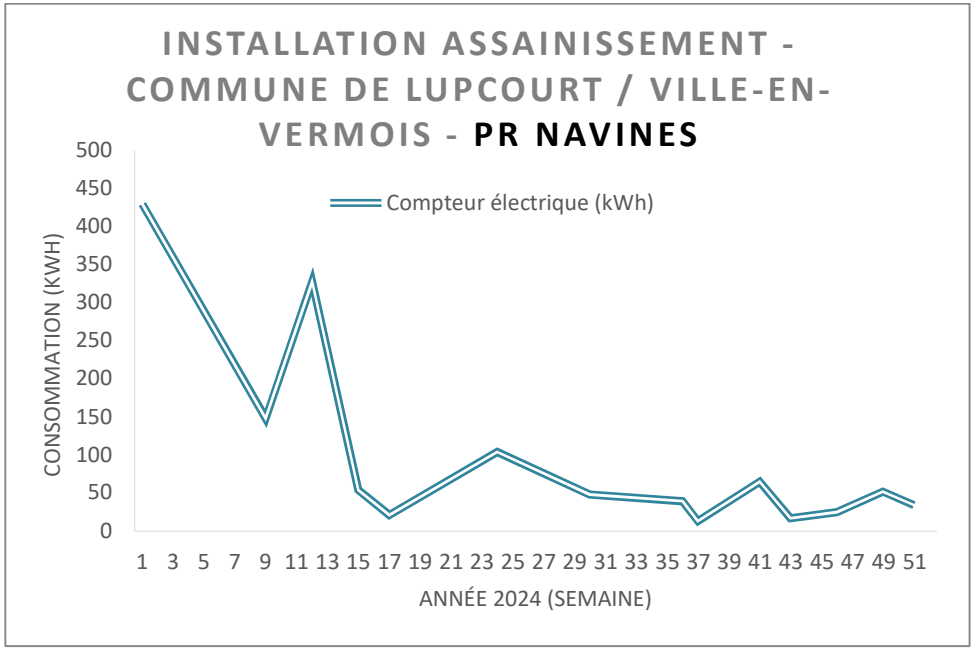

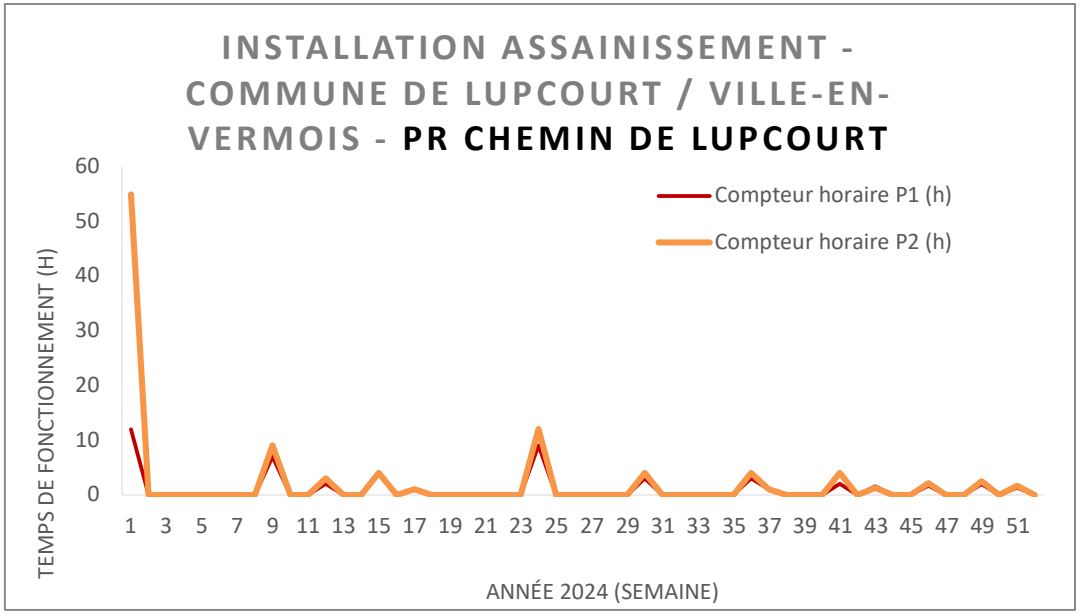

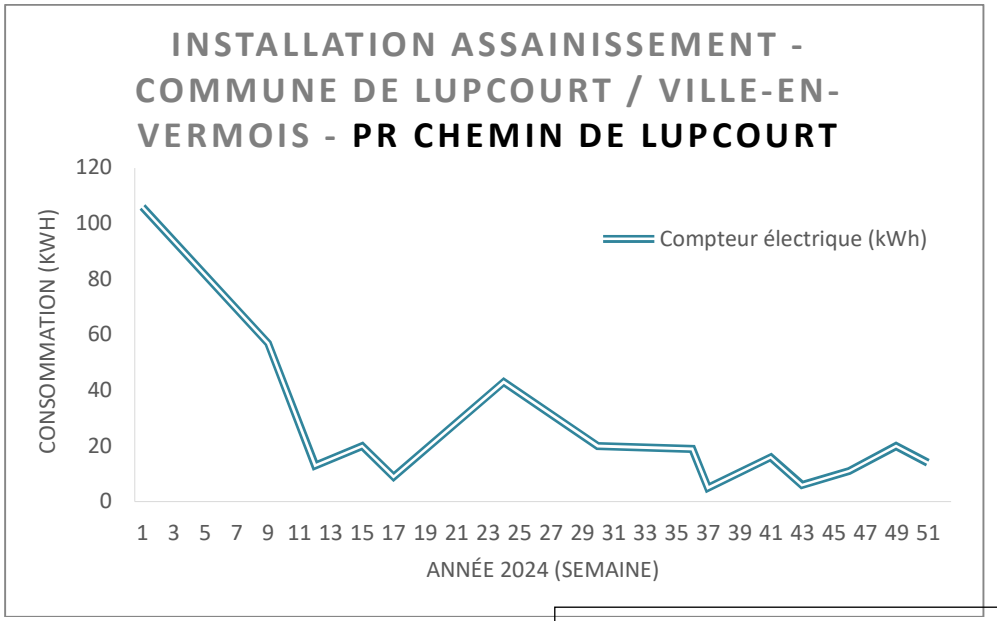

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

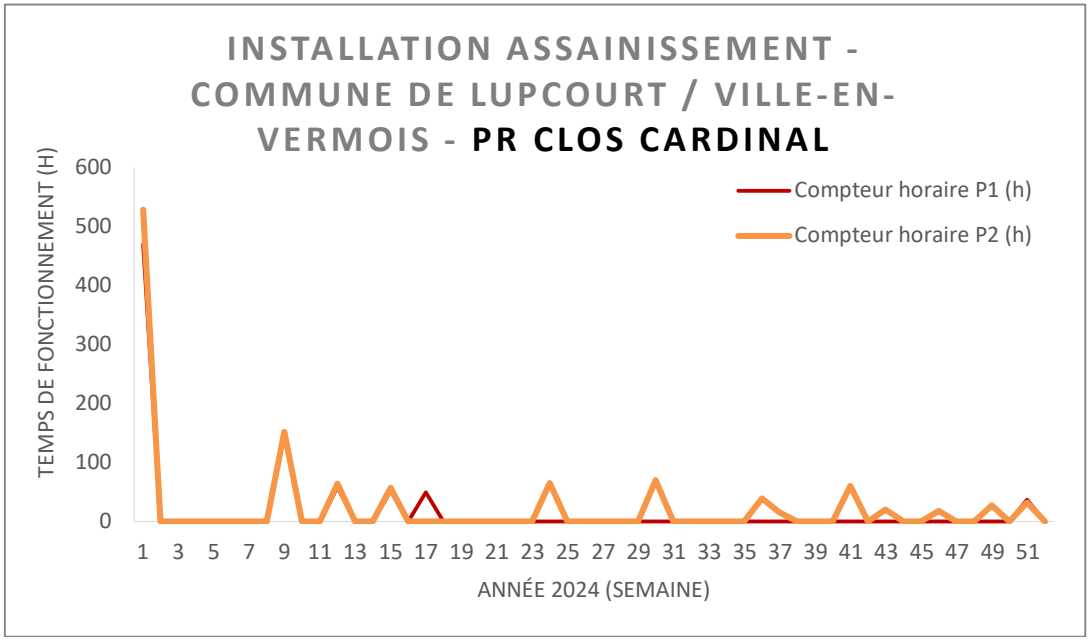

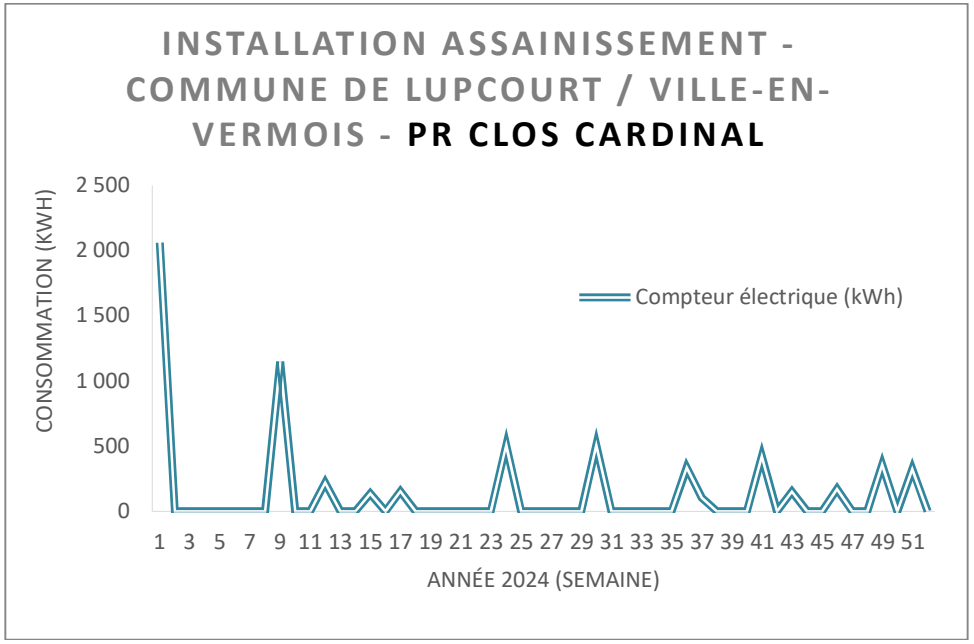

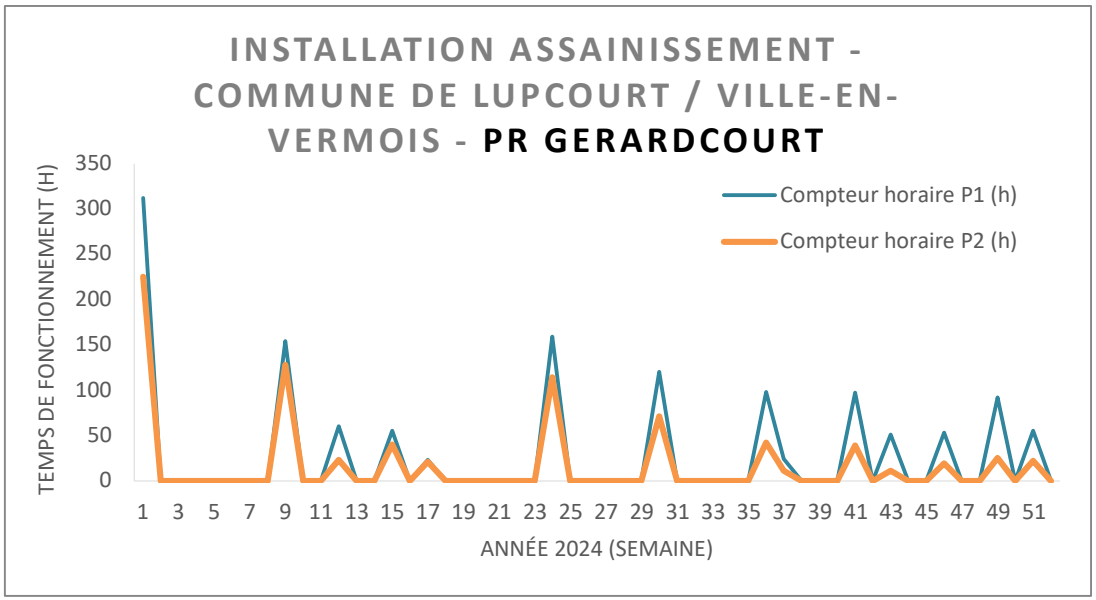

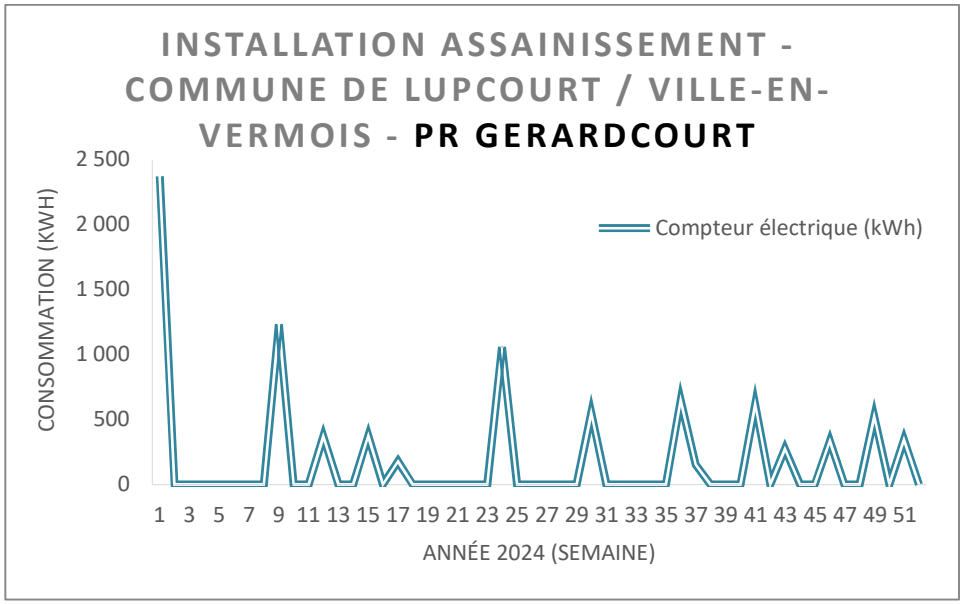

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

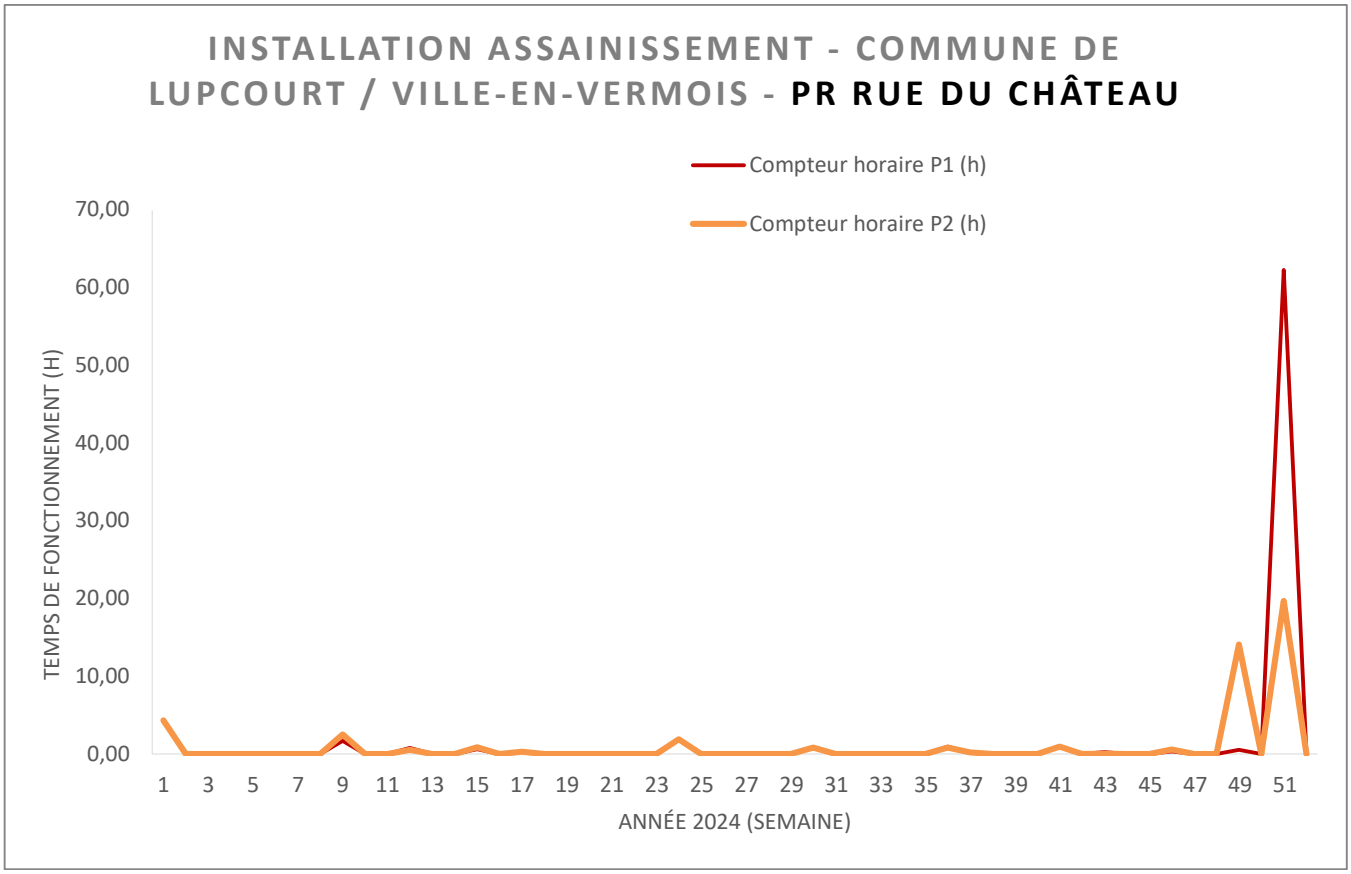

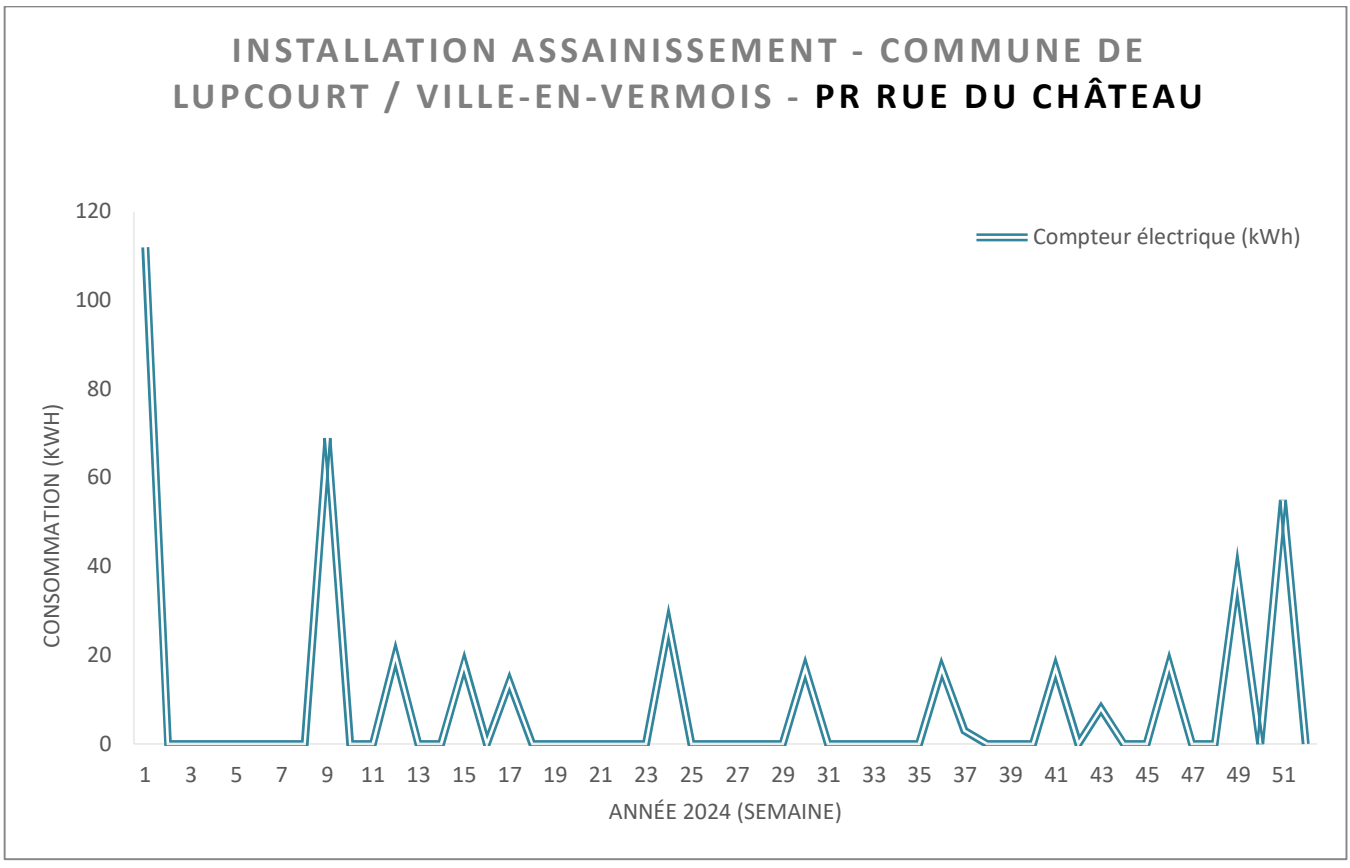

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 12 : DETAIL STEP MANONCOURT-EN-VERMOIS

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

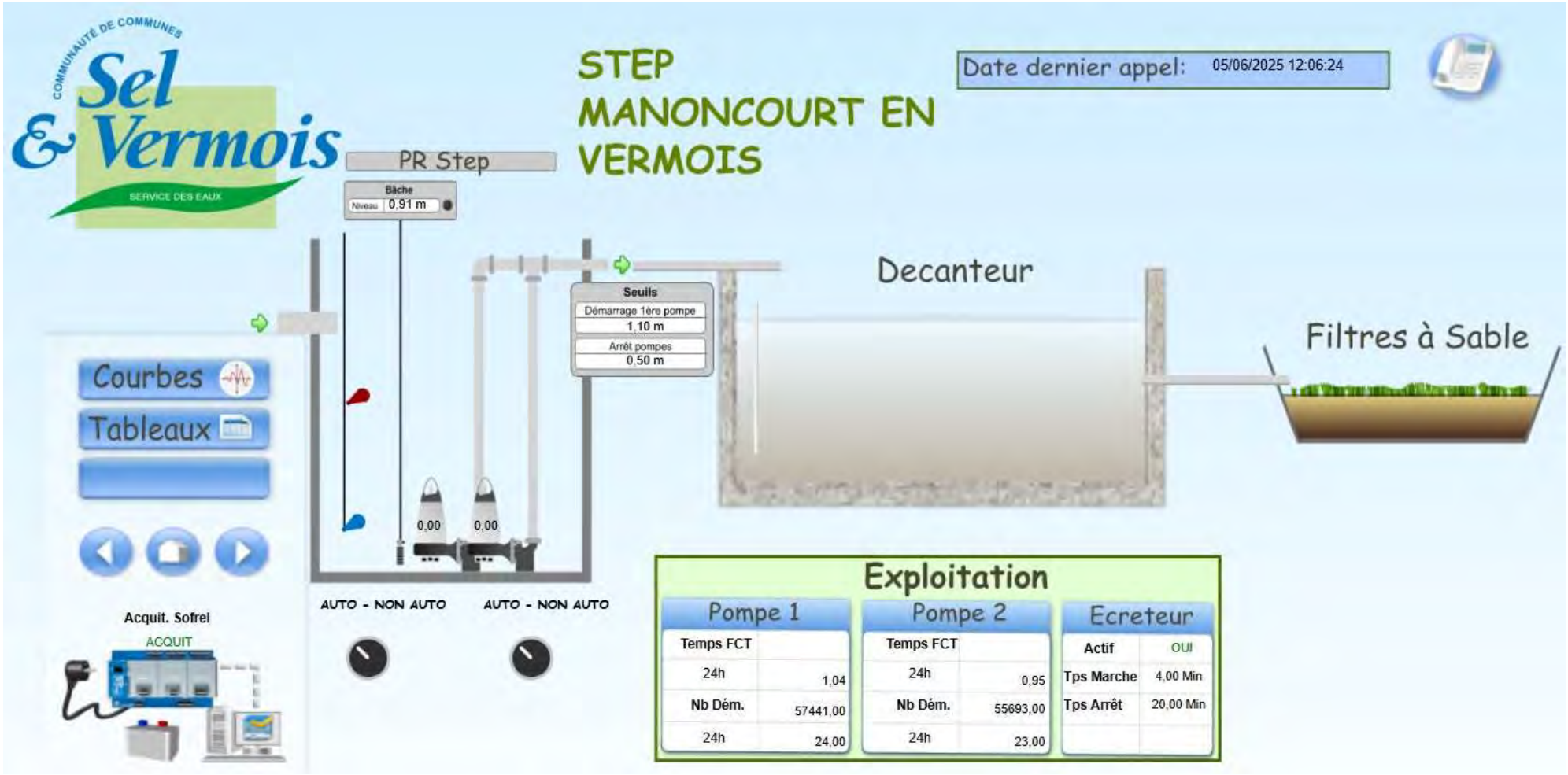

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

RAPPORT ANNUEL 2024

BILAN ANNUEL STEP

Installation Assainissement - Commune de MANONCOURT-EN- VERMOIS

Semaine	Date	Poubelle /10	Dégrilleur (état)	Filtres en fonctionnement		Observations
1	4-janv.	3	chargé	A	C	
2	12-janv.	3	chargé	A	C	Bouchons gelés
3						
4						
5	30-janv.	7	chargé			
6						
7	12-févr.	3	chargé	B	D	
8						
9	27-févr.	3	chargé	A	C	
10	5-mars	4	chargé	B	D	
11	12-mars	5	chargé	A	C	
12	19-mars	6	chargé	B	D	
13	28-mars	7	chargé	A	C	Répartiteur bloqué (fait) + bâche changée de côté
14	2-avr.	8	chargé	A	C	
15						
16	16-avr.	8	chargé	B	D	Changement de filtre (bâches)
17	23-avr.	9	chargé	A	B	Nettoyage du dégrilleur + remise en place bâches + rajout de sacs de sable + contrôle chasse d'eau+ percement d'un 2eme trou répartiteur
18	3-mai	9	Moyen	A	C	Changement bâches côté B et D+ nettoyage clapet (trop plein PR)+ nettoyage dégrilleur
19	6-mai	9	chargé	A	C	
20	14-mai	9	chargé	B	D	
21						
22	30-mai	1	chargé	B	D	Changement de filtre (bâches)
23	4-juin	1	chargé	A	C	Nettoyage du dégrilleur du PR+ raccorder l'eau sur le PE (pour nettoyer chasse d'eau)
24	11-juin	2	chargé	B	D	Nettoyer poires + sonde par PR Déportés (bon fonctionnement) + STEP : laver chasse d'eau (1 tuyau)
25	18-juin	2	chargé	A	C	Nettoyer dégrilleur + changement de filtre + passage râteau et débroussailleuse
26						
27	2-juil.	1	chargé	A	C	
28						
29						
30	25-juil.	1	Moyen	B	D	Changement de filtre (bâches)
31						
A						
33						
34	23-août	1	Moyen	B	D	30/07 : Changement compteur Linky
35						
36	6-sept.	2		A	D	Nettoyage des 3 regards de sortie (racines) + dégrilleur
37						
38	19-sept.	2	Moyen	B	D	
39						
40	3-oct.	1	Moyen	A	C	
41						
42	17-oct.	1	chargé	B	D	Nettoyer dégrilleur
43	22-oct.	2	Moyen	B	D	
44	29-oct.	3	Moyen	B	D	Filtres et bâches à faire
45	5-nov.	3	Moyen	A	C	Changement de filtre (bâches)
46	13-nov.	3	Moyen	A	C	Autosurveillacne IRH le 12/11
47	21-nov.	4	chargé	A	C	Vérifier le bon fonctionnement du PR Déportés + nettoyer dégrilleur PR entrée Step
48	26-nov.	4	chargé	A	C	Couronne du répartiteur, en attente commande
49	3-déc.	4	chargé	A	C	Filtre inondé - COV panne répartiteur, en commande
50	10-déc.	4	moyen	A	C	Filtres inondés + remise en place de la couronne du répartiteur + plier les bâches pour l'hiver et nettoyage dégrilleur
51	17-déc.	3	moyen	A	C	Filtres inondés à faire
52						

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

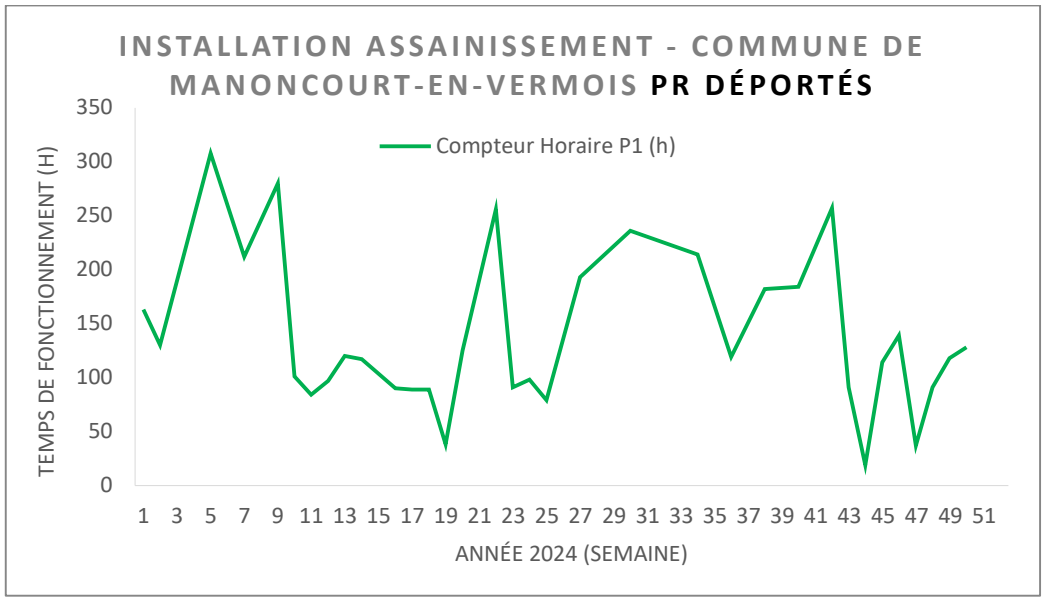

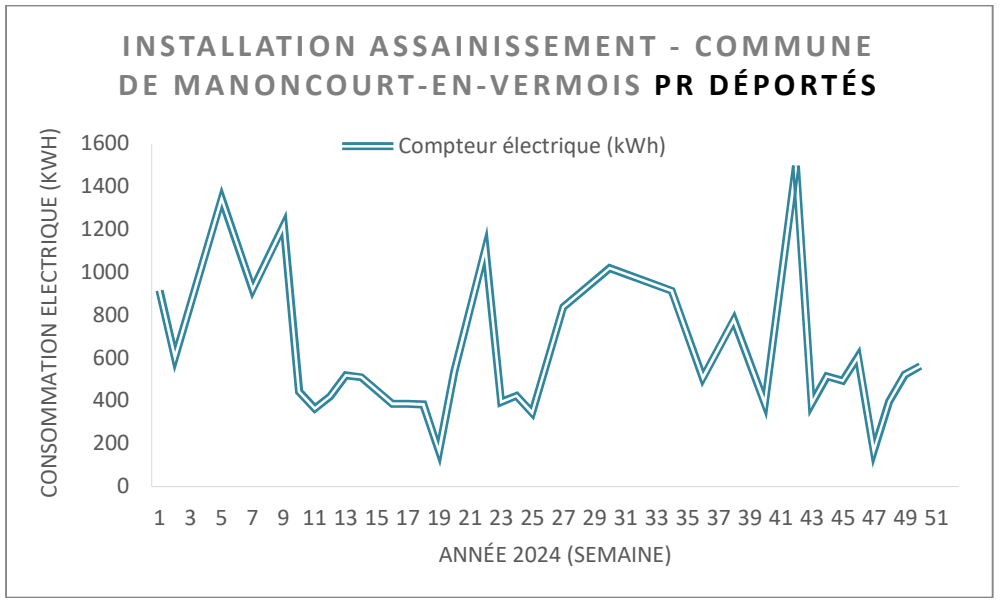

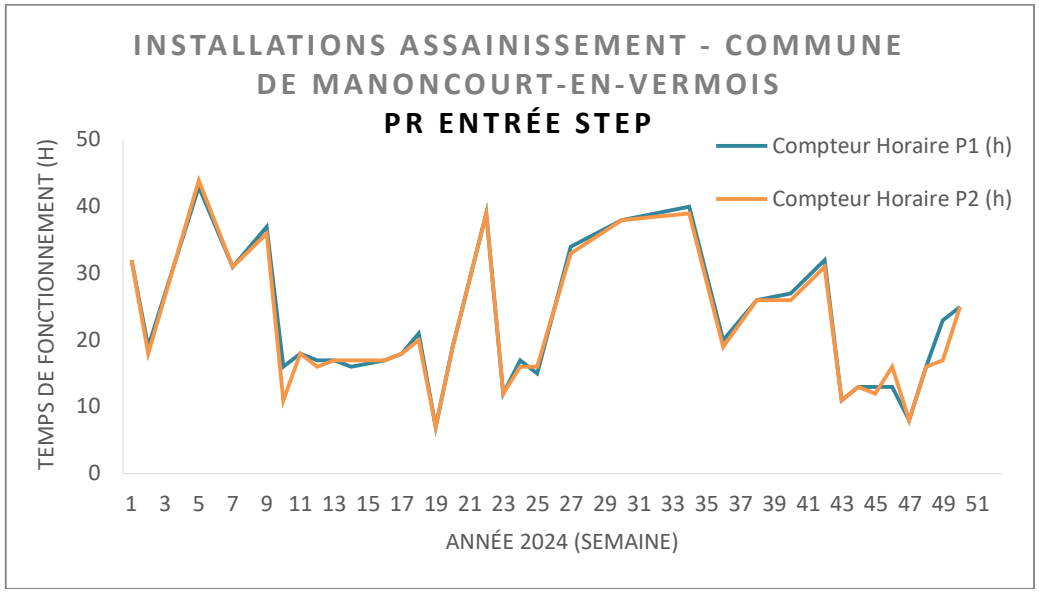

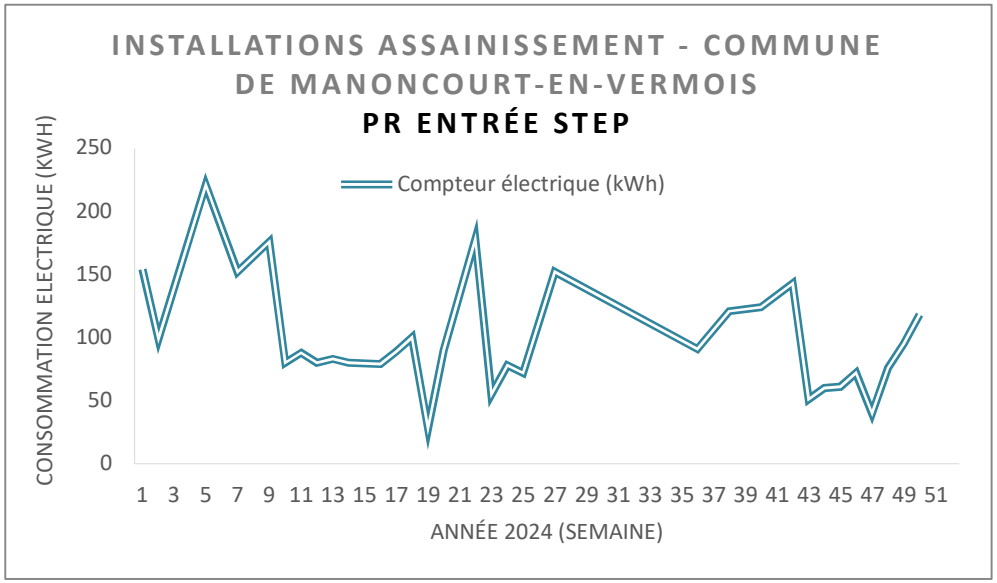

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 13 : DETAIL RESEAU SAINT-NICOLAS-DE-PORT / VARANGEVILLE

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

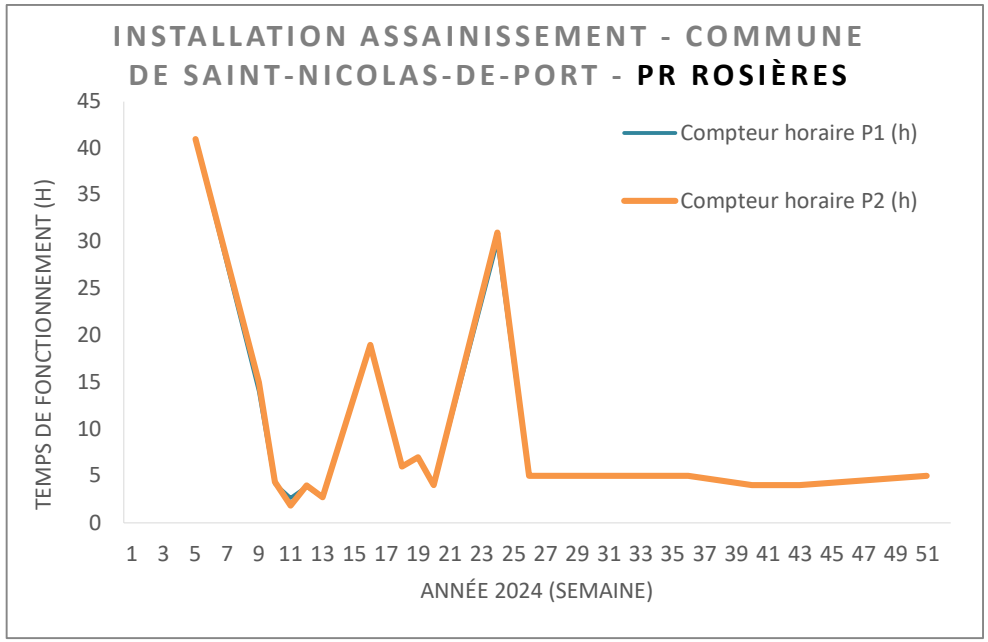

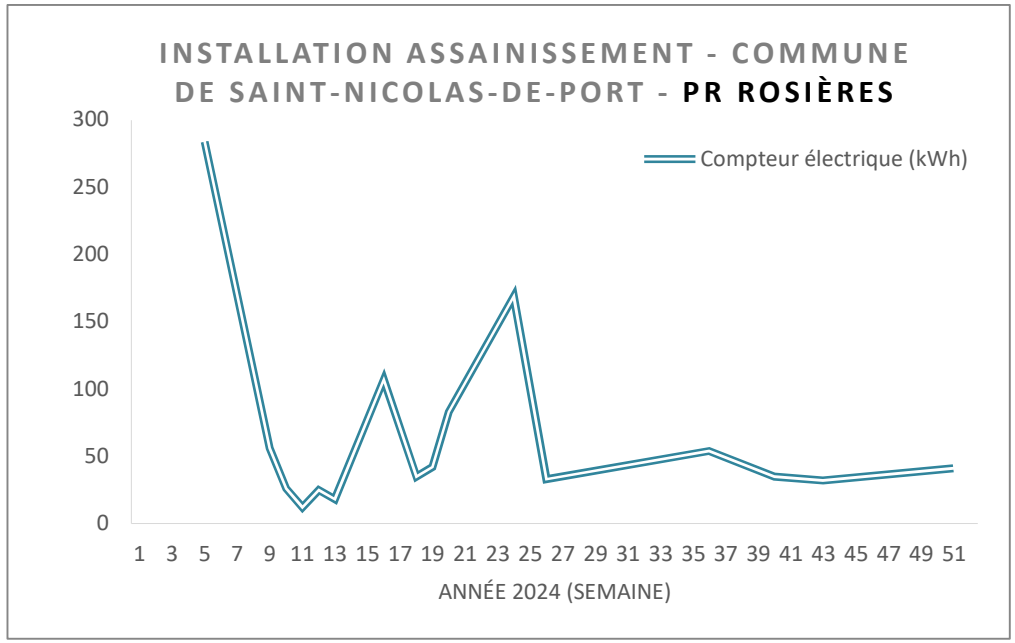

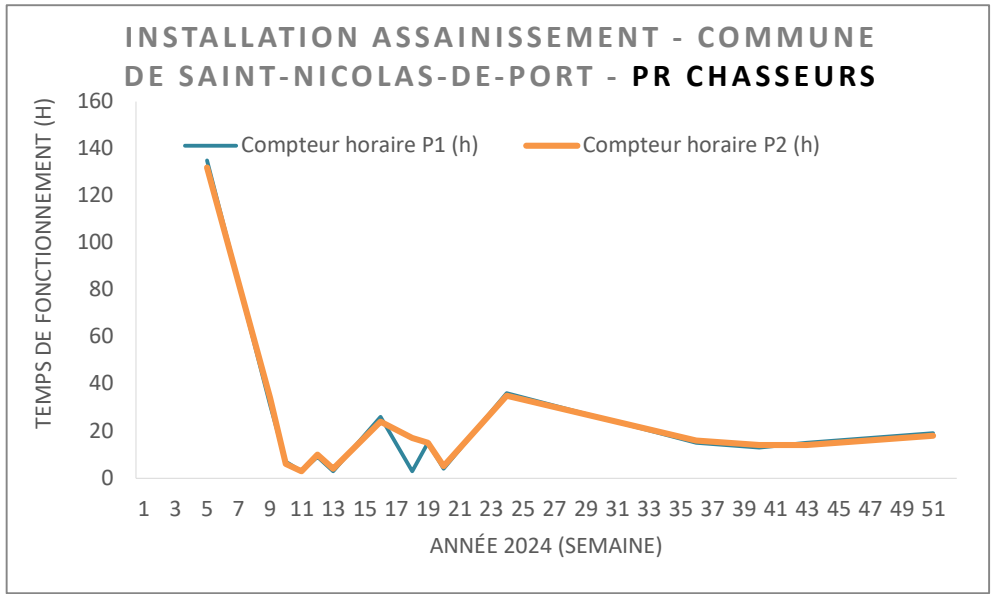

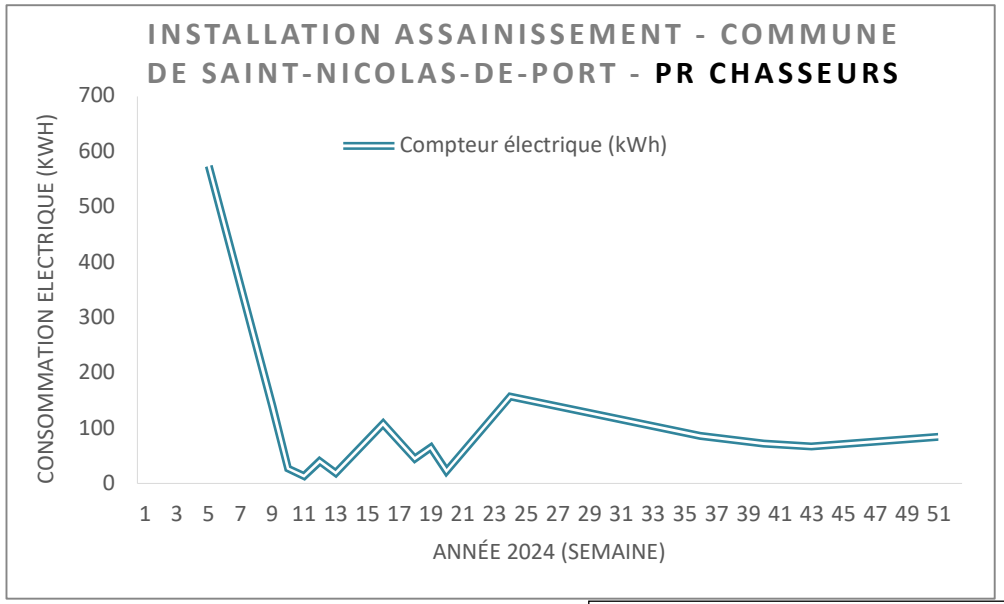

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

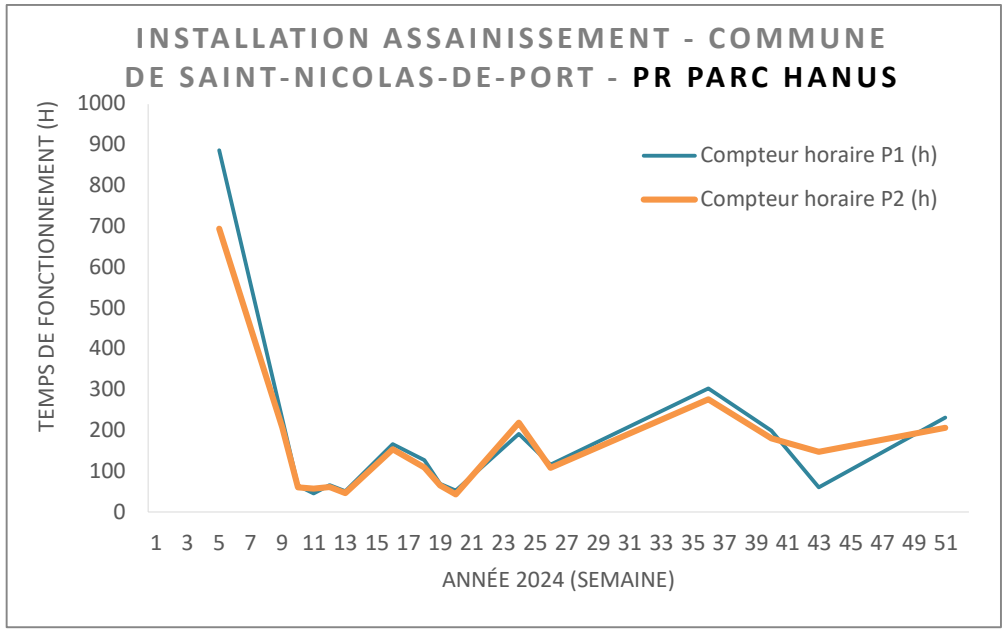

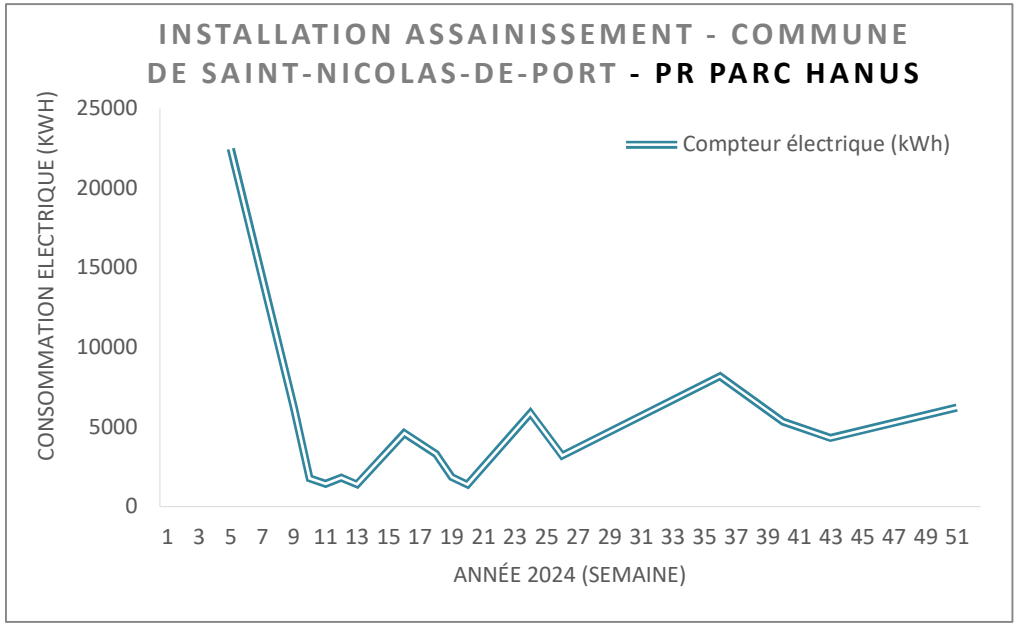

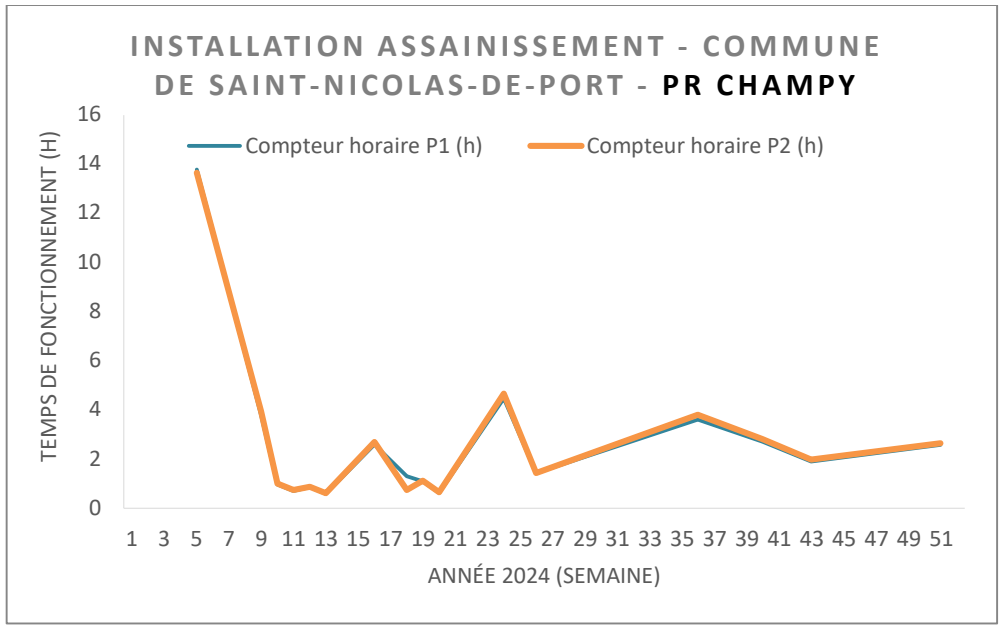

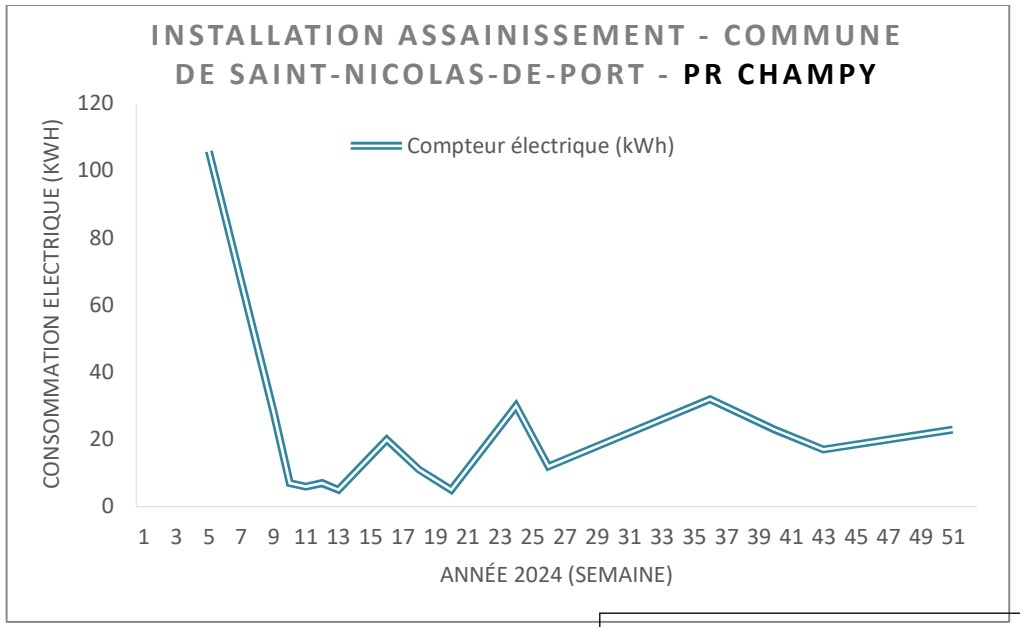

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

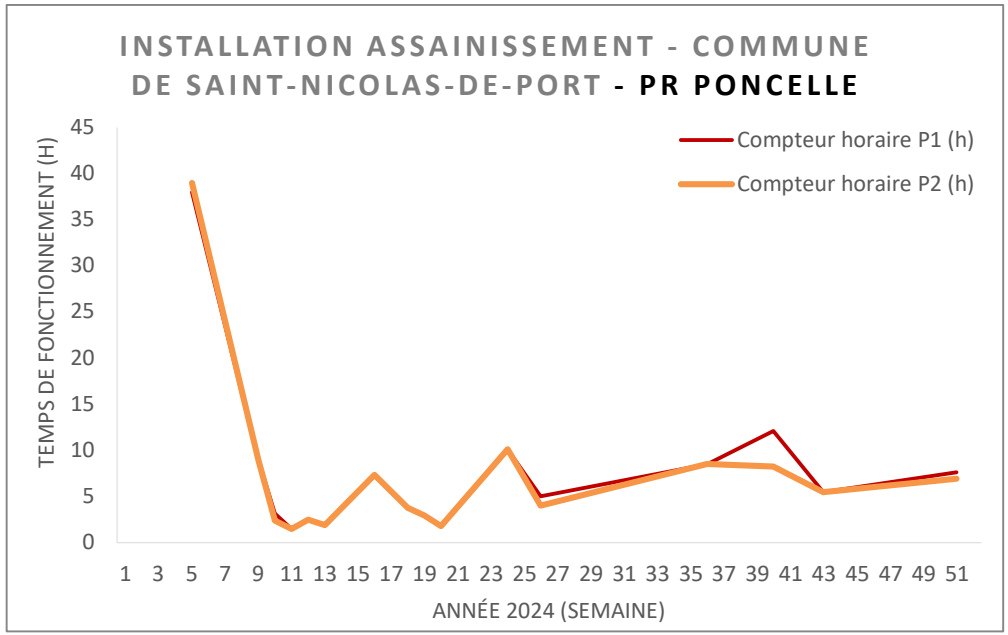

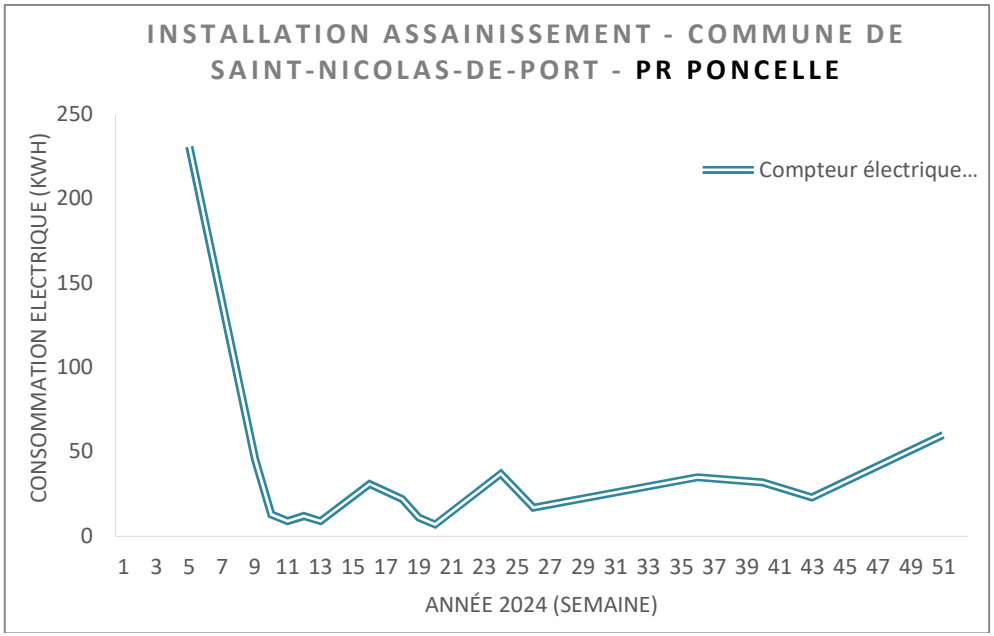

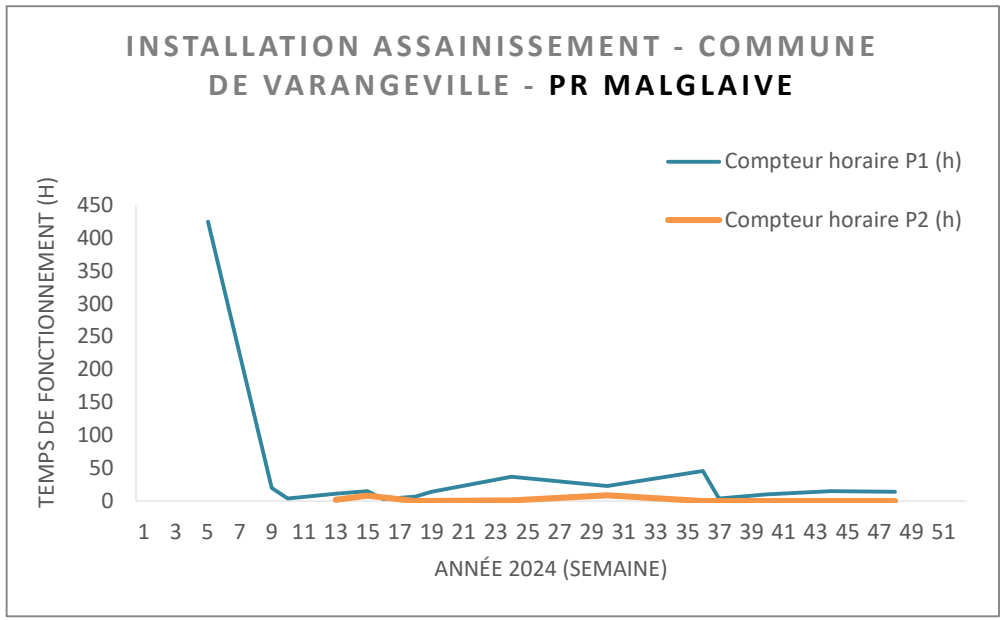

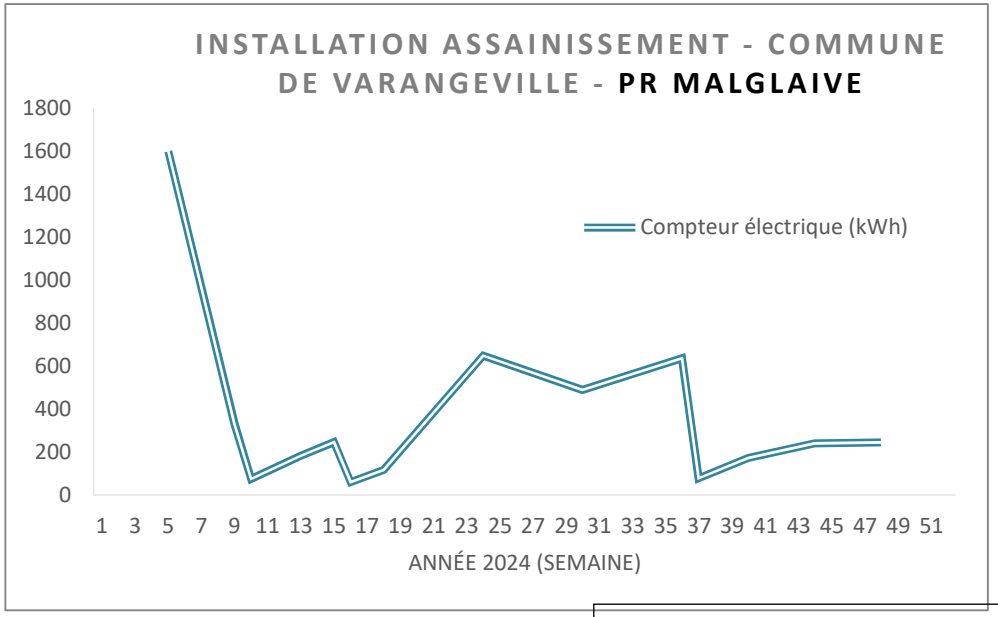

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

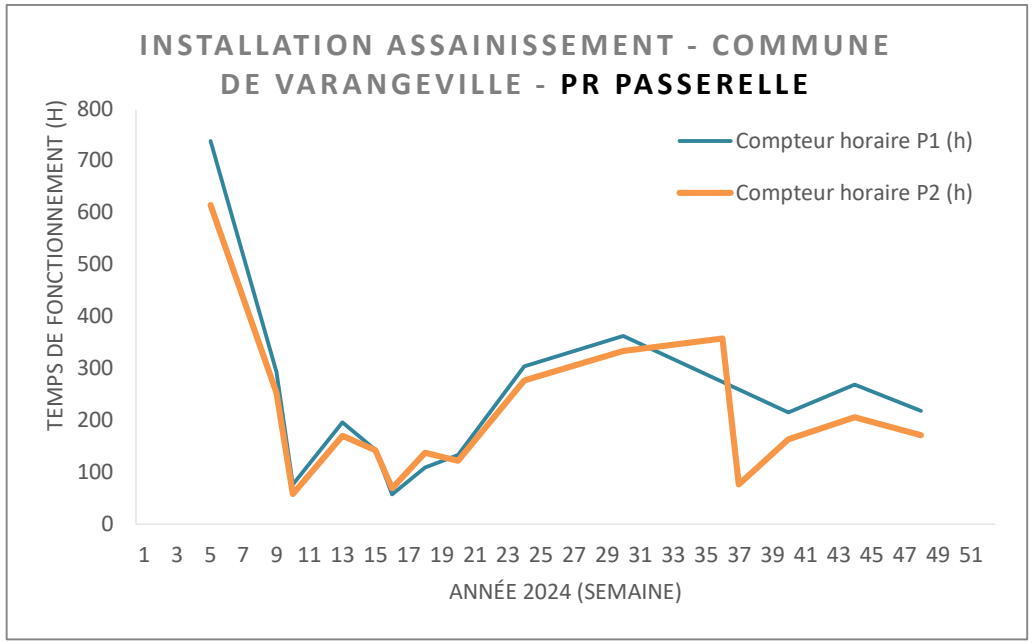

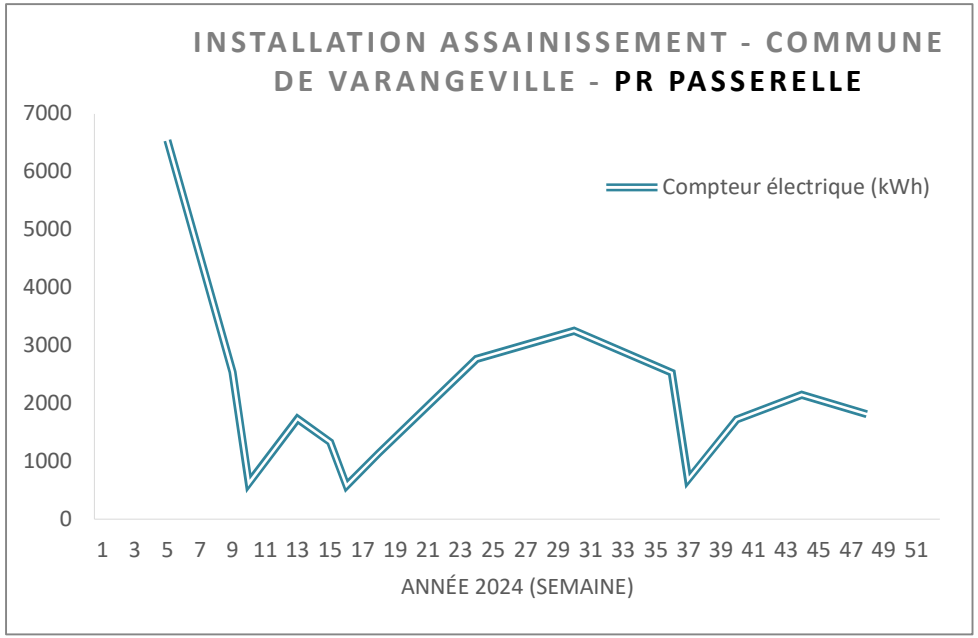

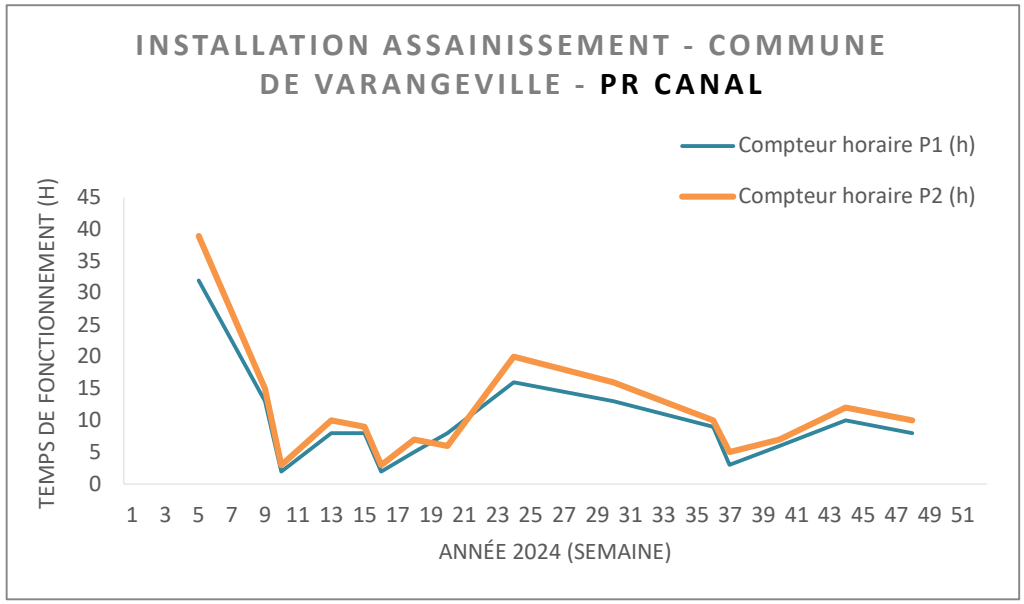

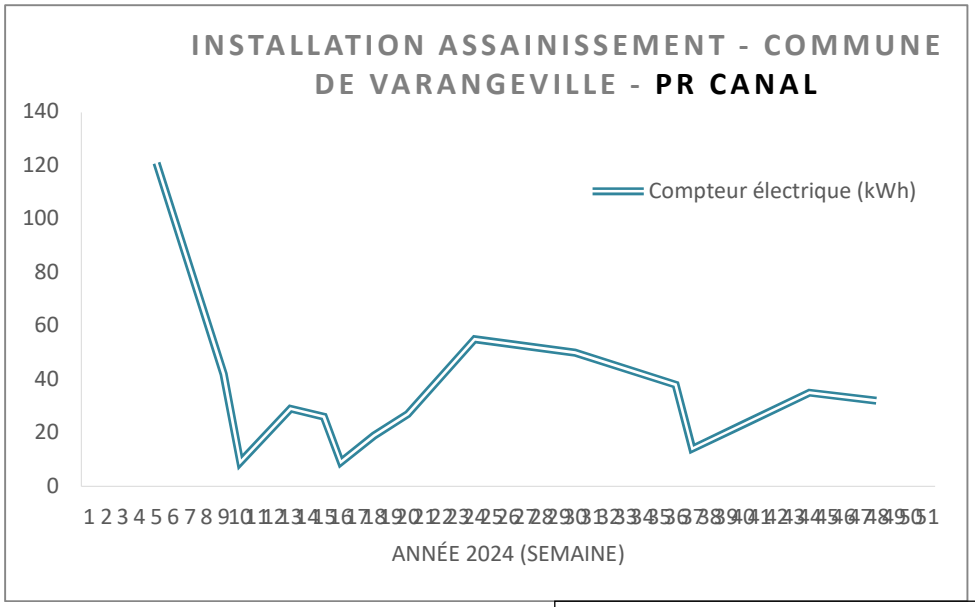

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

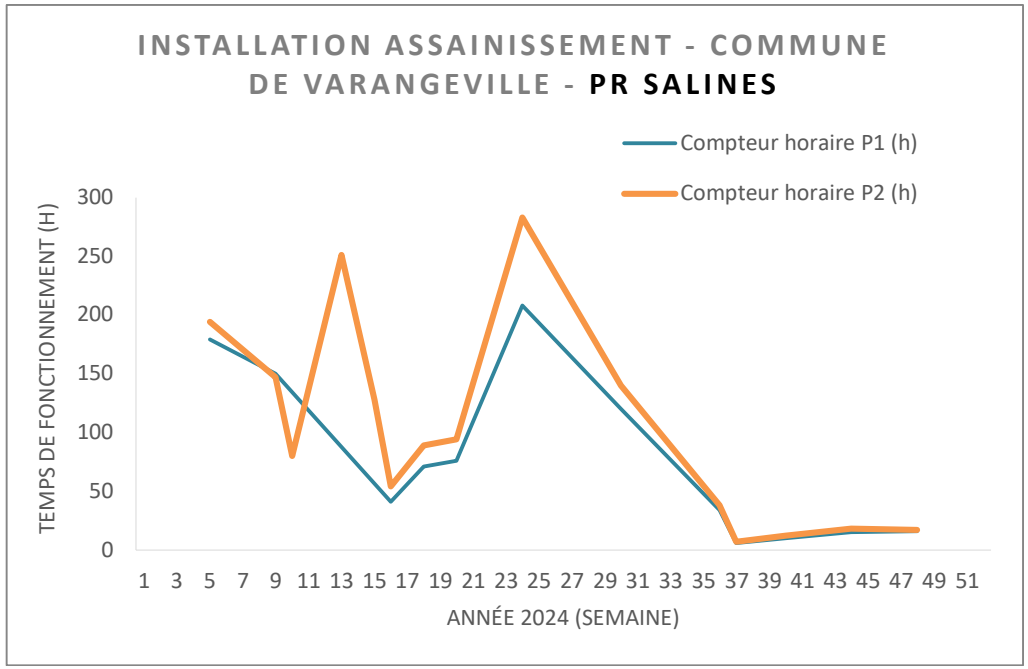

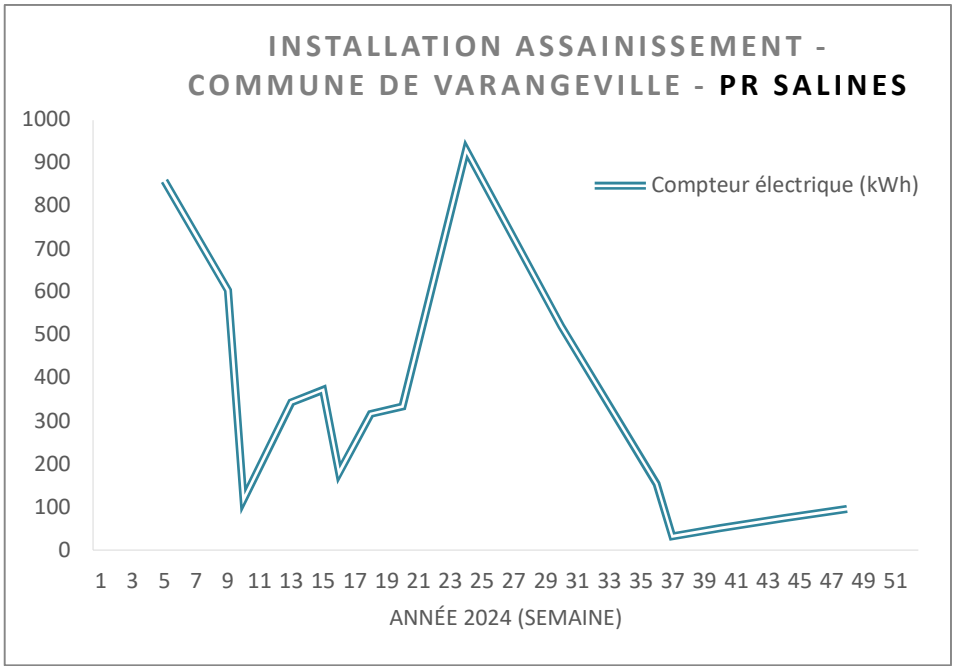

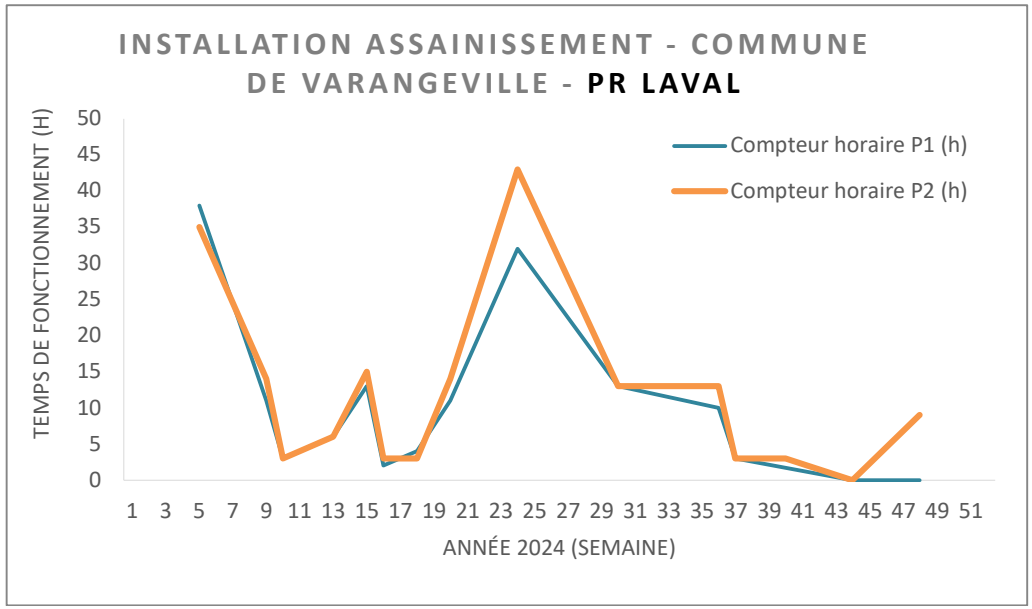

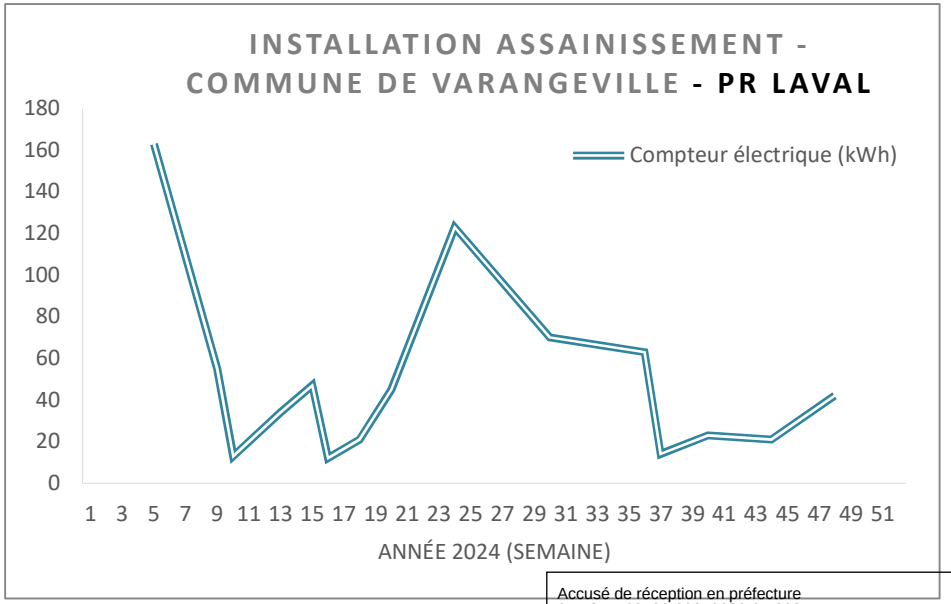

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

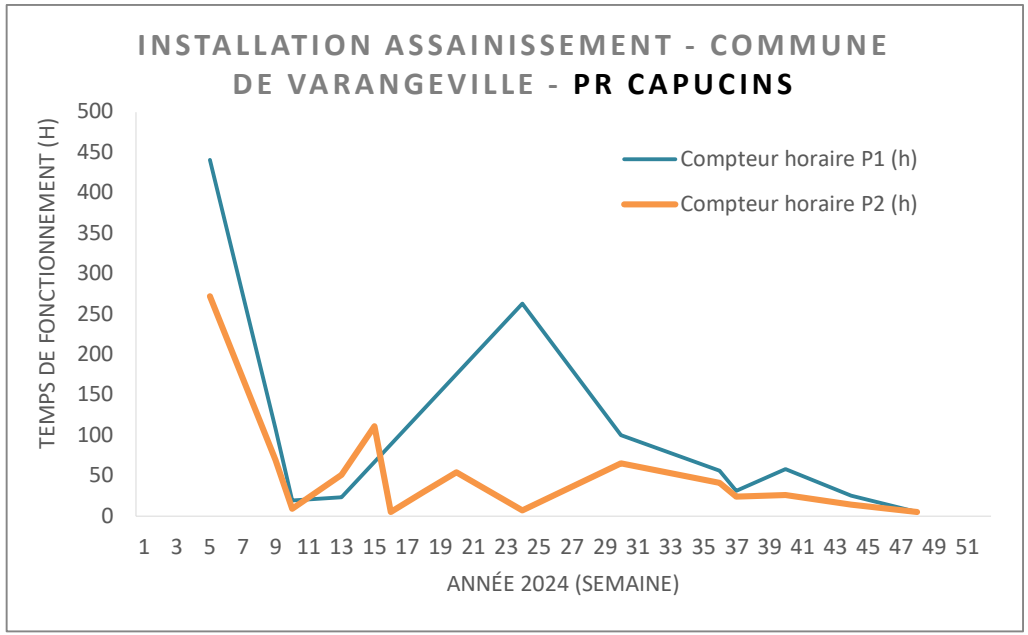

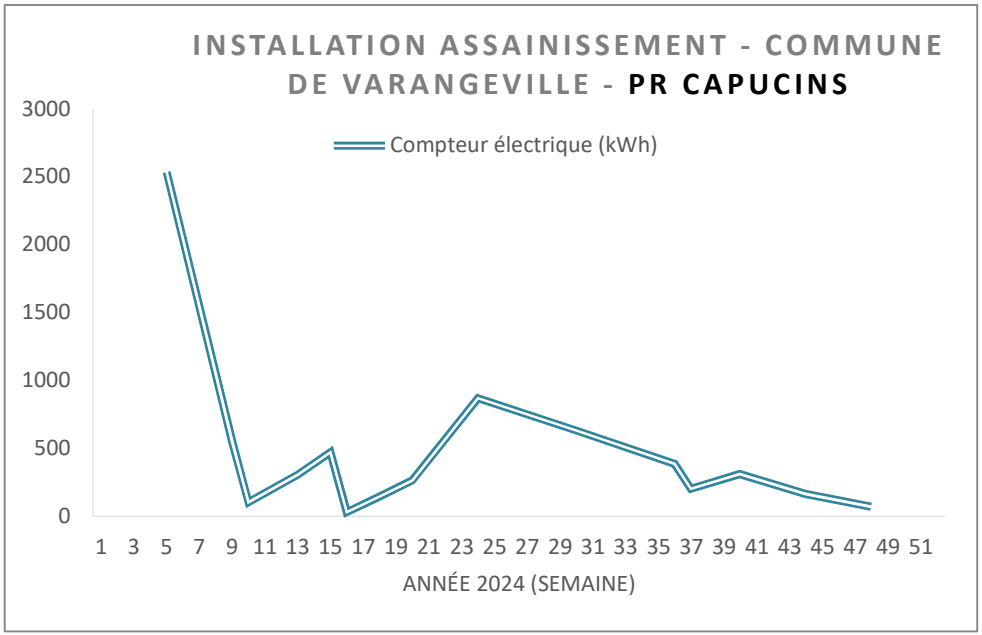

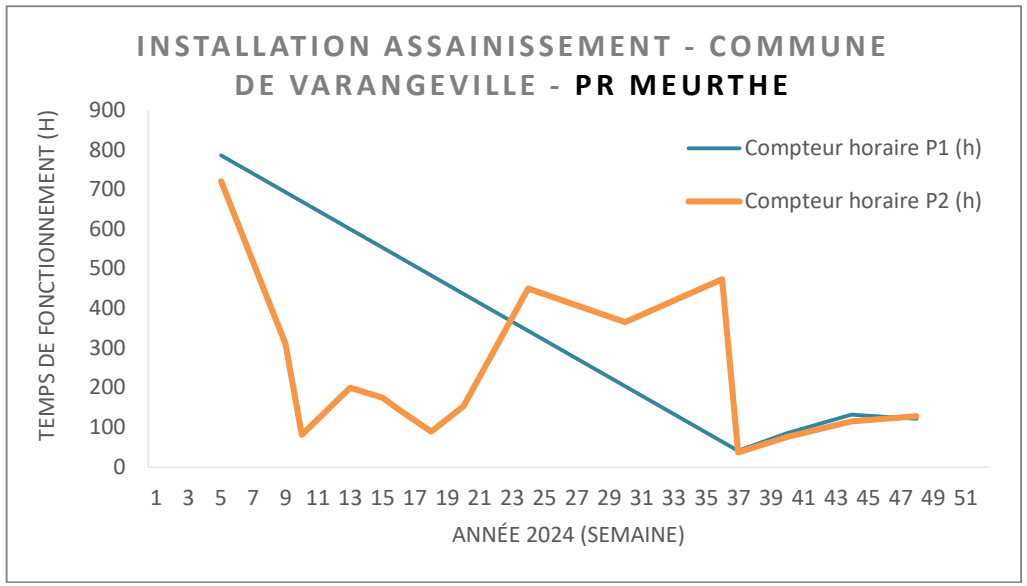

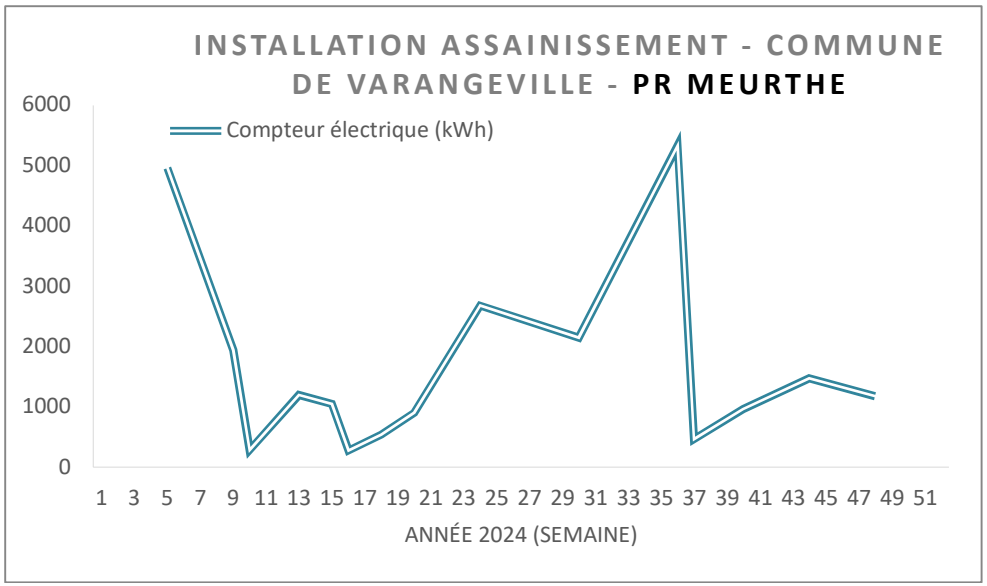

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

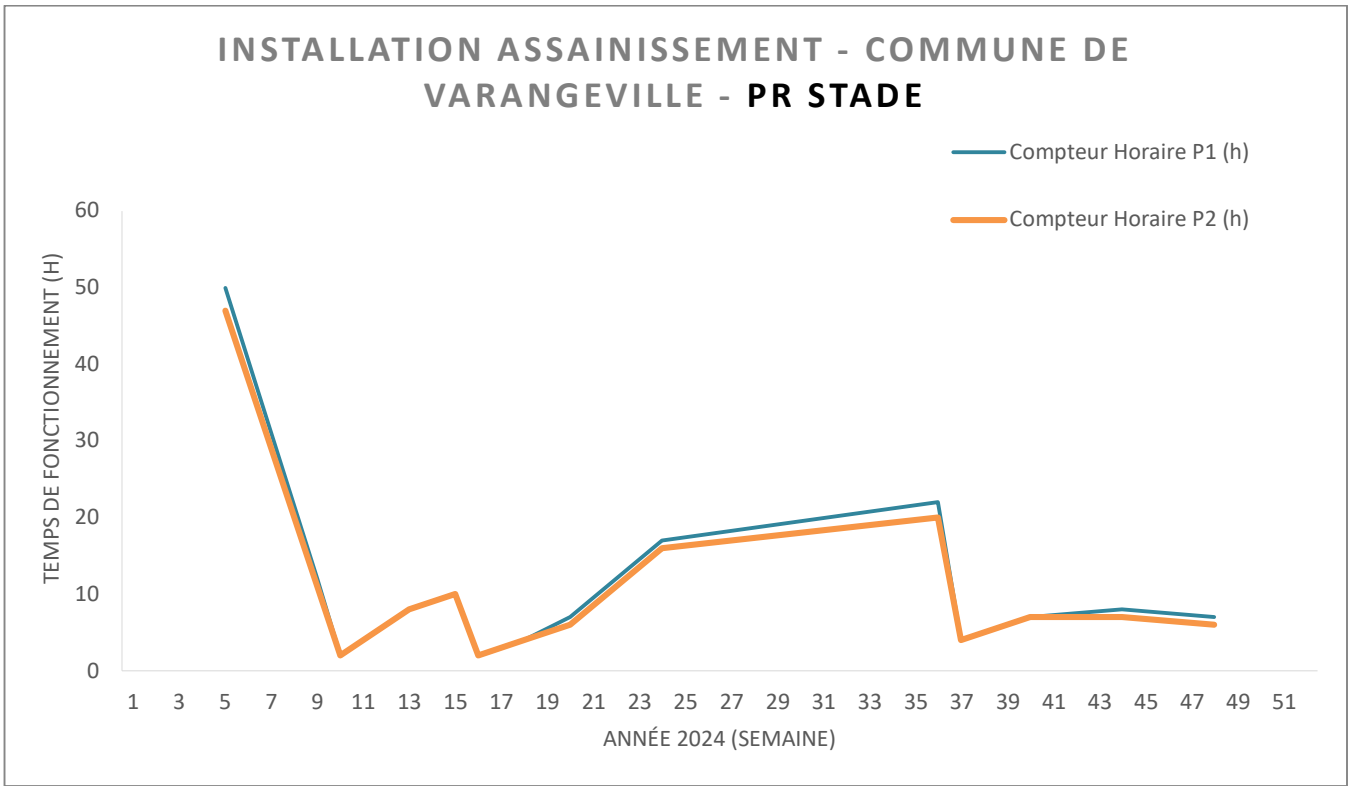

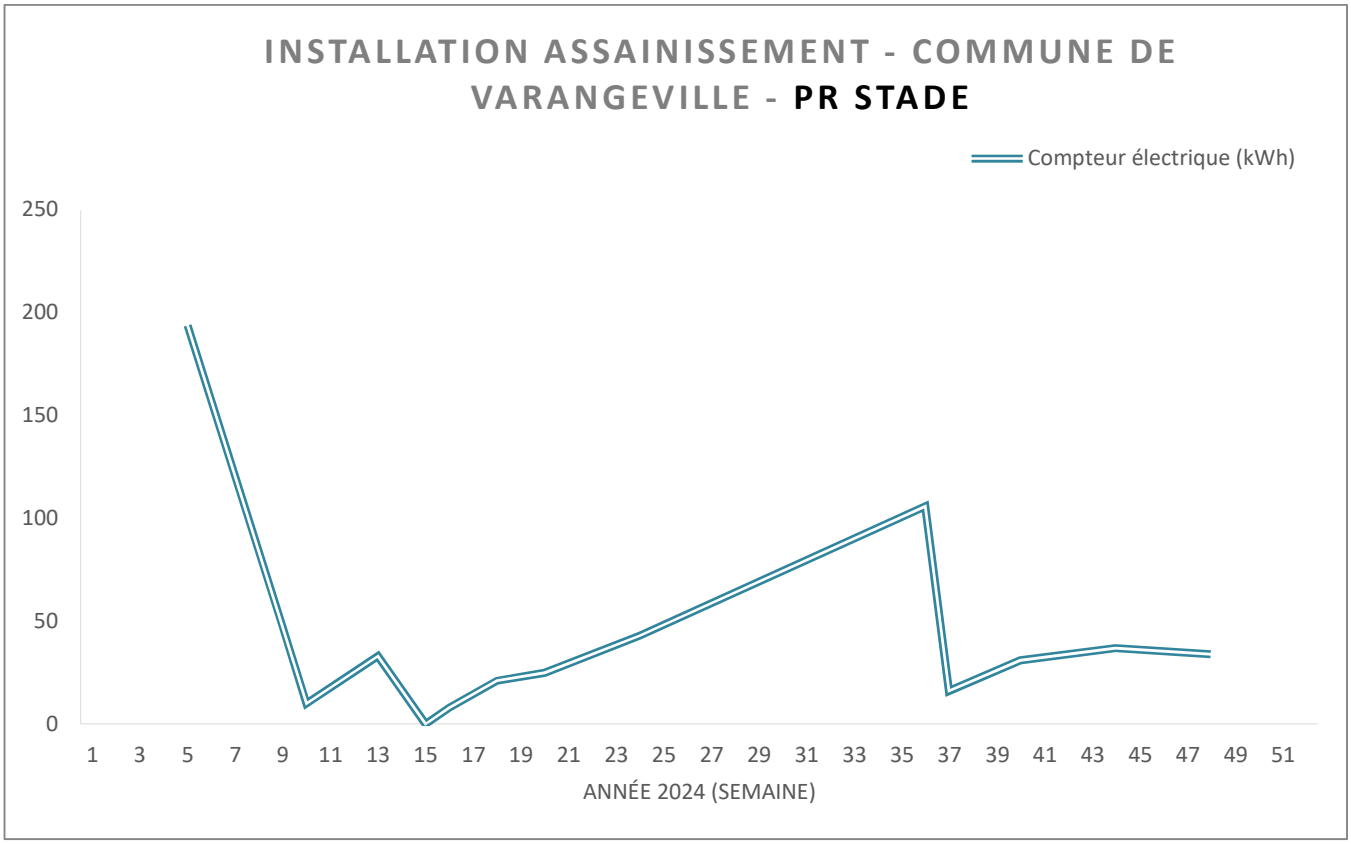

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 14 : DETAIL ROSIERES AUX SALINES

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

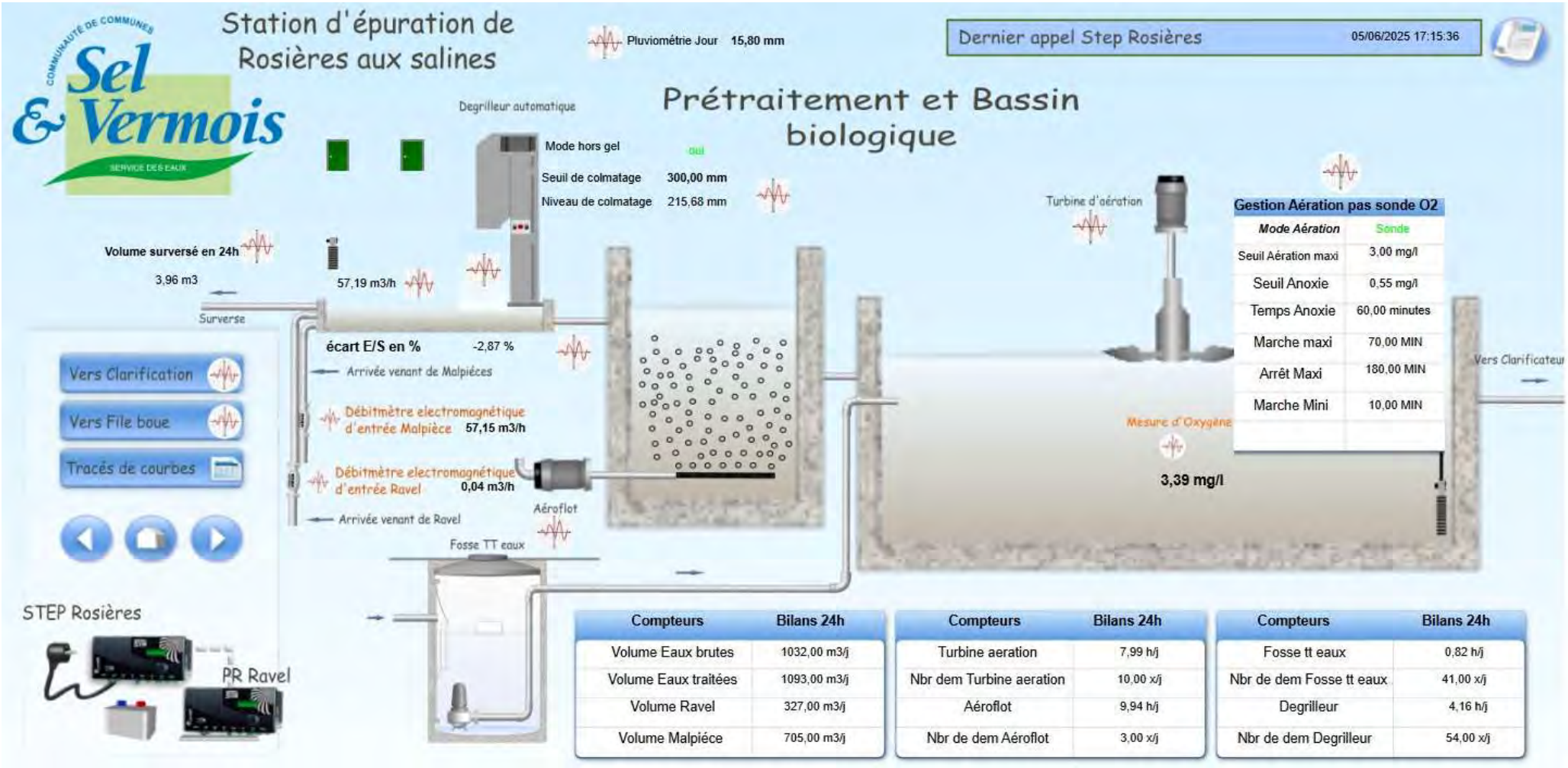

Compteurs	Bilans 24h
Volume Eaux brutes	1032,00 m3/j
Volume Eaux traitées	1093,00 m3/j
Volume Ravel	327,00 m3/j
Volume Malpiéce	705,00 m3/j

Compteurs	Bilans 24h
Turbine aeration	7,99 h/j
Nbr dem Turbine aeration	10,00 x/j
Aéroflot	9,94 h/j
Nbr de dem Aéroflot	3,00 x/j

Compteurs	Bilans 24h
Fosse tt eaux	0,82 h/j
Nbr de dem Fosse tt eaux	41,00 x/j
Degrilleur	4,16 h/j
Nbr de dem Degrilleur	54,00 x/j

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

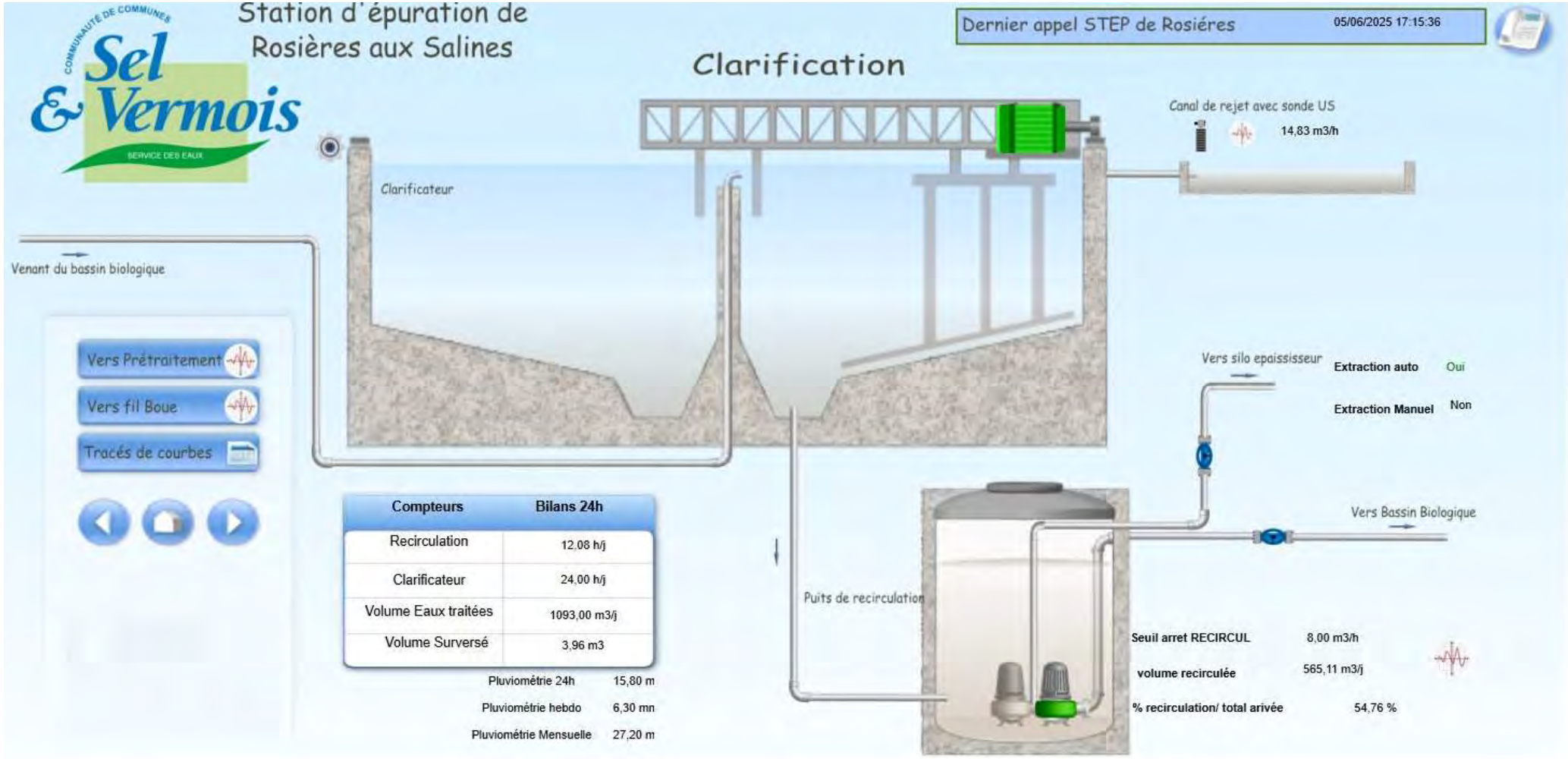

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

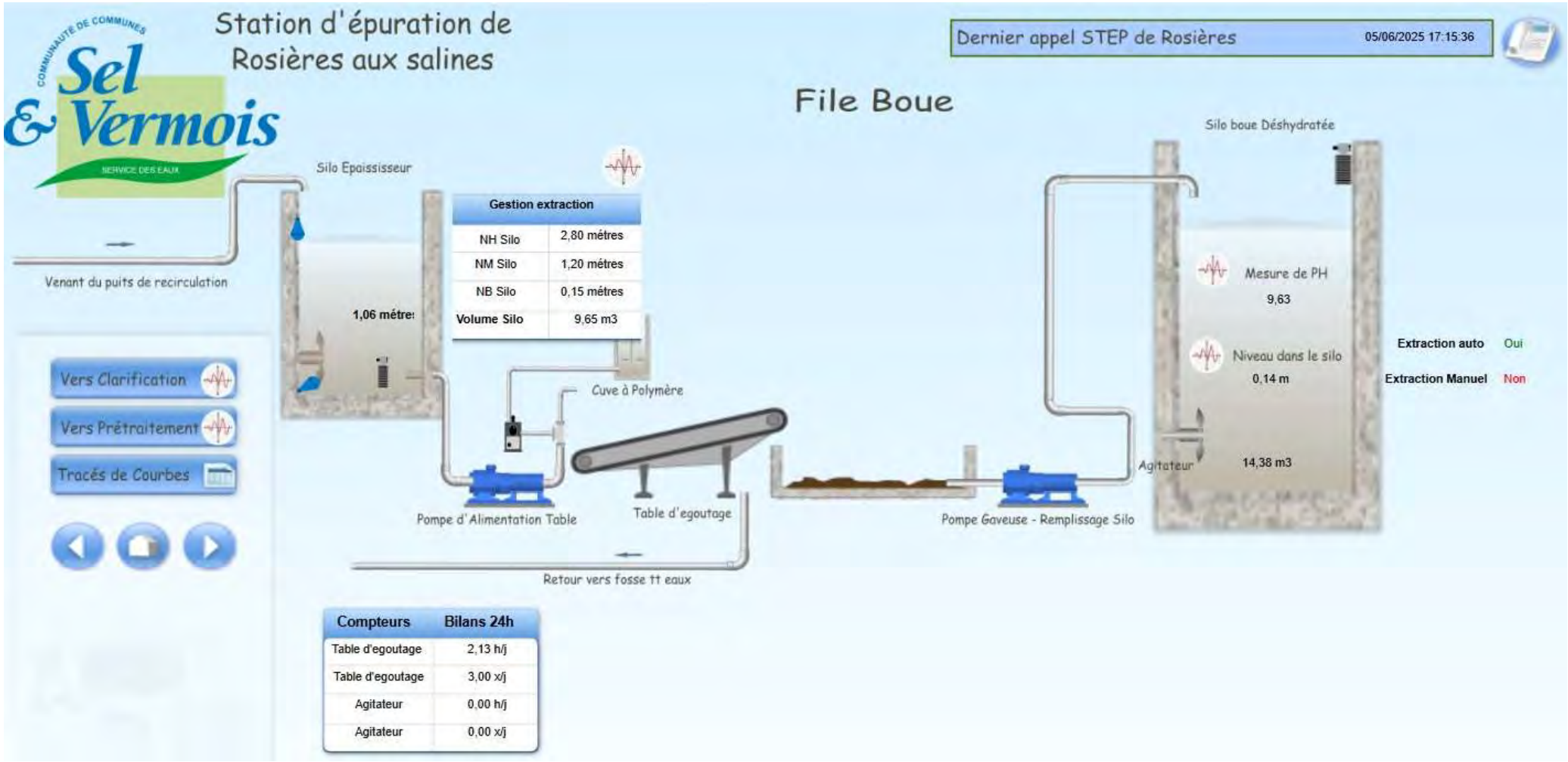

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

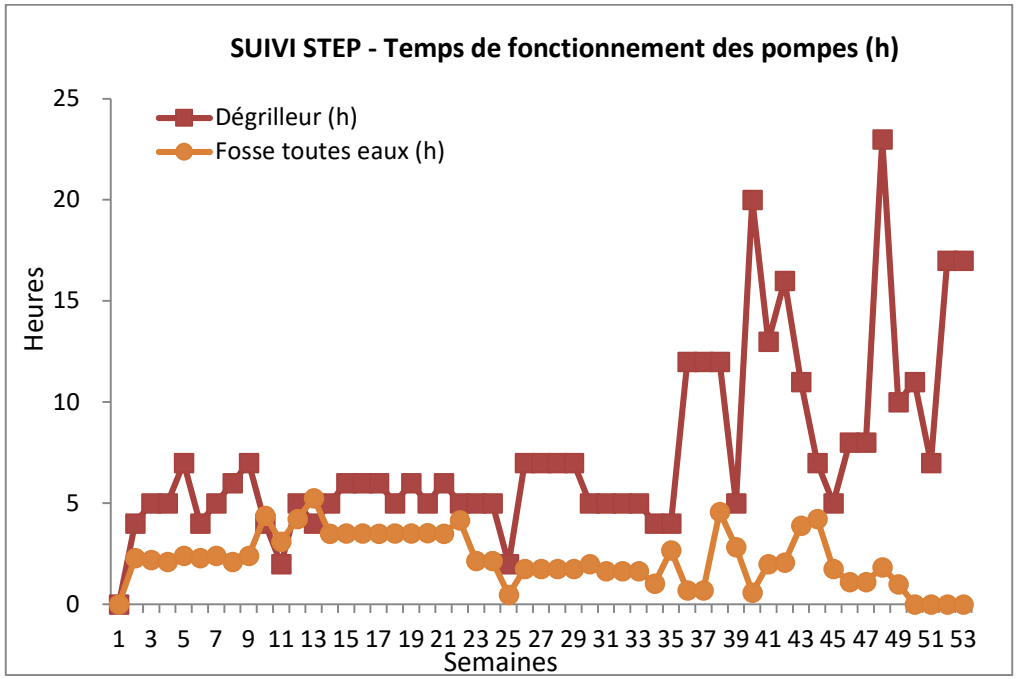

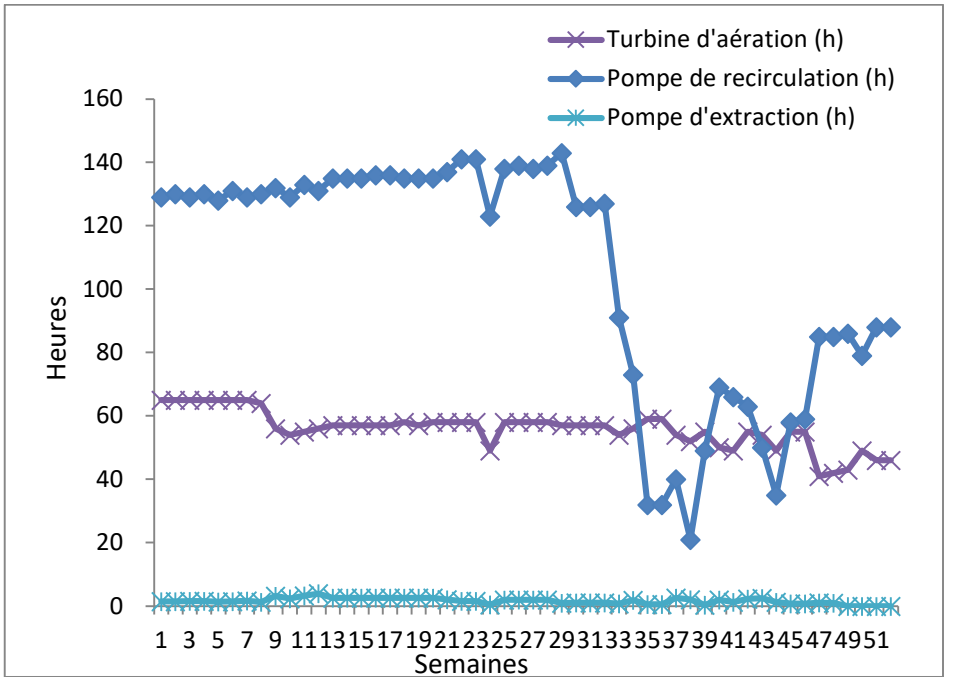

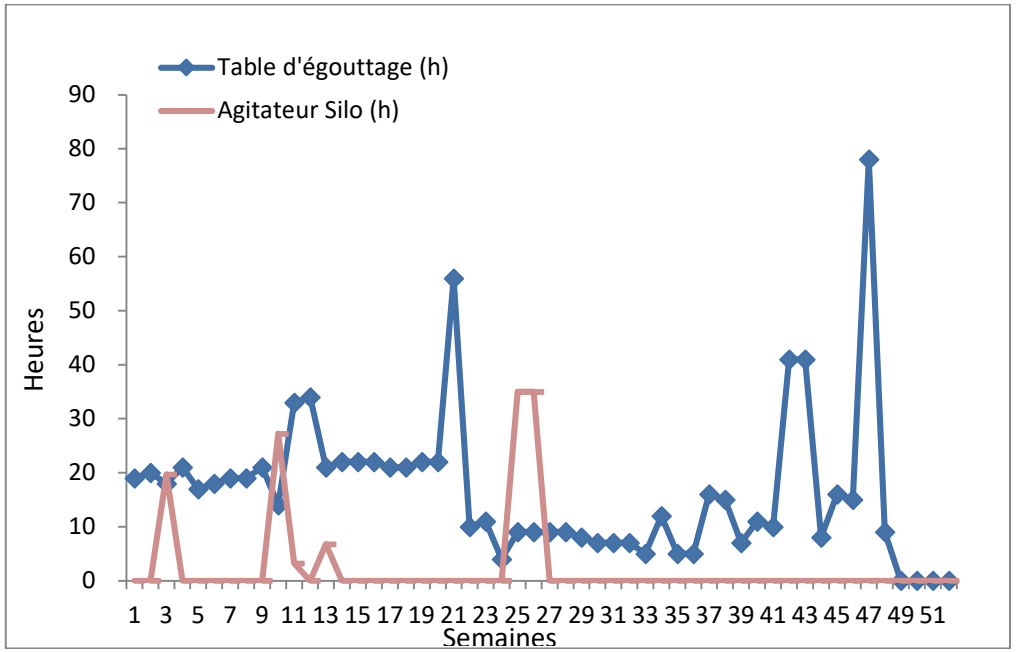

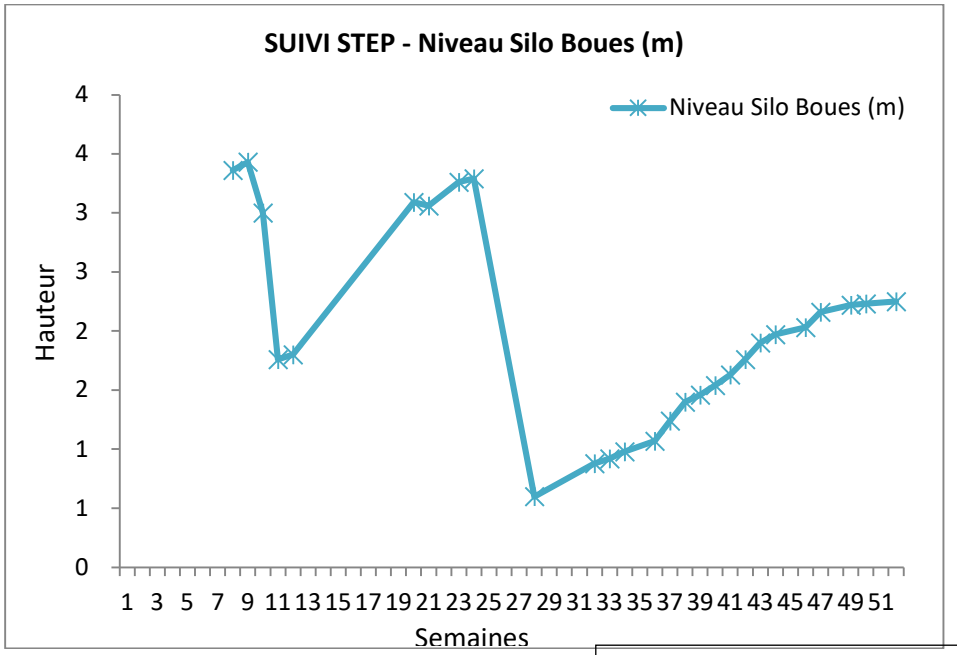

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

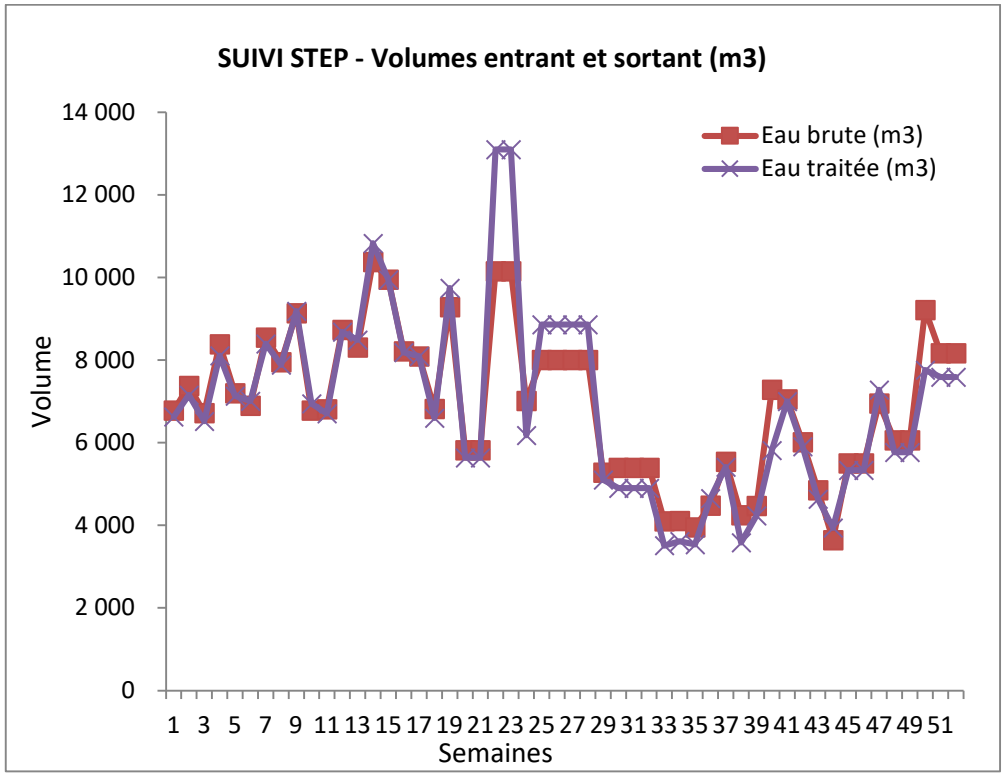

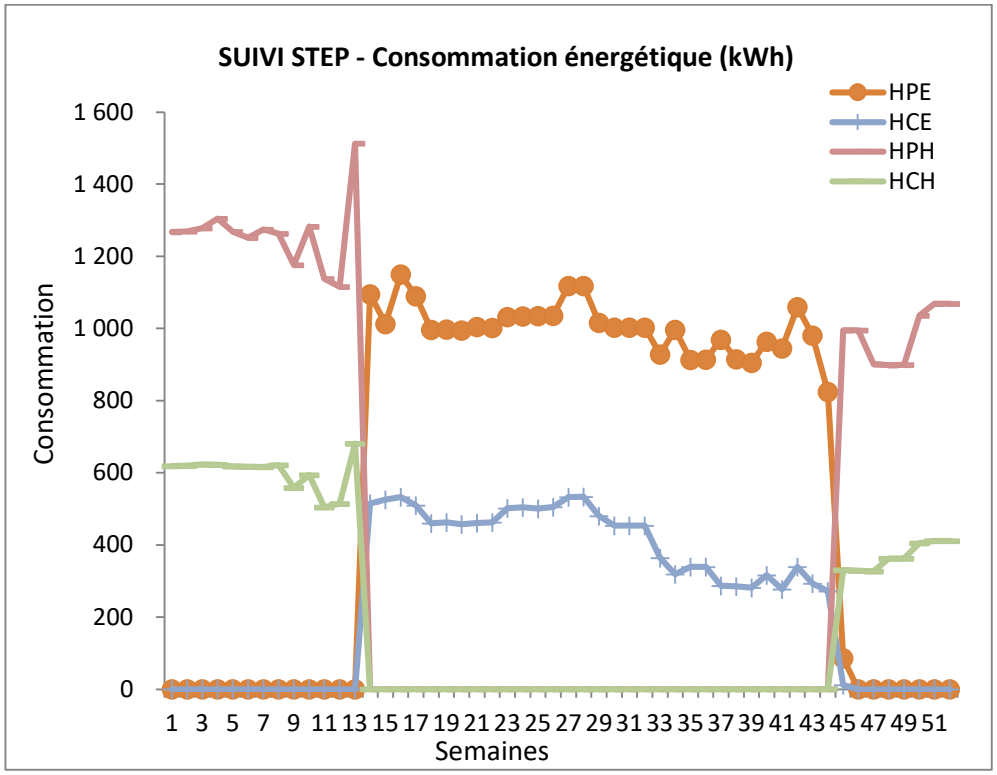

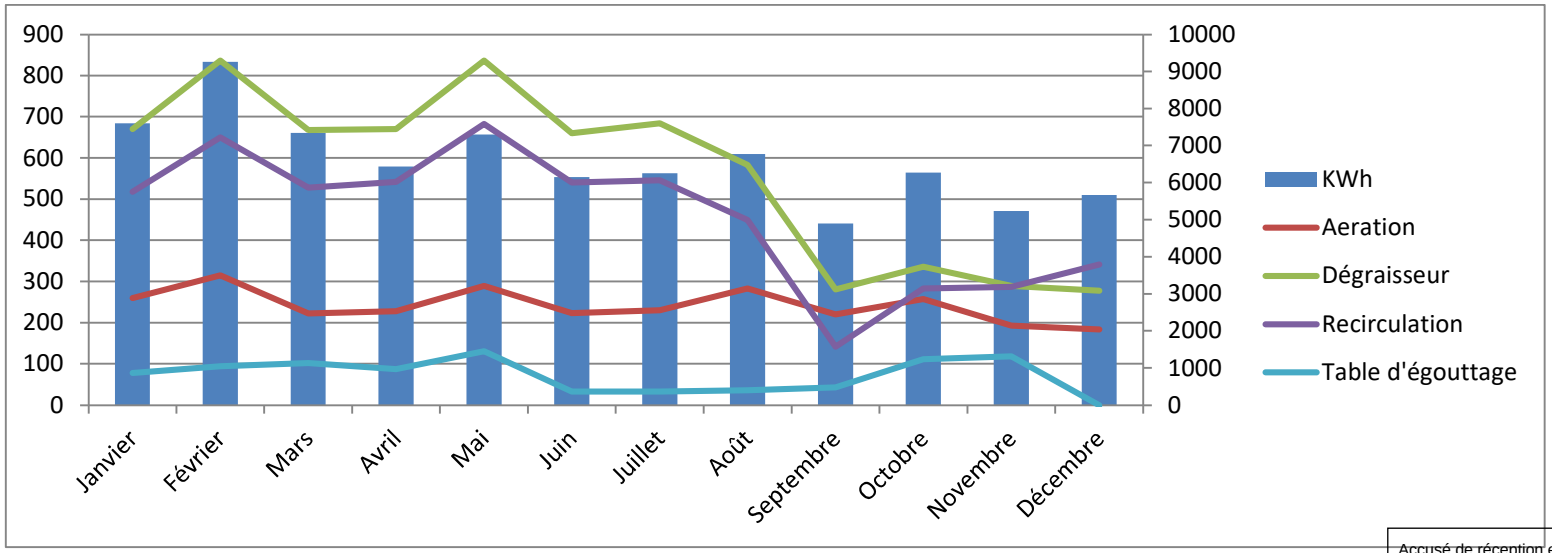

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

PR HOTEL DE VILLE :

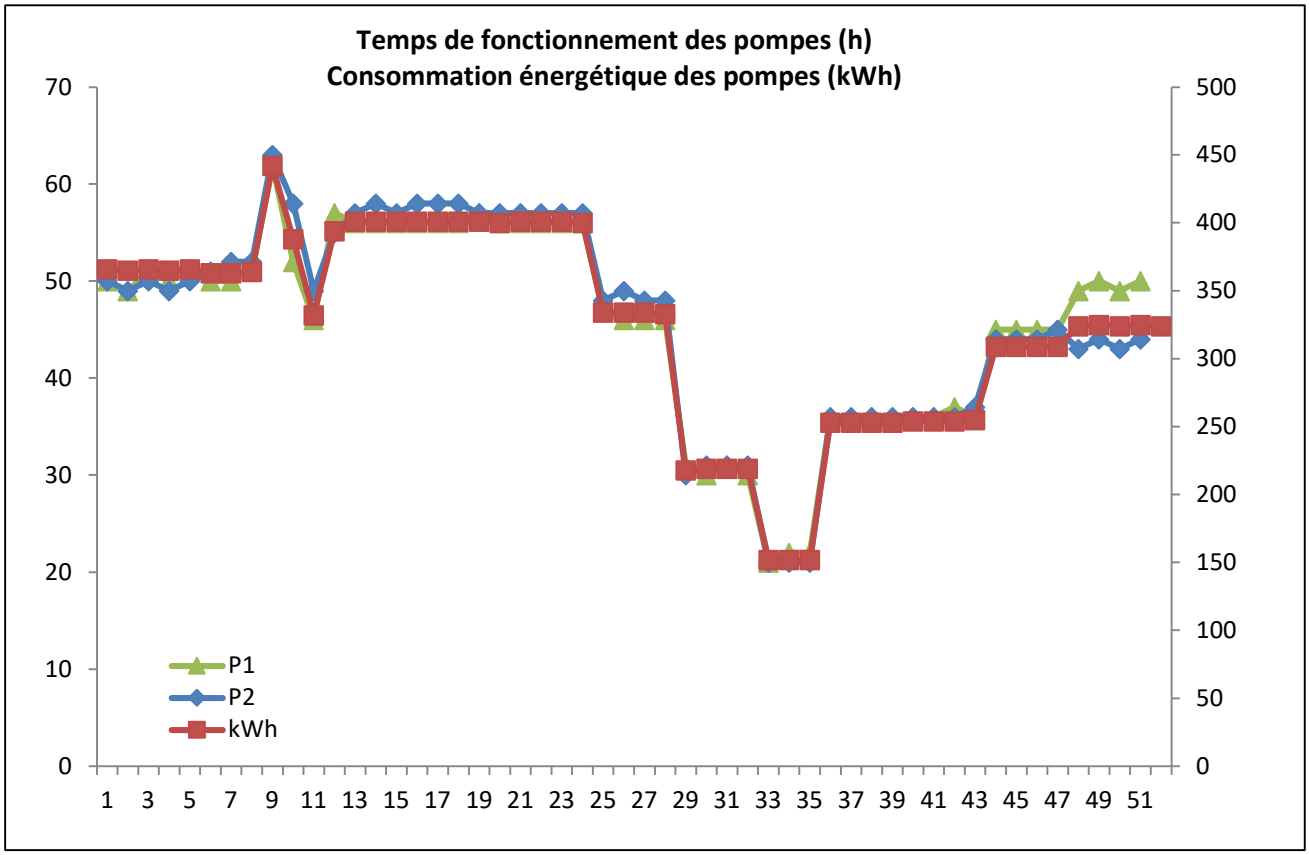

PR SERGENT MULLER :

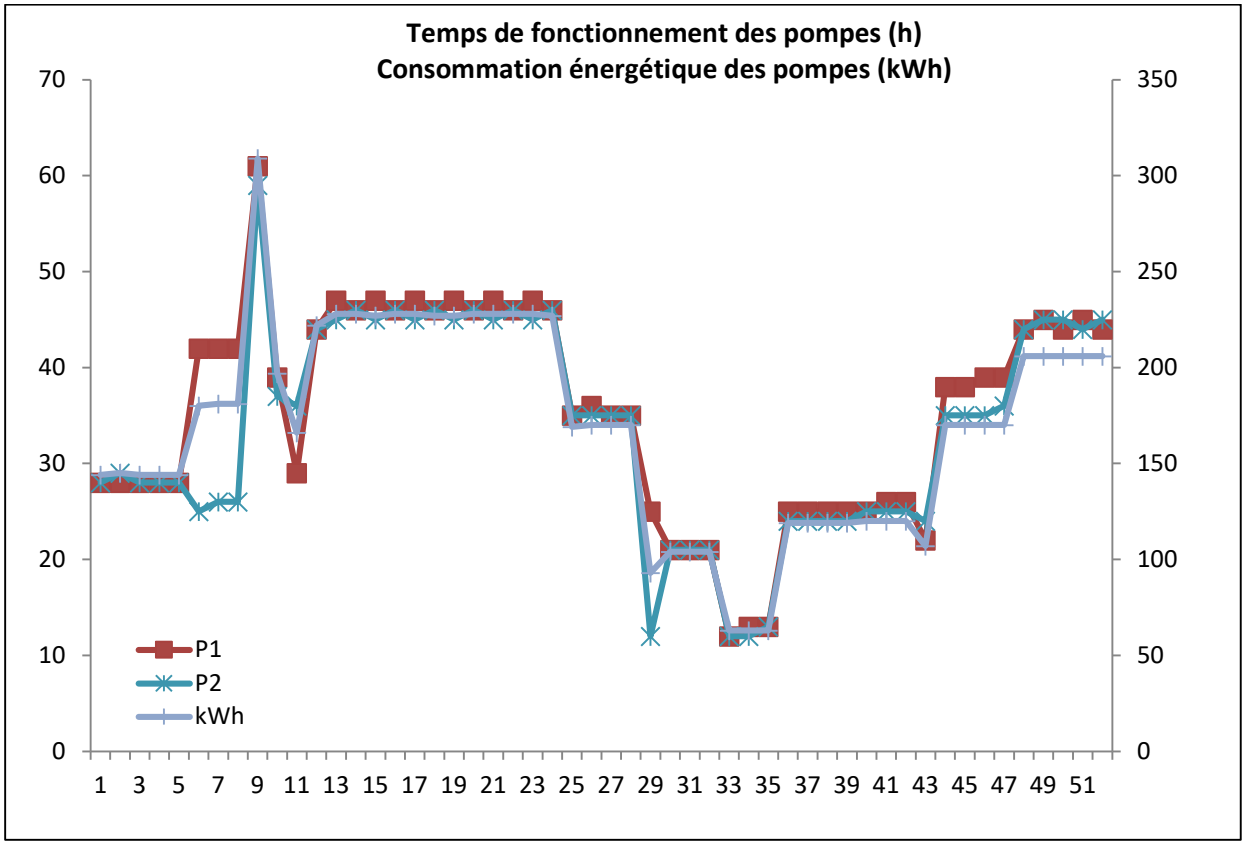

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

PR PAXAILLE :

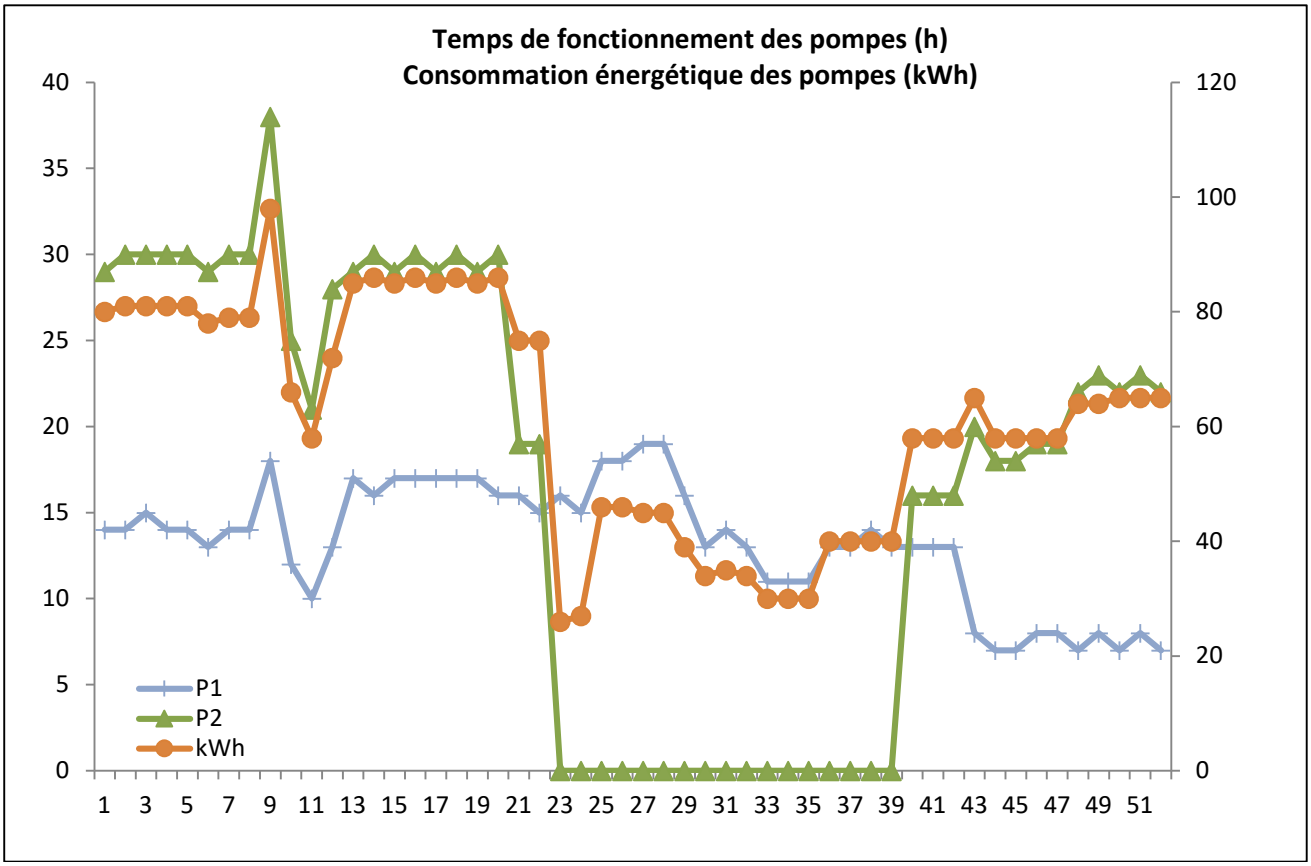

PR MALPIECE :

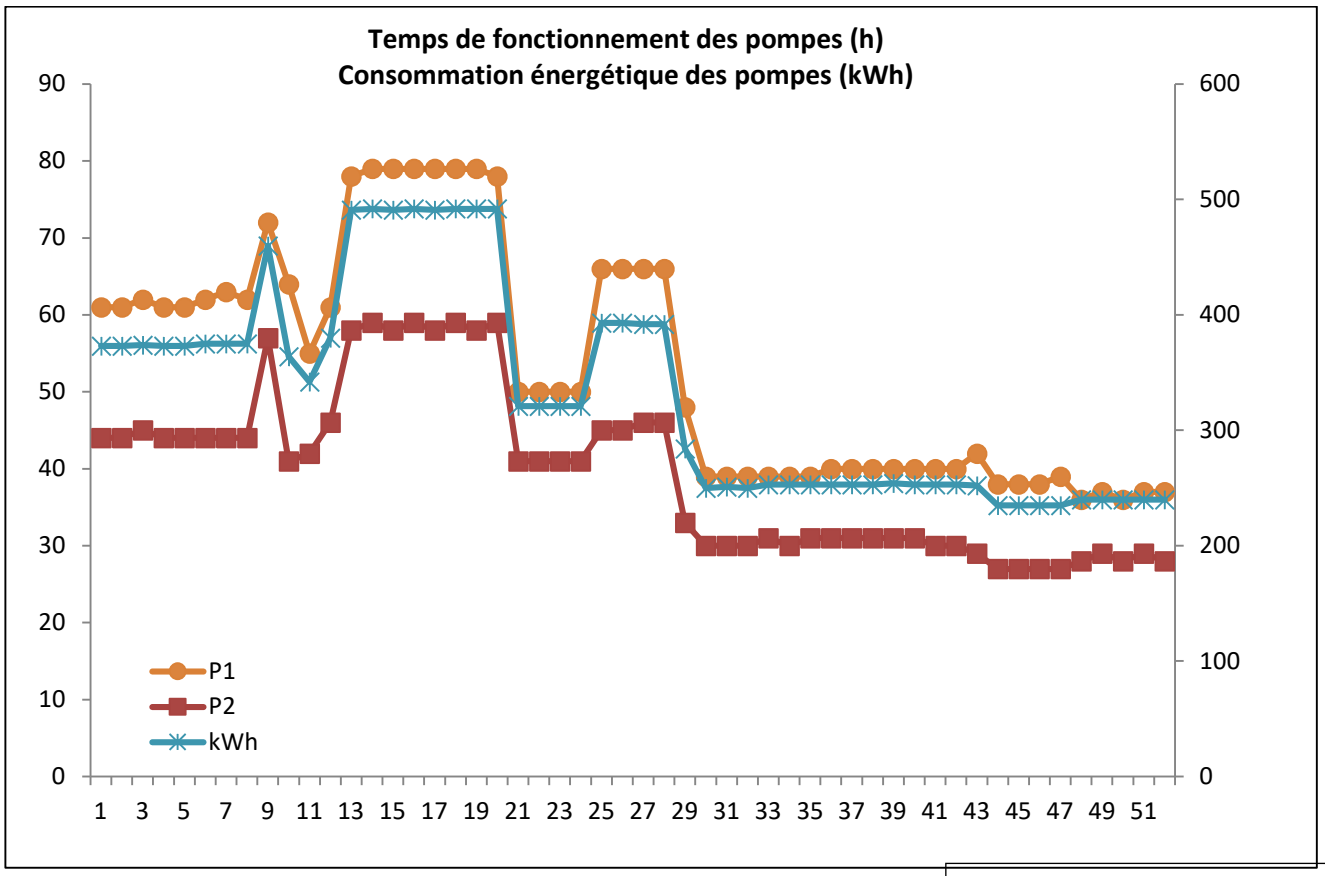

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

PR RAVEL :

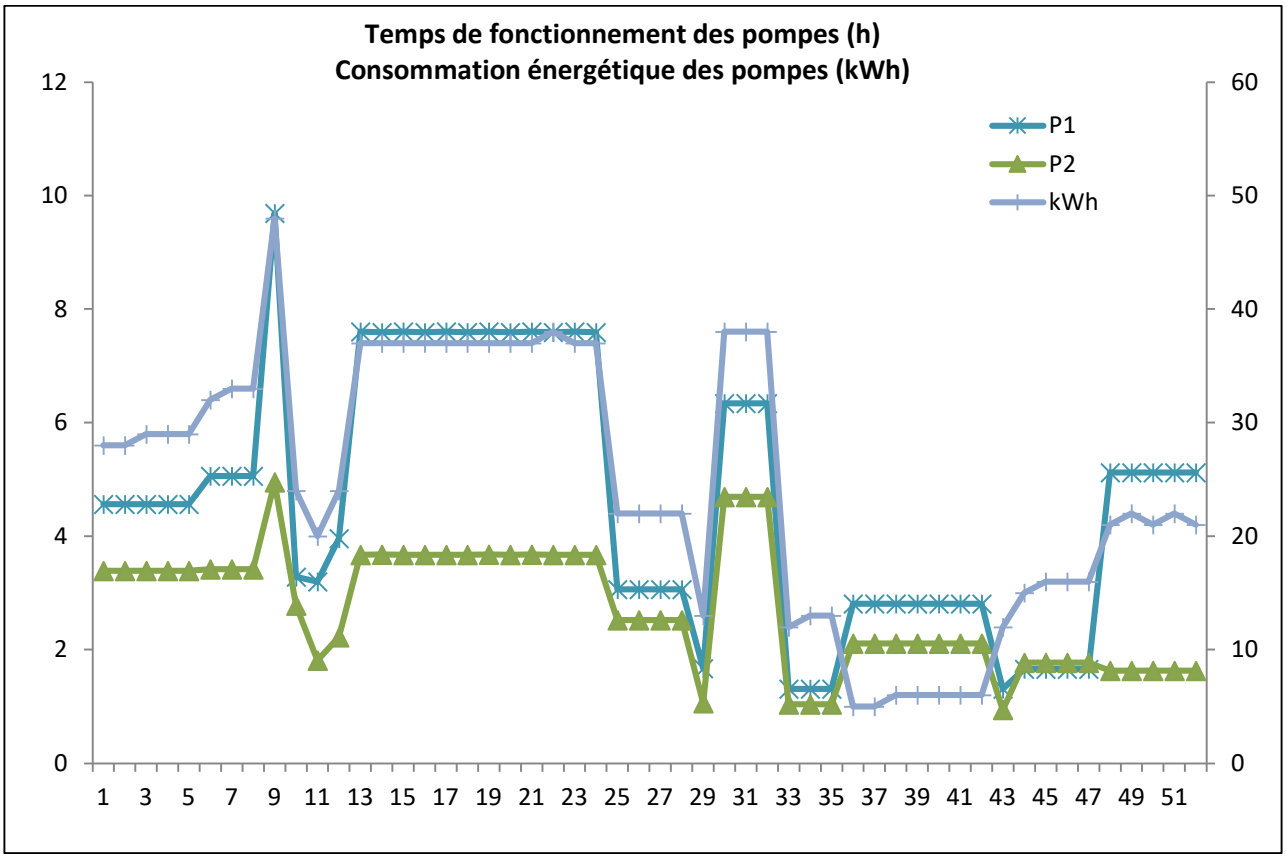

PR JARDINS 1 :

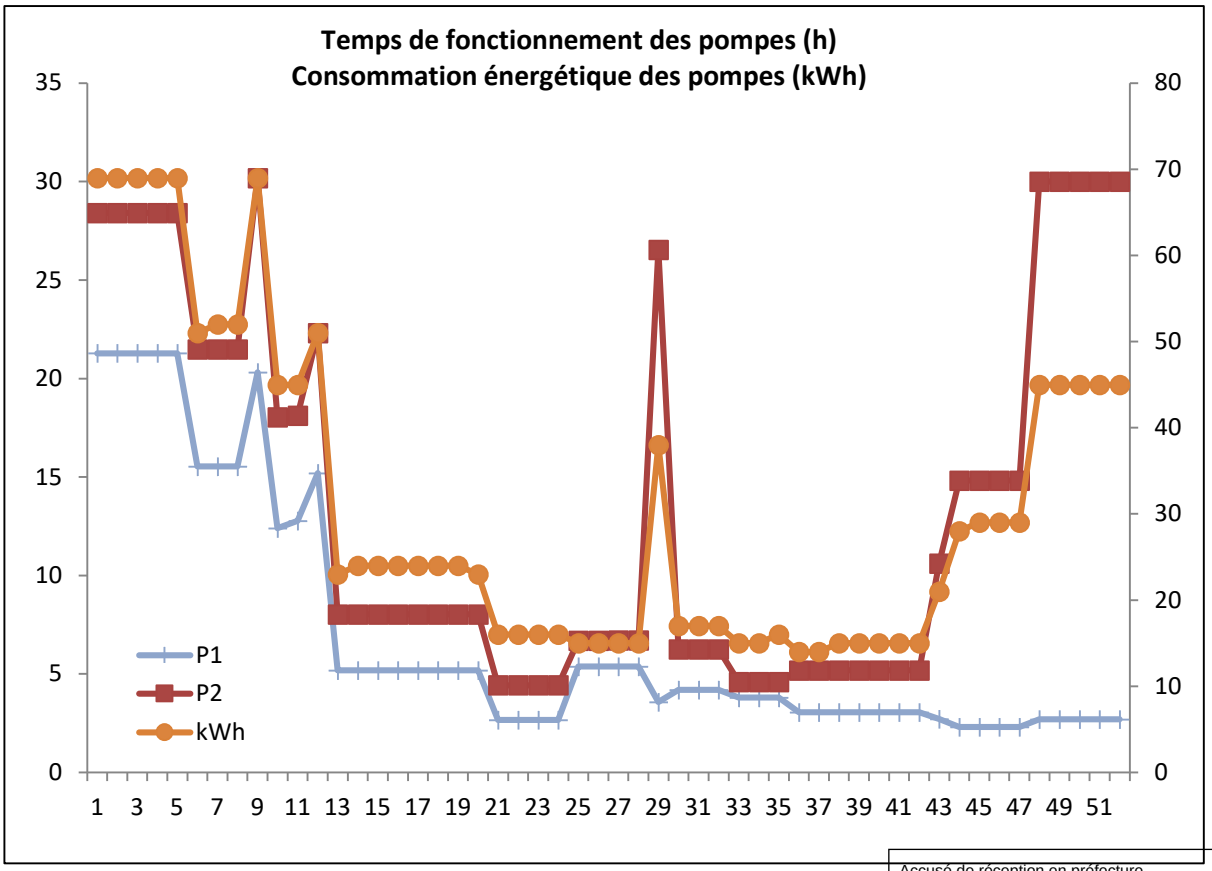

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

PR JARDINS 2 :

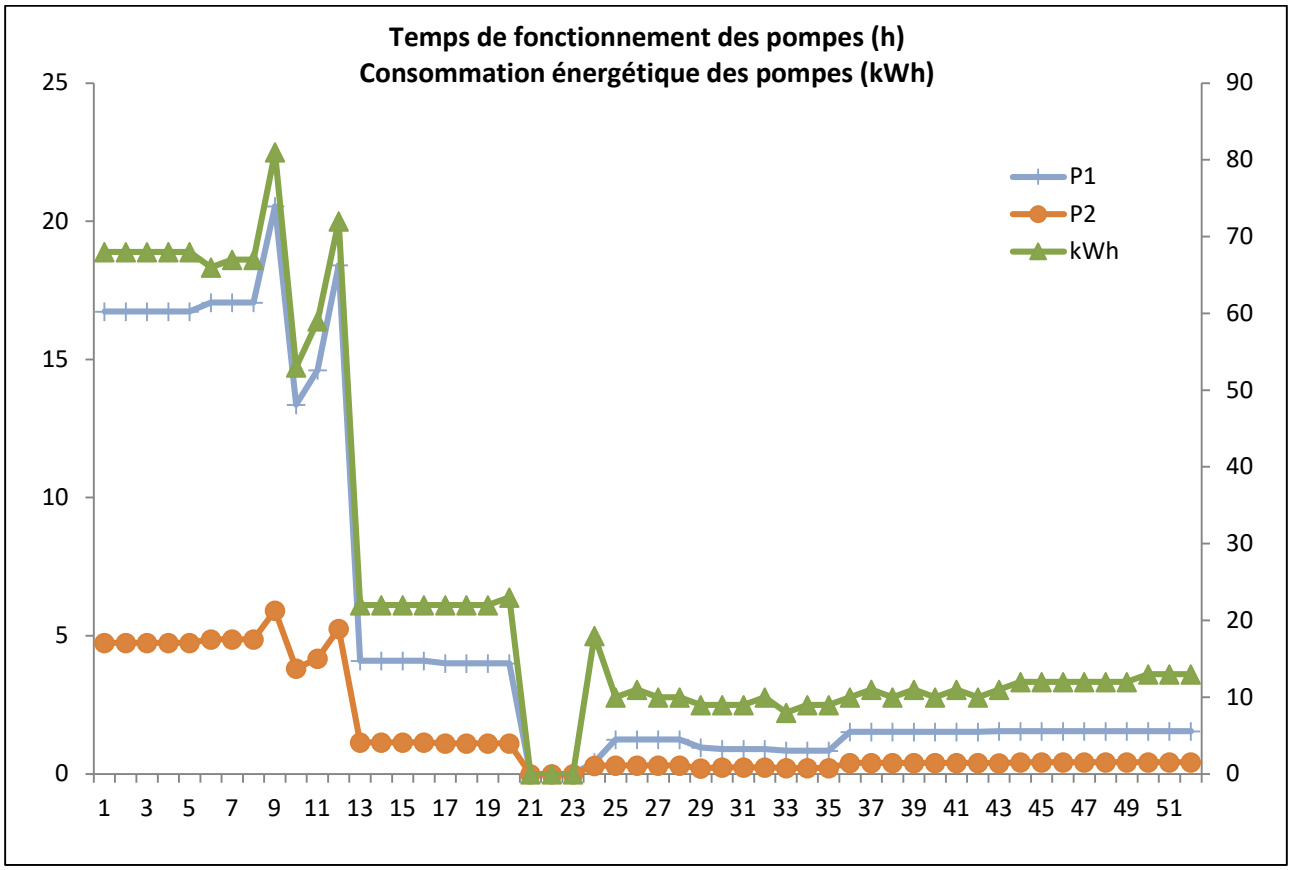

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 15 : DETAIL TONNOY

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

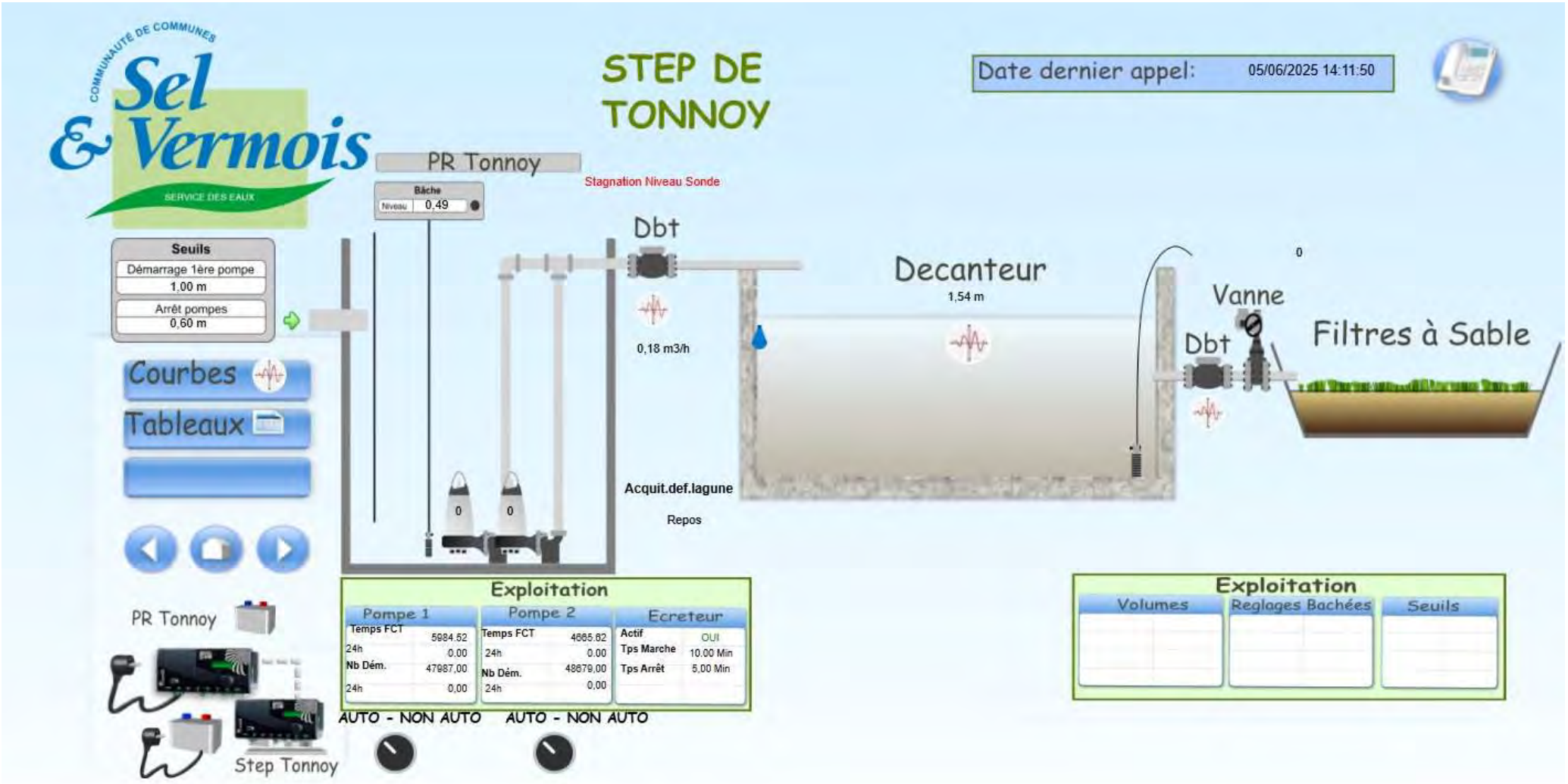

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

BILAN ANNUEL STEP

Installation Assainissement - Commune de TONNOY

Semaine	Date	Poste de refoulement (h)			Compteur de bâchées (h)	Filtres en fonctionnement	Observations
		P1	P2	Compteur			
1	4-janv.	78	77	61	13	1	Vanne ouverte manuelle avant de retour à la normale
2	12-janv.	13	47	378	9	1	
3	16-janv.	24	21	189	5	2	Changement de vanne (2)
4							
5	1-févr.	98	95	761	25	1	
6							
7							
8							
9	29-févr.	173	164	1334	72	1	Nettoyage chasse eau + venturi compteur de bâchée
10							
11	14-mars	96	75	649	18	2	Changement de vanne
12	21-mars	45	37	324	8	1	
13	28-mars	48	38	327	8		
14	4-avr.	42	41	332	10	1	Nettoyage la cabane
15	11-avr.	43	42	331	9	1	Filtre inondé et Changement de filtre
16							
17							
18	30-avr.	138	95	839		1	Coupe de l'herbe (débrousailleuse PR)
19	7-mai	44	33	296		1	
20	16-mai	67	43	402	10	1	Filtre inondé
21							
22							
23							
24	11-juin	171	145	1196	31	3	Changement de filtre (filtre inondé) + passage débroussailleuse
25	21-juin	74	47	443	13	1	Changement filtre
26	24-juin	15	13	112	4	1	Passage débrousailleuse sur les bords des filtres + motoculteur sur les filtres
27	3-juil.	70	37	376	11	3	Changement filtre
28							
29							
30	25-juil.	141	75	782	24	1	Passage motoculteur sur filtres 2 et 3 + Changement de filtre
31							
32							
33							
34							
35	26-août	109	59	611	12	2	Changement filtr + vérification DO du PR Place de la Libération
36	2-sept.	0	0	0	0		
37							
38	19-sept.	133	132	1005	13	3	Changement de filtre le 20/09 + Passage motoculteur sur filtres 2 et 3
39							
40	30-sept.	89	88		13	1	Changement filtre
41	7-oct.	24	24	851	4	1	
42	18-oct.	86	85	651	15	2	Changement filtre
43							
44							
45	7-nov.	164	162	231	27	2	
46							
47							
48	28-nov.	74	73	558	14	3	Contrôle potence DEKRA (PR)
49	5-déc.	5	5	36	11	3	
50	12-déc.	34	81	475	14	1	Changement filtre + vérification DO
51	19-déc.	55	54	427	23	1	
52							

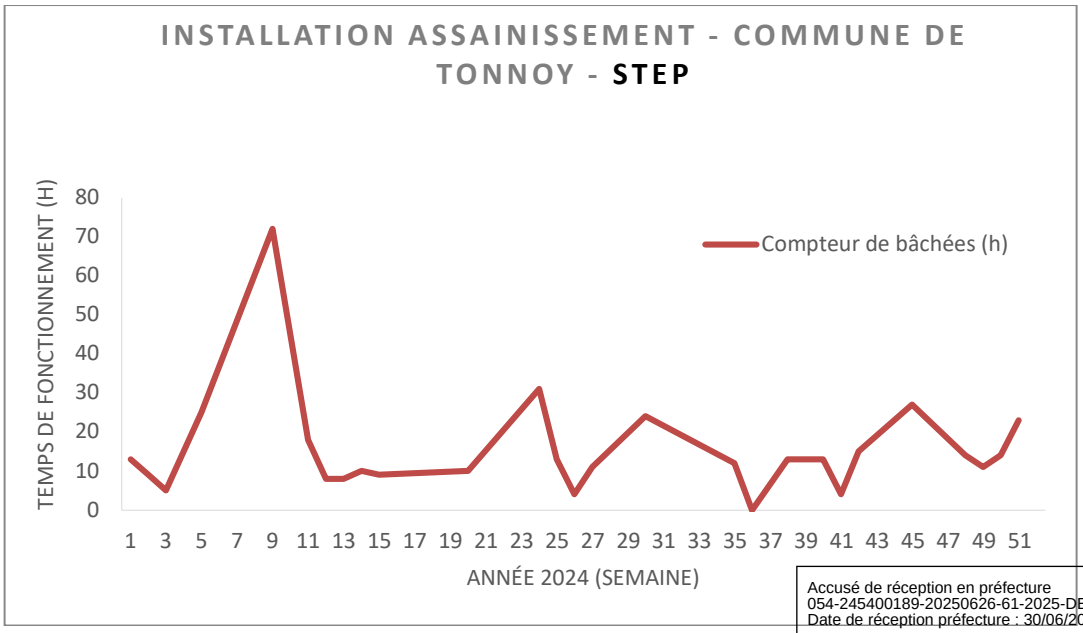

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

ANNEXE 16 : NOTE RELATIVE AUX REDEVANCES FIGURANT SUR LA FACTURE D'EAU DES ABONNES

A consulter sur :

https://www.eau-rhin-meuse.fr/actualites/rapport-annuel-des-maires-sur-le-prix-et-la-qualite-du-service-public-deau (2021)

https://www.eau-rhin-meuse.fr/actualites/tarifs-des-redevances-pour-le-bassin-rhin-meuse-2025-2030 (2024)

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-61-2025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025